

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1986 B 00187 Numéro SIREN : 304 602 956 Nom ou dénomination : COOPERATIVE U ENSEIGNE
--

Ce dépôt a été enregistré le 23/08/2019 sous le numéro de dépôt 14656

Greffe du tribunal de commerce de Créteil



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 23/08/2019

Numéro de dépôt : 2019/14656

Déposant :

Nom/dénomination : COOPERATIVE U ENSEIGNE

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 304 602 956

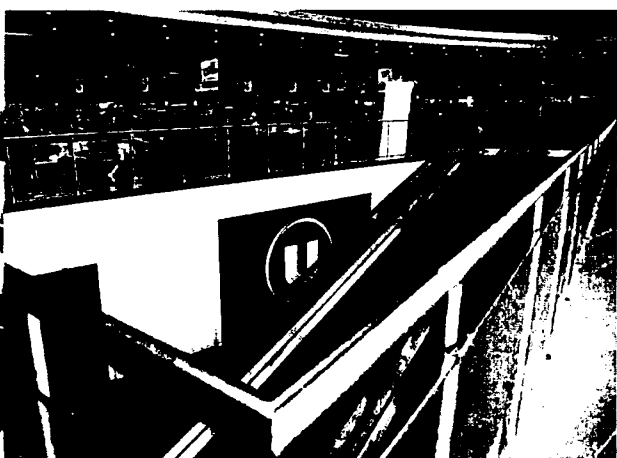
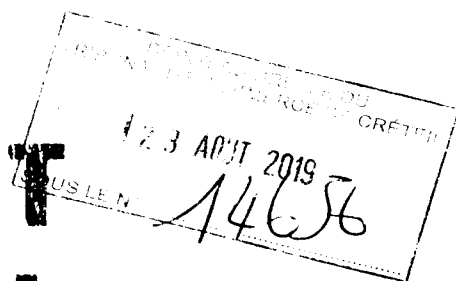
N° gestion : 1986 B 00187





*les nouveaux
commerçants*

RAPPORT ANNUEL 2017



Enseigne
Coopérative



Handwritten signature.



*les nouveaux
commerçants*



 **U Enseigne**
Coopérative

2

Exercice clos le 31/12/2017





Sommaire

Introduction	4
Assemblée Générale ordinaire	
<i>Conseil d'administration</i>	5
<i>Convocation et ordre du jour</i>	6
<i>Présentation institutionnelle</i>	7
Rapport de gestion	14
Comptes sociaux	36
<i>Comptes annuels et documents annexes</i>	37
<i>Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels</i>	68
Comptes Consolidés	71
<i>Rapport de gestion sur les comptes consolidés</i>	72
<i>Comptes annuels consolidés et documents annexes</i>	78
<i>Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés</i>	106
Rapport RSE	110
Projet de résolution	160



[Handwritten signature]



[Handwritten signature]



U, COMMERÇANT AUTREMENT

2017 restera à n'en pas douter comme une année importante.

- Importante pour notre groupement. 2017 constitue le terme de la démarche d'harmonisation initiée en 2012 avec la création du GIE IRIS, poursuivie en 2016 avec U Log et donc, achevée l'année dernière avec U Enseigne. Au-delà de ces trois entités, c'est un parcours long et complexe de plusieurs décennies qui s'est achevé l'année dernière. L'harmonisation de nos outils était une condition sine qua non pour « jouer avec les meilleurs ». Désormais, nous sommes en ordre de marche.

- Importante pour la distribution, qui a vécu un événement majeur avec la tenue des États Généraux de l'Alimentation. Plus que telle ou telle décision (qui, de toute façon, reste à prendre), on retiendra des EGA une prise de conscience. Clients, fournisseurs, pouvoirs publics, distributeurs eux-mêmes : tous les acteurs s'accordent sur le fait que le modèle privilégié pendant des décennies doit évoluer. La distribution de masse, productiviste, axée sur le seul prix, compose désormais avec une nouvelle donne et de nouvelles attentes. Celles d'une distribution plus souple, plus humaine, davantage axée sur la qualité et sur le respect, des clients, des fournisseurs, de la planète.

Qu'en est-il de Système U dans ce paysage ? Côté chiffre, les clignotants sont au vert. Le groupement progresse en termes de chiffre d'affaires, de part de marché ou de surface commerciale. Mais plus encore que ces indicateurs économiques, c'est notre vision du commerce qui doit nous inciter à l'optimisme. Un certain nombre d'évidences, qui aujourd'hui s'imposent à tous, sont les nôtres depuis toujours. Souplesse du système coopératif, indépendance, magasins à taille humaine, implication locale, proximité clients, respect des partenaires, mise en avant des produits locaux, chasse aux substances controversées, travail sur les filières : autant d'atouts font de notre enseigne l'une des plus attractives de la distribution. Attractive pour les entrepreneurs, nombreux à nous rejoindre ; attractive pour les clients qui, s'ils critiquent la distribution dans son ensemble, aiment leur magasin dès lors qu'il est proche d'eux et répond à leurs besoins.

Ces dernières années, U a consolidé son positionnement particulier tout en renforçant son organisation et ses positions sur le marché. « Au bon endroit », « au bon moment », notre enseigne est à la pointe sur nombre de sujets débattus lors des EGA. La nouvelle équipe de direction va s'attacher à creuser le même sillon. À savoir préserver coûte que coûte notre spécificité et atteindre les ambitieux objectifs de développement fixés pour les années à venir, en s'attachant à être Commerçant autrement.

Pour le Conseil d'Administration National

Dominique Schelcher - Serge Papin



[Signature]



Conseil d'administration au 25 avril 2018

Président du Conseil d'Administration

Serge PAPIN
20 rue d'Arcueil
94150 RUNGIS

Administrateurs

Denis AUBE
Rue de Savoie
45600 SAINT PÈRE SUR LOIRE

Jean-Paul BEDROSSIAN
123 Avenue de la Gare
38470 VINAY

Clément BOURASSIN
1 rue du 8 mai 1945
06310 BEAULIEU SUR MER

Benoit BOURASSIN
85-87 rue de France
06000 NICE

Stéphane BESNARD
ZAC de la Colleraye
44260 SAVENAY

Philippe GRASS
8 rue des Sports
67380 LINGOLSHEIM

Nicolas BRINGER
Avenue du Général de Gaulle
34700 LODEVE

Stéphane CARON
Route de Neuchatel
76440 SERQUEUX

Alban GRAZÉLIE
Ma campagne, RD859
49330 CHATEAUNEUF-SUR-SARTHE

Sébastien DIERICK
Route de Gallardon
C. Cial le Loreau
28130 HANCHES

David GAGNEPAIN
1, Route de Besançon
25300 PONTARLIER

Daniel GOURNAY
C. Cial Plein Sud – RN 154
28500 VERNOUILLET

Franck EGONNEAU
Le Barillet – Route de Poitiers
44190 GÉTIGNÉ

Loïc PELLETIER
3 rue du Docteur Jean
17100 SAINTES

Dominique SCHELCHER
Rue de la 1ère Armée
68740 FESSENHEIM

Grégory VOUTERS
Avenue des Pyrénées
31220 MARTRES TOLOSANE

Jean-Yves LÉBOUL
1, Avenue François Mitterrand
79200 PARTHENAY

Nicolas MANNEVILLE
Avenue des Halles
33950 CLAOUEY LEGE

Patrick MAUCOURT
Boulevard du Docteur Lionet
49700 DOUÉ LA FONTAINE

Michel BOURBON
55, avenue de l'Europe
07100 ANNONAY

Directeur Général Délégué

Guillaume DARRASSE
20 rue d'Arcueil
94150 RUNGIS

Représentants du Comité d'Entreprise

Elsa REIS
Patricia RABILLER
Farid CHEMOUN
Samuel VAUGEOIS

Commissaires aux Comptes

CABINET PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT
Monsieur Xavier BELET
63 rue de Villiers
92200 NEUILLY SUR SEINE

Co-Commissaires aux Comptes

DELOITTE
Madame Bénédicte SABADIE
63 rue de Villiers
92200 NEUILLY SUR SEINE



Convocation et ordre du jour

Mesdames, Messieurs les Associés de COOPERATIVE U ENSEIGNE - Société Anonyme Coopérative, Union de Coopératives de Commerçants Détaillants à capital variable - dont le siège social est Bâtiment Montréal – 20 rue d'Arcueil à Rungis (94150) - sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le :



Conformément à la loi et aux statuts, pour soumettre à leur approbation les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

L'ordre du jour sera le suivant :

- ♦ Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels et les comptes consolidés de l'exercice 2017
- ♦ Approbation des comptes annuels et des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017
- ♦ Affectation du résultat de l'exercice 2017
- ♦ Approbation des conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce.
- ♦ Ratification de la nomination du réviseur coopérative et de son suppléant
- ♦ Ratification de la nomination d'administrateurs
- ♦ Renouvellement du mandat d'administrateurs
- ♦ Pouvoirs pour les formalités

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Conseil d'administration



[Signature]



Présentation institutionnelle

Le Groupement U

Le Groupement U est un groupement de commerçants détaillants indépendants (les « **Associés U** ») qui ont choisi d'unifier leurs forces au sein de sociétés coopératives de commerçants détaillants tout en poursuivant en toute indépendance le développement de leurs activités.

Les sociétés coopératives, initialement dédiées à l'achat en commun, ont été constituées à un échelon régional : Ouest, Nord-Ouest, Est et Sud (les « **Centrales Régionales** »). Elles regroupent les Associés U en fonction de l'implantation géographique de leurs points de vente. Elles ont, de par leur statut coopératif et conformément à l'article L. 124-1 du code de commerce, vocation à servir les intérêts de leurs associés en vue d'améliorer leurs conditions d'exploitation. Les Centrales Régionales ont, à cet égard, développé une gamme de prestations au soutien du développement commercial de leurs associés qui, avec le temps, a largement dépassé la sphère de la négociation des achats en commun.

En parallèle, les Associés U ont souhaité renforcer la cohésion entre les hommes et la convergence des moyens et des organisations en regroupant un certain nombre d'activités au sein d'entités nationales, d'abord par la création d'une union de coopératives (la centrale nationale devenue « **U-Enseigne** »), puis par la constitution de sociétés dédiées à certaines activités comme les prestations informatiques (GIE Iris), les marques (GIE U), l'assistance au développement du réseau (Expan U) et récemment la logistique (U-Logistique).

Aujourd'hui, le Groupement U réunit des commerçants associés exerçant sous différentes enseignes (Super U, Hyper U, U Express, Utile, Marché U) ou via différents canaux de distribution (U Drive, Course U, ...).

Son organisation, évolutive en fonction des besoins et de la stratégie du Groupement U, s'articule actuellement autour des principales structures suivantes :

U-Enseigne : société union de coopératives, outil opérationnel pivot du Groupement U, en charge des prestations au service de l'activité des Associés U afférentes aux activités de centrale d'achats pour les achats nationaux et régionaux, propriété des stocks de marchandises, services support au développement commercial des Associés U (marketing, communication, formation, mise en œuvre du développement du réseau de commerçants, financement de projets, etc.) ;

Les **Centrales Régionales** : entités lien avec les Associés U et prestataire de services de stratégie au développement du réseau animé par U-Enseigne ;

U-Logistique : entité prestataire logistique du Groupement U, dont l'objectif est, notamment, d'harmoniser les coûts logistiques supportés par les Associés U ;

GIE Iris : prestataire et gestionnaire informatique du Groupement U ;

GIE U : titulaire et gestionnaire de marques, notamment la marque Super U ;

Expan U : entités d'assistance au développement du réseau national (Expan U National) et régional (Expan U Régional) ;

UEP : établissement de paiement, agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolutions ;

Immo U : organisme de placements collectifs immobiliers réservé aux Associés U.

Les Associés U sont à la fois associés des Centrales Régionales en fonction de leur localisation géographique et clients du Groupement U. C'est ce lien d'association qui permet aux Associés U de bénéficier de l'ensemble des produits et services proposés par le Groupement U, tout en préservant leur indépendance dans la structuration, gestion et l'exploitation de leurs points de vente.

Dans le cadre de la récente opération de restructuration du Groupement U intervenue fin juin 2017, les Centrales Régionales ont fait apport de leurs participations dans UEP à Coopérative U-Enseigne, laquelle détient depuis lors 100% d'UEP.



Les entités de Système U

Coopérative U Enseigne

Bâtiment MONTREAL - Parc Tertiaire SILIC
20 rue d'Arcueil
94533 Rungis Cedex
Tél. : 01 45 15 95 00
Fax : 01 45 15 95 10

U LOG

Place des Pléiades
ZI Belle Etoile Antarès - BP 30109
44478 Carquefou Cedex
Tél. : 02 40 68 59 59
Fax : 02 40 68 58 00

U GIE IRIS

Place des Pléiades
ZI Belle Etoile Antarès BP 50405
44474 Carquefou
Tél. : 02 28 22 10 00
Fax : 02 28 22 10 99

Découpage des régions de Système U

Nord-Ouest

14, avenue de la Côte de Nacre
14054 Caen Cedex 4
Tél. : 02 31 54 15 15
Fax : 02 31 54 15 99

Est

43, rue Eugène Ducretet - BP 62049
68058 Mulhouse Cedex
Tél. : 03 89 32 62 00
Fax : 03 89 42 11 44

Sud

Route de Jacou - Parc Hermès
34747 Vendargues Cedex
Tél. : 04 67 87 89 89
Fax : 04 67 87 89 69

Ouest

Place des Pléiades
ZI Belle Etoile Antarès - BP 30109
44478 Carquefou Cedex
Tél. : 02 40 68 59 59
Fax : 02 40 68 58 00



- Entrepôt
- Entrepôt National
- Centrale Nationale Alimentaire et Textile
- Centrale Nationale Bazar
- Centrales Régionales
- Centres de formation Force U

Système U est également présent dans les Caraïbes, à La Réunion, à l'Île Maurice, en Polynésie Française, en Principautés de Monaco et d'Andorre, au Bénin, au Cameroun, au Sénégal, en Côte d'Ivoire et en Guinée.



Les autres structures du Groupement de Système U

GIE U

Bâtiment MONTREAL
Parc Tertiaire SILIC
20 rue d'Arcueil
94533 Rungis Cedex
Tél. : 01 45 15 95 00
Fax : 01 45 15 93 80

Coopérative Outre Mer

Bâtiment MONTREAL - Parc Tertiaire SILIC
20 rue d'Arcueil
94533 Rungis Cedex
Tél. : 01 45 15 95 00
Fax : 01 45 15 95 10

INFO U

Route de Jacou
Parc Hermès
34740 Vendargues
Tél. : 04 67 16 14 00
Fax : 04 67 16 14 01

U Etablissement de Paiement

Bâtiment MONTREAL
Parc Tertiaire SILIC
20 rue d'Arcueil
94533 Rungis Cedex
Tél. : 01 45 15 97 97
Fax : 01 45 15 93 80

Immo U

13 Avenue de l'Opéra
75001 Paris
Tél : 01 45 15 95 00

ABDM

Bâtiment MONTREAL
Parc Tertiaire SILIC
20 rue d'Arcueil
94533 Rungis Cedex
Tél. : 01 45 15 95 00
Fax : 01 45 15 93 80

ABDIS

Bâtiment MONTREAL
Parc Tertiaire SILIC
20 rue d'Arcueil
94533 Rungis Cedex
Tél. : 01 45 15 95 00
Fax : 01 45 15 93 80

LGQDIS

Bâtiment MONTREAL
Parc Tertiaire SILIC
20 rue d'Arcueil
94533 Rungis Cedex
Tél. : 01 45 15 95 00
Fax : 01 45 15 93 80

Expan U Nationale

Bâtiment MONTREAL
Parc Tertiaire SILIC
20 rue d'Arcueil
94533 Rungis Cedex
Tél. : 01 45 15 95 00
Fax : 01 45 15 95 80

Expan U EST

43 rue Eugène Ducretet
68058 Mulhouse Cedex
Tél. : 03 89 32 62 00
Fax : 03 89 42 11 44

Expan U Nord Ouest

14, avenue de la Côte de Nacre
14054 Caen Cedex 4
Tél. : 02 31 54 15 15
Fax : 02 31 54 15 99

Expan U Ouest

Place des Pléiades
ZI Belle Etoile Antares - BP 30109
44478 Carquefou Cedex
Tél. : 02 40 68 59 59
Fax : 02 40 68 58 00

Expan U Sud

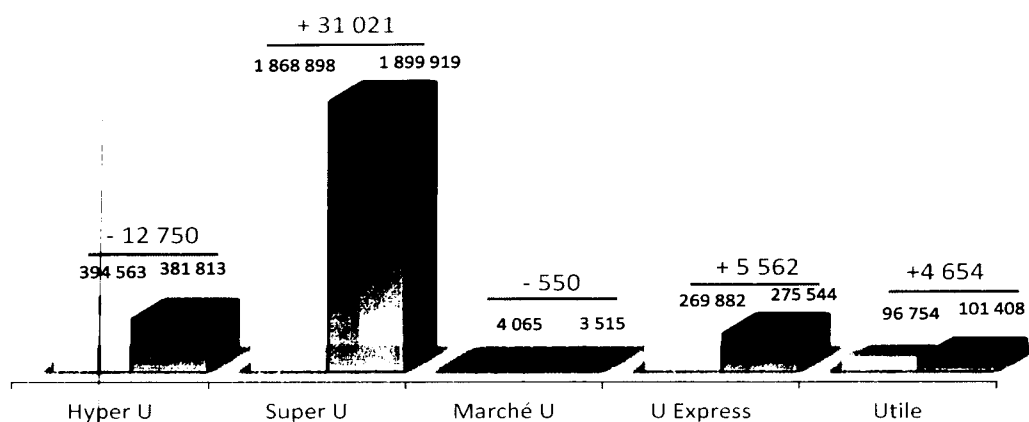
4 Route de Jacou - Parc Hermès
34747 Vendargues Cedex
Tél. : 04 67 87 89 89
Fax : 04 67 87 89 69





Les indicateurs principaux nationaux

Surface de vente (en m²)



Hyper U en chiffres	2015	2016	2017
Nombre d'unités	68	69	65
CA TTC hors carburant (en Mds €)	3,46	3,48	3,32
Parts sur CA groupe (%)	18,30	18,10	17,05
Variation CA (%)	- 0,07	+ 0,30	(4,43)

Super U en chiffres	2015	2016	2017
Nombre d'unités	763	756	762
CA TTC hors carburant (en Mds €)	13,53	13,63	13,96
Parts sur CA groupe (%)	71,50	70,90	71,62
Variation CA (%)	+ 1,85	+ 0,73	+ 2,45

Marché U en chiffres	2015	2016	2017
Nombre d'unités	6	6	5
CA TTC hors carburant (en Mds €)	0,06	0,06	0,06
Parts sur CA groupe (%)	0,30	0,30	0,32
Variation CA (%)	- 16,23	+ 0,53	(1,13)

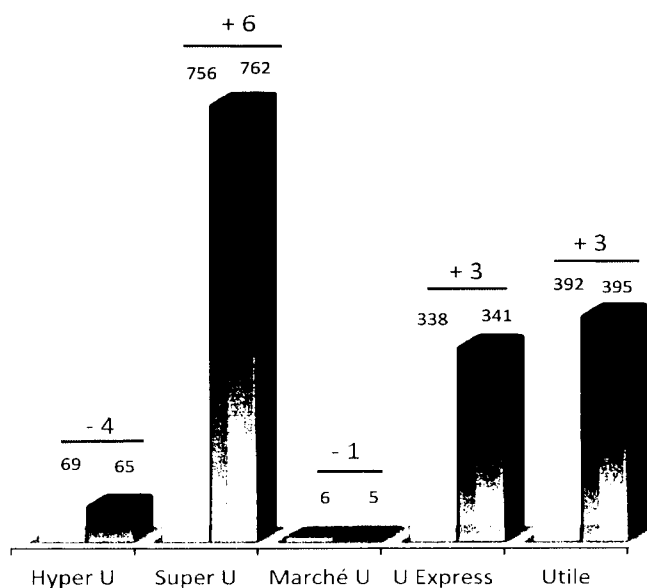


Rapport d'activité

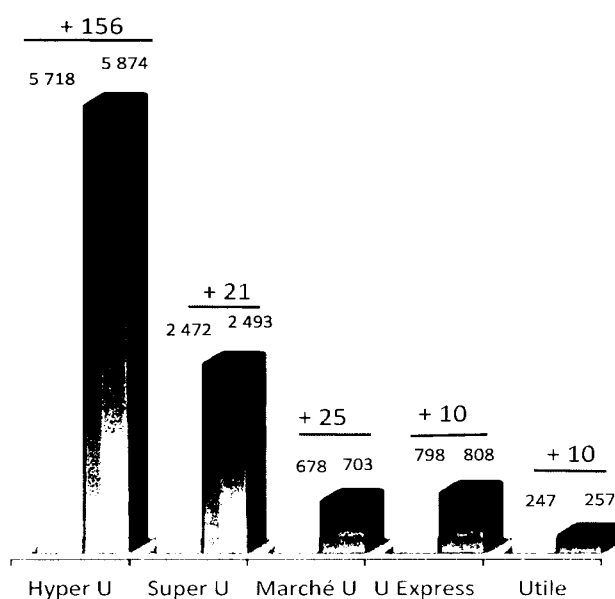
<i>U express en chiffres</i>	2015	2016	2017
Nombre d'unités	326	338	341
CA TTC hors carburant (en Mds €)	1,52	1,64	1,69
Parts sur CA groupe (%)	8,00	8,50	8,63
Variation CA (%)	+ 10,13	+ 7,84	+ 2,67

<i>Utile U en chiffres</i>	2015	2016	2017
Nombre d'unités	403	392	395
CA TTC hors carburant (en Mds €)	0,35	0,42	0,46
Parts sur CA groupe (%)	1,90	2,2	2,38
Variation CA (%)	+ 17,3	+ 17,1	+ 11,39

Nombre de Points de Vente par enseigne



Taille moyenne des Points de Vente (en m²)



☐ Exercice 2016 ☒ Exercice 2017



[Signature]



Assemblée Générale ordinaire

27 avril 2018





Rapport de Gestion



Faits marquants de l'exercice

Les Centrales U ont souhaité réunir leurs différentes branches d'activité complète et autonome de support du développement commercial au bénéfice des magasins associés dans la société Système U Centrale Nationale.

Les différentes assemblées générales extraordinaires du mois de Juin 2017 des cinq centrales du Groupement Système U ont approuvé cette opération qui a pris effet juridiquement, fiscalement et comptablement au 1er janvier 2017.

Simultanément, la Centrale Nationale a été renommée Coopérative U Enseigne.

Système U Centrale Régionale Ouest, Système U Centrale Régionale Nord-Ouest, Système U Centrale Régionale Sud et Système U Centrale Régionale Est ont donc apporté à la Coopérative U Enseigne l'ensemble des biens mobiliers et immobiliers, droits et obligations liés aux activités de services qu'elles exerçaient en support du développement commercial au bénéfice des magasins associés, moyennant la prise en charge par cette dernière, du passif correspondant et des frais de l'opération à l'exclusion de certains éléments résiduels non essentiels.

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une réorganisation interne des activités du Groupement U en vue de l'optimisation de ses coûts et de ses performances. L'opération d'apport partiel d'actifs est placée sous le régime de faveur des fusions et opérations assimilées prévu par les dispositions des articles 210 A et 210 B du Code général des impôts (CGI) et a consisté en un apport de branche complète et autonome d'activité placée sous le régime juridique des scissions, conformément aux dispositions de l'article L 236-22 du Code de commerce.

L'ensemble des éléments constituant les apports d'actif et de passif ont fait l'objet d'une réévaluation pour permettre de déterminer leurs valeurs réelles. La valeur d'apport réelle dans les comptes des sociétés apporteurs est donc de 770 748 144 euros.

BILAN - ACTIF en euros	VALEUR NETTE GLOBALE	REEVALUTATIONS VALEUR REELLE	Valeurs d'apport REELLE au 01/01/2017
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	76	230 436 670	230 436 746
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 149 789	4 948 369	18 098 158
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	359 919 125	261 711 884	621 631 009
TOTAL IMMOBILISES	373 068 990	497 096 923	870 165 912
STOCKS ET EN-COURS	399 530 866		399 530 866
CREANCES	1 538 087 327	3 863 370	1 541 950 697
DISPONIBILITES	57 915 288		57 915 288
ACTIF CIRCULANT ET DISPONIBILITES	1 995 533 480	3 863 370	1 999 396 850
TOTAL ACTIF	2 368 602 470	500 960 293	2 869 562 762
BILAN - PASSIF en euros	VALEUR NETTE GLOBALE	REEVALUTATIONS VALEUR REELLE	Valeurs d'apport REELLE au 31/12/2016
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	121 312 235	3 968 349	125 280 584
DETTES FINANCIERES	364 476 854		364 476 854
DETTES CIRCULANTES	1 609 057 180		1 609 057 180
TOTAL PASSIF	2 094 846 269	3 968 349	2 098 814 618
TOTAL ACTIF APORTE	273 756 200	496 991 944	770 748 144

Pour permettre la rémunération de l'apport, l'assemblée générale extraordinaire de la Centrale Nationale du 28 juin 2017 a acté de rapporter la valeur de nominale des parts de la Société de 153 euros à 0,153 euros. Cette division par 1000 de la valeur nominale des parts s'accompagnerait de l'augmenter du nombre des parts de la Société en le multipliant par 1000.

A l'issue de cette opération de modification de valeur nominale de la part, les centrales régionales détiennent 69 309 euros de capital soit :

- Système U Nord-Ouest => 60 000 parts soit 9 180 euros
- Système U Ouest => 208 000 parts soit 31 824 euros
- Système U Sud => 88 000 parts soit 13 464 euros
- Système U Est => 97 000 parts soit 14 841 euros



Rapport de gestion

Chaque centrale régionale a reçu en échange de cet apport un certain nombre de titres et une prime d'apport tel que définit ci-dessous :

Centrale régionale	Valeur de l'apport dans la convention	Nombre de titres émis	Valeur des titres émis	Prime d'apport
Système U Nord Ouest	93 500 000	34 338	5 253,71	93 494 746,29
Système U Ouest	344 000 000	126 333	19 328,95	343 980 671,05
Système U Est	198 900 000	73 046	11 176,04	198 888 823,96
Système U Sud	134 400 000	49 358	7 551,77	134 392 448,23
	770 800 000	283 075	43 310,48	770 756 689,53

Après l'opération, le montant du capital de la Coopérative U s'élève à 112 619,48 euros répartie ainsi :

	Montant au capital avant apport	% détention de UE avant apport	Montant au capital après apport	% détention de UE après apport
Système U Nord Ouest	9 180,00	10,58%	14 433,71	12,82%
Système U Ouest	31 824,00	36,68%	51 152,95	45,42%
Système U Est	14 841,00	17,11%	26 017,04	23,10%
Système U Sud	13 464,00	15,52%	21 015,77	18,66%
Personnes physiques	17 442,00	20,11%	0,00	0
	86 751,00	100,00%	112 619,47	100,00%

La prime d'émission comptabilisée dans les comptes s'élève à 770 756 689,53 euros, le montant des honoraires concernant l'opération ayant été imputé sur cette dernière.

Les données financières entre le 31/12/2016 et 31/12/2017 présentées ci-après n'appellent aucune comparaison objective, compte tenu de l'apport partiel d'actif réalisé.

Commentaires sur le compte de résultat

Chiffres d'affaires – vente de marchandises

Chiffre d'affaires

Avec l'apport de l'activité des 4 Centrales Régionales le chiffre d'affaires entrepôt H.T.H.D s'établit à 9 851 822 K€ à comparer aux 573 460 K€ du 31/12/2016 réalisés par l'établissement de Rungis.

Production vendue services

Elle s'établit à 901 739 K€ contre 256 459 K€ en 2016 mais sa part relative diminue passant de 30,90% du CA total en 2016 à 8,39% en 2017. Cette rubrique comprend les cotisations, prestations et refacturations diverses aux Associés, les budgets nationaux et régionaux.

La marge globale (marge commerciale + production) s'élève à 1,84 % du CA total, contre 1,43 % du CA total au 31/12/2016.

Reprises et transferts de charges

La rubrique passe de 6 295 K€ en 2016 à 10 611 K€ et se décompose en reprises sur provisions pour 9 774 K€, 16 K€ de transfert des charges et 760 K€ relatifs aux avantages en nature.

Parmi les reprises sur provisions on trouve notamment la reprise sur provisions Indemnités de fin de carrière à hauteur de 4 961 K€, la reprise sur provisions RH pour 1 110 K€ et une reprise sur risques Associés pour 1 976 K€.



[Signature]



Autres produits d'exploitation

Ils passent de 20 340 K€ à 47 663 K€ : Cette rubrique comprend, principalement, suite à l'APA les produits de facturation Manquements fournisseurs.

Coûts d'achat des marchandises : achats et valorisations des stocks

Le coût d'achat des marchandises passent de 596 717 K€ en 2016 à 9 689 267 K€ en 2017. Ce coût intègre le transport sur achats.

Consommation en provenance des tiers

Elle s'établit à 876 167 K€, contre 184 289 K€ au 31/12/2016 et représente 8,15 % du CA net global contre 22,21 % en décembre 2016.

Les autres achats s'élèvent à 6 678 K€ contre 5 447 K€ en 2016 : cette rubrique comprend les achats concernant l'activité formation point de vente, les matières non stockées (électricité, eau, carburant véhicules) et fournitures diverses.

Les charges externes s'élèvent à 869 489 K€ contre 178 842 K€.

On trouve notamment :

- La sous-traitance générale pour 654 472 K€ dont :
390 186 K€ de sous-traitance entrepôt
127 490 K€ de sous-traitance transport
54 103 K€ de sous-traitance informatique
- Les locations et charges locatives pour 16 005 K€ dont :
8 762 K€ de location entrepôts et siège social.
3 148 K€ de location matériels et logiciels informatiques
1 445 K€ de locations véhicules
1 343 K€ de locations salles et salons
- Les charges d'entretien : 2 811 K€ contre 1 165 K€ en 2016
- Les assurances : 2 989 K€ contre 1 925 K€ en 2016
- Le personnel extérieur : 3 934 K€ contre 2 643 K€ en 2016.
- Les honoraires passent à 15 642 K€ contre 16 115 K€ en 2016. L'ensemble des honoraires concernant l'opération d'apport partiel d'actif ont été intégré en diminution de la prime d'apport. Ils s'élèvent à 1 616 K€.
- La publicité et relations extérieures : 59 545 K€ contre 37 537 K€ en 2016.
- Le coût du transport passe de 9 739 K€ contre 7 821 K€ au 31/12/2016. Ce poste concerne principalement les coûts de transports des marchandises liées à l'entrepôt ETNA – CENBAS et le transport amont de l'activité publi promo.
- Le poste déplacements, missions s'élève à 9 330 K€ contre 2 448 K€ en 2016 dont :
5 893 K€ pour les permanents
2 068 K€ pour les associés
894 K€ pour les réceptions
- Les frais postaux et de télécommunications s'élèvent à 1 788 K€ contre 867 K€ en 2016.
- Les services bancaires se positionnent à 1 269 K€ contre 206 K€ en 2016
- Les cotisations enregistrées dans les comptes de la coopérative U Ensigne s'élèvent à 81 806 K€. Ce poste recouvre les cotisations en lien avec le Groupement ou avec les organismes extérieurs.



Impôts et taxes

Le poste passe de 5 788 K€ en 2016 à 24 509 K€ au 31/12/2017 dont :

- Taxe professionnelle et foncière : 3 556 K€ contre 2 241 K€.
- ORGANIC : 17 573 K€ contre 1 109 K€ en 2016.
- Taxe apprentissage : 728 K€ contre 255 K€ en 2016.
- Effort construction : 453 K€ contre 174 K€.
- Formation professionnelle : 1 058 K€ contre 402 K€.

Charges de personnel

Elles comprennent les salaires et charges sociales hors intérim.

Elles s'élèvent à 163 963 K€ et représentent 1,52 % du CA global contre 7,59 % en 2016.

Ces charges intègrent les charges d'intéressement et d'abondement PEE résultats des différents accords préexistants dans les Centrales Régionales et en vigueur jusqu'à la mise en place des nouveaux accords communs pour tout le personnel U Ensigne. Leurs montants s'élèvent à 6 220 K€ au 31/12/2017.

L'effectif moyen de la Coopérative (CDI + CDD) s'élève en 2017 à 2 207 collaborateurs.

Les dotations et reprises aux provisions et aux amortissements

Dotations aux amortissements

Conséquence de l'APA, les dotations augmentent, passant de 3 264 K€ en 2016 à 5 128 K€ en 2017.

Dotations aux provisions

Les dotations aux provisions d'exploitation s'élèvent à 25 087 K€ et comprennent principalement :

- 2 229 K€ concernant les stocks de marchandises
- 7 766 K€ concernant les créances Associés
- 558 K€ concernant les Indemnités de fin de carrière
- 14 534 K€ de dotations pour risques et charges divers

Ces dotations comprennent principalement 1 675 K€ relatifs aux contentieux salariés, 5 930 K€ relatif au contentieux GRC Rumilly et 6 649 K€ de risques relatifs à des participations.

Autres Charges

Les autres charges s'élèvent à 10 944 K€ contre 6 313 K€ en 2016.

Elles comprennent principalement :

- 1 819 K€ d'abandons et cessions de créances, 3 290 K€ en 2016.
- 2 025 K€ de droits d'auteurs contre 1 974 K€ en 2016
- 4 400 K€ relatifs au litige GRC Rumilly.
- 551 K€ de charges relatives à des liquidations

Résultat financier

Il s'élève à - 4 355 K€, contre 109 K€ au 31/12/2016 et est principalement impacté par les dépréciations financières nettes qui s'élèvent à 7 547 K€

Résultat exceptionnel

Il s'élève à – 10 276 K€, contre -6 853 K€ au 31/12/2016 et comprend :

- +80 K€ de résultat de cession d'immobilisations corporelles dont véhicules.
- - 4 470 K€ de résultat de cession d'immobilisations financières (YVALOR et ACT SAM notamment).
- - 3 559 K€ de provision exceptionnelle relative au contrôle fiscal en cours sur la région Sud
- - 1 118 K€ de pénalités dans le cadre du contrôle fiscal antérieur sur la CN.
- - 881 K€ dans le cadre du litige COGIT suite à l'arrêt du 26/09/2017

Impôts sur les sociétés, Participation des salariés

On constate le versement d'une participation de 653 K€ consécutive au redressement notifié dans le cadre du contrôle fiscal de la région Sud.

La charge d'impôt 2017 est égale à :

- L'impôt société de l'exercice pour 2 968 K€
- un total de crédits d'impôts de 4 926 K€ :
 - CICE 2017 : 2 435 K€
 - Quote-part du CICE GIE Iris : 251 K€
 - Réduction mécénat : 2 046 K€
 - Crédit d'impôt famille : 194 K€
 - Une annulation d'un crédit d'impôt de l'année 2012 : 1 711 K€

L'imposition nette au compte de résultat s'élève au total à 248 K€ créditeur.

Résultat net

En fonction de l'ensemble des éléments précédents, le résultat comptable net après impôt de l'exercice 2017 s'élève à 782 947,56 €.

Commentaires sur le bilan

Actif immobilisé

Il passe de 35 718 K€ au 31/12/2016 à 984 159 K€ au 31/12/2017 :

Immobilisations incorporelles

Elles progressent de 231 581 K€ avec la valorisation du savoir-faire apporté par les Centrales Régionales à hauteur de 230 437 K€.

Immobilisations corporelles

Leur montant brute passe de 20 399 K€ en 2016 à 39 859 K€ au 31/12/2017. Les principales évolutions sont :

- Terrain: +2 846 K€
- Constructions: +11 874 K€
- Matériel et outillage industriel : + 572 K€
- Installations, agencements : + 415 K€
- Matériel de transport véhicules : +2 419 K€
- Matériel, mobilier : +1 334 K€

Immobilisations financières :

Elles s'élèvent à 702 648 K€ contre 5 248 K€ fin 2016.

On trouve parmi les participations les plus importantes

- Titres U LOGISTIQUE : 313 529 K€
- Titres Centrale U Export : 97 191 K€
- Titres des Expan U : 60 847 K€
- Titres Dorninvest : 23 867 K€



Ainsi que 150 843 K€ de créances rattachées représentant des avances en comptes courants.

Actif circulant

Le poste (y compris charges constatées d'avance) passe de 871 114 K€ au 31/12/2016 à 2 335 410 K€ au 31/12/2017:

La valeur brute du stock de marchandises s'élève à 487 454 K€ au 31/12/2017

Les créances s'élèvent à 1 774 744 K€ parmi lesquelles on trouve :

- les créances Associés 1 274 254 K€,
- les créances fournisseurs (avoirs à recevoir, ristournes) : 195 609 K€
- Comptes courants groupes et filiales 60 738 K€
- TVA à récupérer : 116 555 K€

Une trésorerie active de 69 857 K€ au 31/12/2017 dont 56 986 K€ de placements.

Des charges constatées d'avance de 5 265 K€.

Capitaux propres

Ils varient de + 769 951 K€ e, passant de 1 982 K€ en 2016 à 771 933 K€ au 31/12/2017

Capital : il passe de 87 K€ à 113 K€ soit une augmentation de 26 K€

Cette augmentation de capital, validée par les assemblées générales de Juin 2017, est liée aux opérations amont de l'apport partiel d'actif.

Prime d'apport : Elle est d'un montant de 769 142K€

Le montant final de la prime d'apport est de 770 756 689,53 euros. Elle est diminuée du montant des honoraires liés aux opérations d'apport partiel.

Le résultat de l'exercice 2017 s'élève à 783 K€

Provisions pour risques et charges

Elles s'élèvent à 145 178 K€ au 31.12/2017.

Elles sont composées principalement de :

Provisions litige TAC (constatée en 2016) :	76 871 K€
Provisions litige GRC	5 930 K€
Provisions PSE GIE IRIS:	320 K€
Provisions pour indemnités de fin de carrière :	16 495 K€
Provisions pour médailles du travail :	2 570 K€
Provisions pour impôt :	1 719 K€
Provisions litiges RH	2 913 K€
Provisions risques Associés	29 998 K€

Dettes et comptes de régularisation

Les dettes s'établissent à 2 371 273 K€ au 31/12/2017.

Ces dettes comprennent des dettes financières pour 438 971K€ dont:

Emprunts :	97 731 K€
Crédits de caisse :	315 944 K€
Participation des salariés :	207 K€
Capitaux Associés (fonds de garantie):	25 088 K€

Des dettes fournisseurs à hauteur de 1 639 396 K€ dont :

Factures marchandises :	1 062 431 K€
Factures Frais généraux :	75 506 K€
Effets à payer :	47 712 K€
Ensemble des factures à recevoir :	453 572 K€



Rapport de gestion

Des dettes fournisseurs d'immobilisations pour 1 358 K€ contre 286 K€ au bilan 2016.

Des dettes sociales et fiscales pour 140 857 K€ dont :

Les dettes sociales sont d'un montant de 64 883 K€ pour l'essentiel :

Congés payés y compris charges :	14 988 K€
Intéressement :	4 899 K€
Autres charges sociales :	21 465 K€
Organic :	17 573 K€

TVA collectée pour 17 715 K€

Dettes fiscales pour 58 259 K€ dont 53 475 K€ relatifs aux droits de régie.

Les autres dettes s'élèvent à 139 268 K€ et comprennent principalement :

Emballages consignés :	14 311 K€
Associés avoirs à établir :	35 699 K€
Autres clients avoirs à établir :	39 040 K€
Solde des opérations points de vente à reverser à la clôture des opérations :	26 382 K€

Les produits constatés d'avance s'élèvent à : 11 411 K€ relatifs au projet de plate- forme digitale



[Handwritten signature]

Affectation du résultat

Vous aurez à vous prononcer sur l'affectation du bénéfice comptable de 782 947,56 euros arrêté par le Conseil d'Administration du 25 avril 2018.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat comme suit :

Affectation en report à nouveau : 782 947,56 euros

**Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société
au cours des cinq derniers exercices (en K€)**

	2017	2016	2015	2014	2013
CAPITAL DE FIN D'EXERCICE					
Capital social	113	87	86	86	84
Nombre des actions ordinaires existantes	736 075	567	563	563	547
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes et hors droits	10 753 565	829 920	779 327	749 319	783 442
Résultat avant impôt, participation, dotations amortissements et provisions	32 735	86 720	12 241	8 958	8 955
Impôts sur les bénéfices	-248	291	2 353	218	539
Participation des salariés	653		682	-	0
Dotations amortissements et provisions	31 547	93 912	9 052	8 090	8 406
Résultat net	783	(7 483)	154	650	10
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dotation amortissements, provisions	0,0439	152	16,35	15,52	15,39
Résultat après impôt, participation, dotation amortissements et provisions	0,0011	(13)	0,27	1,15	0,02
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	2 207	802	779	755	730
Masse salariale	101 618	38 703	36 624	35 720	34 186
Sommes versées en avantages sociaux	62 345	21 879	19 921	19 967	19 203

Eléments concernant les parties liées

Il n'existe pas d'opération significative avec les parties liées non conclue à des conditions normales de marché



[Handwritten signature]

Analyse du poste fournisseurs au 31/12/2017

Au 31 décembre 2017, le poste fournisseurs et comptes rattachés et le poste dettes sur immobilisations présentent un solde créditeur de 1 639 395 859,83 euros et se décomposent en :

- Fournisseurs Tiers français.....	1 036 237 379,86 €
- Fournisseurs Tiers étrangers.....	46 469 511,18 €
- Fournisseurs Groupe.....	55 404 615,62 €
- Fournisseurs Effet à payer.....	47 712 018,09 €
- Fournisseurs – Factures non parvenues.....	453 572 335,08 €

Factures reçues au 31/12/2017 et non réglées à la date de clôture

Factures reçues non réglées à la date de la clôture dont le terme est échu					
	Non échues	De 1 à 30 jours	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	Plus de 91 jours
Fournisseurs Etrangers					
Nombre de factures concernées	7 260	624	373	96	495
Montant total des factures concernées HT (en €)	41 196 907	4 303 817	426 007	22 364	520 418
% du montant des ventes de l'exercice *	0,39%	0,04%	0,00%	0,00%	0,00%
Fournisseurs Français					
Nombre de factures concernées	203 766	8 574	3 241	1 863	9 762
Montant total des factures concernées HT (en €)	906 169 718	18 003 452	4 649 716	339 212	-3 371 533
% du montant des ventes de l'exercice *	8,58%	0,17%	0,04%	0,00%	-0,03%
Fournisseurs Groupe					
Nombre de factures concernées	9 121	1 769	124	123	302
Montant total des factures concernées HT (en €)	35 471 827	11 799 499	-8 141	29 907	2 206 252
% du montant des ventes de l'exercice *	0,34%	0,11%	0,00%	0,00%	0,02%
% du montant des achats de l'exercice *	9,30%	0,32%	0,05%	0,00%	-0,01%

*Montant total des achats : 10 564 436 094 euros

	Factures exclues relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées	Délais de paiement de référence utilisés
Fournisseurs Français		
Nombre de factures exclues	0	Délais légaux (respect des conditions de paiement indiquées sur les factures fournisseurs)
Montant total des factures concernées HT (en €)	0	
Délais de paiement utilisés		
Fournisseurs Groupe		
Nombre de factures concernées	0	Délais contractuels de la coopérative
Montant total des factures concernées HT (en €)	0	
Délai de paiement utilisé		



Rapport de gestion

Analyse du poste client au 31/12/2017

La loi du 17 mars 2014 relative à la consommation a renforcé la transparence en matière de délais de paiement.

Le tableau ci-dessous présente pour les différents postes clients significatifs de la société les factures émises et non réglées à date de clôture pour leur montant hors taxe.

Au 31 décembre 2017, le poste clients et comptes rattachés un solde débiteur de 1 293 012 682,97 euros et se décomposent en :

- Clients Tiers.....	41 299 210 €
- Clients Groupe / Centrale.....	8 455 807 €
- Clients Groupe / Associés.....	1 064 312 622 €
- Clients activité Mandat	167 072 888 €
- Clients divers	6 406 340 €
- Client douteux.....	5 465 816 €

Factures émises non réglées à la date de la clôture dont le terme est échu					
	Non échues	De 1 à 30 jours	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	Plus de 91 jours
Clients Tiers U Enseigne					
Nombre de factures concernées	5 822	3 008	3 111	337	3 120
Montant total des factures concernées HT (en €)	11 550 447	4 715 439	5 701 897	678 330	4 984 935
% du montant des ventes de l'exercice *	0,11%	0,04%	0,05%	0,01%	0,05%
Client Ristournes Coopérations Mandats					
Nombre de factures concernées	2 142	580	261	127	760
Montant total des factures concernées HT (en €)	87 816 831	2 381 135	6 482 262	529 321	-11 835
% du montant des ventes de l'exercice *	0,82%	0,02%	0,06%	0,00%	0,00%
Clients Groupe					
Nombre de factures concernées	31 164	445	185	118	381
Montant total des factures concernées HT (en €)	799 912 163	4 621 132	-1 339 503	2 290 147	16 798 608
% du montant des ventes de l'exercice *	7,44%	0,04%	-0,01%	0,02%	0,16%
% du montant des ventes de l'exercice *	8,36%	0,11%	0,10%	0,03%	0,20%

*Montant total des ventes HT : 10 753 565 026 euros

	Factures exclues relatives à des créances litigieuses ou non comptabilisées	Délais de paiement de référence utilisés
Clients Français		
Nombre de factures exclues	0	Délais légaux (respect des conditions de paiement indiquées sur les factures clients)
Montant total des factures concernées HT (en €)	0	
Délais de paiement utilisés		
Clients Groupe		
Nombre de factures concernées	0	Délais contractuels de la coopérative
Montant total des factures concernées HT (en €)	0	
Délai de paiement utilisé		



Evénements importants depuis la clôture de l'exercice

Un nouveau Président à la tête du Groupement U

Le 16 mai 2018, Dominique Schelcher a été élu à l'unanimité à la Présidence du Groupement U par le Conseil d'Administration National. Il succède à Serge Papin, Président du Groupement U depuis 2006.

Nouvelle coopération à l'achat « Système U – Carrefour » et arrêt de la coopération avec Auchan

Le mandat de négociation confié par SYSTEME U à Eurauchan avait évolué durant l'exercice 2017. Le Groupement Système U et Auchan avaient décidé la création d'une structure commune intitulée Alli&nce.

Le but de cette société commune (détenue à hauteur de 45% par la Coopérative U Ensigne) était d'assurer, pour le compte de ses mandants le référencement des fournisseurs français et internationaux et la négociation des conditions d'achats pour la France que ce soit directement ou indirectement par le biais de mandataires ou de prestataires et toutes prestations de services s'y rapportant ; et ou, l'extension et/ou le développement.

Les négociations tarifaires pour l'année 2018 ont donc été réalisées, comme prévu, au travers cette nouvelle structure.

Peu après la fin des négociations commerciales, les sociétés EURAUCHAN et SCHIEVER, le 18 mai 2018, ont notifié à U Ensigne, la résiliation du contrat de mandat à la négociation des conditions commerciales les liant à ALLI&NCE, ayant annoncé la signature d'un nouveau partenariat à l'achat avec le groupe CASINO.

Le 29 mai 2018, la société U Ensigne a pris acte de la résiliation de ce mandat et du partenariat à l'achat avec EUROCHAN et SCHIEVER. La date d'effet de la résiliation de ce mandat a été fixée par les Parties au 30 juin 2018. L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société ALLI&NCE du 4 juin 2018, a décidé de la dissolution anticipée de la société ALLI&NCE à compter de cette date ainsi que sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires et aux articles L. 237-1 à L. 237-1 » du Code de commerce.

Accord de partenariat avec le groupe Carrefour

Le groupement Système U et Carrefour ont annoncé en date du 25 avril 2018 le début de négociations exclusives pour mettre en œuvre une coopération à l'achat concernant les grands industriels de l'agroalimentaire et permettant de prendre, ensemble, des engagements renforcés en faveur des producteurs agricoles.

Cette décision a été prise à l'unanimité du Conseil d'Administration National et a pour conséquence l'arrêt des discussions entre Auchan, Casino et Système U dans le projet d'une alliance entre les trois enseignes.

A la suite de l'annonce de leur entrée en négociations exclusives du 25 avril 2018, Carrefour et Système U ont annoncé, le 8 juin 2018, la signature de leur accord de partenariat portant sur une coopération de cinq années à l'achat des plus grandes marques nationales et internationales en France et à l'étranger, et prévoyant des engagements renforcés en faveur des producteurs agricoles français. Ce partenariat devrait être effectif pour les négociations fournisseurs de 2019. Carrefour et Système U maintiendront leurs politiques commerciales et promotionnelles propres. Cet accord de partenariat est soumis à l'information préalable de l'Autorité de la Concurrence.



Activité de la société en matière de recherche et développement

La Coopérative U Ensigne n'a pas pour objet d'effectuer de la recherche et développement

Dépenses visées aux articles 39-4 et 39-5 du Code de Commerce

Un montant de 72 564,60 euros a été comptabilisé au titre des amortissements non déductibles des véhicules appartenant à la société.



Rapport de gestion

Rapports sur la gouvernance d'entreprise

Article L225-1052-1 alinéa 3 du Code du Commerce

Le Conseil d'administration a opté pour la non dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général et a nommé un Directeur Général Délégué.

Au 16 mai 2018, le Conseil d'administration est composé de 16 administrateurs et de 4 représentants du personnel

Nom et Mandat Système U Centrale Nationale	Mandats et fonctions dans d'autres sociétés	
	Société	Mandat ou fonction
Serge PAPIN Président Directeur Général Administrateur	-SARL FINAPA	Gérant
	-GIE U	Président
	-SASU U PARTNERS	Président
	-EXPAN U NATIONALE	Président Directeur Général
	-SAS LA PREE	Directeur Général
	-U CENTRALE OUTRE MER	Administrateur
	-U ETABLISSEMENT DE PAIEMENT	Président du Conseil de Surveillance
	-ASSOCIATION DES U	Président
	-SAS ABDIS	Représentant légal de Système U Centrale Nationale, Présidente
	-SAS ABDM	Représentant légal de Système U Centrale Nationale, Présidente
Guillaume DARRASSE Directeur Général Délégué	-SAS LGQDIS	Représentant légal de Système U Centrale Nationale, Présidente
	-U-LOGISTIQUE	Représentant légal de Système U Centrale Nationale, Présidente
Denis AUBE Administrateur	-U ETABLISSEMENT DE PAIEMENT	Président du Directoire
	- ECO EMBALLAGE	Administrateur
	-SA SYSTEME U OUEST	Président Directeur Général
	-SA EXPAN U OUEST	Président Directeur Général
	-SA INFO U	Administrateur
	-GIE U	Administrateur
	-EXPAN U NATIONALE	Administrateur
	-SA ETAC	Administrateur
	-SAS COLIDIS	Membre du Conseil de surveillance
	-SAS PERDIS	Représentant de la SARL FINANCIERE PERDIS, elle-même Président de la SAS PERDIS
	-SAS SPORT PER	Représentant de la SARL FINANCIERE PERDIS, elle-même Président de la SAS SPORT PER
	-SAS FRANDIS	Représentant de la SARL FINANCIERE PERDIS, elle-même Président de la SAS FRANDIS
	-SAS SAMADIS	Représentant de la SARL FINANCIERE Perdis, elle-même Président de la SAS SAMADIS
	-SCI MONTSOUACHE	Représentant de la SARL FINANCIERE Perdis, elle-même Président de la SCI MONTSOUACHE
	-SARL SOLAR PERDIS	Gérant
	-SCI SAINTE GEMME	Gérant
	-U ETABLISSEMENT DE PAIEMENT	Membre du Conseil de Surveillance
	-SAS U-LOGISTIQUE	Administrateur
	-SAS EXPAN CHALETTE	Membre du Conseil de surveillance



Rapport de gestion

Jean-Paul BEDROSSIAN Administrateur	-SCEA AUBE -SC AUBEX -SC DEVA -SC GOLD	Gérant Gérant Gérant Gérant
	-SYSTEME U EST -SAS MARGO INVESTISSEMENTS -SAS SODINAY -SAS STEGEDIS -SAS BIEVRE FONCIERE -SCI LES CITES -SCI MARGO IMMOBILIER -U-LOGISTIQUE -EXPAN U EST -SAS L'ENTRE 2 -SAS PONT DU CHATEAU DISTRIBUTION	Administrateur Président Président Président Président Gérant Gérant Administrateur Administrateur Président (depuis le 15/05/2017) Président
Stéphane BESNARD Administrateur	-SA SYSTEME U OUEST -SAS SODISAV -SARL DISTRISAV -SCI SCLA -SNC RESTO SCLA -SAS MABIJOUTERIE -SC WRL DISTRIBUTION -SC AKIRACOM -SCI OLIVA	Administrateur Représente la SARL DISTRISAB elle-même Président de la SAS SODISAV Gérant Gérant Gérant Président Gérant Gérant Gérant
	-SAS TR4 -SAS C3B -SAS JPM -SAS ABCDIS -SA SYSTEME U SUD -SC FRANCE IMPERATOR - SA EXPAN U SUD - CAP SUD PARTICIPATIONS - SAS ROSES DE MAI	Président Directeur Général Président Président Administrateur Gérant Administrateur Président Président
Michel BOURBON Administrateur (jusqu'au 29/03/2017)	-SAS SAGADIS -SAS HOLDING BOURBON -SYSTEME U SUD -SAS SAMDI -SAS SOMAR -SCI LES PINS -SCI CORNICHE -HB-IMMO	Président Président Administrateur Membre du Comité de surveillance Représentant de la SA EXPAN U SUD, membre du Conseil de surveillance de la SAS SOMAR Gérant Gérant Gérant
	-SAS LOCOMA (SU DE LODEVE) -SAS MENDOISE DE SUPERMARCHE (HU DE MENDE) -SAS LACOMBE -SAS COULAGNET -SA BRINGER GEVAUDAN -SAS SOCADIS (SU CASTRES)	Président Président Directeur Général Directeur Général Directeur Général Directeur Général
Nicolas BRINGER Administrateur		





Rapport de gestion

Stéphane CARON
Administrateur

-SAS LODEVE DISTRIBUTION
-SAS U-LOGISTIQUE
-EXPAN U SUD
-SA SYSTEME U SUD
-EXPAN U NATIONALE
-SARL « DAAC »
-SCI TUIGIL
- GIE U

Directeur Général Délégué
Administrateur
Administrateur
Président Directeur Général
Administrateur
Gérant
Gérant
Administrateur

-SA COOPERATIVE SYSTEME U CR NORD OUEST
-SA COOPERATIVE EXPAN U NORD OUEST
-SAS CLEMENCE II

Administrateur – Vice-Président
Président Directeur Général
Président de la SAS CARLINA, elle-même Président
de la SAS CLEMENCE II

-SAS CAMILLE II

Président de la SAS CARLINA, elle-même Président
De la SAS CAMILLE II

-SA FANNY
-SAS CARLINA
-SCI LE NIGARD
-SCI DU PONT DE CHARLEVAL
-GIE U
-SAS CD INVESTISSEMENTS
-SCI LES ROYALES
-SCI LE CHENE
-SAS CASSANDRE
-SCI CLEQUENTIN
-EXPAN U NATIONALE
-ASSOCIATION DES U
-SAS CAROLINE

Président Directeur Général
Président

Gérant
Gérant

Administrateur
Gérant

Gérant

Gérant

Président

Gérant

Administrateur

Administrateur

Président de la SAS CARLINA, elle-même Président
de la SAS CAROLINE

Président

Directeur Général



[Handwritten signature]



[Handwritten signature]



Rapport de gestion

Sébastien DIERICK Administrateur	-SA COOPERATIVE SYSTEME U CR NORD-OUEST -SA EXPAN U NORD-OUEST -SCI SEBALOR -SAS BRICOLEAU -SAS CHATOU DISTRIBUTION - SAS DIERICK -SCI LORIMMO -SCI DE LA BILLARDIERE -SAS DIERICK DEVELOPPEMENT -SARL DIERICK DISTRIBUTION -SARL JMP HANCHES -SOCIETE CIVILE DIERICK FILS -FRAIS U NORD-OUEST -SAS U-LOGISTIQUE -SARL MILA -SAS SIPANOR -SCI OISIMMO -SCI DU BOIS GEORGES -SAS DU VAL DE SAMBRE -SAS GAUJUDIS -SAS MAROMMEDIS -SCI ALEC -SCI CASARAH -SCI IMMOMESNILS -SCI MSC -SARL GP COQUELICOT -SCI ATHIDIS - SCI PHILIPO - SAS MA2CN -SAS BRUDISCAUT - SAS FLIXIDIS -SAS BRISAGO -SA EXPAN U NATIONALE -SCI A.W. DIS IMMO -SCI VEGUY -SAS BRIDIS	Président Directeur Général Administrateur Gérant Dierick Distribution, Présidente Dierick Distribution, Présidente Dierick Distribution, Présidente Gérant Gérant Président Gérant Co-gérant Associé Administrateur Président Gérant Président Gérant Gérant Président Président Gérant Gérant Gérant Gérant Gérant Gérant Président Président Président Président Administrateur Gérant Gérant Président Directeur Général de SUNO elle-même président BRIDIS
	David GAGNEPAIN Administrateur	-SYSTEME U EST -SA DISTRIDUBS -SAS LAURENJULINE -SA COPIAN Administrateur Président du Directoire Président Administrateur



Rapport de gestion

Daniel GOURNAY Administrateur	-SA COOPERATIVE SYSTEME U CR NORD-OUEST -EXPAN U NORD-OUEST -SAS GOURNAY DEVELOPPEMENT -SCI GD INVESTS -GIE AVENIR ECO -SCI G.D PARTNERS -SNC GOURNAY DISTRIBUTION -AVENIR EXPANSION -INFO U -SAS BRIDIS -SCI VISTAN -EXPAN U NATIONALE -LYS DISTRI -U CENTRALE OUTRE MER -FRAIS U NORD-OUEST -U ETABLISSEMENT DE PAIEMENT -SAS DE LA VALLEE -SARL GO BOX -SCI DU CEDRE	Administrateur Administrateur Président Gérant Administrateur Président de la Sté Gournay Développement, elle-même Présidente de la société GD Partners Président de la Sté Gournay Développement, elle-même gérante de la société Gournay Distribution Gérant Administrateur Directeur Général Administrateur Administrateur et Vice- Président Membre du Conseil de surveillance Administrateur Gérant Membre du Conseil de surveillance (jusqu'au 11/12/2017) Président Gérant Gérant
	-SA COOPERATIVE SYSTEME U CR EST -LINOBA -SAS HOLDING GRASS -SAS LINOBA EXPLOITATION -SARL PG BOULANGERIE PATISserie	Administrateur Président Directeur Général Président Président Gérant
Alban GRAZELIE Administrateur	-SA EXPAN U OUEST -SA SYSTEME U OUEST -SAS MAJOLIA -SAS JERDE -SCI EVAL -SARL PHILIOTENA -SCI EVAX -SAS MAX 2	Vice-Président et Administrateur Administrateur Président Président du Comité de surveillance Gérant Gérant Gérant Représentant de la SARL PHILIOTENA, elle-même Présidente de la SAS MAX 2
Nicolas MANNEVILLE Administrateur jusqu'au 28/06/2018	-SAS SOFALDIS (HOLDING DE LA SAS CLADIS) -SAS CANAUDIS -SAS CEANDIS -SYSTEME U SUD -SAS CLADIS	Président Président Président Administrateur Représentant de SOFALDIS, Président de la SAS CLADIS
	-SAS MUSSIDOR (HOLDING DE LA SAS ARGREDIS) -SAS LACHAUD SERVICE -SCI SMF -SARL PAN	Représentant d'EXPAN U, Président du Conseil de surveillance de la SAS MUSSIDOR Représentant de SOLFADIS, membre du Comité de surveillance Gérant Gérant
Patrick MALICOURT Administrateur	-SYSTEME U OUEST -SAS MACANTI -SAS ROSERAIE DISTRIBUTION	Administrateur et Vice-Président Président Président



[Signature]



Rapport de gestion

Jusqu'au 29/03/2017	-SCI DES GIRABETS -SAS MISTIGRI	Gérant Président
Clément BOURASSIN Administrateur depuis le 29/03/2017	-SAS C3B (SU BEAULIEU) -SAS SUPREME -SAS JPM (UE NICE) -SAS ABCDIS (SU NICE) -SA SYSTEME U SUD -SAS ROSES DE MAI	Président Président Directeur Général Directeur Général Administrateur Directeur Général
Loïc PELLETIER Administrateur	-COOP ATLANTIQUE -EXPAN U OUEST -SYSTEME U OUEST -SANTAL -SASU TOQUENELLE -SEMIS -IDC	Président du Directoire Administrateur Administrateur Administrateur Représentant de la SA COOP ATLANTIQUE, elle-même Présidente de la SASU TOQUENELLE Représentant de SA COOP ATLANTIQUE, elle-même administratrice de la SA SEMIS Représentant de la SA COOP ATLANTIQUE, elle-même administratrice de la SA IDC
Franck EGONNEAU Administrateur Depuis le 29/03/2017	-SA SYSTEME U CENTRALE REGIONALE OUEST (SUO) -SARL EGOFI -SAS GETDIS -SCI LE BARILLET	Administrateur Gérant Représentant de la SARL EGOFI, elle-même Président de la SAS GETDIS Représentant de la SARL EGOFI, elle-même Président de la SCI LE BARILLET
Dominique SCHELCHER Administrateur	-SYSTEME U EST -U GIE IRIS -SAS SUPERMARCHÉ SCHELCHER -SC HARDT PARTICIPATIONS -EXPAN U EST -INFO U -GIE U -EXPAN U NATIONALE -GERANCE DE DORNINVEST SNC -U ETABLISSEMENT DE PAIEMENT	Président Directeur Général Président Directeur Général (jusqu'au 12/09/2017) Président Gérant Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Représentant légal de SYSTEME U EST (jusqu'au 29/12/2017) Membre du Conseil de Surveillance
Jean-Yves LEBoul Administrateur Depuis le 28/06/2017	-SA SYSTEME U CENTRALE REGIONALE OUEST -SAS FINALEB -SCI LA GARENNE -SAS LA GATINAISE -SAS GOURDIS -SA SYSTEME U SUD -SAS TOLODIS -SARL ALCAMOU -SCI DE L'EPINETTE -SCI DE L'EGALITE -SCI LES PORTES DU VAL D'ARAN	Administrateur Président Gérant Représentant de la SAS FINALEB, elle-même Président de la SAS LA GATINAISE Président (jusqu'en décembre 2017) Administrateur Représentant la SAS GOURDIS, Président Gérant Gérant Gérant Gérant
Grégory VOUTERS Administrateur Depuis le 28/06/2017		



[Signature]



Rapport de gestion

Représentants du personnel	-SAS GAIA -SAS CHRISDAN (SU BESSIERES) -SAS MADISSO -SAS LAURALEX -SAS HOLDITAR -SAS THIPAT -SAS PORTASUD -SAS VERGALI (dissoute le 29/05/2017) -SA EXPAN U SUD - SARL ODYSSEE911	Membre du Comité de Surveillance (jusqu'en avril 2017) Membre du Comité de Surveillance (jusqu'en septembre 2017) Membre du Comité de Surveillance Membre du Comité de Surveillance Membre du Comité de Surveillance Membre du Comité de Surveillance Président du Comité de Surveillance Président du Comité de Surveillance Administrateur Gérant
	Elsa REIS Patricia RABILLER Samuel VAUGEOIS Farid CHEMOUN	



Mandat d'Administrateurs

Votre Conseil d'administration vous propose :

- De ratifier la nomination de Monsieur Thierry BOLTZ, coopté en qualité d'Administrateur au Conseil du 16 mai 2018, en remplacement de Monsieur David GAGNEPAIN démissionnaire, pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, soit jusqu'à la date de l'Assemblée Générale de 2021 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020 ;
- De ratifier la nomination de Monsieur Maxime SAGEAU, coopté en qualité d'Administrateur au Conseil du 16 mai 2018, en remplacement de Monsieur Benoit BOURASSIN démissionnaire, pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, soit jusqu'à l'assemblée de 2021 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020 ;
- De ne pas renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Daniel GOURNAY qui arrive à échéance lors de la présente assemblée ;
- De renouveler le mandat d'administrateur de Nicolas BRINGER pour une période de six années, soit jusqu'à l'assemblée générale 2024 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 ;
- de nommer pour accomplir la mission de révision, conformément aux dispositions de l'article 10 du décret du 22 juin 2015, la société AUDIT LEGAL DES HAUTS DE SEINE, domiciliée 61 avenue de la république, 92500 RUEIL-MALMAISON et en qualité de :
 - Réviseur titulaire, Monsieur Jérôme JOUBERT, son gérant
 - Réviseur suppléant, Madame Geneviève MANSARD-COLLIN.



*les nouveaux
commerçants*



 **Ensigne**
Coopérative

35

Exercice clos le 31/12/2017



Comptes sociaux

Comptes annuels et documents annexes
Rapport des Commissaires aux comptes



 **Enseigne**
Coopérative

36

Exercice clos le 31/12/2017



Handwritten signature



Comptes Sociaux

Bilan

Bilan au 31 décembre 2017

ACTIF (en K€)	BRUT au 31/12/17	Provisions et amortissements	NET au 31/12/17	NET au 31/12/16
Capital souscrit non appelé				1
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	8 987	5 589	3 398	3 027
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	232 665		232 665	2 206
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	4 449	393	4 057	625
Constructions	20 560	5 348	15 212	5 477
Matériels et outillages	741	402	338	
Autres immobilisations corporelles	14 109	6 121	7 988	5 697
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations par mise en équivalence				
Titres de participations	485 154	276	484 878	3 798
Créances rattachées à des participations	150 843	10 063	140 779	
Autres titres immobilisés	52 621	3 050	49 571	
Prêts	3 082		3 082	
Autres immobilisations financières	10 948		10 948	1 444
Actif immobilisé	984 160	31 242	952 918	22 274
Stocks matières premières et autres approvisionnements	77		77	
En-cours de production de biens			-	
Stocks de marchandises	487 489	5 120	482 369	99 258
Avances et acomptes versés sur commandes	3 099		3 099	
Créances clients et comptes rattachés	1 390 025	7 752	1 382 273	184 082
Autres créances d'exploitation	394 354	1 882	392 471	524 669
Capital souscrit et appelé non versé				
Valeurs mobilières de placements	56 986		56 986	10 000
Disponibilités	12 871		12 871	47 994
Charges constatées d'avance	5 265		5 265	5 111
Actif circulant	2 350 165	14 754	2 335 410	871 114
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	283		283	453
TOTAL GENERAL	3 334 607	45 996	3 288 611	893 842



[Handwritten signature]



[Handwritten signature]



Comptes Sociaux

PASSIF (en K€)	Au 31/12/17	Au 31/12/16
Capital social	113	87
Prime de fusion	769 142	
Ecart de réévaluation (dont écart de mise en équivalence)		
Réserve légale	11	11
Réserve statutaire, contractuelle		
Réserves réglementées		
Autres réserves	4 844	4 844
Report à nouveau	- 2 959	4 523
Résultat de l'exercice	783	7 483
Provisions réglementées		
Capitaux propres	771 933	1 982
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
Provisions pour risques	123 664	82 478
Provisions pour charges	21 514	5 810
Provisions pour risques et charges	145 178	88 288
Dettes financières		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit	413 675	90 181
Emprunts et dettes financières divers	25 296	
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 639 396	429 001
Dettes fiscales et sociales	140 857	49 878
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 367	286
Autres dettes d'exploitation	139 268	231 650
Produits constatés d'avance	11 411	2 259
Dettes	2 371 273	803 254
Ecarts de conversion passif	227	318
TOTAL GENERAL	3 288 611	893 842



Compte de Résultat de l'exercice 2017

(en K€)	2017	2016
Ventes de marchandises	9 851 822	573 460
Production vendue de services	901 743	217 306
Production vendue de prestations diverses		39 154
Chiffre d'affaires net	10 753 565	829 920
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	39	4
Reprises amortissements-provisions, transferts de charges	10 611	6 295
Autres produits	47 663	20 340
Produits d'exploitation	10 811 878	856 558
Coût d'achat des marchandises vendues	9 690 261	587 918
Achats de marchandises	9 688 269	596 717
Variation de stocks de marchandises	1 992	(8 800)
Consommations en provenance des tiers	876 167	184 289
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douanes)		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes	876 167	184 289
Impôts, taxes et versements assimilés	24 509	5 788
Charges de personnel	163 963	62 999
Salaires et traitements	101 618	41 120
Charges sociales	62 345	21 879
Dotations aux amortissements et provisions	30 215	9 220
- sur immobilisations	5 128	2 469
- sur actif circulant	9 994	3 260
- pour risques et charges	15 093	3 491
Autres charges d'exploitation	10 944	6 313
Charges d'exploitation	10 796 059	856 526
Résultat d'exploitation	15 819	31



Comptes Sociaux

Compte de Résultat

(en K€)	2017	2016
Résultat d'exploitation	15 819	31
Produits financiers	6 336	1 605
Produits financiers de participation	2 485	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	3	
Autres intérêts et produits assimilés	3 308	1 307
Reprises sur provisions et transferts de charges	536	289
Différences positives de change	4	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		9
Charges financières	10 691	1 496
Dotations aux amortissements et provisions	8 083	542
Intérêts et charges assimilés	2 609	954
Résultat financier	(4 355)	109
Résultat courant avant impôts	11 464	140
Produits exceptionnels	30 198	76 898
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	108	76 898
Produits exceptionnels sur opérations en capital	30 090	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Charges exceptionnelles	40 473	83 751
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 826	75
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	35 088	5
Dotations exceptionnelles aux provisions et amortissements	3 559	83 671
Résultat exceptionnel	(10 276)	(6 853)
Participation des salariés	653	
Impôts sur les bénéfices	(248)	770
RESULTAT DE L'EXERCICE	783	(7 483)

Variation de trésorerie (en K€)

	2017	2016
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net des sociétés	783	(7 483)
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation :		
- Amortissements et provisions	21 692	89 064
- Plus ou (moins) values de cessions	4 391	(5)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :		
- Stocks	386 287	8 311
- Créances	1 198 191	1 203
- Créances d'exploitation	(132 214)	117 636
- Dettes d'exploitation	1 210 396	38 516
- Impôt sur les sociétés et participation salariés		
- Autres dettes	8 741	21 817
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles dont APA :248 474	(252 190)	(3 038)
Encaissements résultant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	507	0
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières dont APA:595 488	(748 575)	0
Encaissements résultant de la cession d'immobilisations financières	29 531	6
Encaissements résultant de la réduction des immobilisations financières	22 344	
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Sommes reçues des actionnaires suite à une augmentation de capital	43	3
Prime d'apport partiel d'actif du 01/01/2017	769 142	
Remboursement de capitaux associés	(16)	(3)
Encaissements provenant de nouveaux emprunts & dettes diverses	7 912	0
Augmentation dettes diverses suite APA 01/01/2017	25 114	
Augmentation provisions passif suite APA du 01/01/2017	48 548	
Remboursement d'emprunt & dettes diverses	0	0
VARIATION DE TRESORERIE (A+B+C)	(303 900)	11 727
Trésorerie(disponibilités) à l'ouverture (D)	57 813	46 086
Trésorerie(disponibilités) à la clôture (A+B+C+D)	(246 087)	57 813

seigne
 péorative



Annexe aux comptes annuels

Faits marquants de l'exercice

Les Centrales U ont souhaité réunir leurs différentes branches d'activité complète et autonome de support du développement commercial au bénéfice des magasins associés dans la société Système U Centrale Nationale.

Les différentes assemblées générales extraordinaires du mois de Juin 2017 des cinq centrales du Groupement Système U ont approuvé cette opération qui a pris effet juridiquement, fiscalement et comptablement au 1er janvier 2017.

Simultanément, la Centrale Nationale a été renommée Coopérative U Enseigne.

Système U Centrale Régionale Ouest, Système U Centrale Régionale Nord-Ouest, Système U Centrale Régionale Sud et Système U Centrale Régionale Est ont donc apporté à la Coopérative U Enseigne l'ensemble des biens mobiliers et immobiliers, droits et obligations liés aux activités de services qu'elles exerçaient en support du développement commercial au bénéfice des magasins associés, moyennant la prise en charge par cette dernière, du passif correspondant et des frais de l'opération à l'exclusion de certains éléments résiduels non essentiels.

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une réorganisation interne des activités du Groupement U en vue de l'optimisation de ses coûts et de ses performances. L'opération d'apport partiel d'actifs est placée sous le régime de faveur des fusions et opérations assimilées prévu par les dispositions des articles 210 A et 210 B du Code général des impôts (CGI) et a consisté en un apport de branche complète et autonome d'activité placée sous le régime juridique des scissions, conformément aux dispositions de l'article L 236-22 du Code de commerce.

L'ensemble des éléments constituant les apports d'actif et de passif ont fait l'objet d'une réévaluation pour permettre de déterminer leurs valeurs réelles. La valeur d'apport réelle dans les comptes des sociétés apporteuses est donc de 770 748 144 euros.

BILAN - ACTIF en euros	VALEUR NETTE GLOBALE	REEVALUTATIONS VALEUR REELLE	Valeurs d'apport REELLE au 01/01/2017
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	76	230 436 670	230 436 746
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 149 789	4 948 369	18 098 158
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	359 919 125	261 711 884	621 631 009
TOTAL IMMOBILISES	373 068 990	497 096 923	870 165 912
STOCKS ET EN-COURS	399 530 866		399 530 866
CREANCES	1 538 087 327	3 863 370	1 541 950 697
DISPONIBILITES	57 915 288		57 915 288
ACTIF CIRCULANT ET DISPONIBILITES	1 995 533 480	3 863 370	1 999 396 850
TOTAL ACTIF	2 368 602 470	500 960 293	2 869 562 762

BILAN - PASSIF en euros	VALEUR NETTE GLOBALE	REEVALUTATIONS VALEUR REELLE	Valeurs d'apport REELLE au 31/12/2016
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	121 312 235	3 968 349	125 280 584
DETTES FINANCIERES	364 476 854		364 476 854
DETTES CIRCULANTES	1 609 057 180		1 609 057 180
TOTAL PASSIF	2 094 846 269	3 968 349	2 098 814 618

TOTAL ACTIF APORTE	273 756 200	496 991 944	770 748 144
---------------------------	--------------------	--------------------	--------------------



Comptes Sociaux

Pour permettre la rémunération de l'apport, l'assemblée générale extraordinaire de la Centrale Nationale du 28 juin 2017 a acté de rapporter la valeur de nominale des parts de la Société de 153 euros à 0,153 euros. Cette division par 1000 de la valeur nominale des parts s'accompagnerait de l'augmenter du nombre des parts de la Société en le multipliant par 1000.

A l'issue de cette opération de modification de valeur nominale de la part, les centrales régionales détiennent 69 309 euros de capital soit :

- Système U Nord-Ouest => 60 000 parts soit 9 180 euros
- Système U Ouest => 208 000 parts soit 31 824 euros
- Système U Sud => 88 000 parts soit 13 464 euros
- Système U Est => 97 000 parts soit 14 841 euros

Chaque centrale régionale a reçu en échange de cet apport un certain nombre de titres et une prime d'apport tel que définit ci-dessous :

Centrale régionale	Valeur de l'apport dans la convention	Nombre de titres émis	Valeur des titres émis	Prime d'apport
Système U Nord Ouest	93 500 000	34 338	5 253,71	93 494 746,29
Système U Ouest	344 000 000	126 333	19 328,95	343 980 671,05
Système U Est	198 900 000	73 046	11 176,04	198 888 823,96
Système U Sud	134 400 000	49 358	7 551,77	134 392 448,23
	770 800 000	283 075	43 310,48	770 756 689,53

Après l'opération, le montant du capital de la Coopérative U s'élève à 112 619,48 euros répartie ainsi :

	Montant au capital avant apport	% détention de UE avant apport	Montant au capital après apport	% détention de UE après apport
Système U Nord Ouest	9 180,00	10,58%	14 433,71	12,82%
Système U Ouest	31 824,00	36,68%	51 152,95	45,42%
Système U Est	14 841,00	17,11%	26 017,04	23,10%
Système U Sud	13 464,00	15,52%	21 015,77	18,66%
Personnes physiques	17 442,00	20,11%	0,00	0
	86 751,00	100,00%	112 619,47	100,00%

La prime d'émission comptabilisée dans les comptes s'élève à 770 756 689,53 euros, le montant des honoraires concernant l'opération ayant été imputé sur cette dernière.

Les données financières entre le 31/12/2016 et 31/12/2017 présentées ci-après n'appellent aucune comparaison objective, compte tenu de l'apport partiel d'actif réalisé.



Présentation de la Société

La Coopérative U Enseigne est une société anonyme coopérative d'achats en commun de commerçants détaillants à capital variable dont les statuts relèvent de la loi du 11 juillet 1972.

La coopérative U Enseigne emploie au 31 décembre 2017, 2 229 salariés et a réalisé un chiffre d'affaires entrepôt hors taxes et hors droits de 10 753 565 K€.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis suivant les prescriptions du plan comptable général 2014 en faisant application des règles comptables spécifiques applicables aux sociétés coopératives de commerçants détaillants.

La société a adopté le règlement ANC n°2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture. Cette modification constitue un changement de méthode comptable.

L'adoption de ces nouvelles règles a eu pour conséquence le reclassement du résultat de ces opérations de change en comptes d'exploitation. Toutefois, l'adoption de ces nouvelles règles n'a pas eu d'impact sur la comptabilisation des opérations de couverture réalisées par le groupe.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables,
- non compensation,
- intangibilité du bilan d'ouverture,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Méthodes d'évaluation et règles de présentation

Les comptes sont établis conformément au PGC 2014 et aux principes comptables généralement admis et intègrent les changements résultant de la mise en œuvre des règlements CRC 02-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et CRC 04-06 (Règlements sur les Actifs) sur la définition, l'évaluation et la comptabilisation des actifs depuis l'exercice clos le 31 décembre 2005.

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Elles sont composées :

- de logiciels évalués à leur coût d'acquisition et amortis sur une durée de un à cinq ans,
- de coûts de marques relatifs à la création des emballages des produits U et amortis sur une durée de trois ans
- d'autres marques de fabrique et de commerce ne faisant l'objet d'aucun amortissement
- de la valorisation du savoir-faire objet de l'Apport Partiel d'Actif du 29/06/2017 et non amorti.

La valeur brute correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine de la Coopérative (prix d'achat et frais accessoires, hors frais financiers).

La valeur brute du savoir-faire correspond à la valeur du traité d'apport.

Lorsque la valeur nette comptable d'une immobilisation est supérieure à sa valeur actuelle (la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage) une dépréciation est constatée. La valeur d'usage est appréciée notamment en fonction de la rentabilité estimée.

Immobilisations corporelles

La valeur brute correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine de la Coopérative (prix d'achat et frais accessoires, hors frais financiers).

Certaines immobilisations sont décomposées en composants et structure (composant principal) qui sont identifiés distinctement en tant qu'immobilisations amortissables sur une durée d'utilisation propre à chacun d'eux.

La méthode par composants est appliquée dans l'entreprise sur les constructions qui sont décomposées comme suit :

- ⇒ structure,
- ⇒ aménagements terrains,
- ⇒ couverture,
- ⇒ agencements locaux,
- ⇒ installations froid.

Les immobilisations corporelles autres que les terrains sont amorties sur la durée d'utilisation du bien dans l'entreprise et non plus sur la durée d'usage selon le mode linéaire soit :

- constructions	
⇒ structure	25 ans
⇒ aménagements terrains	25 ans
⇒ couverture	20 ans
⇒ agencements locaux	10 ans
⇒ installations froid	15 ans
- matériel et outillage	5 à 7 ans
- racks	10 ans
- matériel de transport	5 ans
- matériel textile et bazar	10 ans
- agencements et aménagements	5 à 10 ans
- installations techniques	4 à 10 ans
- matériel informatique	3 à 10 ans
- matériel de bureau	5 à 10 ans
- mobilier de bureau	5 à 10 ans

Lorsque la valeur nette comptable d'une immobilisation est supérieure à sa valeur actuelle (la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage) une dépréciation est constatée.

La valeur d'usage est appréciée notamment en fonction de la rentabilité estimée.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des titres de participation, des créances rattachées aux titres de participation et autres titres immobilisés apportés dans le cadre de l'opération d'Apport Partiel d'Actif de 2017 pour un montant réévalué de 261 711 884 Euros .

Titres de participation

La valeur brute correspond aux coûts historiques d'acquisition, augmentés des frais d'acquisition relatifs à ces titres

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Cette valeur actuelle est déterminée à l'issue du processus suivant :

recherche d'indicateurs de perte de valeur par comparaison de la valeur nette comptable des titres avec la quote-part de situation nette revenant à l'associé,

en cas d'indicateur de perte de valeur, mise en œuvre d'un test de dépréciation fondé sur une approche mixte combinant :

- o une évaluation des actifs immobiliers des participations en fonction de leur valeur locative tenant compte notamment du niveau d'activité du point de vente, capitalisée au taux de 8%, déduction faite des droits de mutation et frais d'actes estimés à 7%,
- o une évaluation des autres actifs économiques des participations et notamment du fond commercial selon l'approche par les flux de trésorerie actualisés (DCF).

Créances rattachées à des participations

Les créances rattachées à des participations correspondent principalement aux comptes courants sur les participations.

Ces créances sont dépréciées par voie de provision après appréciation, au cas par cas, du risque présenté par chaque débiteur et examen des difficultés susceptibles d'affecter le recouvrement de ces créances et selon la méthode décidée décrite ci-dessus pour les titres de participation.



Autres titres immobilisés

Les titres des sociétés ayant pour objet direct ou indirect l'exploitation d'un supermarché Associé de la Coopérative sont comptabilisés en autres titres immobilisés dans les comptes de la Coopérative, car le groupement n'exerce pas un contrôle ou une influence notable sur les sociétés concernées.

La valeur brute du poste « Autres titres immobilisés » correspond aux coûts historiques d'acquisition augmentés des frais d'acquisition relatifs à ces titres

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Cette valeur actuelle est déterminée à l'issue du processus suivant :

recherche d'indicateurs de perte de valeur par comparaison de la valeur nette comptable des titres avec la quote-part de situation nette revenant à l'associé,

en cas d'indicateur de perte de valeur, mise en œuvre d'un test de dépréciation fondé sur une approche mixte combinant :

- o une évaluation des actifs immobiliers des participations en fonction de leur valeur locative tenant compte notamment du niveau d'activité du point de vente, capitalisée au taux de 8%, déduction faite des droits de mutation et frais d'actes estimés à 7%,
- o une évaluation des autres actifs économiques des participations et notamment du fond commercial selon l'approche par les flux de trésorerie actualisés (DCF).

La Coopérative est détentrice de titres dans des Sociétés Civiles Immobilières (SCI) non soumises à l'impôt sur les sociétés.

En conséquence les résultats de ces sociétés sont répartis entre les différents Associés et imputés directement dans le résultat fiscal de la Coopérative.

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières correspondent aux dépôts et cautions, et aux comptes courants sur les autres titres immobilisés. Ces autres immobilisations financières sont inscrites à leur valeur nominale. Une provision est, le cas échéant, constituée pour tenir compte de leur valeur actuelle, valeur déterminée selon la méthode de valorisation utilisée au niveau du Groupement U et décrite ci-dessus.

Stocks

Stocks de matières premières et d'approvisionnement

Le stock de matières premières et d'approvisionnement correspond au stock de : fournitures informatiques, fournitures d'imprimerie, pièces détachées. Ces stocks sont évalués au coût de revient suivant la méthode du FIFO. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Stocks de marchandises

Les stocks de marchandises sont évalués au coût de revient suivant la méthode du PMP prix moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires tels que les frais de transport sur achat, de douanes et les taxes parafiscales.

Les escomptes de règlement viennent en déduction du coût d'achat.

Les remises reçues des fournisseurs sont intégrées dans la valeur brute des stocks comme suit :

- les ristournes inconditionnelles sont intégrées systématiquement,
- les ristournes conditionnelles ne sont intégrées que lorsqu'il est certain que les conditions d'octroi, prévues contractuellement, sont atteintes.

Les stocks de marchandises détenus en monnaie étrangère sont valorisés à un coût interne qui correspond par campagne, à la moyenne des couvertures négociées pour la réalisation de ces achats.

Le cas échéant, une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et la valeur de réalisation est effectuée.

La valeur de réalisation est déterminée selon plusieurs critères : produits non reconduits sur les cadenciers, produits non conformes à la législation mis au rebut, date limite de vente déterminée en fonction de la date limite de consommation, reliquats de stocks des opérations commerciales passées.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont inscrites à leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées par voie de provision après appréciation, au cas par cas, du risque présenté par chaque débiteur et examen des difficultés susceptibles d'affecter le recouvrement des créances contentieuses.

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont valorisées au taux de la devise à la clôture de l'exercice.

Effets à payer, Effets escomptés non échus

Les effets à payer sont présentés dans les dettes fournisseurs et comptes rattachés. Leur montant total s'élève à 47 712 017 € à la clôture de l'exercice dont 23 626 802 € d'effets à payer échus et non présentés par les fournisseurs.

Les effets escomptés non échus à la clôture sont présentés dans les créances clients et comptes rattachés. Il n'y a aucun effet escompté non échue au 31 décembre 2017.

Autres créances

Le poste autres créances comprend notamment les ristournes à recevoir des fournisseurs, évaluées en fonction des conditions en vigueur à la date de clôture.

Valeurs mobilières de placement

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition, y compris les frais engagés pour leur acquisition.

Le cas échéant une provision pour dépréciation égale à la différence entre le coût d'acquisition et la valeur actuelle est effectuée.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres a été estimée en faisant application de la méthode FIFO.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale. Le cas échéant, le solde des comptes bancaires en devises a été converti au cours de la devise à la clôture de l'exercice.

Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Le Groupe gère les risques de marché liés aux variations des taux d'intérêt et des cours de change (principalement USD), en utilisant des instruments financiers dérivés, notamment des swaps de taux d'intérêt, des contrats d'achats à terme de devises et des achats de call européens (options).

Tous ces instruments sont utilisés à des fins de couverture.

Le risque de change de la Coopérative U Enseigne porte sur les importations en devises étrangères (principalement en USD), de marchandises pour les activités Textile, Bazar, Achats non marchands et Alimentaire.

La stratégie de couverture de change suit un double principe :

- Garantir un taux de change au service Import sur la base des projections d'achat de marchandises en devises
- Ne pas être en position spéculative

Les achats de marchandises en devises sont couverts à 90 % sur la base de l'estimation des besoins prévisionnels établis semestriellement par le service Import et communiquée à la Trésorerie.

Un tableau de suivi mensuel des écarts entre les prévisions et les réalisations des achats en devises permet de s'assurer que les besoins sont couverts. Ce suivi fait l'objet d'une analyse entre le service Import et la Trésorerie.

Ces opérations de couverture sont comptabilisées à échéance pour leur montant négocié.

Les effets des instruments financiers utilisés par le Groupe pour couvrir et gérer ses risques de change et de taux sont reconnus dans le compte de résultat de manière symétrique à ceux de l'élément couvert. Ainsi :

- le résultat des swaps de taux est reconnu au rythme des intérêts d'emprunt couverts et classé en résultat financier (en " Charges d'intérêts ") ;
- le résultat des contrats d'achats à terme de devises est reconnu dans le même compte que les achats de marchandises qu'ils permettent de couvrir.

Le report/déport sur les dérivés de change est comptabilisé en résultat lorsque les achats couverts correspondants sont comptabilisés.

Les variations de valeur des dérivés ne sont pas comptabilisées au bilan (sauf pour permettre d'appliquer le principe de symétrie du résultat).



Primes d'émission, de fusion, d'apport

Cette rubrique comprend la prime d'apport constatée lors de l'opération d'Apport Partiel d'Actif du 29/06/2017, minorée des frais (principalement honoraires de notaires) relatifs à cette opération en application de la méthode préférentielle.

Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsque la société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'événements passés, existante à la date de clôture des comptes, qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie équivalente pour l'entreprise et qu'une estimation fiable du montant de l'obligation peut être effectuée (avis CNC 00-01 sur les passifs).

Les provisions pour risques et charges constituées au 31 décembre 2017 correspondent à :

- ⇒ La provision relative au PSE.
- ⇒ La provision litige TAC.
- ⇒ La provision pour contentieux sociaux.
- ⇒ La provision pour médailles du travail.
- ⇒ La provision relative aux indemnités de départ à la retraite.

Indemnités de départ à la retraite

La charge afférente aux indemnités à verser aux employés lors de leur départ à la retraite prévue par la convention collective, est constatée lors de leur versement. Néanmoins, depuis le 1^{er} janvier 2000, pour faire face à ces charges futures, la société a souscrit des conventions d'assurances collectives et, à ce titre, possède des actifs de couverture.

Le montant des engagements en matière de pensions et de retraites a été comptabilisé pour la première fois en 2005 selon la méthode préférentielle conformément à la recommandation du Conseil National de la Comptabilité n°R03-R.01 ;

En raison des opérations d'apport partiel d'actif réalisé durant l'exercice 2017, cinq conventions de calcul différentes coexistent pour l'exercice 2017. En effet, les négociations salariales devant uniformiser l'ensemble des droits des collaborateurs seront validées sur l'exercice 2018.

Le calcul de l'indemnité de départ à la retraite a donc cumulé l'ensemble des catégories des collaborateurs en provenance de chaque centrale. Ainsi il existe 15 hypothèses catégorielles servant au calcul (5 catégories pour les employés, 5 catégories pour les agents de maîtrise et 5 catégories pour les cadres).

Age de départ en retraite

Au 31/12/2017

Employés : 62 ans
AM : 63 ans ou 65 ans
Cadres : 65 ans

Au 31/12/2016

Employés : 62 ans
AM : 65 ans
Cadres : 65 ans

Taux d'actualisation

1,30 %

1,31 %

Taux d'inflation

1,00%

1,50 %

Taux de revalorisation des salaires
(dont inflation)

Approche différenciée entre cadres et non
cadres en fonction des réalités constatées et en
fonction de chaque établissement

Approche différenciée entre cadres (0,75%) et
non cadres (1,25%)

Turnover (démissions)

Approche différenciée en fonction de chaque
établissement

Employés : 3,49%
AM : 2,73%
Cadres : 2,43 %

Table de mortalité

TVTD 2004-2006

TVTD 2004-2006

Taux de charges sociales

Non cadres : 46 %
Cadres : 50%

Non cadres : 46%
Cadres : 50 %

Périmètre

CDI uniquement, exclusion des mandataires,
sauf cas spécifiques

CDI uniquement, exclusion des mandataires,
sauf cas spécifiques

Modalités

Départs volontaires pour tous les collègues

Départs volontaires pour tous les collègues

Les opérations d'apports partiels d'actifs se sont traduites par la comptabilisation d'une provision pour indemnités de départ à la retraite d'un montant de 15 190 648,29 euros. Après apport, au 1 janvier 2017, la provision comptabilisée était donc d'un montant de 20 841 161,29 euros.



Les opérations de dotations et reprise se soldent par une reprise de provision d'un montant global de 4 345 678,35 euros en raison d'une importante reprise de provision sur l'établissement Ouest.

Ainsi au 31 décembre 2017, le montant total des engagements s'élève à 20 761 927 €. Le montant total des engagements comptabilisés est de 16 495 484 €.

Cette provision est basée sur les hypothèses de calcul détaillées ci-dessous qui résultent d'un accord intervenu en 2006 au niveau de toutes les Centrales Régionales de Système U. En 2008, suite à la modification de la réglementation sociale qui en a renchéri le coût, la société a adopté comme hypothèse de départ pour les cadres le départ volontaire.

Les sociétés du Groupement U ont adopté la méthode du « corridor » prévue par la recommandation CNC citée ci-dessus, qui consiste à étaler, sur la durée d'activité moyenne résiduelle prévisionnelle du personnel, les écarts actuariels excédant 10 % de la valeur la plus élevée entre le montant de l'engagement et la juste valeur des actifs de régime.

Avec la méthode du Corridor, les éléments ainsi comptabilisés ont été les suivants (en Keuros) :

En K€	2017	2016
Montant de l'engagement de clôture		6 879
Charge comptabilisée dans le compte de résultat		5 651
Ecarts actuariels non comptabilisés		1 228
Durée d'activité moyenne résiduelle		19,03

Médailles du travail

En raison des opérations d'apport partiel d'actif réalisé durant l'exercice 2017, cinq conventions de calcul différentes coexistent pour l'exercice 2017. En effet, les négociations salariales devant uniformiser l'ensemble des droits des collaborateurs seront validées sur l'exercice 2018. Le calcul des médailles du travail a donc cumulé l'ensemble des catégories des collaborateurs en provenance de chaque centrale. Ainsi il existe 15 hypothèses catégorielles servant au calcul (5 catégories pour les employés, 5 catégories pour les agents de maîtrise et 5 catégories pour les cadres).

La comptabilisation des engagements relatifs aux médailles du travail a été rendue obligatoire par la recommandation CNC 2003-R.01 C du 1^{er} avril 2003, qui a explicitement placé les médailles du travail dans le champ d'application du règlement 2006-06 sur les passifs.

La provision pour médailles du travail relative aux versements probables liés aux salariés présents dans l'entreprise à la date de clôture de l'exercice s'élève à 2 570 327 € au 31 décembre 2017.



[Handwritten signature]



[Handwritten signature]



Hypothèses de calcul des indemnités de médailles du travail

Le calcul de ces engagements a pour hypothèses au 31 décembre 2017 :

	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
Age de départ en retraite	Employés : 62 ans AM : 63 ans Cadres : 65 ans	Employés : 62 ans AM : 63 ans Cadres : 65 ans
Taux d'actualisation	0,88 %	0,86 %
Taux d'inflation	1,00%	1,00 %
Taux de revalorisation des salaires (dont inflation)	Approche différenciée entre cadres et non cadres en fonction des réalités constatées	Approche différenciée entre cadres et non cadres en fonction des réalités constatées
Turnover (démissions)	Taux moyen des 3 dernières années par collège et par tranche d'âge de 5 ans en 5 ans (soit en moyenne 0,5 %)	Taux moyen des 3 dernières années par collège et par tranche d'âge de 5 ans en 5 ans (soit en moyenne 0,5 %)
Table de mortalité	TVTD 2004-2006	TVTD 2004-2006
Taux de charges sociales	0,00 %	0,00 %
Périmètre	CDI uniquement, exclusion des mandataires, sauf cas spécifiques	CDI uniquement, exclusion des mandataires, sauf cas spécifiques
Modalités	Départs volontaires pour tous les collèges	Départs volontaires pour tous les collèges

Dettes financières

On y trouve une opération de couverture des taux d'intérêts afin de se prémunir contre les risques élevés de variation des marchés. Cette opération de swap d'un montant de 6 800 K€ a été mise en place le 17/03/2004 pour couvrir un emprunt Société Générale à taux variable pour une durée de 15 ans jusqu'au 19/03/2019.

Autres dettes

Le poste autres dettes comprend principalement le montant des avoirs à établir aux Associés.

Ventes de marchandises

Le chiffre d'affaires marchandises est déterminé après exclusion des droits de circulation et de consommation sur les alcools et des ventes directes.

Le chiffre d'affaires généré par la vente de produits est constaté lors du transfert du titre de propriété et des risques attachés, dans la mesure où toutes les obligations contractuelles significatives ont été exécutées et où l'encaissement des créances correspondantes paraît raisonnablement certain.

Production vendue de services

La production vendue de services comprend :

- les cotisations et prestations facturées aux Associés ; les cotisations sont facturées et comptabilisées périodiquement. Les prestations sont comptabilisées lorsqu'elles sont réalisées ;

Achats de marchandises

La société comptabilise le montant total des ristournes en diminution du montant des achats de marchandises.



Transfert de charges

Les transferts de charges comptabilisés sur l'exercice 2017 concernent essentiellement le traitement des avantages en nature liés aux véhicules de fonction.

Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE)

Le CICE est comptabilisé sur la ligne « Impôts sur les bénéfices ». Il n'a pas été mobilisé au cours de l'exercice.



Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Litige TAC

La cour d'Appel de Paris du 29 juin 2016 a confirmé le jugement rendu par le tribunal de Commerce de Paris en date du 24 octobre 2006 et condamné Système U Centrale Nationale au remboursement de la somme de 76 871 390,28 €, pour services de coopération commerciale (service « Tronc d'Assortiment Commun » dit « TAC ») jugés sans contreparties réelles.

Un pourvoi en cassation a été formé par Système U Centrale Nationale en date du 5 janvier 2017.

La décision de la Cour de cassation est attendue au second semestre 2018.

Assignation du Ministre

Système U Centrale Nationale a fait l'objet le 30 octobre 2009, comme l'ensemble des acteurs de la grande distribution, d'une assignation pour voir prononcer à son encontre une amende de deux millions d'euros pour non-respect des dispositions de l'article L442-61-2 du Code de commerce, certaines dispositions figurant dans ses contrats étant considérées comme créant un déséquilibre significatif au détriment des fournisseurs.

Le Tribunal de commerce de Créteil a débouté le Ministre de l'économie de ses demandes. Le Ministre a déposé deux déclarations d'appel les 4 et 16 janvier 2012. La déclaration d'appel du 16 janvier 2012 a été déclarée caduque. Par ordonnance du 4 novembre 2014, le conseiller de la mise en état, a constaté la caducité de l'appel du Ministre du 4 janvier 2012.

Par requête reçue le 17 novembre 2014, le Ministre a déféré cette ordonnance à la Cour d'appel de Paris qui par décision du 5 décembre 2014, a rejeté cette requête. Le Ministre a déposé un pourvoi à l'encontre de cette décision le 21 janvier 2015. Son examen est en cours.

Les éventuelles conséquences financières de cette procédure ne sont pas, à ce jour, déterminables et la probabilité de survenance étant très faible aucune provision n'a été constituée.

Alliance avec Auchan

Le mandat de négociation confié par SYSTEME U à Eurauchan avait évolué durant l'exercice 2017. Le Groupement Système U et Auchan avaient décidé la création d'une structure commune intitulée Alli&nice.

Le but de cette société commune (détention à hauteur de 45% par la Coopérative U Enseigne) était d'assurer, pour le compte de ses mandants le référencement des fournisseurs français et internationaux et la négociation des conditions d'achats pour la France que ce soit directement ou indirectement par le biais de mandataires ou de prestataires et toutes prestations de services s'y rapportant ; et ou, l'extension et/ou le développement.

Les négociations tarifaires pour l'année 2018 ont donc été réalisées, comme prévu, au travers cette nouvelle structure.

Peu après la fin des négociations commerciales, les sociétés EURAUCHAN et SCHIEVER, le 18 mai 2018, ont notifié à U Enseigne, la résiliation du contrat de mandat à la négociation des conditions commerciales les liant à ALLI&NCE, ayant annoncé la signature d'un nouveau partenariat à l'achat avec le groupe CASINO.

Le 29 mai 2018, la société U Enseigne a pris acte de la résiliation de ce mandat et du partenariat à l'achat avec EUROCHAN et SCHIEVER. La date d'effet de la résiliation de ce mandat a été fixée par les Parties au 30 juin 2018. L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société ALLI&NCE du 4 juin 2018, a décidé de la dissolution anticipée de la société ALLI&NCE à compter de cette date ainsi que sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires et aux articles L. 237-1 à L. 237-1 » du Code de commerce.

Informations complémentaires relatives aux comptes sociaux

NOTE 1

Etat des mouvements en valeur brute de l'actif immobilisé (en K€)

	Valeurs brutes au 01/01/17	Acquisitions	Cessions et mises au rebut	APA U ENSEIGNE au 1/1/2017	Valeurs brutes au 31/12/17
Immobilisations					
Incorporelles	10 070	1 714	569	230 437	241 652
Corporelles	20 399	2 002	578	18 037	39 859
Financières	5 249	153 065	51 176	595 510	702 648
Total	35 718	156 780	52 322	843 984	984 160

NOTE 2

Etat des amortissements et provisions de l'actif immobilisé (en K€)

	Valeurs cumulées au 01/01/17	Dotations	Reprises	Valeurs cumulées au 31/12/17
Amortissements				
Immobilisations incorporelles	4 838	1 320	569	5 589
Immobilisations corporelles	8 600	3 808	144	12 264
Provisions				
Immobilisations financières	6 806	6 583		13 389
Total	20 244	11 711	713	31 242
Dont dotations / reprises exploitation		5 128	713	
Dont dotations / reprises financières		6 583	0	
Dont dotations / reprises exceptionnelles				



NOTE 3

Variation des capitaux propres (en K€)

Le capital social est composé de 736 075 parts de 0,153 € de valeur nominale.
La variation des capitaux propres au cours de l'exercice s'analyse comme suit :

Montant au 31/12/2016	1 982
Augmentation de capital : souscriptions	43
Prime d'émission, de fusion, d'apport : APA du 01/01/2017	769 142
Remboursement du capital et transferts de comptes	(16)
Provisions réglementées	
Résultat de l'exercice 2017	783
Total au 31/12/2017	771 933

NOTE 4

Etat de la composition du capital social (en nombre de titres)

Détenus par des personnes physiques	
Détenus par des personnes morales	736 075
Nombre de titres au 31 décembre 2017	736 075

NOTE 5

Etat de variation des provisions (en K€)

Les dépréciations d'actif circulant s'analysent comme suit :

	Montants au 01/01/2017	transfert APA U ENSEIGNE au 1/1/2017	Dotations	Reprises	Montants au 31/12/2017
Dépréciation					
- des immobilisations corporelles					
- des immobilisations financières	6 807		6 583		13 389
- des comptes courants			1 500		1 500
- des créances Associés	251	139	7 383	22	7 752
- des autres créances		0	382		382
- des stocks	3 009		2 229	117	5 120
Total	10 067	139	18 077	139	28 144
			Dont dotations / reprises exploitation	9 994	139
			Dont dotations / reprises financières	8 083	0



Les provisions au passif s'analysent comme suit

	Montants au 01/01/2017	Dotations au cours de l'exercice	Reprises des montants utilisés au cours de l'exercice	transfert APA U ENSEIGNE au 1/1/2017	Montants au 31/12/2017
Provisions réglementées					0
Provisions pour litiges					
<i>dont litige TAC</i>	76 871				76 871
<i>dont litige GRC</i>		5 930			5 930
<i>dont autres</i>		749	293	692	1 148
Provisions pour risques	5 607	10 850	3 939	27 196	39 714
Total provisions pour risques	82 478	17 530	4 232		123 664
Provisions pour IFC	5 651	541	4 887	15 191	16 495
Provision pour impôts				1 719	1 719
Provisions médailles du travail	160	17	74	2 468	2 570
Autres provisions	0	564	978	1 144	730
Total provisions pour charges	5 810	1 122	0	5 939	21 514
Dont dotations / reprises exploitation		15 093	9 634		
Dont dotations / reprises financières			536		
Dont dotations / reprises exceptionnelles		3 559	0		

Les provisions pour litiges incluent le risque relatif au litige TAC pour 76 871 390 euros.

NOTE 6

Etat des échéances des créances (en K€)

	Montant brut au 31/12/17	Dont Moins de 1 an	Dont Plus de 1 an
Prêts et dépôts	3 082		3 082
Créances rattachées à des participations	150 843		150 843
Autres immobilisations financières	10 948		10 948
Clients et comptes rattachés (1)	1 390 025	1 390 025	0
Autres créances	394 354	394 354	0
Charges constatées d'avance	5 265	5 265	0
Total	1 954 517	1 789 643	164 873

(1) Le montant des prélèvements à recevoir est inclus dans le poste « Clients et comptes rattachés » et s'élève à 192 604 K€.



NOTE 7

Etat des échéances des dettes (en K€)

	Montants bruts	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières	97 731	1 359	96 372	
Concours bancaires	315 944	315 944		
Dettes financières diverses (1)	25 296	15 944	9 352	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 639 397	1 639 397		
Dettes fiscales et sociales	140 857	140 857		
Dettes sur immobilisations	1 367	1 367		
Autres dettes d'exploitation	139 268	139 268		
Produits constatés d'avance	11 411	11 411		
Total	2 371 273	2 265 548	105 724	0

(1) Dont associés dépôt de garantie pour 25 088 K€.

NOTE 8

Charges à payer à la fin de l'exercice (en K€)

	Montants au 31/12/17
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	479
Emprunts et dettes financières diverses	182
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	453 572
Dettes fiscales et sociales	53 582
Autres dettes :	
- Associés	38 682
- Divers	57 438
Total	603 936

Les dettes fournisseurs sont composées d'achats de marchandises à hauteur de 234 984 K€, d'achats de frais généraux à hauteur de 95 968 K€, de reversements Associés à hauteur de 81 425 K€ (dont PACI et Carte U 69,8M€) et pour 41 231 K€ de factures à recevoir du Groupe.



NOTE 9

Produits à recevoir à la fin de l'exercice (en K€)

	Montants au 31/12/2017
Clients associés	42 868
Clients divers	54 144
Autres créances :	
- Fournisseurs	51 718
- Produits divers	6 412
- Intérêts placements à terme	3 226
Total	158 369

NOTE 10

Etat des comptes de régularisation (en K€)

	Charges constatées d'avance	Produits constatés d'avance
Eléments d'exploitation	5 265	11 411
Eléments financiers		
Eléments exceptionnels		
Total	5 265	11 411

Les charges constatées d'avance sont composées principalement des loyers du siège du 1er trimestre 2018 pour 1 512K€ et pour 1 668K€ liés à l'activité publi promo

Les produits constatés d'avance sont relatifs au projet de plate forme digitale

NOTE 11

Ventilation du chiffre d'affaires (en K€)

Ventilation du chiffres d'affaires (en K€)

	2017	2016
Ventes sur entrepôts	9 851 822	573 460
Prestations de service	901 743	256 459
Divers		
Total	10 753 565	829 920



[Handwritten signature]



[Handwritten signature]



NOTE 12

Montant des opérations effectuées pour ordre et pour compte des Associés incluses dans les postes du bilan (en K€)

	Montants Exercice 2017
Créances clients	59 531
Autres créances	132 956
Total actif	
Dettes fournisseurs	5 785
Autres dettes	14 122
Total	19 907

NOTE 13

Effectif moyen au cours de l'exercice

	2017	2016
Cadres	932	466
Agents de maîtrise	894	230
Employés	292	83
Alternants ,contrats professionalisation	89	44
Total	2 207	823

Dont apprentis : 24

NOTE 14

Rémunération allouées aux organes d'administration et de direction

Cette information n'est pas communiquée car sa publication conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.



NOTE 15

Détail des charges et produits exceptionnels (en K€)

	2017	2016
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 826	75
Charges exceptionnelles sur opérations en capital, dont VNC immobilisations financières : 34 428 K€	35 088	5
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	3 559	83 671
Total	40 473	83 751

	2017	2016
Produits exceptionnels sur opération de gestion	108	76 898
Produits exceptionnels sur opérations en capital, dont produits de cessions immobilisations financières : 30 038 K€	30 090	
Reprise sur provisions et transferts de charges		
Total	30 198	76 898

Détail des charges exceptionnelles	2017	2016
Sur opérations de gestion	1 826	75
Pénalités fiscales	-596	
Rappel impôts et pénalités	1 118	
Condamnations administratives, litiges	1 304	75
Sur opérations en capital	35 088	5
Valeurs nettes comptables immobilisations incorporelles		
Valeurs nettes comptables immobilisations corporelles	427	5
Valeurs nettes comptables immobilisations financières	34 001	
Divers	660	
Dotation aux amortissements et provisions	3 559	83 671
Dotation provisions pour investissements		
Dotation amortissements exceptionnels		
Dotation amortissements dérogatoires		
Dotation provisions litige TAC		76 898
Dotation provisions risques & charges exceptionnels	3 559	6 773
Total	40 473	83 751



Comptes sociaux

Détail de produits exceptionnels	2017	2016
Sur opérations de gestion	108	76 898
Remboursement abandons créances	7	
Divers litige TAC en n-1	101	76 898
Sur opérations en capital	30 090	0
Produits de cessions immobilisations incorporelles		
Produits de cessions immobilisations corporelles	507	
Produits de cessions immobilisations financières	29 531	
Divers	53	
Reprises sur charges exceptionnelles	0	0
Reprise sur provision investissement		
Reprise sur amortissements dérogatoires		
Reprise sur provisions exceptionnelles		
Total	30 198	76 898

NOTE 16

Incidence des dispositions fiscales dérogatoires (en K€)

	2017	2016
Résultat de l'exercice	783	-7 483
Impôts sur les bénéfices	(248)	770
Résultat avant impôts	535	-6 713
Provisions réglementées		
· Dotations		
· Reprises		
Résultat avant impôts et hors éléments dérogatoires	535	(6 713)



NOTE 17

Ventilation de l'impôt sur les sociétés (en K€)

	Avant impôts	Impôt société	Après impôts
Résultat courant	11 464	3 023	8 441
Résultat exceptionnel	(10 276)	(3 052)	(7 223)
Participation des salariés	(653)	(218)	(435)
Résultat comptable théorique	535	(247)	782
Résultat comptable réel	535	(248)	783

NOTE 18

Situation fiscale latente (base de l'imposition en K€)

Allègement et accroissement de la dette future d'impôts	2016	Régularisation à nouveau	Augmentations	Diminutions	Effet APA Uenseigne	2017
Charges non déductibles temporairement						
Congés payés non déductibles	2 615		9 426	4 961	2 346	9 426
Participation des salariés			653			653
Contribution Sociale de Solidarité	1 291		18 131	17 438	16 147	18 131
Effort construction	174			203	30	-
Provisions retraite	796	4 855	541	4 887	15 191	16 495
Provision PPS			154	567	733	320
Charges déduites ou produits imposés fiscalement et non encore comptabilisés						
Ecart de conversion actif	536	-83	283	453		283
Ecart de conversion passif	201	117	227	318		227
Total Base	5 612	4 889	29 414	28 827	34 446	45 535
Total effet d'impôt	1 871	1 630	9 804	9 608	11 481	15 177



NOTE 19

Eléments concernant les parties liées (en K€)

Il n'existe pas d'opération significative concernant les parties liées non conclue à des conditions normales de marché.

NOTE 20

Eléments concernant les entreprises liées (en K€)

Le règlement de l'ANC n° 2016-07 du 04 novembre 2016 a supprimé l'obligation de présenter dans l'annexe le tableau concernant les entreprises liées dans les immobilisations financières, les créances et les dettes, les charges et les produits financiers du fait de la suppression de l'article R123-197 6e du Code Commerce par le décret n° 2015-903 du 23 juillet 2015 et de la non reprise de ces dispositions dans le PCG.

NOTE 21

Engagement vis-à-vis de U GIE IRIS (en K€)

U Ensigne, en qualité de membre de U GIE IRIS depuis le 11/12/2012 est solidairement responsable du passif de celui-ci. Les engagements sont évalués sur la base du passif total du GIE à l'égard des tiers.

Au 31 décembre 2017, le passif de U GIE IRIS se décompose comme suit:

	Montant
Emprunts bancaires	59 743
Dettes financières diverses	2 500
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 747
Dettes fiscales et sociales	14 879
Dettes diverses	4 506
Total	95 374

NOTE 22

Engagement données et reçus (en K€)

Les engagements hors bilan s'analysent comme suit et appellent les commentaires suivants :

Engagements donnés :

- les cautions, avals et garanties intègrent les capitaux restant dûs sur les divers contrats pour lesquels la société s'est portée caution ou garante,
- les sûretés réelles sont valorisées en fonction du capital restant dû majoré, le cas échéant, des pénalités prévues aux contrats,

Engagements reçus :

- contrats de trésorerie non utilisés à la clôture,
- solde des contrats de crédit relais non utilisés à la clôture de l'exercice
- cautions reçues sur les divers prêts, créances et avances en compte courants accordés, valorisés pour leur montant brut.
- retours à meilleure fortune

	Engagements donnés	Engagements reçus
Achats de devises à terme		
Cautions, avals et garanties	121 888	289 905
TOTAL	121 888	289 905



NOTE 23

Honoraires des commissaires aux comptes (en Euros)

Au 31 décembre 2017, le montant total des honoraires versés aux Commissaires aux Comptes et figurant dans le compte de résultat est de 504 589,32 Euros se répartissant entre :

- * Audit légal : Cabinet PWC pour 273 225,32 Euros, Cabinet Deloitte pour 195 000 Euros, Cabinet Foltzer pour 29 044 Euros,
- * Autres missions : Cabinet TSA Audit pour 7 320 Euros.

NOTE 24

Engagement en matière de crédit bail (en K€)

Il n'y a pas d'engagements hors bilan à ce titre .

NOTE 25

Comptes consolidés et titres de participations

Au 31 décembre 2017 les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont :

DESIGNATION	ACTIVITE	% PARTICIPATION	METHODE DE CONSOLIDATION
Coopérative U-ENSEIGNE	Centrale d'achats		Consolidante
Coopérative INFO.U	Informatique	99,95%	intégration globale
U-Gie IRIS	Informatique	23,07%	Mise en équivalence
Sas U-LOGISTIQUE	Logistique	100,00%	intégration globale
Sci HAUTE FORET	Immobilier entrepôt	100,00%	intégration globale
Sci GRAND PAS	Immobilier entrepôt	100,00%	intégration globale
Sci FRANQUIMMO	Immobilier entrepôt	100,00%	intégration globale
Sci SAN VITO	Immobilier entrepôt	100,00%	intégration globale
Sci CLERMONT 1	Immobilier entrepôt	100,00%	intégration globale
Sarl SEMM	Immobilier entrepôt	100,00%	intégration globale
Sarl U ECO RAISON SUD	Traitement des déchets	100,00%	intégration globale
Coopérative EXPAN/U NATIONALE	Développement du réseau	46,97%	intégration globale
Coopérative EXPAN/U OUEST	Développement du réseau	45,97%	intégration globale
Coopérative EXPAN/U NORD OUEST	Développement du réseau	45,87%	intégration globale
Coopérative EXPAN/U EST	Développement du réseau	49,00%	intégration globale
Coopérative EXPAN/U SUD	Développement du réseau	49,00%	intégration globale
Snc DORNINVEST	Développement du réseau	100,00%	intégration globale
Sas PORTEX	Développement du réseau	94,90%	intégration globale
Sarl PORTIM	Développement du réseau	100,00%	intégration globale
Gie U	Développement de l'enseigne	100,00%	intégration globale
U ETABLISSEMENT DE PAIEMENT	Services financiers	100,00%	intégration globale
Sas SIPANOR	Immobilier bureaux	100,00%	intégration globale
Coopérative UCOM	Centrale d'achats	66,35%	intégration globale



Comptes sociaux

NOTE 26

Listes des filiales et participations

	Date de clôture	Capital social	Capitaux propres autres que le capital social	Quote-part détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés		Chiffre d'affaires du dernier exercice clos	Résultat comptable du dernier exercice clos
					Brut	Net	Brut	Net		
Centrale										
EURL PORTIM SUD	31/12/2017	8	610	100,00%	432	432	27 226	27 226		427
FRAIS U NORD OUEST	31/12/2017	44	-14	39,85%	18	18	-	-		-10
INFO U	31/12/2017	37	479	100,00%	36	36	307	307	44 295	78
SA CENTRALE EXPORT	31/12/2017	145	49	37,38%	97 191	97 191	-	-	74	35
SA COOP LE MISTRAL	31/12/2017	14 370		6,96%	1 000	1 000	-	-		
SA EXPAN U EST	31/12/2017	20 520	1 648	49,00%	11 127	11 127	-	-		114
SA EXPAN U NORD OUES	31/12/2017	5 296	1 136	46,07%	3 139	3 139	-	-	-	49
SA EXPAN U OUEST	31/12/2017	65 903	-383	45,83%	30 500	30 500	-	-		-38
SA EXPAN U SUD	31/12/2017	34 691	-2 762	49,00%	16 081	15 812	-	-	0	-555
SA U LOGISTIQUE	31/12/2017	152 850	16 112	100,00%	313 529	313 529	-	-	625 967	706
SA U PARTNERS	31/12/2017	75	-10	100,00%	75	75	-	-	0	-5
SA UEP	31/12/2017	8 500	26	20,00%	8 500	8 500	-	-	37 297	4
SA UPSO	31/12/2016	488	919	48,03%	235	235	445	445		
SAS PORTEX	31/12/2017	500	-39 898	90,00%	21	21	32 356	30 793	180	-1 380
SIPANOR	31/12/2017	40	2 392	100,00%	5 226	5 226	-	-	453	40
SNC DORNINVEST	31/12/2017	1 355	21 739	99,99%	23 867	23 867	7 002	7 002	16	335
U GIE IRIS	31/12/2017	5 214	-	19,23%	1 003	1 003	500	500	98 790	0
ECO FOLIO					3	3	-	-		
ALLIANCE					1 350	1 350	-	-		
GENDI					4	4	-	-		
ECO TLC					2	2	-	-		
ECO DDS					2	2	-	-		
TEA					1 057	1 057	-	-		
SREP SA					14	14	-	-		
Sous total Centrale					514 412	514 143	67 836	66 273		
Exploitation										
SARL CARMADIS	30/09/2017	400	1 813	49,99%	927	927	1 628	1 628	16 472	95
SAS BRIDIS	31/03/2017	500	-649	100,00%	500	500	9 571	9 571	57 352	-727
SAS BSBL	31/12/2016	3 457	-370	35,57%	1 230	1 230	375	375	19 504	-391
SAS MAROMMEDIS	30/09/2017	5	-3 635	100,00%	NS	NS	1 847	347	16 278	-1 896
SAS OISEDIS	30/11/2017	114	-13	49,00%	72	72	901	901	25 240	-187
SAS PROCAMY	31/12/2017	3 000	-4 229	100,00%	329	-	649	649	10 054	-482
Sous total Exploitation					3 058	2 729	14 971	13 471		
Filiales non affectées										
SARL JDPR	31/03/2017	2	197	99,00%	80	80	-	-		187
MGGU	31/12/2016	145	-	34,00%	45	45	-	-	309	3
SAS GAUJUDIS	30/09/2017	408	2 525	100,00%	3 189	3 189	-	-	-	34
SAS VAL DE SAMBRE	31/12/2016	46	-480	100,00%	NS	NS	48	48		-16
Sous total Filiales non affectées					3 314	3 314				
Holding										
SARL EXPAN CHANTONN	31/01/2017	6 019	1 269	50,00%	3 125	3 125	367	367		379
SARL GP COQUELICOT	30/09/2017	1	4	95,00%	200	200	-	-		-6
SAS GILTI	31/12/2017	305	-1 391	63,00%	NS	NS	1 273	869	-	-157
SAS LA CARBONNIERE	31/12/2016	40	-153	25,20%	10	10	-	-		-59
SAS YSATIS	31/05/2017	250	-532	100,00%	NS	NS	92	-	62	-59
Sous total Holding					3 335	3 335	1 732	1 236		



Comptes sociaux

	Date de clôture	Capital social	Capitaux propres autres que le capital social	Quote-part détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés		Chiffre d'affaires du dernier exercice clos	Résultat comptable du dernier exercice clos
					Brut	Net	Brut	Net		
Immobilière (terrain + Bâtiment)										
EURL DISTRIMAS	31/12/2017	728	-1 171	100,00%	NS	NS	21	-	62	-180
SCI AGASIS	31/12/2017	2	161	100,00%	2	2	2	2	30	16
SCI DE MARIGNAC	31/12/2017	1	-1 047	100,00%	NS	NS	2 884	2 884	439	-18
SCI DU CEDRE	31/10/2016	150	-530	100,00%	3 389	3 389	3 601	3 601	799	-471
SCI FRANCOM EXPANSIC	31/12/2016	27	1 242	99,94%	1 262	1 262	2 557	2 557	646	41
SCI GAUDIN PIERRE	31/12/2016	2	-182	100,00%	NS	NS	636	436	100	24
SCI L'ARCHANGE	31/12/2017	1	-1 890	99,90%	NS	NS	1 948	1 948	200	-39
SCI OISIMMO	30/09/2017	1	-450	100,00%	128	128	2 040	2 040	547	-246
SCI ST ROCH	31/12/2017	2	-64	100,00%	NS	NS	82	82	5	-20
SCI VISTAN	31/12/2016	0	267	99,00%	900	900	-	-	63	13
Sous total Immobilière					5 681	5 681	13 771	13 550		
Loueur de Fonds										
SAS BRUDISCAUT	30/09/2017	40	-861	100,00%	NS	NS	-	-	10 678	-590
SAS DE LA VALLEE	31/12/2016	76	714	100,00%	4 019	2 019	-	-	585	-54
SAS LYS DISTRI	30/06/2017	5	67	100,00%	NS	NS	804	804	650	51
ABDIS	31/12/2017	2	-3 227	100,00%	2	0	23 839	20 739	2 470	-21
ABDM	31/12/2017	2	-2 703	100,00%	2	0	34 841	32 041	1 947	-580
LGQDIS	31/12/2017	2	-2 398	100,00%	2	0	25 197	22 597	4 523	-1 086
Sous total Loueur de Fonds					4 025	2 019	84 681	76 181		
Terrain / Filiales Projet										
SCI L'AVENIR	31/12/2017	46	-15	100,00%	46	46	75	75	-	-8
SCI MEZIMMO	31/12/2016	2	-52	99,00%	2	2	391	391	1	-48
Sous total Terrain / Filiales Projet					48	48	466	466		
Autres										
SOCOREC					2 487	2 487	658	658		
DEPOTS DE GARANTIE					-	-	2 252	2 252		
CREDIT COOPERATIF					583	583	-	-		
SYNERGIE					50	50	-	-		
DIVERS					782	780	3 087	3 084		
Sous total Autres minoritaires					3 902	3 900	5 997	5 994		
Total général					537 775	535 169	189 454	177 171		



Comptes sociaux

Autres états financiers

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices (en K€)

	2017	2016	2015	2014	2013
CAPITAL DE FIN D'EXERCICE					
Capital social	113	87	86	86	84
Nombre des actions ordinaires existantes	736 075	567	563	563	547
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes et hors droits	10 753 565	829 920	779 327	749 319	783 442
Résultat avant impôt, participation, dotations amortissements et provisions	32 735	86 720	12 241	8 958	8 955
Impôts sur les bénéfices	-248	291	2 353	218	539
Participation des salariés	653	-	682	-	0
Dotations amortissements et provisions	31 547	93 912	9 052	8 090	8 406
Résultat net	783	(7 483)	154	650	10
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dotation amortissements, provisions	0,0439	152	16,35	15,52	15,39
Résultat après impôt, participation, dotation amortissements et provisions	0,0011	(13)	0,27	1,15	0,02
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	2 207	802	779	755	730
Masse salariale	101 618	38 703	36 624	35 720	34 186
Sommes versées en avantages sociaux	62 345	21 879	19 921	19 967	19 203



Soldes intermédiaires de gestion

	2017	%	2016	%
Chiffre d'affaires net global	10 753 565		829 920	
Chiffres d'affaires entrepôts H.T.	9 851 822	100,00	573 460	100,00
Coût d'achat des marchandises vendues	9 690 781	98,37	587 918	102,52
Marge commerciale	161 040	1,84	(14 457)	1,43
Production vendue	901 739	8,39	256 459	30,90
Production stockée				
Déstockage de production				
Production immobilisée				
Production de l'exercice	901 739	8,39	256 459	30,90
Marge globale	1 062 780	9,88	242 002	29,16
Consommations en provenance des tiers	875 647	8,14	184 289	22,21
Valeur ajoutée	187 133	1,74	57 713	6,95
Subventions d'exploitation	39	0,00	4	0,00
Impôts et taxes	24 509	0,23	5 788	0,70
Charges de personnel	163 963	1,52	62 999	7,59
Excédent brut d'exploitation	(1 300)	(0,01)	(11 071)	(1,33)
Reprises, transferts de charges	10 611	0,10	6 295	0,76
Autres produits de gestion courante	47 667	0,44	20 340	2,45
Autres charges de gestion courante	10 944	0,10	6 313	0,76
Dotation aux amortissements et provisions	30 215	0,28	9 220	1,11
Résultat d'exploitation	15 819	0,15	31	0,00
Produits financiers	6 336	0,06	1 605	0,19
Charges financières	10 691	0,10	1 496	0,18
Résultat financier	(4 355)	(0,04)	109	0,01
Résultat courant avant impôt	11 464	0,11	140	0,02
Résultat exceptionnel	(10 276)	(0,10)	-6 853	(0,83)
Résultat avant impôt et participation des salariés	1 188	0,01	(6 713)	(0,81)
Participation des salariés	653	0,01	-	-
Impôt sur les bénéfices	(248)	(0,00)	770	0,09
Résultat de l'exercice	783	0,01	(7 483)	(0,90)
Produits cessions éléments d'actifs	30 038	0,28	-	-
Valeur comptable éléments cédés	34 428	0,32	5	0,00
PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSION	(4 391)	(0,04)	(5)	(0,00)



Rapport des Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels (exercice clos le 31 décembre 2017)

Aux Associés
Société anonyme coopérative
COOPERATIVE U ENSEIGNE
Parc Tertiaire SILIC
20, rue d'Arcueil
94533 RUNGIS CEDEX

A l'assemblée générale de la société Coopérative U Enseigne

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société COOPERATIVE U ENSEIGNE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

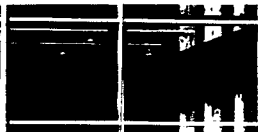
Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur

- La non-comparabilité des comptes 2016 et 2017 compte-tenu d'une part des opérations juridiques intervenues au cours de l'exercice 2017, et d'autre part des modalités retenues pour l'établissement des comptes consolidés 2016, telle qu'exposée dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe aux comptes annuels;
- La première application, à partir du 1er janvier 2017, du règlement relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture (règlement 2015-05 de l'autorité des Normes Comptables), comme exposé dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



[Signature]



Comptes sociaux

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que le présent rapport n'a pu être émis dans les délais légaux compte tenu de la réception tardive de certains documents.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris la Défense, le 26 juin 2018.

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Xavier BELET

Deloitte & Associés

Bénédicte SABADIE





Comptes consolidés

Rapport de gestion sur les comptes consolidés
Comptes consolidés et documents annexes
Rapport des Commissaires aux Comptes





Jusqu'en 2016, la Coopérative U-Enseigne ne produisait pas de comptes consolidés compte tenu de l'intérêt négligeable que cela représentait par rapport à l'objectif d'image fidèle.

Il s'agit donc du premier exercice de présentation des comptes consolidés.

2016 : Les comptes consolidés N-1 présentés dans ces états financiers sont constitués de la Coopérative U-Enseigne prenant en compte les retraitements de consolidation.

2017 : L'opération d'apport partiel a été validée par les différentes assemblées générales extraordinaires des centrales régionales et de la Centrale Nationale du Groupement Système U. La date retenue est celle de la dernière assemblée générale soit le 29 juin 2017.

Mais en raison d'une clause insérée dans les conventions d'apports partiels d'actif, l'opération est réalisée de manière rétro active au 1 janvier 2017 d'un point de vu juridique, comptable et fiscal. Ainsi l'ensemble des opérations réalisées par les centrales régionales durant la période du 1 janvier au 29 juin 2017 sont repris dans intégralement dans les comptes de la Coopérative U Enseigne.

Pour permettre de rendre compte de la véracité des opérations financières de 2017, il a été choisi de positionner la date de première consolidation au 1 janvier 2017. L'ensemble de la consolidation est donc établi en se basant sur cette date.

Le périmètre de consolidation est constitué des filiales outils dont l'activité est d'apporter les services et soutiens financiers nécessaires à assurer la pérennité et le développement du réseau des magasins U.

La liste de ces sociétés figure dans la Note 1 de l'annexe des comptes consolidés intégrée dans le présent rapport.

Préalablement, il convient de préciser que la comparabilité de l'exercice 2017 par rapport à l'exercice 2016 est rendue difficile compte tenu de :

L'opération d'apport de l'activité des centrales régionales en 2017 dans les comptes sociaux de U-Enseigne

L'entrée dans le périmètre de consolidation au 1er janvier 2017 de toutes les filiales du groupe.

Au plan commercial, le chiffre d'affaires magasin désormais réalisé par Coopérative U Enseigne en lieu et place des Centrales Régionales a connu une évolution positive, se traduisant par un gain de part de marché en plan national qui a atteint 10,6 % en 2017 (+0,1 point).

Les surfaces de vente ont progressé de 28 037 m².

Au plan Logistique, la filiale U-Logistique a poursuivi les travaux d'harmonisation des services aux magasins et engagé des investissements de productivité qui vont contribuer à l'amélioration de la performance financière des magasins.



Au Plan informatique, l'année 2017 a été consacrée :

Au développement de la nouvelle plateforme de e-Commerce qui sera opérationnelle en 2018,
à la refonte des outils d'animation clients,
à la poursuite des travaux relatifs à l'unification des UGC.

Au plan du Développement, les différentes structures (les Expan; Dorninvest, ...) ont poursuivi leurs rôles en contribuant au soutien financier du réseau et à l'apport de m² nouveaux. Le montant des investissements nets s'est ainsi élevé à 57 M€.

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2017 s'élève à 10 872 427 K€ se décomposant en :

- ventes de marchandises aux associés : 9 868 737 K€
- Prestations de services aux associés, aux tiers (prestations de transport) : 1 003 690 K€

Le Résultat d'exploitation ressort à + 31 602 K€.

Après prise en compte du résultat financier (+ 9 462 K€), du résultat exceptionnel (-11 449 K€), de l'impôt sur les bénéfices (7 573 K€), le résultat net global ressort à 5 428 K€.

Le résultat consolidé se décompose ainsi : (onglet "résultat net" du fichier bilan et compte de résultat...)

En K€	2017	2016
Résultat des sociétés consolidées	5 457	-7 746
Résultat des sociétés mises en équivalence	7	0
Amortissement des écarts d'acquisition	-36	0
	5 428	-7 746

En K€	2017	2016
Résultat Groupe	5 608	-7 746
Résultat Hors Groupe	-180	0
	5 428	-7 746



[Handwritten signature]



[Handwritten signature]



Le Total du Bilan consolidé s'élève à 3,7 Milliards d'Euros.

A l'actif, les principaux postes concernent en valeur nette :

- les actifs incorporels : 360 M€ représentant la valorisation du savoir-faire des centrales régionales,
- les actifs corporels : 605 M€ représentant les outils logistiques et informatiques du groupe,
- les actifs financiers : 355 M€ représentant les investissements réalisés pour le soutien financier du réseau,
- Les stocks de marchandises : 492 M€ représentant 18 jours d'activité,
- Les créances associés : 1 416 M€ représentant 42 jours d'activité,
- Les autres créances : 368 M€ représentant les ristournes à recevoir et les créances d'impôt,
- La trésorerie active: 146 M€.

Au passif, les principaux postes concernent :

- Les capitaux propres du groupe : 789 M€
- Les intérêts minoritaires : 67 M€ représentant principalement la participation des associés dans les Expan Régionales
- Les provisions pour risques et charges : 183 M€
- Les provisions pour impôts différés : 26 M€
- Les emprunts bancaires : 325 M€ y compris les dettes liées aux contrats de crédit-bail de U-Logistique et aux contrats de locations longue durée de Info.U
- Les concours bancaires : 328 M€
- Les dettes fournisseurs : 1 586 M€ représentant 53 jours d'activité.



La prises de participation et cessions réalisées par le groupe au cours de l'exercice 2017 sont les suivantes :

Sociétés	Acquisitions	Cessions	Variation
ULOG FONTENAY	100%		
LE MODANAIS DISTRIBUTION SAS		100%	
CRONENBOURG DISTRIBUTION		100%	
NEVERS DISTRIBUTION SAS		100%	
CHABLE-CE SCI		100%	
GERBER DEVELOPPEMENT SAS		100%	
IMMOMENILS SCI	100%		
SAS EXPAN FERTE	100%		
SAS LUSIC	30%		
SARL FABESS	100%		
SAS GAIA		100%	
SAS LAMPRIDIS		100%	
SARL NOBELLE		100%	
SAS EXPAN FERTE		100%	
SCI VASY	100%		
SAS JEANATH	99%		
V.BA SAS		100%	
H3DIS SAS		100%	
CHELOUMEX SAS	31%		
5442 SAS		100%	
SAINT BODIS SAS		100%	
FLIXIDIS	5%		
PAVEX	100%		
PRO ISTRES	100%		
SAS LES 4 RIVIERES	20%		
AGLAE	49%		
LES 3 JUMEAUX		100%	
SAS MONTRABE		100%	
BARCACYP		100%	
ROUCH INVEST		100%	
PROTHUIR		100%	
CHRISDAN		100%	
LVCM		100%	
ALLIANCE	45%		
TEA	9,12%		
SREP SA	2,77%		
SAS MAROMMEDIS	100%		
SCI ALEC	90%		
SAS BRUDISCAUT	100%		
SARL GP COQUELICOT	95%		
SCI GASCOGNE		100%	
SCI DES 3 MUIDS		99%	
SA E2 DEVELOPPEMENT		94%	



Un nouveau Président à la tête du Groupement U

Le 16 mai 2018, Dominique Schelcher a été élu à l'unanimité à la Présidence du Groupement U par le Conseil d'Administration National. Il succède à Serge Papin, Président du Groupement U depuis 2006.

Création de la structure Alli&nice avec Auchan France et Schiever, fin du partenariat et dissolution d'Alli&nice

Le mandat de négociation confié par SYSTEME U à Eurauchan avait évolué durant l'exercice 2017. Le Groupement Système U et Auchan avaient décidé la création d'une structure commune intitulée Alli&nice.

Le but de cette société commune (détenue à hauteur de 45% par la Coopérative U Enseigne) était d'assurer, pour le compte de ses mandants le référencement des fournisseurs français et internationaux et la négociation des conditions d'achats pour la France que ce soit directement ou indirectement par le biais de mandataires ou de prestataires et toutes prestations de services s'y rapportant ; et ou, l'extension et/ou le développement.

Les négociations tarifaires pour l'année 2018 ont donc été réalisées, comme prévu, au travers cette nouvelle structure.

Peu après la fin des négociations commerciales, les sociétés EURAUCHAN et SCHIEVER, le 18 mai 2018, ont notifié à U Enseigne, la résiliation du contrat de mandat à la négociation des conditions commerciales les liant à ALLI&NICE, ayant annoncé la signature d'un nouveau partenariat à l'achat avec le groupe CASINO.

Le 29 mai 2018, la société U Enseigne a pris acte de la résiliation de ce mandat et du partenariat à l'achat avec EUROCHAN et SCHIEVER. La date d'effet de la résiliation de ce mandat a été fixée par les Parties au 30 juin 2018. L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société ALLI&NICE du 4 juin 2018, a décidé de la dissolution anticipée de la société ALLI&NICE à compter de cette date ainsi que sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires et aux articles L. 237-1 à L. 237-1 » du Code de commerce.

Accord de partenariat avec le groupe Carrefour

Le groupement Système U et Carrefour ont annoncé en date du 25 avril 2018 le début de négociations exclusives pour mettre en œuvre une coopération à l'achat concernant les grands industriels de l'agroalimentaire et permettant de prendre, ensemble, des engagements renforcés en faveur des producteurs agricoles.

Cette décision a été prise à l'unanimité du Conseil d'Administration National et a pour conséquence l'arrêt des discussions entre Auchan, Casino et Système U dans le projet d'une alliance entre les trois enseignes.

A la suite de l'annonce de leur entrée en négociations exclusives du 25 avril 2018, Carrefour et Système U ont annoncé, le 8 juin 2018, la signature de leur accord de partenariat portant sur une coopération de cinq années à l'achat des plus grandes marques nationales et internationales en France et à l'étranger, et prévoyant des engagements renforcés en faveur des producteurs agricoles français. Ce partenariat devrait être effectif pour les négociations fournisseurs de 2019. Carrefour et Système U maintiendront leurs politiques commerciales et promotionnelles propres. Cet accord de partenariat est soumis à l'information préalable de l'Autorité de la Concurrence.



Le groupe n'a pas pour objet social d'effectuer de la recherche et du développement.



Bilan au 31 décembre 2017 (en K€)

ACTIF (en K€)	Brut au 31/12/2017	Amortissements, Provisions	Net au 31/12/2017	Net au 31/12/2016
Capital souscrit non appelé	73		73	1
ECARTS D'ACQUISITION	124 083	36	124 047	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	10 539	4 913	5 626	3 027
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	231 732	948	230 784	2 206
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	77 666	1 486	76 180	625
Constructions	394 489	24 372	370 117	5 477
Installations techniques, matériel, outillage	120 827	15 970	104 857	
Autres immobilisations corporelles	42 851	9 072	33 779	5 697
Immobilisations en cours	19 940		19 940	
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	498		498	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence	1 571		1 571	
Autres participations	4 813	919	3 894	3 807
Créances rattachées à des participations	19 536		19 536	826
Autres titres immobilisés	74 812	3 283	71 528	30
Prêts	13 758		13 758	
Autres immobilisations financières	258 993	13 778	245 214	78 521
ACTIF IMMOBILISE	1 396 109	74 778	1 321 331	100 214
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	3 284		3 284	
En-cours de production de biens	35		35	
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	494 372	5 167	489 205	99 258
Avances et acomptes versés sur commandes	3 114		3 114	
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 423 739	7 950	1 415 789	184 082
Autres créances	368 040	263	367 777	446 767
Impôts différés actif				2 086
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	146 388		146 388	57 994
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	8 810		8 810	5 111
ACTIF CIRCULANT	2 447 782	13 380	2 434 402	795 298
Frais d'émission d'emprunts	120		120	
TOTAL GENERAL	3 844 083	88 158	3 755 926	895 514



Comptes consolidés

Bilan

PASSIF (en K€)	31/12/2017	31/12/2016
Capital social ou individuel	113	87
Primes d'émission, de fusion, d'apport	769 142	
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	11	11
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	4 844	4 844
Réserves groupe	12 643	2 751
Ecart de conversion groupe		
Report à nouveau	(2 959)	4 523
Résultat Groupe	5 608	(7 746)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Titres en autocontrôle		
CAPITAUX PROPRES	789 401	4 469
Intérêts hors groupe	67 663	
Résultat hors groupe	(180)	
INTERETS MINORITAIRES	67 484	
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions acquisition titres (écart négatif)		
Provisions pour risques	128 660	81 942
Provisions pour charges	54 617	5 810
Provisions pour impôts différés	26 027	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	209 304	87 752
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit *	653 523	90 181
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs) **	25 418	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 586 297	429 001
Dettes fiscales et sociales	249 617	49 878
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 240	324
Autres dettes	149 499	231 650
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	22 143	2 259
DETTES	2 689 737	803 293
TOTAL GENERAL	3 755 926	895 514
* Dont concours bancaires, soldes créditeurs de banque	328 059	181
** Dont fonds de garantie Associés	25 088	

 **Enseigne**
Coopérative

79

Exercice clos le 31/12/2017



[Signature]



Compte de Résultat de l'exercice 2017 (en K€)

(en K€)	2017	2016
Ventes de marchandises	9 868 737	573 460
Production vendue de biens		39 154
Production vendue de services	1 003 690	217 306
CHIFFRE D'AFFAIRES NETS	10 872 427	829 920
Production stockée	(285)	
Production immobilisée	14	
Subventions d'exploitation	41	4
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges	27 506	6 295
Autres produits	52 874	20 340
PRODUITS D'EXPLOITATION	10 952 577	856 558
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	9 665 487	596 717
Variation de stock (marchandises)	3 703	(8 800)
Achats de matières premières et autres approvisionnements	3 444	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	172	
Autres achats et charges externes	727 066	184 289
Impôts, taxes et versements assimilés	48 282	5 788
Salaires et traitements (y compris participation des salariés)	239 803	41 120
Charges sociales	127 890	21 879
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	45 136	2 469
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	10 259	3 260
Pour risques et charges : dotations aux provisions	20 271	3 491
Autres charges	29 464	6 313
CHARGES D'EXPLOITATION	10 920 975	856 526
RESULTAT D'EXPLOITATION	31 602	31
Produits financiers de participation	163	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 379	1 307
Autres intérêts et produits assimilés	7 743	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	1	
Différences positives de change	174	186
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	9	9
PRODUITS FINANCIERS	9 462	1 502
Dotations financières aux dépréciations et provisions	11 176	6
Intérêts et charges assimilées	5 318	954
Différences négatives de change	91	164
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	16 585	1 124
RESULTAT FINANCIER	(7 123)	378
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	24 479	409



Comptes consolidés

Compte de Résultat

(en K€)	2017	2016
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	209	76 898
Produits exceptionnels sur opérations en capital	61 514	
Reprises sur provisions et transferts de charges	229	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	61 952	76 898
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 959	75
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	66 882	5
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	3 559	83 671
CHARGES EXCEPTIONNELLES	73 401	83 751
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(11 449)	(6 853)
Impôts sur les bénéfices	2 644	770
Impôts différés sur les bénéfices	4 929	533
TOTAL DES PRODUITS	11 023 991	934 958
TOTAL DES CHARGES	11 018 534	942 704
Résultat des sociétés intégrées	5 457	(7 746)
Résultat des sociétés mises en équivalence	7	
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	36	
RESULTAT GROUPE	5 608	(7 746)
RESULTAT HORS GROUPE	(180)	



[Handwritten signature]



[Handwritten signature]



Variation de trésorerie (en K€)

	2 017	2 016
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat Net part du groupe	5 608	-7 746
Part des minoritaires dans le résultat des sociétés intégrées	-180	
Quote part dans le résultat des sociétés en équivalence	-7	
Dividendes reçus des sociétés en équivalence		
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisitions	36	
Dotations aux Amortissements et provisions	80 142	89 637
Reprises des Amortissements et provisions	-26 544	-820
Plus et moins values de cession	5 369	5
impôts différés	4 929	533
Subventions virées au résultat		
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	69 353	81 608
Variation des frais financiers	-9	
Variation nette exploitation	-14 628	-95 629
Variation des stocks	6 318	-8 311
Variation des Créances d'exploitation	156 301	-123 633
Variation des Dettes d'exploitation	-177 247	36 315
Variation nette hors exploitation	16 034	27 667
Variation des Créances hors exploitation	21 667	-1 834
Variation des Dettes hors exploitation	-5 634	29 501
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	1 397	-67 962
Flux net de trésorerie généré par l'activité	70 749	13 645
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décassements / acquisition immobilisations corporelles et incorporelles	-91 767	-1 919
Encaissements / cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	28 063	
Subventions d'investissement encaissées		
Décassements / acquisition immobilisations financières	-141 117	-7
Encaissements / cession immobilisations financières	81 596	6
Trésorerie nette /acquisitions & cessions de filiales	-2 476	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-125 701	-1 920
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital ou apports	152	1
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		
Dividendes versés aux minoritaires		
Variation des autres fonds propres		
Encaissements provenant d'emprunts	55 933	
Remboursement d'emprunts	-51 368	
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	4 717	1
VARIATION DE TRESORERIE	-50 235	11 726
TRESORERIE A L'OUVERTURE	57 814	46 088
Impact des variations de périmètre, opérations d'apports et fusions	-189 250	
TRESORERIE A LA CLOTURE	-181 672	57 814

Annexe aux comptes consolidés

Faits caractéristiques de l'exercice

U-Enseigne (APA et changement de dénomination sociale)

Les Centrales U ont souhaité réunir leurs différentes branches d'activité complète et autonome de support du développement commercial au bénéfice des magasins associés dans la société Système U Centrale Nationale.

Les différentes assemblées générales extra-ordinaires du mois de Juin 2017 des cinq centrales du Groupement Système U ont approuvé cette opération qui a pris effet comptablement (dans les comptes sociaux) et fiscalement au 1er janvier 2017.

Simultanément, la Centrale Nationale a été renommée Coopérative U Enseigne.

Système U Centrale Régionale Ouest, Système U Centrale Régionale Nord-Ouest, Système U Centrale Régionale Sud et Système U Centrale Régionale Est ont donc apporté à la Coopérative U Enseigne l'ensemble des biens mobiliers et immobiliers, droits et obligations liés aux activités de services qu'elles exerçaient en support du développement commercial au bénéfice des magasins associés, moyennant la prise en charge par cette dernière, du passif correspondant et des frais de l'opération à l'exclusion de certains éléments résiduels non essentiels.

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une réorganisation interne des activités du Groupement U en vue de l'optimisation de ses coûts et de ses performances. L'opération d'apport partiel d'actifs a été réalisée à la valeur réelle sur le plan comptable, placée sous le régime de faveur des fusions et opérations assimilées prévu par les dispositions des articles 210 A et 210 B du Code général des impôts (CGI) et a consisté en un apport de branche complète et autonome d'activité placée sous le régime juridique des scissions, conformément aux dispositions de l'article L 236-22 du Code de commerce.

Dans le cadre de cet apport, l'ensemble des éléments constituant les apports d'actif et de passif, figurant dans les comptes sociaux des centrales régionales avant l'opération ("valeur nette globale") ont fait l'objet d'une réévaluation pour permettre de déterminer leurs valeurs réelles. La valeur réelle apportée est de 770 748 144 euros, décomposée de la manière suivante :

BILAN - ACTIF en euros	VALEUR NETTE GLOBALE	REEVALUATIONS VALEUR REELLE	Valeurs d'apport REELLE au 01/01/2017
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	76	230 436 670	230 436 746
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 149 789	4 948 369	18 098 158
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	359 919 125	261 711 884	621 631 009
TOTAL IMMOBILISES	373 068 990	497 096 923	870 165 912
STOCKS ET EN-COURS	399 530 866		399 530 866
CREANCES	1 538 087 327	3 863 370	1 541 950 697
DISPONIBILITES	57 915 288		57 915 288
ACTIF CIRCULANT ET DISPONIBILITES	1 995 533 480	3 863 370	1 999 396 850
TOTAL ACTIF	2 368 602 470	500 960 293	2 869 562 762
BILAN - PASSIF en euros	VALEUR NETTE GLOBALE	REEVALUATIONS VALEUR REELLE	Valeurs d'apport REELLE au 31/12/2016
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	121 312 235	3 968 349	125 280 584
DETTES FINANCIERES	364 476 854		364 476 854
DETTES CIRCULANTES	1 609 057 180		1 609 057 180
TOTAL PASSIF	2 094 846 269	3 968 349	2 098 814 618
TOTAL ACTIF APORTE	273 756 200	496 991 944	770 748 144



Comptes consolidés

Pour permettre la rémunération de l'apport, l'assemblée générale extraordinaire de la Centrale Nationale du 28 juin 2017 a acté de rapporter la valeur de nominale des parts de la Société de 153 euros à 0,153 euros. Cette division par 1000 de la valeur nominale des parts s'accompagnerait de l'augmenter du nombre des parts de la Société en le multipliant par 1000.

A l'issu de cette opération de modification de valeur nominale de la part, les centrales régionales détiennent 69 309 euros de capital soit :

- Système U Nord Ouest => 60 000 parts soit 9 180 euros
- Système U Ouest => 208 000 parts soit 31 824 euros
- Système U Sud => 88 000 parts pour 13 464 euros
- Système U Est => 97 000 parts soit 14 841 euros

Chaque centrale régionale a reçu en rémunération de cet apport des parts de Coopérative U Enseigne, dont le nombre et le montant valorisé à la valeur nominale sont les suivants :

Centrale régionale	Valeur de l'apport dans la convention	Nombre de titres émis	Valeur des titre émis	Prime d'apport
Système U Nord Ouest	93 500 000	34 338	5 253,71	93 494 746,29
Système U Ouest	344 000 000	126 333	19 328,95	343 980 671,05
Système U Est	198 900 000	73 046	11 176,04	198 888 823,96
Système U Sud	134 400 000	49 358	7 551,77	134 392 448,23
	770 800 000	283 075	43 310,48	770 756 689,53

La prime d'apport, comptabilisée dans les capitaux propres de Coopérative U Enseigne, correspond à la différence entre l'augmentation de capital social résultant de l'émission des parts et la valeur réelle des actifs et passifs apportés.

Après l'opération, le montant du capital social de la Coopérative U-Enseigne s'élève à 112 619,48 euros et est réparti ainsi :

	Montant au capital avant apport	% détention de UE avant apport	Montant au capital après apport	% détention de UE après apport
Système U Nord Ouest	9 180,00	10,58%	14 433,71	12,82%
Système U Ouest	31 824,00	36,68%	51 152,95	45,42%
Système U Est	14 841,00	17,11%	26 017,04	23,10%
Système U Sud	13 464,00	15,52%	21 015,78	18,66%
Personnes physiques	17 442,00	20,11%	0,00	0
	86 751,00	100,00%	112 619,48	100,00%

La prime d'apport comptabilisée dans les comptes s'élève à 770 756 689,53 euros, le montant des honoraires concernant l'opération ayant été imputé sur cette dernière.

Création de la structure Alli&nice avec Auchan France et Schiever, fin du partenariat et dissolution d'Alli&nice

Le mandat de négociation confié par SYSTEME U à Eurauchan avait évolué durant l'exercice 2017. Le Groupement Système U et Auchan avaient décidé la création d'une structure commune intitulée Alli&nice.

Le but de cette société commune (détention à hauteur de 45% par la Coopérative U Enseigne) était d'assurer, pour le compte de ses mandants le référencement des fournisseurs français et internationaux et la négociation des conditions d'achats pour la France que ce soit directement ou indirectement par le biais de mandataires ou de prestataires et toutes prestations de services s'y rapportant ; et ou, l'extension et/ou le développement.

Les négociations tarifaires pour l'année 2018 ont donc été réalisées, comme prévu, au travers cette nouvelle structure.

Peu après la fin des négociations commerciales, les sociétés EURAUCHAN et SCHIEVER, le 18 mai 2018, ont notifié à U Enseigne, la résiliation du contrat de mandat à la négociation des conditions commerciales les liant à ALLI&NICE, ayant annoncé la signature d'un nouveau partenariat à l'achat avec le groupe CASINO.

Le 29 mai 2018, la société U Enseigne a pris acte de la résiliation de ce mandat et du partenariat à l'achat avec EUROCHAN et SCHIEVER. La date d'effet de la résiliation de ce mandat a été fixée par les Parties au 30 juin 2018.





L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société ALLI&NCE du 4 juin 2018, a décidé de la dissolution anticipée de la société ALLI&NCE à compter de cette date ainsi que sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires et aux articles L. 237-1 à L. 237-1 » du Code de commerce.

En conséquence, la société ALLI&NCE ne fait pas partie du périmètre de consolidation 2017.

Première consolidation

Jusqu'en 2016, la Coopérative U-Enseigne ne produisait pas de comptes consolidés compte tenu de l'intérêt négligeable que cela représentait par rapport à l'objectif d'image fidèle.

L'exercice 2017 est donc le premier exercice de présentation des comptes consolidés.

L'opération d'apport partiel a été validée par les différentes assemblées générales extraordinaires des centrales régionales et de la Centrale Nationale du Groupement Système U. La date retenue est celle de la dernière assemblée générale soit le 29 juin 2017.

Mais en raison d'une clause insérée dans les conventions d'apports partiels d'actif, l'opération est réalisée de manière rétroactive au 1^{er} janvier 2017 d'un point de vue comptable et fiscal. Ainsi l'ensemble des opérations réalisées par les centrales régionales durant la période du 1^{er} janvier au 29 juin 2017 sont repris dans intégralement dans les comptes sociaux de la Coopérative U Enseigne.

Pour permettre de rendre compte de la véracité des opérations financières de 2017, il a été choisi d'intégrer également dès le 1^{er} janvier 2017 les activités apportées dans les comptes consolidés établis par Coopérative U Enseigne. Il en résulte que les comptes consolidés reprennent l'intégralité des opérations réalisées pendant l'exercice 2017 par les activités apportées par les centrales régionales.

Les comptes consolidés N-1 présentés dans ces états financiers sont constitué de la Coopérative U-Enseigne prenant en compte les retraitements de consolidation, à savoir :

- Comptabilisation des impôts différés
- Constatation des écarts de change en résultat.

Comparaison des comptes consolidés 2017 par rapport à 2016 :

Il convient de préciser que la comparabilité de l'exercice 2017 par rapport à l'exercice 2016 est rendue difficile compte tenu de :

- L'opération d'apport de l'activité des centrales régionales en 2017 dans les comptes sociaux de Coopérative U-Enseigne,
- L'entrée dans le périmètre de consolidation au 1^{er} janvier 2017 de toutes les filiales du groupe.



Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes

Les comptes du Groupe au 31 décembre 2017 sont consolidés dans le respect des principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du règlement CRC N°99-02 relatif aux comptes consolidés des entreprises industrielles et commerciales.

Le groupe a adopté le règlement ANC n°2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture. Cette modification constitue un changement de méthodes comptables.

L'adoption de ces nouvelles règles a eu pour conséquence de comptabiliser les opérations de change en résultat d'exploitation.

Toutefois, l'adoption de ces nouvelles règles n'a pas eu d'impact sur la comptabilisation des opérations de couverture réalisées par le Groupe.

Périmètre et méthodes de consolidation

Les sociétés du Groupe dans lesquelles la société mère exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

En particulier, les sociétés coopératives :

EXPAN U Ouest,

EXPAN U Nord-Ouest

EXPANU Est

EXPAN U Sud

détenues majoritairement par les exploitants de magasins à l'Enseigne U sont des entités intégrées globalement car la Coopérative U-Enseigne exerce un contrôle de fait.

Il en est de même pour la coopérative EXPAN U Nationale détenue par les EXPAN U Régionales.

Les participations non contrôlées par le groupe mais sur lesquelles le groupe exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les opérations et les soldes intragroupe significatifs sont éliminés. Le périmètre de consolidation est présenté dans la note 1.

Exclusions :

Sont exclues du périmètre de consolidation les filiales, même détenues majoritairement, dont les titres sont détenus par le Groupe en vue de leur cession ultérieure. Les titres correspondants sont classés en autres titres immobilisés.

Date de clôture

Toutes les sociétés comprises dans le périmètre clôturent leur exercice au 31 décembre.

Information sectorielle

Pour les besoins de l'information sectorielle, un secteur d'activité ou une zone géographique est défini comme un ensemble de produits, services, métiers ou pays qui est individualisé au sein de l'entreprise, de ses filiales ou de ses divisions opérationnelles. La segmentation pour l'analyse sectorielle est issue de celle qui prévaut en matière d'organisation interne du groupe.

Au 31 décembre 2017, le Groupe Coopérative U Enseigne est principalement structuré autour d'un seul secteur d'activité, la fourniture de biens et de services au bénéfice des magasins associés et dans un seul secteur géographique, la France.

Écarts d'acquisition

Lors de l'acquisition d'une entreprise, le coût d'acquisition des titres est affecté, sur la base de leur juste valeur, aux actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise. La juste valeur des éléments incorporels identifiables de l'actif est déterminée par référence aux méthodes généralement admises en la matière, telles que celles fondées sur les revenus, les coûts ou la valeur de marché.

La différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise est enregistrée à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique "écarts d'acquisition" lorsqu'il est positif, au passif du bilan dans un poste spécifique lorsqu'il est négatif.

L'écart d'acquisition négatif est rapporté au résultat sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les conditions déterminées lors de l'acquisition.

L'écart d'acquisition positif est amorti ou non selon sa durée d'utilisation. Ainsi l'écart d'acquisition :

- dont la durée d'utilisation est limitée est amorti linéairement sur cette durée ; en cas d'indice de perte de valeur un test de dépréciation est effectué.
- dont la durée d'utilisation est non limitée est non amortie ; en contrepartie il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

Dépréciation : lorsque la valeur recouvrable actuelle de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée est définitive ; elle ne peut pas être reprise, même en cas de retour à une situation plus favorable.

Au 31 décembre 2017, le poste "écarts d'acquisition" est décomposé comme suit :

	Valeur brute	durée d'amortissement	Dotations 2017	valeur nette au 31/12/17
UCOM	97 123 040			97 123 040
ULOG	26 816 196			26 816 196
INFO.U	143 598	4	35 900	107 699
	124 082 834		35 900	124 046 935

Sont considérés comme ayant une durée de vie non limitée et sont donc amortis :

- l'écart d'acquisition constaté lors de l'acquisition de la société U Coopérative Outre Mer (UCOM)
- l'écart d'acquisition constaté lors de l'acquisition de la société U-Log.

En effet, ils sont représentatifs du fonds commercial du Groupe Coopérative U-Enseigne.

Ces écarts d'acquisition ont fait l'objet d'un test de dépréciation au 31 décembre 2017 ; leur valeur actuelle étant supérieure à la valeur comptable, aucune dépréciation n'a été constatée.

L'écart d'acquisition constaté lors de l'acquisition de Info.U a en revanche une durée limitée de 4ans correspondant à la durée résiduelle des engagements de location portés par la société. Il est donc amorti sur cette durée.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles constituées essentiellement de la valorisation des marques et savoir-faire des Centrales régionales lors de l'apport de leur branche commerciale à la Coopérative U-Enseigne.

La juste valeur des marques et savoir-faire des Centrales régionales a été déterminée par l'application d'une méthode relevant de l'approche intrinsèque et à titre secondaire une méthode relevant de l'approche analogique :

- Méthode des superprofits (méthode intrinsèque privilégiée) : la valeur de la marque correspond à une fraction de la valeur actuelle des superprofits générés par les actifs incorporels ne figurant pas au bilan agrégé du groupement U. La valeur des superprofits annuels est déterminée par différence entre le résultat effectivement attendu de l'activité et le résultat théorique qui serait obtenu en considérant une rentabilité des capitaux propres égale au coût du capital.
- Méthode des redevances de marché (méthode analogique, à titre de test de cohérence) : comparaison entre le taux de redevance implicite induit par la valeur estimée par la méthode des superprofits et des taux de redevance de marché observés pour des activités comparables.

Ces actifs ne sont pas amortis ; ils feront l'objet de tests de dépréciation sur les prochains exercices.



Immobilisations corporelles

Les terrains et constructions comprennent pour l'essentiel des entrepôts et des bureaux.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés et, le cas échéant, les coûts de démantèlement, d'enlèvement et de remise en état du site sur lequel est située l'immobilisation.

En application de l'approche par composants, le Groupe utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ces composants a une durée d'utilité différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte.

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. A ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

Constructions et aménagements	20 à 40 ans
Aménagements court terme	15 ans
Aménagements	15 ans
Équipements entrepôts long terme	20 ans
Équipements entrepôts court terme	10 ans
Matériel de manutention	9 ans
Matériel et outillage	5 à 20 ans
Matériel de transport	5 à 6 ans
Matériel de bureau	4 à 15 ans
Matériel informatique	30 mois à 10 ans
Mobilier de bureau	7 à 10 ans
Emballages récupérables	2 à 5 ans

Ces amortissements ainsi calculés représentent les amortissements économiques.

Conformément à la méthode préférentielle prévue par le règlement CRC n° 99-02, les immobilisations financées par un contrat de crédit-bail ou de location longue durée sont comptabilisées à l'actif pour leur prix de revient au moment de l'acquisition et amorties selon des durées ci-dessus. La dette résultant de l'acquisition est inscrite au passif.

En compte de résultat, les loyers sont remplacés par les intérêts d'emprunts et l'amortissement du bien.

La valeur nette comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur actuelle lorsque la valeur nette comptable de l'actif est significativement supérieure à sa valeur actuelle estimée, qui correspond à la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'usage, appréciée en fonction de l'évaluation du patrimoine de la société et de sa rentabilité estimée, est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence. Cette dépréciation est ajustée à la fin de chaque exercice en prenant en compte les nouvelles données.

Cette valeur est déterminée à l'issue du processus suivant :

- Recherche d'indicateurs de perte de valeur par comparaison de la valeur nette comptable des titres avec la quote-part de situation nette revenant à l'associé,
- En cas d'indicateur de perte de valeur, mise en œuvre d'un test de dépréciation fondée sur une approche mixte combinant :
 - . une évaluation des actifs immobiliers des participations en fonction de leur valeur locative tenant compte notamment du niveau d'activité du point de vente, capitalisée au taux de 8%, déduction faite des droits de mutation et frais d'actes estimés à 7%
 - . une évaluation des autres actifs économiques des participations et notamment du fond commercial selon l'approche par les flux de trésorerie actualisés (DCF).

Les titres de sociétés ayant pour objet direct ou indirect l'exploitation d'un supermarché associé de la Coopérative sont comptabilisés en "Autres titres immobilisés"

Les avances financières effectuées à ces mêmes sociétés sont comptabilisées en "Autres immobilisations financières".





Stocks

Les stocks sont valorisés au prix moyen d'achat pondéré net de ristournes inconditionnelles et après déduction de l'escompte de règlement éventuel.

Les stocks de marchandises acquis en monnaies étrangères (principalement USD) sont valorisés au cours de conversion. L'acquisition de ces stocks est systématiquement couverte.

Une dépréciation est éventuellement constituée en considération de la valeur vénale à la clôture, lorsque cette dernière est inférieure à la valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances sont inscrites au bilan à la valeur nominale. Ce poste comprend notamment le montant des ristournes à recevoir des fournisseurs. Les créances sont dépréciées dès qu'apparaît une perte probable et après étude, cas par cas, du risque présenté par chaque débiteur et examen des difficultés susceptibles d'affecter le recouvrement des créances contentieuses.

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont valorisées au taux de la devise à la clôture de l'exercice. Les pertes et gains de change latents sont inscrits dans le résultat consolidé (méthode préférentielle selon le règlement CRC n° 99-02). Afin de respecter le principe de symétrie qu'impose la comptabilité de couverture, le résultat latent sur les instruments financiers dérivés de couverture est également inscrit dans le résultat consolidé, en contrepartie d'un compte de bilan.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Elles font, si nécessaire l'objet d'une dépréciation, calculée pour chaque titre de même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à la valeur probable de négociation pour les titres non cotés.

Disponibilités

La rubrique "Disponibilités" comprend les liquidités et les dépôts bancaires.

Les disponibilités libellées en devises étrangères sont valorisées au cours de la devise à la clôture de l'exercice et l'écart de change est inscrit dans le résultat consolidé.

Les découverts bancaires figurant au bilan dans les "Emprunts et dettes financières" sont inclus dans le total de la trésorerie présenté dans le tableau de flux de trésorerie.

Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Le Groupe gère les risques de marché liés aux variations des taux d'intérêt et des cours de change (principalement USD), en utilisant des instruments financiers dérivés, notamment des swaps de taux d'intérêt, des contrats d'achats à terme de devises et des achats de call européens (options).

Tous ces instruments sont utilisés à des fins de couverture.

Le risque de change de la Coopérative U Enseigne porte sur les importations en devises étrangères (principalement en USD), de marchandises pour les activités Textile, Bazar, Achats non marchands et Alimentaire.

La stratégie de couverture de change suit un double principe :

- Garantir un taux de change au service Import sur la base des projections d'achat de marchandises en devises
- Ne pas être en position spéculative.

Les achats de marchandises en devises sont couverts à 90 % sur la base de l'estimation des besoins prévisionnels établis semestriellement par le service Import et communiquée à la Trésorerie.

Un tableau de suivi mensuel des écarts entre les prévisions et les réalisations des achats en devises permet de s'assurer que les besoins sont couverts. Ce suivi fait l'objet d'une analyse entre le service Import et la Trésorerie.

Ces opérations de couverture sont comptabilisées à échéance pour leur montant négocié.

Les effets des instruments financiers utilisés par le Groupe pour couvrir et gérer ses risques de change et de taux sont reconnus dans le compte de résultat de manière symétrique à ceux de l'élément couvert. Ainsi :







[Handwritten signature]



- le résultat des swaps de taux est reconnu au rythme des intérêts d'emprunt couverts et classé en résultat financier (en " Charges d'intérêts ") ;
 - le résultat des contrats d'achats à terme de devises est reconnu dans le même compte que les achats de marchandises qu'ils permettent de couvrir.
- Le report/déport sur les dérivés de change est comptabilisé en résultat lorsque les achats couverts correspondants sont comptabilisés.

Les variations de valeur des dérivés ne sont pas comptabilisées au bilan (sauf pour permettre d'appliquer le principe de symétrie du résultat).

Frais d'augmentation du capital

Conformément à l'avis n° 2000-D du Comité d'Urgence du CNC, les frais externes directement liés à l'augmentation de capital sont imputés sur la prime d'émission nets d'impôts lorsqu'une économie d'impôt est générée. Les autres coûts sont comptabilisés en charges de l'exercice.

Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporaires entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les comptes consolidés, ainsi que pour les reports déficitaires. Les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporaires.

Aucun impôt différé actif n'a été comptabilisé au titre des reports déficitaires, en l'absence de bénéfice imposable suffisant au cours des cinq prochains exercices, la société Coopérative U Enseigne n'ayant en effet pas vocation à dégager de résultat.

Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été votés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé. L'effet des variations de taux liés aux changements de taux d'impôt ou de législation fiscale est comptabilisé en résultat.

Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées pour des risques ou charges dont il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation et dont le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

Les passifs éventuels, correspondant à une obligation qui n'est ni probable ni certaine à la date d'arrêté des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle la sortie de ressources ne l'est pas, ne sont pas comptabilisés. Ils font l'objet d'une information en annexe.

- Litige TAC

La cour d'Appel de Paris du 29 juin 2016 a confirmé le jugement rendu par le tribunal de Commerce de Paris en date du 24 octobre 2006 et condamné Système U Centrale Nationale au remboursement de la somme de 76 871 390,28 €, pour services de coopération commerciale (service « Tronc d'Assortiment Commun » dit « TAC ») jugés sans contreparties réelles.

Un pourvoi en cassation a été formé par Système U Centrale Nationale en date du 5 janvier 2017.

La décision de la Cour de cassation est attendue au second semestre 2018.

- Assignation du Ministre

Système U Centrale Nationale a fait l'objet le 30 octobre 2009, comme l'ensemble des acteurs de la grande distribution, d'une assignation pour voir prononcer à son encontre une amende de deux millions d'euros pour non respect des dispositions de l'article L442-61-2 du Code de commerce, certaines dispositions figurant dans ses contrats étant considérées comme créant un déséquilibre significatif au détriment des fournisseurs.

Le Tribunal de commerce de Créteil a débouté le Ministre de l'économie de ses demandes. Le Ministre a déposé deux déclarations d'appel les 4 et 16 janvier 2012. La déclaration d'appel du 16 janvier 2012 a été déclarée caduque. Par ordonnance du 4 novembre 2014, le conseiller de la mise en état, a constaté la caducité de l'appel du Ministre du 4 janvier 2012.

Par requête reçue le 17 novembre 2014, le Ministre a déféré cette ordonnance à la Cour d'appel de Paris qui par décision du 5 décembre 2014, a rejeté cette requête. Le Ministre a déposé un pourvoi à l'encontre de cette décision le 21 janvier 2015. Son examen est en cours.

Les éventuelles conséquences financières de cette procédure ne sont pas, à ce jour, déterminables et la probabilité de survenance étant très faible aucune provision n'a été constituée.



Le Groupe comptabilise notamment :

- les engagements de retraite,
- les engagements de médailles du travail.

Indemnités de départ à la retraite

Le principal engagement de retraite supporté par le Groupe est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel des entités françaises, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Le Groupe a adopté la méthode 1 de la recommandation ANC n° 2013-02 pour l'évaluation et la comptabilisation de ses engagements de retraite et avantages similaires.

Pour la valorisation des engagements, il a été appliqué la méthode par répartition des coûts au prorata de l'ancienneté recommandée par la compagnie des commissaires aux comptes et par les différentes normes comptables. Les paramètres suivants ont été retenus :

	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
Age de départ en retraite	Employés : de 62 à 63 ans AM : de 63 à 65 ans Cadres : 65 ans	Employés : 62 ans AM : 63 ans Cadres : 65 ans
Taux d'actualisation	1,30 %	1,31 %
Taux de revalorisation des salaires	Approche différenciée entre cadres et non cadres en fonction des réalités constatées	Non cadres : 2,25% ; Cadres : 2,75%
Inflation	1 %	1,5 %
Turnover (démissions)	Approche différenciée selon les collèges et régions d'origine	Employés : 3,49% ; AM : 2,73% ; Cadres : 2,43 %
Table de mortalité	TVTD 2004-2006	TVTD 2004-2006
Taux de charges sociales	Taux réel par collège	Non cadres 46 % ; Cadres : 50 %
Périmètre	CDI uniquement, exclusion des mandataires, sauf cas spécifiques	CDI uniquement, exclusion des mandataires, sauf cas spécifiques
Modalités	Départs volontaires pour tous les collèges	Départs volontaires pour tous les collèges

Méthode du Corridor :

Les écarts actuariels des avantages postérieurs à l'emploi constituent des actifs ou des passifs à amortir. Ils sont générés par les changements d'hypothèse ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements du régime. L'importante volatilité des taux d'intérêts a pour conséquence de faire varier de manière importante ces écarts actuariels.

Ces écarts sont comptabilisés en appliquant la méthode du corridor : les écarts actuariels (gains ou pertes) sont comptabilisés en produits ou en charges lorsque les gains et pertes actuariels cumulés non reconnus excèdent 10% de la valeur la plus élevée de l'obligation et de la juste valeur des actifs du régime. Cet excédent est amorti sur la durée d'activité moyenne résiduelle du personnel bénéficiant du régime.

Cet excédent est amorti sur la durée d'activité moyenne résiduelle du personnel bénéficiant du régime. Avec la méthode du corridor, les éléments ainsi comptabilisés ont été les suivants :

En K€	2 017	2 016
Montant de l'engagement à la clôture	49 266	6 879
Charge comptabilisée dans le compte de résultat	-17 595	5 651
Ecarts actuariels non comptabilisés	5 063	1 228



Médailles du travail

Une provision pour médailles du travail est comptabilisée. Son évaluation est effectuée avec les mêmes paramètres que les engagements de retraites à l'exception du taux d'actualisation pour lequel un taux de 0,88% a été retenu.

Effets à payer

Les effets à payer sont présentés dans les dettes fournisseurs et comptes rattachés. Leur montant s'élève à 47 712 K€ à la clôture dont 23 627 € d'effets à payer non échus et non présentés par les fournisseurs.

Chiffre d'affaires

Ventes de marchandises

Les ventes de marchandises sont déterminées après exclusion des droits de circulation et de consommation sur les alcools.

Elles sont comptabilisées lorsque les produits ont été expédiés aux magasins associés.

Production vendue de services

La production vendue de services comprend :

- les cotisations et prestations facturées aux Associés ; les cotisations sont facturées et comptabilisées périodiquement, les prestations sont comptabilisées lorsqu'elles sont réalisées ;
- ainsi que les prestations de transport réalisées par U-logistique à des tiers, qui sont comptabilisées en chiffre d'affaires lorsqu'elles sont achevées.

Ristournes

La Société comptabilise le montant des ristournes obtenues des fournisseurs en diminution des achats de marchandises.

Impôts et taxes

En ce qui concerne la CET (Contribution Économique Territoriale), le Groupe a opté pour la comptabilisation de cet impôt sur la ligne « Impôts et taxes » du résultat d'exploitation.

Crédit d'impôt pour la Compétitivité et l'emploi

Le CICE est comptabilisé sur la ligne "charges sociales" du compte de résultat.



Informations complémentaires relatives aux comptes consolidés

NOTE 1

Etat des mouvements de l'actif immobilisé (en K€)

VALEURS BRUTES	VALEURS BRUTES AU 31/12/2016	ENTREE DE PERIMETRE	ACQUISITIONS	SORTIES	VALEURS BRUTES AU 31/12/2017
Ecarts d'acquisition		124 083			124 083
Immobilisations Incorporelles	10 070	230 986	2 260	-1 045	242 271
Immobilisations Corporelles	20 399	578 932	86 607	-29 667	656 271
Immobilisations Financières	89 989	225 964	144 356	-86 826	373 483
TOTAL	120 458	1 159 964	233 223	-117 537	1 396 109

AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	VALEURS CUMULEES	ENTREE DE PERIMETRE	DOTATIONS	REPRISES	VALEURS CUMULEES
Ecarts d'acquisition			36		36
Immobilisations Incorporelles	4 838		1 592	-569	5 861
Immobilisations Corporelles	8 600	0	43 535	-1 235	50 900
Immobilisations Financières	6 806	0	11 176	-1	17 981
TOTAL	20 244	0	56 339	-1 805	74 778

NOTE 2

Variation des provisions (en K€)

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	MONTANTS AU 31/12/2016	ENTREE DE PERIMETRE	DOTATIONS	REPRISES UTILISEES	SANS OBJET	MONTANTS AU 31/12/2017
Engagements de retraite	5 651	56 148	3 506	-21 100		44 204
Médailles du travail	160	7 310	569	-74		7 964
Risques et Litiges	81 942	122 531	19 756	-5 368		218 861
TOTAL	87 752	185 989	23 830	-26 542		183 277

AUTRES PROVISIONS	MONTANTS AU 31/12/2016	ENTREE DE PERIMETRE	DOTATIONS	REPRISES	MONTANTS AU 31/12/2017
Dépréciation des immobilisations corporelles			11 176	-1	17 981
Dépréciation des immobilisations financières	6 806		7 721	-22	7 950
Dépréciation des créances des Clients et Associés	251		263		263
Dépréciation des autres créances d'exploitation	3 009		2 276	-117	5 167
Dépréciation des stocks					
TOTAL	10 066		21 435	-141	31 361



Comptes consolidés

NOTE 3

Biens financés par crédit-bail (en K€)

VALEURS BRUTES	AU 31/12/2016	ENTREE DE PERIMETRE	ACQUISITIONS	SORTIES	AU 31/12/2017
IMMOBILISATIONS					
Terrains		1 280			1 280
Constructions		8 682			8 682
Installations techniques, matériel, Outillage		46 791	31 611	-802	77 601
Autres immobilisations corporelles		763			763
TOTAL	42 275		31 611	-802	88 326

AMORTISSEMENTS	AU 31/12/2016	DOTATIONS	REPRISES	AU 31/12/2017
IMMOBILISATIONS				
Terrains		41		41
Constructions		680		680
Installations techniques, matériel, Outillage		11 655	-802	10 853
Autres immobilisations corporelles		42		42
TOTAL		12 419	-802	11 617

NOTE 4

Etat des créances (en K€)

CREANCES	MONTANTS BRUTS AU 31/12/2017	DONT A UN AN AU PLUS	DONT A PLUS D' UN AN
Créances rattachées à des participations	19 536	19 536	
Prêts et autres immobilisations financières	272 750	189 904	82 846
Clients et comptes rattachés	1 423 739	1 423 373	366
Autres créances	368 040	335 341	32 699
Impôts différés actif			
Charges constatées d'avance	8 810	8 810	
TOTAL	2 092 876	1 976 965	115 911

NOTE 5

Etat des dettes (en K€)

DETTES	MONTANTS BRUTS AU 31/12/2017	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN ET CINQ ANS AU PLUS	A PLUS DE CINQ ANS
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit *	576 088	357 415	168 204	50 469
Emprunts sur biens financés par crédit bail	77 435	14 869	52 412	10 154
Emprunts et dettes financières autres	25 418	15 985	9 405	28
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 586 297	1 586 297		
Dettes fiscales et sociales	249 617	230 938	18 679	
Autres dettes	152 739	152 702	15	22
Produits constatés d'avance	22 143	21 349	673	121
TOTAL	2 689 737	2 379 555	249 387	60 794
Emprunts souscrits dans l'exercice	35 634			
Emprunts remboursés dans l'exercice	48 162			
* dont concours bancaires courants	328 059			



NOTE 6

Juste valeur des instruments financiers (en K€)

	VALEUR BRUTE	VALEUR NETTE	VALEUR BOURSIERE
Certificats de dépôt négociables			
SPPICAV	7 371	7 371	7 534
SICAV			
Obligations			
TOTAL	7 371	7 371	

NOTE 7

Impôts différés (en K€)

A. Charges d'impôt exigibles et différés au compte de résultat

	2017	2016
Charges d'impôts exigibles	-2 644	-770
. Produits / (charges) d'impôts différés	-4 928	-533
. Variation des provisions pour dépréciation des impôts différés actifs		
Produits/(charges) net(tes) d'impôts différés	4 928	533
Impôts exigibles et différés	-7 572	-1 303

B. Ventilation du solde net des impôts différés au bilan

	2017	2016	VARIATION	dont impact variation de périmètre
Créances				
. Charges non déductibles temporairement	18 049	2 086	15 963	22 959
. Déficits fiscaux				
. Retraitements	558		558	522
. Autres				
Dettes				
. Produits non imposables temporairement				
. Retraitements	44 634		44 634	46 666
Sous total Montant Net (Dette)	-26 027	2 086	-28 113	-23 185
. Changements de méthodes comptables, impact sur le bilan				
. Impôts sur les sociétés / réforme des actifs et activation crédit-bail				
Montant Net (Créance)	-26 027	2 086	-28 113	-23 185



NOTE 8

Preuve de l'impôt (en K€)

(en K€)	2017
Résultat groupe	5 608
Résultat hors groupe	-180
Total Résultat net des sociétés consolidées	5 428
Impôt société	2 644
Impôt différé	4 929
Charge fiscale réelle	7 573
Résultat des sociétés mises en équivalence	-7
Résultat consolidé avant impôt	12 994
Taux théorique	34,43%
Impôt théorique	4 474
Passage impôt théorique - charge fiscale réelle	
Rappel - impôt théorique	4 474
effet des :	
- variation de taux	-450
- pertes et reports déficitaires	-2 515
- crédits d'impôt	-242
- réintégrations et déductions diverses (1)	6 718
- retraitements de consolidation	-412
Charge fiscale réelle	7 573
Taux effectif d'impôt	58,28%

(1) Dont 1 737 K€ liés aux opérations d'apports

NOTE 9

Variation des capitaux propres consolidés (en K€)

	2 017	2 016
Capitaux Propres Consolidés au 1er janvier	4 469	12 215
Mouvements sur le capital	-257	
Distributions versées		
Résultat consolidé N	5 608	-7 746
Variation Périmètre	779 582	
Capitaux Propres Consolidés au 31 décembre	789 401	4 469



Comptes consolidés

NOTE 10

Passage du résultat social au résultat consolidé (en K€)

	2017	2016
Résultat social	3 809	-7 483
Dividendes - Résultat distribué		
Plus-values cession intragroupe		
Provisions intragroupe	1 833	
Provisions réglementées	1 047	
Amortissements écarts d'acquisition	-140	
Retraitements impôts différés	-4 929	-533
Retraitement Crédit-bail	1 139	
Retraitement des dotations aux amortissements/immobilisations réévaluées	4 301	
Retraitement des plus ou moins values de cessions d'immobilisations réévaluées	-956	
comptabilisation des gains et pertes de change latents	-457	269
Retraitement du corridor sur les engagements de retraites	154	
Ecarts d'acquisition constatés en résultat	-380	
Quote-part résultats des mises en équivalence	7	
Résultat consolidé	5 428	-7 747
Part du groupe	5 608	
Intérêts minoritaires	-180	

NOTE 11

Liste des sociétés consolidées

DESIGNATION	ADRESSE	ACTIVITE	% PARTICIPATION	METHODE DE CONSOLIDATION
Coopérative U-ENSEIGNE	20, rue d'Arcueil 94150 Rungis	Centrale d'achats		Consolidante
Coopérative INFO.U	Route de Jacou 34740 Vendargues	Informatique	99,95%	intégration globale
U-Gie IRIS	Place des Pléiades ZI Antares 44470 Carquefou	Informatique	23,07%	Mise en équivalence
Sas U-LOGISTIQUE	Place des Pléiades ZI Antares 44470 Carquefou	Logistique	100,00%	intégration globale
Sci HAUTE FORET	Place des Pléiades ZI Antares 44470 Carquefou	Immobilier entrepôt	100,00%	intégration globale
Sci GRAND PAS	Place des Pléiades ZI Antares 44470 Carquefou	Immobilier entrepôt	100,00%	intégration globale
Sci FRANQUIMMO	Place des Pléiades ZI Antares 44470 Carquefou	Immobilier entrepôt	100,00%	intégration globale
Sci SAN VITO	Place des Pléiades ZI Antares 44470 Carquefou	Immobilier entrepôt	100,00%	intégration globale
Sci CLERMONT 1	Place des Pléiades ZI Antares 44470 Carquefou	Immobilier entrepôt	100,00%	intégration globale
Sarl SEMM	Place des Pléiades ZI Antares 44470 Carquefou	Immobilier entrepôt	100,00%	intégration globale
Sarl U ECO RAISON SUD	Place des Pléiades ZI Antares 44470 Carquefou	Traitement des déchets	100,00%	intégration globale
Coopérative EXPAN U NATIONALE	20, rue d'Arcueil 94150 Rungis	Développement du réseau	46,97%	intégration globale
Coopérative EXPAN U OUEST	Place des Pléiades ZI Antares 44470 Carquefou	Développement du réseau	45,97%	intégration globale
Coopérative EXPAN U NORD OUEST	14, avenue de la côte de Nacre 14000 CAEN	Développement du réseau	45,87%	intégration globale
Coopérative EXPAN U EST	43, rue Eugène Ducretet 68200 Mulhouse	Développement du réseau	49,00%	intégration globale
Coopérative EXPAN U SUD	Route de Jacou 34740 Vendargues	Développement du réseau	49,00%	intégration globale
Snc DORNINVEST	43, rue Eugène Ducretet 68200 Mulhouse	Développement du réseau	100,00%	intégration globale
Sas PORTEX	Route de Jacou 34740 Vendargues	Développement du réseau	94,90%	intégration globale
Sarl PORTIM	Route de Jacou 34740 Vendargues	Développement du réseau	100,00%	intégration globale
Gie U	20, rue d'Arcueil 94150 Rungis	développement de l'enseigne	100,00%	intégration globale
U ETABLISSEMENT DE PAIEMENT	20, rue d'Arcueil 94150 Rungis	Services financiers	100,00%	intégration globale
Sas SIPANOR	14, avenue de la côte de Nacre 14000 CAEN	Immobilier bureaux	100,00%	intégration globale
Coopérative UCOM	20, rue d'Arcueil 94150 Rungis	Centrale d'achats	66,35%	intégration globale





[Handwritten signature]



Comptes consolidés

NOTE 12

Filiales et participations non consolidées(en K€)

Société	Capital social	Capitaux propres autres que le capital social	Quote-part détenue en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis		Chiffre d'affaires du dernier exercice clos	Résultat comptable du dernier exercice clos
				Brut	Net	Brut	Net		
FRAIS U NORD OUEST	44	-14	39,85%	18	18	0	0		-10
SA COOP LE MISTRAL	14 370		6,96%	1 000	1 000	0	0		
SA U PARTNERS			100,00%	75	75	0	0		
SA UPSO	488	919	48,03%	235	235	445	445		
ECO FOLIO				3	3	0	0		
ALLIANCE	3 000	3 000	45,00%	1 350	1 350	0	0		
GENDI				4	4	0	0		
ECO TLC				2	2	0	0		
ECO DDS				2	2	0	0		
TEA	120	1 797	9,50%	1 057	1 057	0	0		
SREP SA				14	14	0	0		
SARL CARMADIS	400	1 813	49,99%	927	927	1 628	1 628	16 472	95
SAS BRIDIS	500	-649	100,00%	500	500	9 571	9 571	57 352	-727
SAS BSDL	3 457	-370	35,57%	1 230	1 230	375	375	19 504	-391
SAS MAROMMEDIS	5	-3 635	100,00%	NS	NS	1 847	347	16 278	-1 896
SAS OISEDIS	114	-13	49,00%	72	72	901	901	25 240	-187
SAS PROCAMY	3 000	-4 229	100,00%	329		649	649	10 054	-482
SARL JDPR	2	197	99,00%	80	80	0	0		187
MGGU	145		34,00%	45	45	0	0	309	3
SAS GAUJUDIS	408	2 525	100,00%	3 189	3 189	0	0		34
SAS VAL DE SAMBRE	46	-480	100,00%	NS	NS	48	48		-16
SARL EXPAN CHANTONNAY (85)	6 019	1 269	50,00%	3 125	3 125	367	367		379
SARL GP COQUELICOT	1	4	95,00%	200	200	0	0		-6
SAS GILTI	305	-1 391	63,00%	NS	NS	2 123	1 719		-157
SAS LA CARBONNIERE	40	-153	25,20%	10	10	0	0		
SAS YSATH	250	-728	100,00%	NS	NS	92	0		
EURL DISTRIMAS	728	-1 171	100,00%	NS	NS	21	0		
SCI AGASIS	2	161	100,00%	2	2	2	2		
SCI DE MARIGNAC	1	-1 047	100,00%	NS	NS	2 884	2 884	439	-18
SCI DU CEDRE	150	-530	100,00%	3 389	3 389	3 601	3 601	799	-471
SCI FRANCOM EXPANSION	27	1 242	99,94%	1 262	1 262	2 557	2 557	646	41
SCI GAUDIN PIERRE	2	-182	100,00%	NS	NS	636	436	100	24
SCI L'ARCHANGE	1	-1 890	99,90%	NS	NS	1 948	1 948	200	-39
SCI OISIMMO	1	-450	100,00%	128	128	2 040	2 040	547	-246
SCI ST ROCH	2	-64	100,00%	NS	NS	82	82		
SCI VISTAN	0	267	99,00%	900	900	0	0	63	13
SAS BRUDISCAUT	40	-861	100,00%	NS	NS	0	0	10 678	-590
SAS DE LA VALLEE	76	714	100,00%	4 019	2 019	0	0	585	-54
SAS LYS DISTRI	5	67	100,00%	NS	NS	804	804	650	51
ABDIS			100,00%	2	0	23 839	20 739		
ABDM			100,00%	2	0	34 841	32 041		
LGQDIS			100,00%	2	0	25 197	22 597		
SCI L'AVENIR	46	-15	100,00%	46	46	75	75		-8
SCI MEZIMMO	2	-52	99,00%	2	2	391	391	1	-48
SYNERGIE				50	50	0	0		
U LOG FONTENAY	10	-228	100,00%	929	10			13 830	-239
CAP SUD PARTICIPATIONS				40	0	30 705	30 705		
PORTASUD	1 507	-853	100,00%	0	0	987	408	203	-575
SAS CONDILIS	40	-47	1,00%	0	0	0	0	7 754	-20
SARL FISTO	728	3 517	5,00%	37	37	0	0	20 207	402
SARL ANNAY	8	215	5,00%	0	0	0	0	13 972	103
SAS CESLOU	90	113	5,00%	5	5	30	30	4 742	-94
SAS BRIANDIS	40	578	1,00%	0	0	0	0	5 980	182
SAS MATHYCHA	37	64	5,00%	2	2	252	252	13 417	-29
SARL SOBRODIS	40	369	5,00%	248	248	0	0	435	94
SAS THIAU DISTRIBUTION	100	176	5,00%	1	1	0	0	4 799	70
SA FRAIS U NORD OUEST	44	30	1,00%	0	0	0	0	0	-4
SAS JL DISTRIBUTION	50	62	5,00%	3	3	48	48	2 988	67
SAS FLUXIDIS	40	97	5,00%	1 239	1 239	401	401	13 494	-40
SAS AWEDIS	20			1	1	319	319		
FILOR SAS	150	2 890	41,93%	63	63	763	763		473
GALP SAS	60	-35	80,00%	72	72	100	100		-21
LORDIS SAS	2 388	-2 245	45,45% NS	NS	NS	500	500		-185
SOGAFRE SAS	343	-12	51,00%	178	178	122	122		-6
PONT DU CHATEAU DISTRIBUTION SAS	2 599	-963	99,98%	2 200	2 200	1 873	1 873	189	-463
THISAGA SAS	1 100	596	75,00%	150	150	240	240	239	243
SAS 5457	8	-1 415	91,25%	13	13	1 500	1 500		-1 481
TARANIS SAS	150	-129	87,00%	97	97	1 604	1 604		6
ARLOMI SAS	78	2 876	45,39%	1 419	1 419				67
KABE SAS			32,00%	24	24	276	276	NC	



Comptes consolidés

Société	Capital social	Capitaux propres autres que le capital social	Quote-part détenue en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis		Chiffre d'affaires du dernier exercice clos	Résultat comptable du dernier exercice clos
				Brut	Net	Brut	Net		
MONTLUDIS SAS	150	1 664	50,07%	75	75	1 025	1 025	20 596	47
MARIDIS SAS	2 124	217	79,75% NS	NS	NS	-	-	21 863	860
BOMBIDIS SAS	585	426	49,86% NS	NS	NS	200	200	16 885	33
FAULQUEDIS SAS	1 470	-1 250	67,58%	1 000	1 000	-	-	20 060	100
SOGERDIS SAS	266	-700	24,90%	67	67	173	173	15 021	-217
CHELOUMEX SAS	520	-48	31,24%	600	600	-	-	12 307	-380
OETING DISTRIBUTION SAS	250	-1 976	19,96%	NS	NS	1 355	1 355	24 745	-316
MARELI SAS	150	-1 387	44,87%	0	0	0	-	-	-1 306
CHICHERYDIS SNC (Projet)	40	-64	0,25%	NS	NS	-	-	-	-4
PARONDIS SNC (Projet)	40	-96	0,25%	NS	NS	-	-	-	-14
VEZERONCE D. SNC (Projet)	40	-102	0,25%	NS	NS	-	-	-	-14
ALLONZIERDIS SNC (Projet)	40	-114	0,25%	NS	NS	-	-	-	-9
KOENIGS D. SNC (Projet)	40	-88	0,25%	NS	NS	-	-	-	-44
TILL CHATEL D. SNC (Projet)	40	-22	0,25%	NS	NS	-	-	-	-13
TOULDIS SNC (Projet)	40	-78	0,25%	NS	NS	-	-	-	-51
SAS 2094	100	-1 055	100,00% NS	NS	NS	379	379	-	-9
SAS FILOR	150	2 890	33,40%	50	50	1 015	1 015	-	473
SAS BUCHER	330	-2 760	100,00% NS	NS	NS	2 033	2 033	-	-52
SAS ELOMAS	150	299	100,00%	78	78	645	645	300	-19
SARL BOULIMMO	350	-66	100,00%	1 008	1 008	1 411	1 411	263	-5
SCI AUERLAND	2	87	100,00%	52	52	-	-	27	17
SCI OBERLAND	315	-80	99,00%	622	622	280	280	222 NS	-
SCI IMMOMENILS	1	-2	100,00%	23	23	1 603	1 603	-	-6
SCI DU BELVEDIS	76	663	100,00%	2 581	2 581	-	-	209	33
SA MANDEURE DISTRIBUTION	525	-1 038	100,00%	6 017	6 017	3 085	3 085	12 363	-792
SAS BODIADIS (ex GUNDERDIS)	400	1 266	65,80%	3 210	3 210	0	0	22 199	641
SAS BUCHERE DISTRIBUTION	48	-34	100,00%	245	245	-	-	-	-4
SAS GERGYDIS	38	-233	100,00%	38	38	440	440	-	-38
SNC ALLONZIERDIS	40	-114	99,75%	40	40	164	164	-	-9
SNC KOENIGS DISTRIBUTION	40	-145	99,75%	40	40	213	213	-	-57
SNC TOULDIS EX ARCHAMPS DISTRIBUTION	40	-77	99,75%	56	56	1 073	1 073	-	-51
EURL CHEVREULDIS EX EURL ECRINDIS	40	-6	100,00%	337	337	63	63	-	-18
SNC TILL CHATEL EX SAINT NICODIS	40	-22	99,75%	88	88	-	-	-	-13
SNC VEZERONCE DISTRIBUTION	40	-102	99,75%	40	40	95	95	-	-14
SAS UNIVERDYD	38	-59	100,00%	38	38	19	19	-	-5
SNC CHICHERYDIS	40	-64	99,75%	40	40	37	37	-	-4
SCI MITTELAND	25	-115	100,00% NS	NS	NS	111	111	-	-4
SAS MARINDIS	38	-81	100,00%	38	38	66	66	-	-5
SAS VICTORDIS	NC	NC	100,00%	38	38	171	171	NC	-
SCI PHILIPPO	1	31	100,00%	1	1	1 198	1 198	-	-4
SAS SEYSSINET DISTRIBUTION	NC	NC	100,00%	238	238	121	121	NC	-
SAS WARDIS	38	-59	100,00%	38	38	28	28	-	-4
SNC PARONDIS	40	-96	99,75%	40	40	216	216	-	-14
SAS DISTRIWALD	40	-12	100,00%	40	40	-	-	-	-4
SAS BABARIS	40	18	100,00%	89	89	-	-	-	-34
SAS Expan Le Châtelet - Le Châtelet en Berry (18)	152	256	100,00%	155	155	310	310	-	18
SAS Majolu - Argent sur Sauldre (18)	100	103	24,00%	24	24	430	430	-	125
SAS Almatmax - St Nicolas du Pelem (22)	100	241	26,00%	26	26	174	174	-	146
SAS Leodis - Plabennec (29)	40	108	0,00%	0	0	515	515	-	513
SAS ALG Finances - Plabennec (29)	650	-222	46,15%	0	0	0	0	-	-76
SAS Steflo - St Pol de Léon (29)	108	3 000	7,06%	0	0	2 074	2 074	-	1 016
SARL Expan Lesneven - Lesneven (29)	5	-30	100,00%	5	5	269	269	-	-30
SAS BV Finances - Louvigné du Désert (35)	58	213	17,39%	10	10	190	190	-	112
SNC Chancimmo - Chauceaux sur Choisille (37)	600	49	0,02%	0	0	0	0	-	-
SAS Chauceaux dis - Chauceaux sur Choisille (37)	178	1 535	0,06%	0	0	0	0	-	-
SAS Lafayette Distribution - Nantes Lafayette (44)	301	482	0,00%	0	0	0	0	-	-
SAS Xavier - Ancenis (44)	116	924	9,91%	451	451	859	859	-	353
SARL Expan Brière - La Chapelle des Marais (44)	5	-17	100,00%	5	5	1 096	1 096	-	-17
SAS Expan Montargis - Montargis (45)	40	-307	78,00%	0	0	2 146	2 146	-	-25
SAS Colidis - Chatillon Coligny (45)	140	921	5,00%	10	10	0	0	-	129
SA Etac - Chatillon Coligny (45)	67	31	51,88%	1 891	1 891	0	0	-	144
UGIE IRIS	5 214	-	23,07%	1 571	1 571	500	500	98 790	0
Immo U	29 113	30 173	24,97%	7 371	7 371	-	-	1 924	1 694
SAS Expan Chalette - Chalette Sur Loing (45)	310	197	44,84%	139	139	371	371	-	177
SCI Castel Fox - Château Renard (45)	2	-49	99,33%	1	1	784	784	-	-49
SAS des Quinze Pierres - St Pryvé St Mesmin (45)	500	-327	100,00%	461	461	5 554	5 554	-	-50
SAS Jumadis - St Pryvé St Mesmin (45)	400	-26	5,00%	20	20	0	0	-	-26
SARL Expan Maine - Angers (49)	27	-285	100,00%	27	27	1 499	1 499	-	-39



Comptes consolidés

Société	Capital social	Capitaux propres autres que le capital social	Quote-part détenue en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis		Chiffre d'affaires du dernier exercice clos	Résultat comptable du dernier exercice clos
				Brut	Net	Brut	Net		
SCI de la Serpe - Carnac (56)	15	-611	99,33%	0	0	370	346		-20
SAS Au Marché des Druides - Carnac (56)	200	1 829	0,01%	0	0	0	0		
SAS Lisak - Josselin (56)	750	-61	30,00%	225	225	1 000	1 000		-31
SAS Luna - Vannes (56)	150	-192	34,70%	0	0	428	428		-14
SAS Deux Lays Distribution - Chantonay (85)	400	2 209	1,00%	4	4	0	0		384
SCI du 8 mai - Poitiers (86)	1	-71	99,00%	1	1	240	240		-12
SARL Distri Palais - Le Palais sur Vienne (87)	101	-195	5,07%	5	5	200	200		-151
SAS Lusac - St Meen Le Grand (35)	1 000	-131	30,00%	300	300	700	700		-131
SAS Expan La Guerche - La Guerche sur l'Aubois (18)	110	-83	100,00%	31	31	18	14		-2
SARL Expan Maurdis - Ste Maure de Touraine (37)	15	-166	100,00%	0	0	162	52		-108
SARL Expan Vendôme - Vendôme (41)	5	-27	100,00%	5	5	1 661	1 661		-27
SARL Expan Chênaie - Nantes Chênaie (44)	20	-34	100,00%	20	20	399	399		-34
SARL Expan St Aubin - La Ferté St Aubin (45)	5	-33	100,00%	5	0	158	47		-8
SAS Expan Le Rheu - Le Rheu (35)	80	-52	100,00%	80	10	74	74		-14
SarL Expan Laval - Laval (53)	5	-109	100,00%	0	0	30	20		-4
SAS Expandev - St Pavace (72)	160	503	100,00%	110	110	4 316	4 316		571
SARL Expan Sainte Anne - Sainte Anne (971)	5	-2	100,00%	5	5	10	10		-2
SARL Fabess - Bessines (79)	5	-2	100,00%	0	0	351	351		-2
SCI Castel'o - Château d'Oléron (17)	2	-112	99,33%	0	0	478	472		-3
SARL Hellen Immo - Plonéour l'anvern (29)	2	-547	99,93%	0	0	247	247		498
SAS Soditel mer - Telgruc sur Mer (29)	1	-136	80,00%	0	0	137	49		-15
SCI Les Quatre L - Redon (35)	1	-8	100,00%	205	197	266	266		-5
SAS Expan Malestroit - Saint Marcel (56)	40	1 290	0,25%	0	0	0	0		1 330
SARL Fertedis - La Ferté Bernard (72)	2	-56	100,00%	0	0	357	355		-4
SARL Expan Bessines - Bessines sur Gartempe (87)	15	-299	100,00%	0	0	116	109		-4
SAS Rochefordis - Rochefort (17)	240	-381	100,00%	240	240	189	189		-78
SAS Immologne - Pruniers en Sologne (41)	3 995	-1 119	100,00%	2 848	2 848	0	0		-5
SCI Gillaclair - Pruniers en Sologne (41)	1	-12	0,20%	1	1	95	95		88
SAS Jerde - Pruniers en Sologne (41)	59	1 043	0,03%	0	0	0	0		193
SAS Majolia - Pruniers en Sologne (41)	100	-14	40,00%	40	40	600	600		-14
SCI Desnoyers - Alençon (61)	2	-484	100,00%	0	0	912	912		-241
SARL Expan ATF - Fougères (35)	5	-383	100,00%	5	0	928	0		-383
SAS Expan Ferté - La Ferté Gaucher (77)	100	-30	100,00%	100	0	2 225	1 167		-30
SAS GAIA	800	871	0,002%	0	0	0	0	21	398
SAS DISTRIVEDAS	201		0,005%	0	0	0	0	0	0
SAS DISTAFF	50		0,04%	0	0	0	0	0	0
SAS DISTRIBUTION VIGANAISE	51	720	3,45%	108	108	392	392	18	134
SAS BVR DISTRIBUTION (Super U - Exploitation + Immo)	541	-382	4,62%	0	0	401	401	8	-71
SAS MADISSO	416	-213	15,00%	585	585	1 541	1 541	30	-134
SAS LES 4 RIVIERES	650		20,00%	130	130	320	320	1er Exercice non clos	
SARL YDES DISTRIBUTION	190	459	25,98%	107	107	0	0	13	-91
SAS LIMOUDIS	664	2 098	27,90%	445	445	0	0	13	112
SAS PROMONT	674	501	29,67%	199	199	93	93	0	-165
SAS LACHAUD SERVICE	248	-905	31,61%	0	0	0	0	10	-409
SAS PRODON	800	486	37,50%	301	301	87	87	14	-39
SAS LAURALEX	1 080	-730	48,98%	290	290	0	0	18	-153
SARL PROPARDIS	1	-34	100,00%	0	0	5	0	0	-5
SARL ESTEDIS	1	-9	100,00%	1	1	8	8	0	-3
SAS PRO ISTRES	1	-1	100,00%	1	1	2	2	0	-2
SAS PROCALM	1	-2	100,00%	1	1	2	2	0	-3
SAS PAVEX	500		100,00%	250	250	1 214	1 214	0	0
SAS D & M	1 103	1 083	2,86%	30	30	0	0	0	-7
SAS SCAP	250	244	4,00%	10	10	40	40	0	-6
SAS AZSRT	80	8	12,50%	10	10	210	210	0	-53
SAS MYLORD	269	257	13,97%	38	38	413	413	26	15
SAS HOLDING RAMOS	230	1 453	15,10%	271	271	625	625	17	79
SAS THIPAT	710	596	15,49%	110	110	90	90	0	-48
SAS MUSSIDOR	250	51	20,00%	0	0	0	0	0	-10
SAS SOPHALDIS	146	-526	24,66%	0	0	1 275	525	0	-47
SAS WERNERT FINANCE	150	373	26,67%	40	40	100	100	0	121
SAS VERRIER	400	613	36,25%	145	145	215	215	0	71
SAS AGLAE	60		49,00%	29	29	500	500	1er Exercice non clos	
SCI BISCARIMO	1	38	0,10%	0	0	0	0	1	-10
SCI IMMOBOMP (promesse BAC)	1	-13	0,10%	0	0	0	0	0	-5
SCI SERAFIN	1	26	0,10%	0	0	0	0	0	53
SCI EGAT FONCIERE	1	-1	0,10%	0	0	0	0	0	14



Comptes consolidés

Société	Capital social	Capitaux propres autres que le capital social	Quote-part détenue en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis		Chiffre d'affaires du dernier exercice clos	Résultat comptable du dernier exercice clos
				Brut	Net	Brut	Net		
SCI IMMOCDRON	1	-6	0,10%	0	0	0	0	0	1
SCI MARSO	1	90	0,10%	0	0	0	0	0	23
SCI L'ARCHANGE	1	-1 889	0,10%	0	0	0	0	0	-39
EURL PROVER	201	-135	0,10%	0	0	0	0	0	-43
SCI MARCIACIMMO	1		1,00%	0	0	0	0	0	0
SCI PROBAZ	0	430	90,00%	1 328	1 328	0	0	0	80
SAS IMACEANE	100	252	100,00%	0	0	2 255	2 255	-14	0
SARL PROPAV	1	-266	100,00%	1	1	4 809	4 809	0	-19
SCI IMMOBIZE	1	-9	0,10%	0	0	0	0	0	-3
SCI IMMO ISTRES	1	-13	0,10%	0	0	0	0	0	-14
SCI IMMO CALM	1	-2	0,10%	0	0	0	0	0	-3
SCI IMMO PERP	1	-4	0,10%	0	0	0	0	0	-5
SCI LES PEUPLIERS	1	-149	99,90%	1	1	1 018	1 018	0	-21
SCI ROSI	10	-510	99,90%	10	10	1 592	1 592	0	-18
SAS PROLATZ	1	-9	100,00%	1	1	108	108	0	-6
SARL PROLAQ	1	-11	100,00%	1	1	165	165	0	-5
SARL PROBEZIER	1	-11	100,00%	0	0	4	0	0	-4
SARL IMMOGINEST 2	1	-10	100,00%	0	0	4	0	0	-4
SARL IMMOGINEST 3	1	-10	100,00%	0	0	4	0	0	-4
SARL IMMOGINEST 5	1	-10	100,00%	0	0	4	0	0	-4
SARL IMMOGINEST 6	1	-10	100,00%	0	0	4	0	0	-4
SARL IMMOGINEST 8	1	-10	100,00%	0	0	4	0	0	-4
SARL IMMOGINEST 9	1	-10	100,00%	0	0	4	0	0	-4
SARL EXPLOIT BIZE	1	-10	100,00%	0	0	3	0	0	-4
SARL PROBIZE	1	-657	100,00%	0	0	3 132	3 094	0	-38
SARL PROBUI	1	-927	100,00%	0	0	481	463	0	-17
SAS PROMARTI	37	-74	100,00%	0	0	5	0	0	-5
SARL PROMEST 2	1	-9	100,00%	1	1	3	3	0	-3
SARL PRODEC	1	-19	100,00%	1	1	30	30	0	-4
SCI PROCHAMPS	1	-157	100,00%	1	1	2 377	2 377	0	-35
SARL GONFADIS	1	-41	100,00%	0	0	0	0	0	-4
SARL PRONICE	1	-20	100,00%	1	1	556	556	0	-10
SARL PROPERP	1	-565	100,00%	1	1	5 761	5 761	0	-71
SARL PROCHARLES	1	-19	100,00%	1	1	43	43	0	-4
SARL PROVEND	1	-25	100,00%	1	1	1 764	1 764	0	-14
SAS FRADIS	258	794	0,00%	0	0	161	161	10	951
SCI IMMOPIGNAN			99,99%	1	1	3 091	3 091	0	0
SCI VASY	2	40	100,00%	8 416	8 416	0	0	27	20
EURL PROVER	201	-135	99,99%	201	201	662	662	291	-43
SCI EGATIMMO	1	-83	99,99%	1	1	33	33	305	10
SCI EGAT FONCIERE	1	-1	99,99%	1	1	190	190	42	14
SCI ROMACHRIS	1	-313	100,00%	1	1	2 813	2 813	250	-46
SCI BISCARIMO	1	38	99,99%	1	1	268	268	542	47
SCI GANADE	1	-314	100,00%	5	5	882	882	135	-23
SCI IMMODRON	1	-6	99,99%	1	1	0	0	223	1
SCI IMMOBOMP	1	-13	99,99%	0	0	0	0	0	-5
SAS JEANATH	0	0	99,00%	10	10	2 916	2 916	0	0
SCI IMMOMONT	1	10	99,99%	1	1	1 506	1 506	150	33
SCI PUJOLS IMMO	0	0	100,00%	3	3	396	396	0	0
SCI IMMOBIZE	1	-9	99,99%	0	0	4	0	0	-3
SCI IMMO PERP	1	-4	99,99%	1	1	64	64	0	-5
SCI IMMOISTRES	1	-13	99,99%	1	1	1 522	1 522	0	-14
SCI IMMO CALM	1	-2	99,99%	1	1	16	16	0	-3
				76 351	72 868	253 525	239 030		



Comptes consolidés

NOTE 13

Résultat financier (en K€)

	2017	2016
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	163	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 379	0
Autres intérêts et produits assimilés	7 743	1 307
Reprises sur provisions et transferts de charges	1	0
Différences positives de change	174	186
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		9
	9 462	1 502
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	11 176	6
Intérêts et charges assimilées	4 244	954
Frais financiers sur crédit-bail	1 074	0
Différences négatives de change	91	164
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	16 585	1 124
RESULTAT FINANCIER	-7 123	378

NOTE 14

Détail du résultat exceptionnel (en K€)

Le résultat exceptionnel de l'exercice se décompose comme suit :	
Résultat net sur cession d'immobilisations financières	-4 525
Résultat net sur cession immobilisations incorporelles et corporelles	-844
provisions pour risque exceptionnelles	-3 330
Autres	-2 750
TOTAL	-11 449



NOTE 15

Engagements donnés et reçus (en K€)

	ENGAGEMENTS DONNES	ENGAGEMENTS RECUS
Dettes garanties par des sûretés réelles	56 896	
Cautions délivrées à des tiers	170 835	
Cautions reçues		294 031
Crédits confirmés et autorisations de découverts non utilisés		5 801
TOTAL	227 731	299 832

Par ailleurs La Coopérative U-Enseigne, U-Log et INFO-U en qualité de membre de U GIE IRIS sont solidairement responsables du passif de celui-ci.

Le passif de U GIE IRIS se décompose comme suit :

	AU 31/12/2017
Emprunts bancaires	59 743
Dettes envers les membres du GIE	2 500
Dettes envers les Tiers	33 132
total	95 375

NOTE 16

Dettes garanties par des sûretés réelles (en K€)

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit : 56 896 K€.

NOTE 17

Instruments de gestion du risque de taux (en K€)

Contrats de couverture de taux dont l'échéance au 31 décembre est :

- inférieure à 1 an	5 074
- comprise entre un et cinq ans	3 794
- au-delà de cinq ans	193
TOTAL	9 061



NOTE 18

Emprunts et dettes financières (en K€)

Analyse de la dette par nature	31/12/2017	31/12/2016
Emprunts bancaires	248 029	90 000
Emprunts crédit bail	77 435	
Emprunts obligataires		
Concours bancaires	328 059	181
Fonds de garantie Associés	25 088	
Autres	329	
TOTAL	678 941	90 181

Analyse de la dette par maturité	31/12/2017	31/12/2016
inférieure à 1 an	388 269	181
de 1 à 5 ans	230 020	90 000
supérieure à 5 ans	60 651	
TOTAL	678 941	90 181

Répartition de la dette taux fixe - taux variable	31/12/2017	31/12/2016
Taux fixe	60 297	
Taux variable	618 644	90 181
TOTAL	678 941	90 181

NOTE 19

Eléments concernant les parties liées

Hors conventions réglementées, il n'existe pas d'opération significative avec les parties liées non conclue à des conditions normales de marché.

NOTE 20

Montant des opérations effectuées pour ordre et pour compte des Associés
Incluses dans les postes de bilan (en K€)

	2017
Créances clients	59 531
Autres Créances	132 956
TOTAL ACTIF	192 487
Dettes Fournisseurs	5 785
Autres dettes	14 122
TOTAL PASSIF	19 907



NOTE 21

Informations diverses

	2017	2016
Surface des entrepôts (en m²)	1 018 880	
Effectif moyen		
Cadres	1 156	262
Agents de maîtrise	1 388	446
Employés	3 738	1 812
TOTAL	6 282	2 520
Nombre de magasins		
Hyper U	65	37
Super U	762	329
Marché U	5	1
U Express	341	115
Utile	395	32
TOTAL	1 568	514
Surface de vente (en m²)		
Hyper U	381 813	224 427
Super U	1 899 919	862 096
Marché U	3 515	800
U Express	275 544	110 474
Utile	101 408	13 743
TOTAL	2 662 199	1 211 540

NOTE 22

Honoraires des Commissaires aux Comptes (en K€)

	PWC	DELOITTE	FOLTZER	TSA AUDIT	TOTAL
Audit légal	396	195	33	12	636
Autres	7				7
TOTAL	403	195	33	12	643

NOTE 23

Rémunérations allouées aux organes d'administration et de direction

Cette information n'est pas communiquée car sa publication conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100
101
102
103
104
105
106
107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
117
118
119
120
121
122
123
124
125
126
127
128
129
130
131
132
133
134
135
136
137
138
139
140
141
142
143
144
145
146
147
148
149
150
151
152
153
154
155
156
157
158
159
160
161
162
163
164
165
166
167
168
169
170
171
172
173
174
175
176
177
178
179
180
181
182
183
184
185
186
187
188
189
190
191
192
193
194
195
196
197
198
199
200
201
202
203
204
205
206
207
208
209
210
211
212
213
214
215
216
217
218
219
220
221
222
223
224
225
226
227
228
229
230
231
232
233
234
235
236
237
238
239
240
241
242
243
244
245
246
247
248
249
250
251
252
253
254
255
256
257
258
259
260
261
262
263
264
265
266
267
268
269
270
271
272
273
274
275
276
277
278
279
280
281
282
283
284
285
286
287
288
289
290
291
292
293
294
295
296
297
298
299
300
301
302
303
304
305
306
307
308
309
310
311
312
313
314
315
316
317
318
319
320
321
322
323
324
325
326
327
328
329
330
331
332
333
334
335
336
337
338
339
340
341
342
343
344
345
346
347
348
349
350
351
352
353
354
355
356
357
358
359
360
361
362
363
364
365
366
367
368
369
370
371
372
373
374
375
376
377
378
379
380
381
382
383
384
385
386
387
388
389
390
391
392
393
394
395
396
397
398
399
400
401
402
403
404
405
406
407
408
409
410
411
412
413
414
415
416
417
418
419
420
421
422
423
424
425
426
427
428
429
430
431
432
433
434
435
436
437
438
439
440
441
442
443
444
445
446
447
448
449
450
451
452
453
454
455
456
457
458
459
460
461
462
463
464
465
466
467
468
469
470
471
472
473
474
475
476
477
478
479
480
481
482
483
484
485
486
487
488
489
490
491
492
493
494
495
496
497
498
499
500
501
502
503
504
505
506
507
508
509
510
511
512
513
514
515
516
517
518
519
520
521
522
523
524
525
526
527
528
529
530
531
532
533
534
535
536
537
538
539
540
541
542
543
544
545
546
547
548
549
550
551
552
553
554
555
556
557
558
559
560
561
562
563
564
565
566
567
568
569
570
571
572
573
574
575
576
577
578
579
580
581
582
583
584
585
586
587
588
589
590
591
592
593
594
595
596
597
598
599
600
601
602
603
604
605
606
607
608
609
610
611
612
613
614
615
616
617
618
619
620
621
622
623
624
625
626
627
628
629
630
631
632
633
634
635
636
637
638
639
640
641
642
643
644
645
646
647
648
649
650
651
652
653
654
655
656
657
658
659
660
661
662
663
664
665
666
667
668
669
670
671
672
673
674
675
676
677
678
679
680
681
682
683
684
685
686
687
688
689
690
691
692
693
694
695
696
697
698
699
700
701
702
703
704
705
706
707
708
709
710
711
712
713
714
715
716
717
718
719
720
721
722
723
724
725
726
727
728
729
730
731
732
733
734
735
736
737
738
739
740
741
742
743
744
745
746
747
748
749
750
751
752
753
754
755
756
757
758
759
760
761
762
763
764
765
766
767
768
769
770
771
772
773
774
775
776
777
778
779
780
781
782
783
784
785
786
787
788
789
790
791
792
793
794
795
796
797
798
799
800
801
802
803
804
805
806
807
808
809
810
811
812
813
814
815
816
817
818
819
820
821
822
823
824
825
826
827
828
829
830
831
832
833
834
835
836
837
838
839
840
841
842
843
844
845
846
847
848
849
850
851
852
853
854
855
856
857
858
859
860
861
862
863
864
865
866
867
868
869
870
871
872
873
874
875
876
877
878
879
880
881
882
883
884
885
886
887
888
889
890
891
892
893
894
895
896
897
898
899
900
901
902
903
904
905
906
907
908
909
910
911
912
913
914
915
916
917
918
919
920
921
922
923
924
925
926
927
928
929
930
931
932
933
934
935
936
937
938
939
940
941
942
943
944
945
946
947
948
949
950
951
952
953
954
955
956
957
958
959
960
961
962
963
964
965
966
967
968
969
970
971
972
973
974
975
976
977
978
979
980
981
982
983
984
985
986
987
988
989
990
991
992
993
994
995
996
997
998
999
1000



[Handwritten signature]



[Handwritten signature]



Rapport des Commissaire aux Comptes sur les comptes consolidés (exercice clos le 31 décembre 2017)

Aux Associés
Société anonyme coopérative
COOPERATIVE U ENSEIGNE
Parc Tertiaire SILIC
20, rue d'Arcueil
94533 RUNGIS CEDEX

A l'assemblée générale de la société Coopérative U Enseigne

Opinion avec réserve

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société COOPERATIVE U ENSEIGNE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous précisons que votre société n'étant pas tenue précédemment d'établir de comptes consolidés, les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016 présentés à titre de comparatif n'ont pas fait l'objet d'une certification. Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion avec réserve

Motivation de la réserve

Comme indiqué en annexe dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice – Première consolidation », l'exercice clos le 31 décembre 2017 correspond au premier exercice de présentation des comptes consolidés de la société COOPERATIVE U Enseigne suite à l'opération d'apports partiels d'actifs intervenue au cours de l'exercice 2017 entre cette dernière et quatre de ses centrales régionales. Cette opération a eu pour conséquence l'entrée dans le périmètre de consolidation des activités opérationnelles des centrales. Le règlement CRC 99-02 prévoit que les filiales nouvellement intégrées dans les comptes consolidés le sont à compter de la date de prise de contrôle par le groupe. Contrairement à ces dispositions, la société a comptabilisé en compte de résultat consolidé la totalité des opérations de l'exercice réalisées par les centrales. Ceci n'a toutefois pas d'incidence sur le montant des capitaux propres au 31 décembre 2017.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les deux éléments suivants :

- La non-comparabilité des comptes 2016 et 2017 compte-tenu d'une part des opérations juridiques intervenues au cours de l'exercice 2017, et d'autre part des modalités retenues pour l'établissement des comptes consolidés 2016, telle qu'exposée dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice – Première consolidation » de l'annexe aux comptes consolidés ;
- La première application, à partir du 1er janvier 2017, du règlement relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture (règlement 2015-05 de l'autorité des Normes Comptables), comme exposé dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes consolidés.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- Les écarts d'acquisition, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2017, s'établit à 124 M€, ont fait l'objet de tests de dépréciation selon les modalités décrites dans la note « Ecart d'acquisition » de l'annexe. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les mentions figurant dans l'annexe des comptes consolidés donnent une information appropriée.
- Le savoir-faire de COOPERATIVE U ENSEIGNE, dont le montant net figurant à l'actif du bilan au 31 décembre 2017 s'élève à 230M€, a été estimé dans le cadre des opérations d'apport partiel d'actifs des quatre centrales régionales selon les modalités décrites dans la note « Immobilisations incorporelles » de l'annexe. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de cette estimation. Nous avons examiné la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les mentions figurant dans l'annexe des comptes consolidés donnent une information appropriée.
- Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons apprécié la conformité à la réglementation CRC 99-02, de l'exclusion du périmètre de consolidation, des filiales qui ne sont pas détenues durablement même si elles sont détenues majoritairement. Nous avons vérifié le caractère approprié des informations présentées dans la note « Règles et Méthodes Comptables - Périmètre et méthodes de consolidation » de l'annexe des comptes consolidés.

Vérification du rapport sur la gestion du groupe

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations, données dans le rapport sur la gestion du groupe.

A l'exception de l'incidence du point décrit dans la partie "Fondement de l'opinion avec réserve", nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



Comptes consolidés

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

En application de la loi, nous vous signalons que le présent rapport n'a pu être émis dans les délais légaux compte tenu de la réception tardive de certains documents.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris la Défense, le 26 juin 2018.

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Xavier BELET

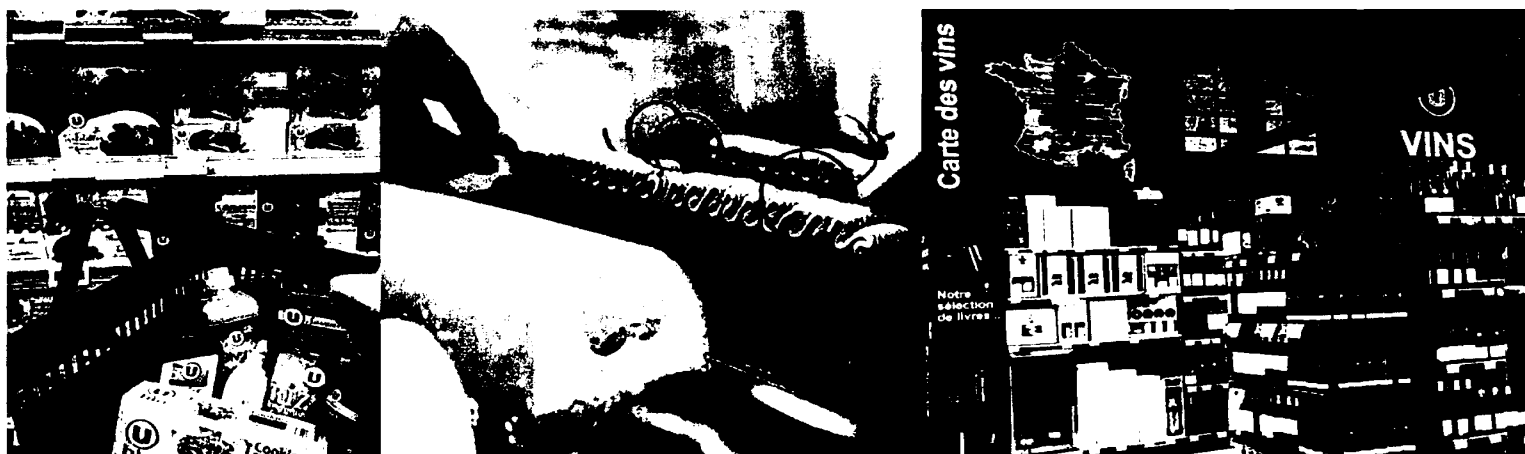
Deloitte & Associés

Bénédicte SABADIE



[Signature]

Rapport Sociétal et environnemental





Rapport Sociétal et Environnemental

En application de l'article L225-102-1 du Code de commerce, les conditions sont requises pour que la coopérative U Ensigne publie un reporting RSE pour l'exercice 2017.

Table des matières

MESSAGE DE SERGE PAPIN ET DOMINIQUE SCHELCHER	112
A PROPOS DU RAPPORT	113
1. LE MODELE D'AFFAIRES U ENSEIGNE	114
1.1. LE GROUPEMENT U	114
NOTRE IDENTITE	114
NOTRE HISTOIRE	115
NOTRE ORGANISATION	115
NOS VALEURS DE NOUVEAUX COMMERÇANTS	115
NOTRE MODE DE FONCTIONNEMENT OPERATIONNEL : LE « BINOMAT »	116
1.2. LA COOPERATIVE U ENSEIGNE AU SEIN DU GROUPEMENT U	116
PERIMETRE	116
LE MODELE D'AFFAIRES U ENSEIGNE AU SERVICE DES MAGASINS	117
LE RÔLE DE U ENSEIGNE AU SEIN DU GROUPEMENT U	117
LA CHAÎNE DE VALEUR U ENSEIGNE	117
SYNTHÈSE DU MODELE D'AFFAIRES U ENSEIGNE AU SERVICE DES MAGASINS	118
2. RISQUES ET OPPORTUNITÉS	119
3. LES PILIERS DE NOTRE RSE ET LES ACTIONS MENEES	120
3.1. PROPOSER DES PRODUITS SURS, SAINS ET DE QUALITE ACCESSIBLES A TOUS	120
3.2. PROMOUVOIR ET FACILITER UNE CONSOMMATION RESPONSABLE POUR TOUS	122
3.3. ACCOMPAGNER LES TALENTS	126
3.4. CONTRIBUER A LA TRANSFORMATION DURABLE DU MONDE AGRICOLE	130
3.5. CONCOURIR A LA DYNAMIQUE DES TERRITOIRES	137
4. LES INDICATEURS	139
NOTE METHODOLOGIQUE	155



MESSAGE DE SERGE PAPIN ET DOMINIQUE SCHELCHER



L'année 2017 constitue le terme de la démarche d'unification du groupement lancée en 2012 avec la création de U IRIS pour l'informatique, poursuivie en 2016 avec U Log pour les moyens logistiques et donc, achevée l'année dernière avec U Enseigne. Au-delà même de 2012, c'est une réflexion lancée dans les années 2000 qui trouve ainsi sa concrétisation. L'harmonisation de nos outils était une condition sine qua non pour « jouer avec les meilleurs » et disposer de la puissance nécessaire dans la compétition actuelle. Désormais, nous sommes en ordre de marche.

U Enseigne, par la mise en commun de toutes les énergies, organisations et méthodes des centrales régionales et de la centrale nationale, et par l'action de ses filiales opérationnelles, assure désormais les missions de Centrale d'enseigne et d'outil logistique au service de l'activité des Associés U.

Avec un chiffre d'affaires de plus de 10 milliards d'euros et plus de 6500 collaborateurs, U Enseigne s'affirme comme un partenaire économique fort pour nos fournisseurs et prestataires ainsi que pour les acteurs régionaux et nationaux. Cette nouvelle dimension doit aussi permettre au groupement d'incarner encore mieux chaque jour, dans chacun de ses points de vente, les valeurs qui unissent chacun des Associés U : indépendance, proximité et engagement. Elle nous rend également d'autant plus comptables de nos actions auprès des différentes parties prenantes, Associés, collaborateurs, consommateurs, partenaires économiques, acteurs engagés de la société civile.

Ce rapport RSE est ainsi le 1er rapport de la coopérative U Enseigne. Il trace les bases de notre engagement collectif en matière de responsabilité sociétale et environnementale. A l'image de notre groupement, il s'inscrit sur le chemin de la transformation : au-delà de satisfaire à nos strictes obligations réglementaires, nous avons choisi d'initier dès à présent un rapport RSE à valeur ajoutée tendant vers le prochain format de Déclaration de Performance Extra Financière qui sera applicable à notre prochain exercice.

La réalisation de ce rapport, par son format atypique cette année, a notamment été l'occasion de remettre en perspective les engagements et actions de U Enseigne pour une consommation, un commerce et des modes de production plus responsables. Chaque Associé U est animé de la volonté d'intégrer durablement son point de vente dans son territoire et sa communauté locale. C'est donc tout naturellement que la coopérative U Enseigne, au service du développement du commerce U, intègre la responsabilité sociétale et environnementale à ses politiques et actions.

Les valeurs de la marque-enseigne U - proche, responsable, optimiste -, l'exigence portée par nos produits à marque U, l'ancrage local et régional de l'offre de produits, l'ambition de porter nos métiers du frais au rang des meilleurs spécialistes sont autant d'opportunités d'incarner nos engagements auprès de tous. C'est le sens du message qu'a porté notre premier salon national en mars 2017 auprès des Associés U et celui de ce premier rapport RSE U Enseigne.

Serge Papin

Dominique Schelcher

Dominique Schelcher a été élu le 17 mai 2018 en tant que nouveau président de Système U pour un mandat de 6 ans et succède ainsi à Serge Papin à la présidence du Groupement.



A PROPOS DU RAPPORT

Le rapport RSE de U Enseigne présente le rôle et les responsabilités de la coopérative U Enseigne au sein du Groupement U, en lien avec les parties prenantes, et dans une perspective de valorisation et de pérennisation de chaque point de vente Associé du Groupement et de l'ensemble du réseau de magasins U.

MÉTHODOLOGIE

Ce rapport s'inscrit dans le cadre des règles de forme et de fond du reporting RSE Grenelle II en vigueur ⁽¹⁾, avant l'application du nouveau format de Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) sur le prochain exercice 2018 ⁽²⁾. Il s'inscrit dans une démarche volontaire d'initier dès à présent un rapport RSE à valeur ajoutée tendant vers le prochain format DPEF.

Le rapport RSE 2017 porte pour la première fois sur le nouvel ensemble réuni depuis le 30/06/2017 dans la Coopérative U Enseigne, en cohérence avec le périmètre de consolidation financière.

Suite à la réorganisation du groupe préparée depuis début 2017 et concrétisée au 30/06/2017 via une opération d'apport partiel d'actifs des quatre centrales régionales à Système U centrale nationale devenue ainsi Coopérative U Enseigne, le rapport présente exceptionnellement dans sa forme une situation de consolidation « en transition » qui a pour but de donner une image plus lisible de la réalité des actions menées sur l'ensemble du périmètre U Enseigne sur l'exercice 2017, et de préparer une meilleure comparabilité des indicateurs 2017/2018 dans la prochaine Déclaration de Performance Extra-Financière.

Ainsi, en complément des éléments prévus au titre du reporting au format Grenelle II, et en cohérence avec le périmètre du rapport de gestion, le rapport RSE 2017 présente :

- le modèle d'affaires global U Enseigne au 31/12/2017, tel qu'impulsé par la réorganisation mise en œuvre au second semestre 2017
- les enjeux RSE U Enseigne en convergence vers la future analyse de risques, en privilégiant en 2017 un appui sur les analyses de risques préexistantes
- les politiques et actions menées sur l'offre de produits, à titre de démarche pilote

A titre exceptionnel pour cette année de transition des structures de U Enseigne, les indicateurs de la filiale logistique U Log sont dissociés des indicateurs relatifs au reste du périmètre consolidé pour les raisons suivantes :

- la réorganisation du groupement menée en 2017 ne permet pas de donner une image comparable satisfaisante vs 2016. A cet égard, compte tenu de la spécificité de l'activité logistique au sein du groupement, la comparabilité 2016/2017 des indicateurs sur la filiale U Log a été privilégiée
- la volonté de U Enseigne de s'engager dès à présent dans la logique DPEF sur l'ensemble de son périmètre

Un groupe de travail interne, piloté par la Direction Qualité Sécurité Environnement, a été mobilisé autour de cette démarche, pour réunir et structurer l'information.

⁽¹⁾ Décret n° 2012-557 du 24 avril 2012 relatif aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale

⁽²⁾ Décret n° 2017-1265 du 9 août 2017 pris pour l'application de l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non financières par certaines grandes entreprises et certains groupes d'entreprises



1. LE MODELE D'AFFAIRES U ENSEIGNE

1.1. LE GROUPEMENT U

NOTRE IDENTITE

Un groupement en évolution

Système U est un **groupement coopératif de commerçants détaillants indépendants**, les Associés U, qui ont choisi d'unifier leurs forces au sein de sociétés coopératives de commerçants détaillants tout en poursuivant en toute indépendance le développement de leurs activités.

A l'initiative des Associés, notre groupement n'a cessé d'évoluer : les Associés U ont progressivement souhaité renforcer la cohésion entre les hommes et la convergence des moyens et des organisations en regroupant un certain nombre d'activités au sein d'entités coopératives régionales et nationales. Dépassant ces structures régionales historiques, un processus d'unification des activités exercées par SYSTÈME U Centrale Nationale et les Centrales Régionales SYSTÈME U a été initié, d'abord par la constitution de sociétés dédiées à certaines activités en amont des magasins U comme les prestations informatiques (GIE Iris), les marques (GIE U), l'assistance au développement du réseau (Expan U) puis, en 2016, la logistique (U Log).

A ce titre, l'année 2017 marque une nouvelle étape dans la transformation de la structure du groupement U avec la création au 30/06/2017 de U Enseigne, société union de coopératives. Outil opérationnel du Groupement U, U Enseigne assure les missions de Centrale d'enseigne et d'outil logistique au service de l'activité des Associés U.

Le réseau U en quelques chiffres

Le Groupement U réunit des commerçants associés exerçant sous différentes enseignes, vocations et formats de magasins :

HYPER  **SUPER**  **U**  **express** **MARCHE** **U**  **Utile**

Via une palette de services en ligne proposés par certains magasins, l'enseigne est aussi présente dans le domaine du e-commerce.

Il est le **5^{ème} groupe de distribution alimentaire français** à vocation généraliste en 2017

- 1 568 points de vente (+8) répartis sur tout le territoire français (y compris les DROM-COM)
 - Réseau Discount (65 HU/ 762 SU) 53% du parc
 - Réseau Proximité (741 U Express, Utile, Marché U) 47% du parc
- plus de 65 000 collaborateurs
- 19,49 milliards d'euros de chiffre d'affaires TTC, hors carburant
 - + 1,4% à parc non constant
- 10,6% de part de marché (+0,15 pt)

CAM P13 2017 Périmètre Groupe U (HU+SU + coursesU + proximité) Univers généralistes (HM+SM+HD+Proximité+Internet enseignes généralistes (Drives, retrait, livraison) Source D.Etudes : Kantar Worldpanel Retail Insight - Univers de Produits = PGC + Frais LS

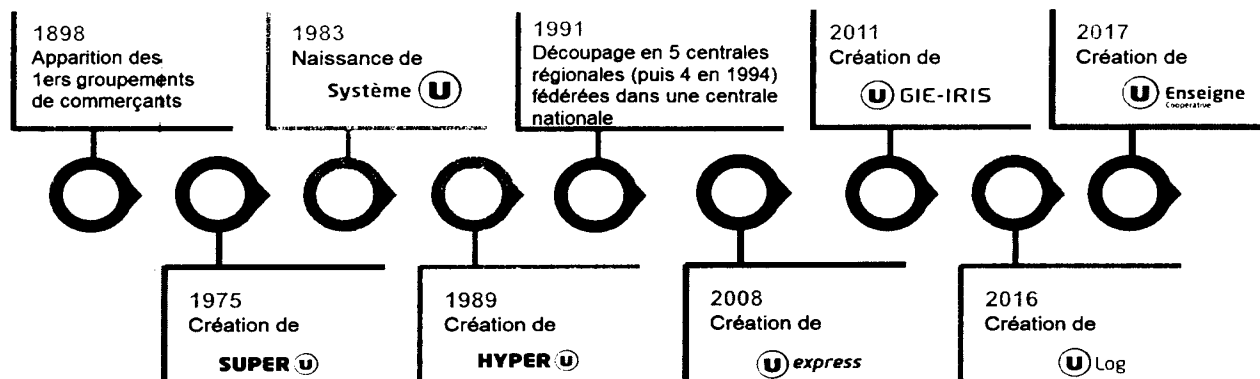
Le marché HM/SM français en 2017

- Un marché de 140 Milliards €
 - en légère progression en 2017 sous l'impulsion du Drive +0,8 %
 - en recul sur les grands formats de magasins (> 7500 m²)
 - une croissance tirée par l'alimentaire uniquement

Source IRI : Total HMSM + E commerce GSA - CAM P12 2017

- Un retour de l'inflation PGC à partir de l'été (source IRI)

NOTRE HISTOIRE



NOTRE ORGANISATION

U est une structure coopérative.

Ce mode d'organisation moderne permet de concilier :

- la puissance, à travers le regroupement.
- la proximité, grâce à la nature même des entrepreneurs indépendants.

C'est un **mode d'organisation démocratique** puisqu'il repose sur un principe d'égalité :

1 Homme = 1 voix

Chaque Associé, quelle que soit la taille de son point de vente, pèse le même poids dans les votes qui décident de la stratégie du groupement.

NOS VALEURS DE NOUVEAUX COMMERÇANTS



U Enseigne
Coopérative



NOTRE MODE DE FONCTIONNEMENT OPERATIONNEL : LE « BINOMAT »

Opérationnellement, la gouvernance du groupement s'exerce via un réseau d'instances de travail animées chacune par un « binôme » alliant un Associé impliqué et un collaborateur salarié de U Enseigne (le « Permanent »), sélectionnés chacun pour leur savoir-faire respectif, et en charge de décliner et enrichir la stratégie du groupement dans leur domaine d'expertise au bénéfice de la collectivité.

En effet, l'objet de la coopérative est de mettre en commun des moyens et de développer les compétences au service de l'activité des membres de la coopérative. L'organisation particulière de la coopérative implique que l'Associé participe de manière étroite et permanente à la vie de la coopérative.

Les Associés peuvent s'impliquer dans la vie collective du groupement à deux niveaux :

- Au niveau des activités commerciales et des directions supports de U Enseigne

L'Associé binôme responsable d'activité reçoit un mandat explicite du Conseil d'Administration. Dans le périmètre opérationnel qui lui est confié, avec son binôme Permanent, il anime les travaux de son instance en s'appuyant sur les contributions de ses collègues Associés et des Permanents membres de l'instance.

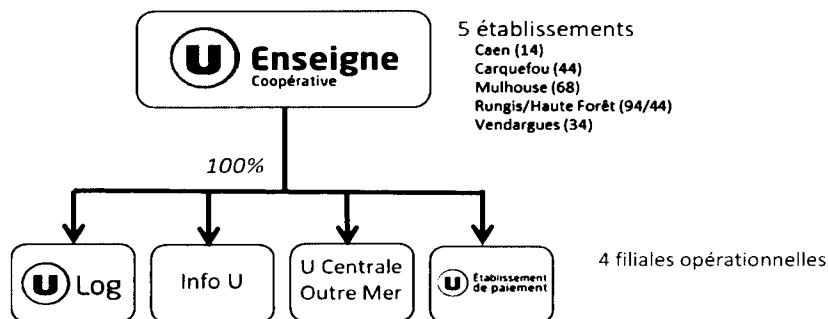
- Au niveau national

L'Associé membre d'une instance nationale est mandaté par sa région pour y représenter l'ensemble des points de vente et leurs besoins. Il assure, si nécessaire, la représentativité de sa région et de la strate de magasin à laquelle son point de vente appartient, la composition de l'instance assurant une représentativité des différents formats de magasins.

1.2. LA COOPERATIVE U ENSEIGNE AU SEIN DU GROUPEMENT U

PERIMETRE

Le périmètre de reporting RSE porte sur les sociétés suivantes :



Outil opérationnel du Groupement U, U Enseigne est en charge des prestations au service de l'activité des Associés U concernant :

- la création, la propriété et la protection de la marque et de ses dérivés
- les activités de centrale d'achat pour les achats nationaux et régionaux
- la propriété des stocks de marchandises
- les services supports au développement commercial des Associés U : marketing, communication, formation, mise en œuvre du développement du réseau de commerçants, logistique, etc.

La coopérative U Enseigne réalise ses différentes missions via :

- Ses 5 établissements situés à Caen (14), Carquefou (44), Mulhouse (68), Rungis/Haute-Forêt (94/44) et Vendargues (34)
- Ses différentes filiales opérationnelles :
 - U LOG : entité prestataire logistique du Groupement U, U LOG est en charge de la réception, l'entreposage, la gestion de stock, la préparation de commandes et l'expédition, le ramassage, le groupage, l'accomplissement des formalités en douane et la mise en œuvre des moyens de transport adaptés.

- **INFO.U** : INFO.U a pour objet la mise en place de toutes actions dans le domaine des systèmes informatiques nécessaires à l'activité des points de vente U, notamment la fourniture de services, logiciels et progiciels, la conception et le développement de solutions informatiques, la maintenance, la formation, l'installation, le conseil en organisation dans son domaine d'intervention.
- **U Centrale Outre Mer** : cette société a pour objet d'améliorer, par l'effort commun de ses Associés, commerçants indépendants établis hors de France métropolitaine, les conditions dans lesquelles ceux-ci exercent leur activité commerciale, notamment au regard de leurs particularités économiques, sociales et culturelles.
- **UEP** : établissement de paiement, agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolutions, U Etablissement de Paiement (UEP) a pour vocation d'acquiescer les flux de paiement par carte bancaire réalisés au sein du Groupement U.

➔ Au 31/12/2017, l'ensemble U Enseigne réunit 6 636 collaborateurs pour un CA de 10,753 Mds €

LE MODÈLE D'AFFAIRES U ENSEIGNE AU SERVICE DES MAGASINS

LE RÔLE DE U ENSEIGNE AU SEIN DU GROUPEMENT U

La mission de U Enseigne s'inscrit au service de la vision et de la mission de commerçant des Associés du Groupement U :



Une coopérative de commerçants indépendants

La vision du commerce à l'enseigne U

Entreprendre ensemble pour faire du commerce une source de richesse pour ceux qui y participent, consommateurs, associés, fournisseurs et collectivités locales.

La mission de l'enseigne U

Offrir, tous les jours, à chacun de nos clients, une consommation riche de sens, de lien et d'expérience au prix le plus juste.



Les valeurs portées par les Associés U

Les valeurs portées par la marque-enseigne U



Des moyens mutualisés au service du commerce U

La mission de la coopérative U Enseigne

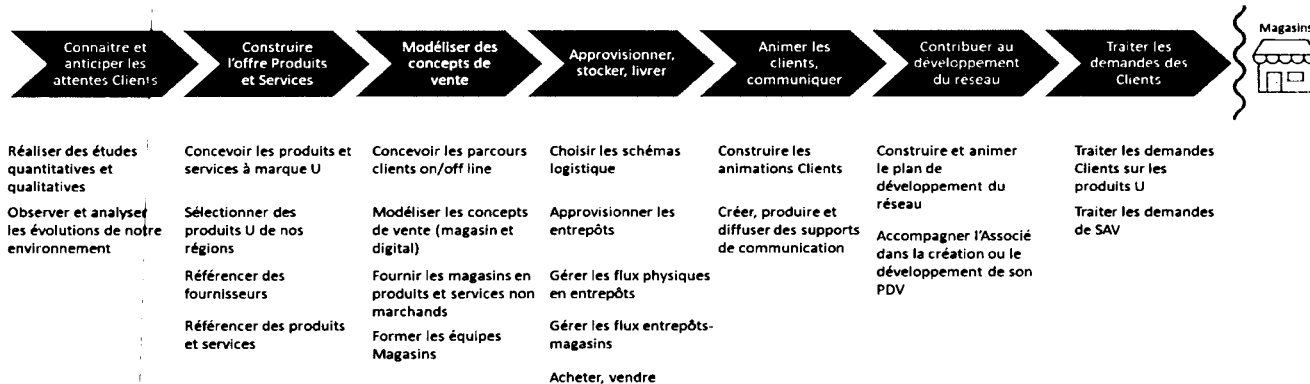
Fournir aux Associés du réseau U des moyens et outils qui permettent à chaque Associé de développer son activité commerciale et d'incarner la vision du commerce à l'enseigne U

Proximité
Responsabilité
Efficacité
Initiative

Les valeurs portées par les collaborateurs U Enseigne

LA CHAÎNE DE VALEUR U ENSEIGNE

Fonctionnellement, U Enseigne assure les missions de Centrale d'enseigne et d'outil logistique au service des Magasins U :



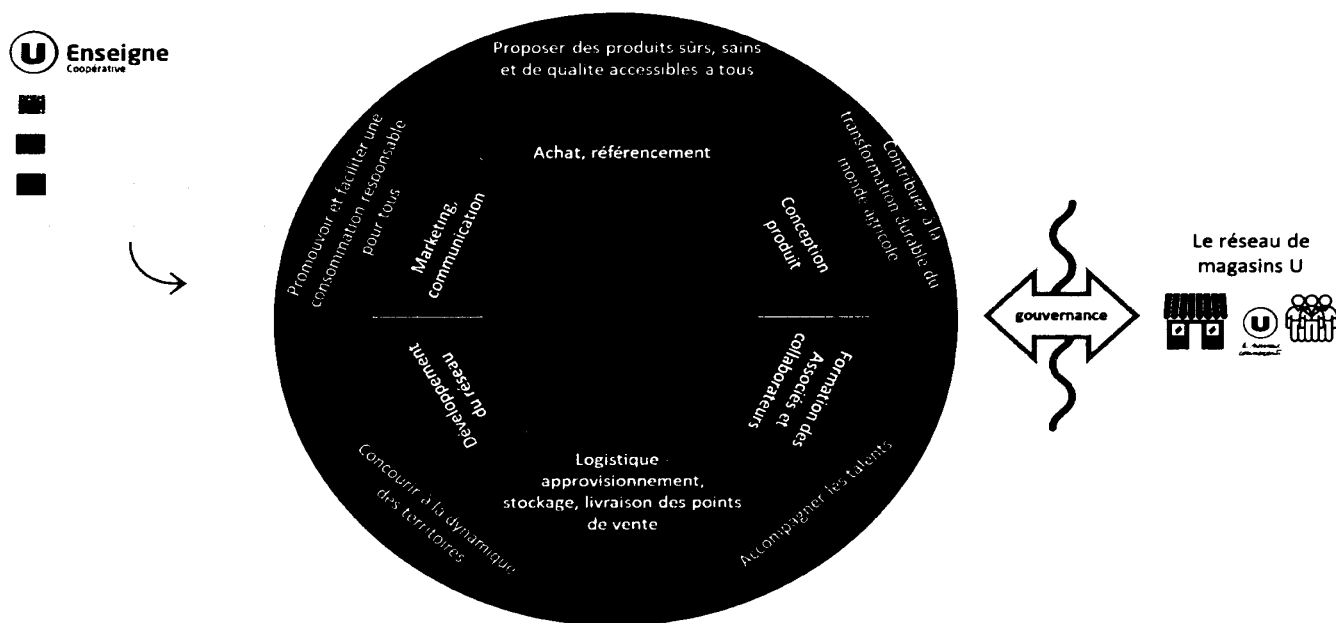
Transversalement à ces fonctions, U Enseigne assure des missions concernant la maîtrise des risques QSE (Qualité Sécurité Environnement) et le développement des Ressources humaines.





RSE

SYNTHESE DU MODELE D'AFFAIRES U ENSEIGNE AU SERVICE DES MAGASINS



Les ressources que nous mobilisons

Ressources financières

- CA U Ensigne : 10,753 Milliards € (vente aux Associés + prestations)
- Valeur brute des immobilisations U Logistique : 597,8 Millions €
- Capitaux propres U Ensigne : 771,9 Millions €

Ressources environnementales

- Énergies consommées :
 - 105,6 GWh en électricité et gaz naturel
 - 93 383 litres de fioul lourd
 - 1983 kg de gaz réfrigérant
- Eau consommée : 157 900 m3

Ressources humaines et intellectuelles

- 6 636 collaborateurs
- Masse salariale : 369,96 Millions € (yc charges sociales)
- 9 marques produits U
- CA marques U : 22,7% du CA total

Capital sociétal

- 932 associés U
- 10,6 Millions de clients, 65% clients carte U
- taux de nourriture tous clients 27,9%
- 4 348 fournisseurs Produits
- Achats de marchandises : 9,688 Milliards €

Nos activités



La valeur créée pour...

Les Associés du groupement

- Attractivité de l'enseigne, croissance
- Rentabilité
- Pérennité

Les consommateurs

- Une offre large, accessible et responsable
- Un choix éclairé (transparence et information sur les produits)
- Hygiène, Qualité, Sécurité des produits et des magasins

L'environnement

- Schéma logistique durable
- Lutte contre la déforestation
- Recommandations en matière d'eco-construction des points de vente

Nos collaborateurs

- Un accompagnement des parcours et des compétences
- La promotion de la diversité
- Qualité de vie au travail

Nos fournisseurs

- Une relation commerciale équilibrée et durable
- Des actions de développement mutuel
- Un soutien aux actions des filières de production

La société civile

- U, acteur de la transformation sociétale
- exemplarité, effet d'entraînement, visibilité

Exemples de résultats 2017

- U enseigne de supermarché préférée des français depuis 19 ans
- PDM en croissance régulière sur 10 dernières années

- CA marques produits U : +2,8 %
- 98% des 90 substances controversées listées en cours de substitution dans les produits alimentaires à marque U
- 100% des magasins audités Hygiène-Qualité et accompagnés

- Émissions GES 156 802,62 T CO2eq
- 99% des prospectus commerciaux réalisés en papier issu de recyclage ou de forêts gérées durablement
- 60 739 heures de formation effectuées par les collaborateurs
- 28,5% de collaborateurs < 35 ans
- 3,6% des collaborateurs femmes et 3,4% des collaborateurs hommes ont bénéficié d'un changement de statut professionnel (hors U Log)

- 3534 produits U issus de matières 1^{ère} agricoles françaises
- 9509 produits U issus d'entreprise de France

- 2160 fournisseurs PME françaises
- 34 démarches produits « U de nos régions »



Signature

2. RISQUES ET OPPORTUNITÉS

Du point de vue du reporting RSE, 2017 constitue un exercice en transition pour U Enseigne. Les risques et opportunités présentés ci-dessous résultent d'une première approche synthétique réalisée sur la base d'analyses pré-existantes et actualisées.

En l'état, nous sommes conscients que cette analyse, si elle a la volonté de s'inscrire dans la démarche de travail impulsée par la directive Déclaration de performance extra-financière, ne répond pas encore parfaitement à ces futurs attendus. L'année 2018 permettra d'étoffer cette analyse de risques en conformité avec les attentes de la DPEF, notamment dans l'objectif d'un meilleur alignement de chaque risque RSE significatif avec les politiques, diligences et résultats associés à chacun.

Le modèle d'affaires de U Enseigne est exposé à sept grandes tendances de fond :

- Un consommateur de plus en plus soucieux de pouvoir accéder à des produits de qualité - sûrs, sains, bons
- Les Français conscients des impacts que les entreprises peuvent avoir sur l'environnement et les hommes, et attentifs à soutenir des modes de développement plus durables
- Des modes de consommation qui évoluent de façon structurelle
- Les tensions qui pèsent sur la production agricole française
- La transformation des territoires, en recherche d'une croissance raisonnée, équilibrée, génératrice de bien-être et de progrès
- Le changement climatique
- Un secteur fortement concurrentiel et en mouvement constant

Ces grandes tendances donnent lieu à un ensemble de risques et opportunités que U Enseigne prend en compte dans ses politiques et plans d'actions.

Un consommateur de plus en plus soucieux de pouvoir accéder à des produits de qualité

- **RISQUES :** la perte générale de confiance des consommateurs dans la qualité des produits et dans les marques menace l'attractivité de l'enseigne
- **OPPORTUNITÉS :** par sa maîtrise du cahier des charges et du cadre de production des produits à marque U, U Enseigne adapte ses produits aux attentes des consommateurs et apporte à ces derniers une plus grande transparence
- **ACTIONS :** U Enseigne s'est engagée à retirer 90 substances controversées des produits U et poursuit l'enrichissement de son offre U Bio, notamment en Fruits et légumes.

Les Français conscients des impacts que les entreprises peuvent avoir sur l'environnement et les hommes, et attentifs à soutenir des modes de développement plus durables

- **RISQUES :** les consommateurs français attendent des distributeurs qu'ils aient un effet d'entraînement vertueux sur le système de production et de consommation
- **OPPORTUNITÉS :** Soucieux de faire du commerce une source de richesse pour ceux qui y participent, consommateurs, Associés, fournisseurs et collectivités locales, U est à même d'incarner un commerce responsable à échelle humaine
- **ACTIONS :** U Enseigne est engagée dans des modes de développement durables via la lutte contre la déforestation, la réduction des déchets et du gaspillage, des politiques produits U bons pour la santé et respectueux de l'environnement, et privilégiant les approvisionnements locaux.

Des modes de consommation qui évoluent de façon structurelle

- **RISQUES :** l'essor du digital et des nouvelles économies, la recherche de plus de praticité, de proximité et de personnalisation peuvent détourner les clients vers d'autres circuits d'achat pour leur consommation courante
- **OPPORTUNITÉS :** Grâce à sa proximité tant géographique que relationnelle avec les consommateurs, U est en capacité d'apporter des solutions adaptées aux évolutions de la consommation
- **ACTIONS :** Via ses investissements dans le digital, le développement du Drive, la création de gammes et de services adaptés aux choix et contraintes de vie, U démontre sa capacité à inscrire ses magasins dans les parcours de vie de ses clients.

Les tensions qui pèsent sur la production agricole française

- **RISQUES :** le monde agricole français traverse une étape de transformation majeure qui fait peser un risque de raréfaction et de renchérissement des ressources agricoles recherchées par U Enseigne
- **OPPORTUNITÉS :** par l'ancrage local de son réseau et le positionnement de ses marques-produits (origine France, meilleur ingrédient, engagement ressources), U Enseigne contribue à la transformation durable du monde agricole.
- **ACTIONS :** le groupement U s'est impliqué dans l'animation des Etats Généraux de l'Alimentation. Il y a affirmé sa volonté de construire collectivement des prix responsables et s'est engagé en faveur d'une redistribution juste de la valeur à tous les maillons de la chaîne.



La transformation des territoires, en recherche d'une croissance raisonnée, équilibrée, génératrice de bien-être et de progrès

- **RISQUES** : le développement du groupement, qu'il s'agisse des surfaces commerciales ou de son activité commerciale, est tributaire d'une bonne intégration aux territoires et à leurs attentes.
- **OPPORTUNITES** : grâce à son maillage national dans tous les types de territoires et à son intégration historique dans les écosystèmes locaux, l'enseigne U concourt à la dynamique des territoires.
- **ACTIONS** : U Enseigne, via le sourcing des produits à la marque U, contribue à soutenir les entreprises de France. Via la mise en avant dans son offre locale, des produits « U de nos régions », U Enseigne participe à valoriser les entreprises locales au après des consommateurs.

Le changement climatique

- **RISQUES** : par ses impacts sur le renchérissement de la production agricole et industrielle, le changement climatique peut affecter les coûts des produits vendus.
- **OPPORTUNITES** : par son positionnement responsable, U Enseigne doit contribuer à la trajectoire 2° ambitionnée par les pays signataires de l'accord de Paris sur le climat.
- **ACTIONS** : U Enseigne a initié la réalisation d'un 1° bilan carbone sur l'ensemble du groupement (U Enseigne/U Log et Magasins) dans l'objectif d'affiner et prioriser sa politique de réduction des impacts climatiques de ses activités.

Un secteur fortement concurrentiel et en mouvement constant

- **RISQUES** : les recompositions constantes du secteur de la distribution en France et la volatilité des comportements des consommateurs peuvent déstabiliser l'activité de U Enseigne
- **OPPORTUNITES** : fort de sa nouvelle dimension nationale, U Enseigne dispose de moyens unifiés pour s'adapter au changement et développer sa compétitivité.
- **ACTIONS** : l'aboutissement de l'unification du groupement opérée en 2017 conforte l'assise stratégique et opérationnelle de U Enseigne pour une meilleure réactivité et adaptabilité aux changements.

3. LES PILIERS DE NOTRE RSE ET LES ACTIONS MENEES

U Enseigne engage sa Responsabilité Sociétale d'Entreprise sur 5 axes stratégiques majeurs au service desquels se déploient des politiques opérationnelles d'amélioration continue :



3.1. PROPOSER DES PRODUITS SURS, SAINS ET DE QUALITE ACCESSIBLES A TOUS

Les produits à la marque U sont le fer de lance de la stratégie de l'enseigne U pour proposer au consommateur des produits sûrs, sains et de qualité accessibles à tous.

U Enseigne, grâce à ses équipes Produits et Qualité dédiées à la conception de ses **24 458 produits U**, maîtrise et contrôle les cahiers des charges et cadres de fabrication qui nous permettent de porter nos exigences au cœur de chacun de nos produits.

3.1.1 La politique de substitution des « Substances controversées »

Parmi ces politiques Développement Durable, la politique Substances controversées (au niveau sanitaire, réglementaire ou sociétal) vise à mettre en œuvre un plan d'amélioration continu et à substituer ces substances controversées dans les produits et leurs emballages, lorsque c'est techniquement possible, qu'il s'agisse de substances de composition des produits (ex : conservateurs) ou hors composition (ex : produits phytosanitaires).

Notre engagement face aux substances controversées

Nos convictions

Pour le consommateur, certaines substances présentes dans les produits de consommations courantes suscitent des interrogations sur les potentiels risques pour la santé. Autour de tout produit chimique, existe une connotation péjorative. Les consommateurs, à tort ou non, ont conclu sur la toxicité de ces substances.

Consciente des interrogations notre enseigne a pris le parti de ne pas nous réfugier uniquement derrière la réglementation et avons considéré qu'aller au-delà de celle-ci en supprimant peu à peu ces substances controversées, faisait partie de notre missions vis à vis de nos clients.



Nos ambitions

Disposer d'une mécanique robuste pour cartographier et classer les substances controversées

La méthodologie repose sur l'établissement du niveau de controverses classé d'absence à majeure et reposant sur 3 critères:

- Un indicateur d'alerte sanitaire: notation de la substance en fonction de la nature du danger (cancérigène, mutagène, neurotoxique, ...) ainsi que de son caractère bioaccumulable et persistant .
- Un indicateur de Benchmark réglementaire: notation selon le niveau de réglementation de celle-ci au niveau nationale ou internationale
- Un indicateur de préoccupation sociétale: notation de l'appréciation de nos clients, de l'opinion public et des ONG sur l'utilisation de cette substances*

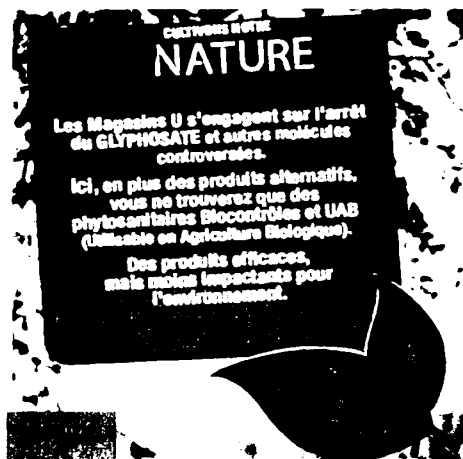
199 substances ont été cartographiées au travers cette méthodologie

Supprimer progressivement les 90 substances controversées de nos 6000 produits

Dans le cadre de l'amélioration continu de nos produit :

- Nous nous engageons, lorsque les conditions le permettent, à supprimer de nos produits, les substances pour lesquelles il existe une controverse selon la mécanique générale
- Le cas échéant, en cas de difficulté à substituer, nous nous engageons à en expliquer les raisons et à définir un plan d'action posé afin de définir le planning de faisabilité.
- Dans le cas contraire, une étude de différencement sera menée

Pour l'alimentaire 98% des substances listées sont en cours de substitution dont 19% ont été complètement supprimées





3.1.2 Le Plan de Suivi Hygiène-Qualité

Guidée par le souci constant du respect des obligations réglementaires et la satisfaction du consommateur, U Enseigne a mis en place une politique de contrôle Qualité et d'audit Hygiène Qualité dans les points de vente.

Cette politique est décrite au travers de la "Charte d'engagement des magasins U en matière d'hygiène et de sécurité sanitaire", dite "charte qualité", à laquelle chaque Associé U est tenu d'adhérer en vertu de l'article 7 du Règlement intérieur.

Elle recense :

- des engagements de résultats
- des obligations génériques de moyens

Le contenu, proposé par l'instance QSE, est validé par le conseil d'administration du groupement qui en est le garant. Elle est revue en fonction des évolutions de la réglementation et/ou des exigences du groupement.

Le Plan de Suivi Hygiène Qualité U Enseigne permet de mesurer et améliorer la maîtrise, en magasin, de la politique de qualité développée par l'enseigne. Il est composé d'audits ou d'inspections et de « visites conseils » pour le réseau discount et d'audits conseils pour le réseau proximité et les DOM-TOM.

Le nombre de ces prestations varie selon le niveau du magasin et les rayons qui le composent.

Les audits donnent lieu à une notation qui définit le niveau qualité d'un magasin. En fonction du niveau atteint, un accompagnement individualisé est mis en place au travers des « visites conseils ». Les résultats permettent au point de vente et à l'enseigne de mettre en œuvre des plans d'actions et d'amélioration appropriés afin d'accroître le niveau de sécurité sanitaire pour les consommateurs.

Lors de la campagne 2017/2018, qui s'est déroulée du 01/04/2017 au 31/03/2018, 1 524 magasins ont été audités et 2 554 audits ont été réalisés.

En 2018, à l'issue d'une phase pilote menée en 2017, U Enseigne a prévu de basculer son Plan de Suivi Hygiène-Qualité sur le référentiel IFS Food store®, un référentiel partagé par les enseignes de la distribution et mis en œuvre par des organismes d'inspection accrédités (certification Cofrac).

3.1.3 Sécurité des consommateurs

Conscient de sa responsabilité en matière de sécurité des consommateurs eu égard aux produits et services vendus dans son réseau, U Enseigne a défini de longue date des procédures d'alerte en relation avec ses fournisseurs, U Logistique, les points de vente U et les consommateurs.

Un manuel de procédures décrit les actions à mener par les différents interlocuteurs lorsque la détection d'une anomalie produit au sein de l'enseigne donne lieu à l'ouverture d'un dossier d'alerte, qu'il s'agisse de produits à la marque U ou de produits de marque. Ces procédures sont régulièrement mises à jour et diffusées aux acteurs concernés par la Direction Qualité Sécurité Environnement qui assure la supervision du dispositif et rend compte des actions menées.

275 blocages, alertes ou rappels de produits ont ainsi été réalisés via les entrepôts et magasins U en 2017.

Le rappel ayant touché des poudres de lait infantiles de marque nationale fin 2017-début 2018, et les défaillances qu'il a pu mettre en évidence dans les enseignes, a motivé la mise en place d'un groupe de travail dans le but de renforcer encore nos process. Le reporting RSE 2018 sera l'occasion de rendre compte de la mise à jour de notre politique en la matière.

3.2. PROMOUVOIR ET FACILITER UNE CONSOMMATION RESPONSABLE POUR TOUS

Consciente de son rôle d'acteur de la transformation sociétale, attendue par les consommateurs sur la sincérité de son discours, l'exemplarité de ses actes et son écoute des attentes de la société, l'enseigne U s'engage activement à promouvoir et faciliter une consommation responsable pour tous.

3.2.1 Deux politiques socles de la politique d'offre produit à la marque U

A ce jour, des politiques sont engagées autour de deux axes transverses qui sous-tendent notre politique d'offre sur ce thème : la réduction des déchets et du gaspillage alimentaire, et la lutte contre la déforestation.

↳ La réduction des déchets

Convaincus que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas, nous visons en priorité à réduire notre production de déchets - alimentaires et non alimentaires - et, pour les déchets inévitables, à favoriser leur valorisation.

Cette politique se traduit d'une part par la mise en œuvre de politiques d'écoconception de nos emballages et produits à la marque U, et d'autre part par l'organisation de filières de gestion des déchets magasins et clients avec les éco-organismes.





> Focus sur l'éco-conception des produits :

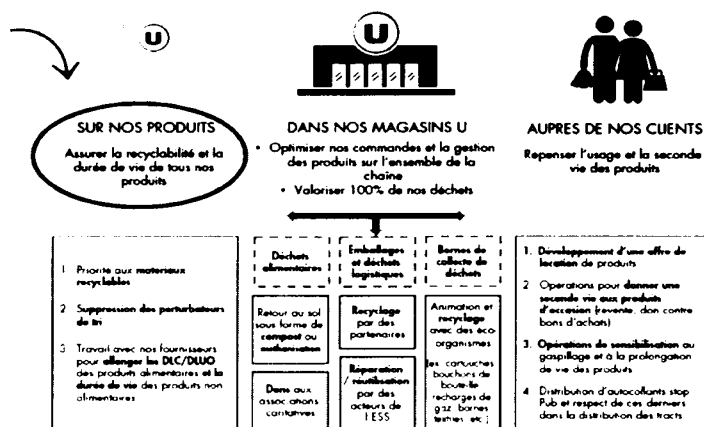
U Enseigne s'est engagée à éco-concevoir ses produits de façon notamment à :

- prolonger leur durée de vie
- réduire à la source les quantités de matière utilisée

L'enseigne privilégie également les matériaux recyclables et l'absence de perturbateur de tri pour ses produits et leurs emballages. Nous ambitionnons que 100% des emballages plastiques de nos produits U soient compatibles avec les consignes de tri des déchets ménagers qui seront en vigueur sur le territoire national à horizon 2022.

A fin 2017 :

- 72 produits U Bazar disposent d'une garantie supérieure à la garantie légale
- 336 produits U sont conditionnés avec des emballages plastiques qui intègrent au moins 25% de plastique recyclés



Pour sa part, au travers de son outil U Eco-raison, U Log traite les déchets recyclables de ses entrepôts et des magasins U, qu'il collecte, trie et revalorise. Le volume de déchets traité par U Log en 2017 a ainsi représenté 96 870 tonnes.

→ La lutte contre le gaspillage alimentaire

Si tous les maillons de la chaîne ont leur rôle à jouer, du producteur au consommateur, la société civile attend particulièrement des actions de la grande distribution, là où le gaspillage apparaît le plus visible. En tant que distributeur à dominante alimentaire, U entend contribuer à l'objectif de diminuer par deux le gaspillage alimentaire en France d'ici à 2025 et est signataire depuis juin 2013 du Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Dans cette perspective, différentes actions sont menées :

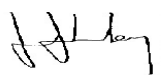
- Une action continue est menée par U Enseigne sur l'augmentation de la durée de vie des produits U : la DLC ou la DLUO a ainsi été prolongée sur 211 références de produits U alimentaires au cours de ces 3 dernières années.
- La réduction du gaspillage alimentaire repose également fortement sur les actions réalisées en magasins. Un guide opérationnel réalisé par U Enseigne met à disposition de l'ensemble des magasins U l'information et les conseils nécessaires à la mise en place d'actions anti gaspillage et recense les bonnes pratiques ayant déjà fait leurs preuves au sein du réseau.

Les magasins U sont invités à agir à quatre niveaux :

- 1) La sensibilisation des collaborateurs
- 2) La réduction des quantités de produits gaspillés en magasin - par exemple, via la démarque des produits à DLC courte
- 3) La gestion des rayons concernés
- 4) Le don

En matière de don, une convention de partenariat a été passée avec la Banque Alimentaire. Les magasins sont également orientés vers les antennes locales des 12 associations caritatives d'envergure nationale habilitées par le gouvernement à distribuer de l'aide alimentaire.

Enfin, sur l'ensemble des produits alimentaires et non alimentaires, pour ce qui concerne U Enseigne (donc hors dons réalisés par les points de vente), le montant global des dons en produits alimentaires, bazar et textile s'élève à 3,4 M€ pour 2017.





[Handwritten signature]



→ La lutte contre la déforestation

Nous avons identifié que notre enseigne était directement concernée par trois filières participant de façon significative à la déforestation, notamment dans les pays tropicaux : celle du bois, de l'huile de palme et du soja. Face à l'ampleur des défis présentés, U Enseigne a décidé de s'engager dans une démarche volontaire pour assainir sa chaîne d'approvisionnement sur ces trois filières.

Sur ces trois filières critiques, notre démarche procède en deux temps :

1. Chaque fois que possible, nous supprimons des cahiers des charges de nos produits les composants qui menacent les ressources forestières concernées
2. Sur la partie résiduelle pour laquelle il n'existe pas à date d'alternative, nous utilisons des composants dont le moindre impact environnemental est contrôlé et certifié par des labels ou démarches responsables :
 - Certification RSPO (Roundtable for Sustainable Palm Oil) pour l'huile de palme
 - Label FSC (Forest Stewardship Council) ou certification PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) pour le bois et ses dérivés
 - Cahier des charges Bleu-Blanc-Cœur concernant la limitation du soja dans l'alimentation des animaux

Notre engagement la préservation des ressources forestières

Nos convictions

Les forêts, formations végétales indispensables à la vie sur Terre, sont aujourd'hui menacées par l'activité humaine. Entre 2000 et 2010, la surface forestière a régressé de 13 millions d'hectares, 50% de la déforestation étant liée à l'expansion de l'agriculture commerciale.

Partant de ce constat notre enseigne s'est engagée concrètement à contribuer à l'assainissement de la chaîne d'approvisionnement sur 3 filières à risque en matière de déforestation

Le Bois, L'huile de palme et le Soja



Nos ambitions

1

Substituer l'huile de palme de nos produits et nous assurer de l'origine responsable de l'huile de palme résiduelle

Nous avons supprimé l'huile de palme dans tous nos produits à chaque fois que cela était possible. Pour l'huile de palme résiduelle, les critères suivants doivent être respectés :

- Le respect des principes et critères de la RSPO (Roundtable for Sustainable Palm Oil)
- La traçabilité de la matière première jusqu'à la plantation grâce à la certification RSPO de l'huile de palme utilisée
- La protection de l'ensemble des forêts High Carbon Stock (HCS)
- La préservation de l'ensemble des tourbières, indépendamment de leur profondeur

100% de nos produits U Bio, U Tout Petit et U Saveurs sont sans huile de palme

100% de l'huile de palme résiduelle dans nos produits sera certifiée RSPO Segregated d'ici 2021.

2

S'assurer que tous nos produits et emballages à base de bois ou dérivés proviennent de sources responsables

Nous nous engageons

- de manière prioritaire, à substituer des fibres vierges par des fibres issues du recyclage lorsque cela est possible
- lorsque cela n'est pas possible, à ce que tous nos produits et emballages à base de bois ou de dérivés de bois vierges soient issus de forêts gérées durablement (label FSC ou certification PEFC)

99% de nos prospectus à ce jour sont issus de recyclage ou de bois provenant de forêts gérées durablement

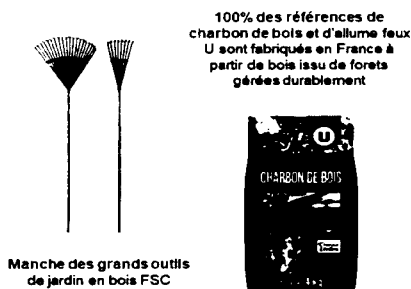
3

Limiter la part du soja dans l'alimentation animale de nos produits et en garantir l'origine durable

Nous nous engageons sur nos produits viandes et volailles brutes, œufs et lait :

- À limiter à 5% la part du soja dans l'alimentation animale en nous appuyant sur la démarche nutritionnelle et environnementale Bleu-Blanc-Cœur
- À développer du soja d'origine française ou à minima européenne sur les 5% restants

100% des œufs à la marque U et 100% du lait U en bouteille sont certifiés Bleu-Blanc-Cœur



3.2.1 Audits sociaux

U Enseigne adhère depuis 2001 à Initiative Clause Sociale (ICS), initiative regroupant 38 enseignes de la distribution agissant ensemble pour améliorer durablement la condition de l'Homme au travail et accompagner de manière responsable les fournisseurs dans une démarche de progrès. Le référentiel se base sur les recommandations de l'Organisation internationale du travail (OIT), les principes fondamentaux des droits de l'Homme ainsi que sur les réglementations locales. La démarche est multisectorielle et concerne toutes les catégories de produits (Textile, Alimentaire, Bazar,...)

- La démarche consiste à observer sur le terrain les conditions sociales de production, par la mise en œuvre d'audits sociaux réalisés par des prestataires indépendants accrédités par ICS sur la base d'une trame d'audit commune à toutes les enseignes, propriété d'ICS.
- Le référentiel d'audit adresse des problématiques intégrant aussi bien les conditions de travail (horaires abusifs, sécurité des locaux, équipements de protection des travailleurs,...), le recours au travail d'enfants, au travail forcé, les pratiques disciplinaires abusives, le harcèlement, la discrimination, la liberté d'association et les conditions de rémunération (non-respect des salaires minimaux,...).
- A la suite de l'audit, les non-conformités sont identifiées et le site de production s'engage sur la réalisation des actions nécessaires pour lever ces non-conformités.
- Les données récupérées lors des audits sont accessibles aux 38 enseignes adhérentes

En adhérant à ICS, et donc au référentiel d'audit ICS, nous nous donnons pour objectif d'accompagner nos fournisseurs dans le respect des droits de l'Homme et des réglementations du travail internationales et locales.

Contractuellement, nos fournisseurs s'engagent au respect du code de conduite ICS et acceptent de faire auditer leurs sites de production. U Enseigne finance le programme d'audit pour ses fournisseurs. Les audits sont réalisés par des prestataires indépendants accrédités ICS. Les fournisseurs audités sont sélectionnés par U Enseigne sur la base d'une méthodologie interne d'analyse de risque intégrant le pays de production, les résultats des précédents audits (qu'ils aient été mandatés ou non par U Enseigne) et le type de produit fabriqué.

En 2017, 67 audits ont été menés et 52% des plans d'amélioration signés dans l'année ont été clôturés. Les relations commerciales ont été arrêtées sur 3 sites de production.

3.2.2 La réduction de l'impact climatique

Conscient de l'attente que ses parties-prenantes ont en la matière vis-à-vis de l'enseigne U, la coopérative U Enseigne met en œuvre des actions de maîtrise et de réduction de la consommation énergétique.

Pour contribuer à la réduction de l'impact climatique de ses activités et mobiliser les Associés du réseau sur ce sujet, U Enseigne s'est engagée en 2017 sur deux plans :

- **La réalisation d'un premier bilan carbone sur le périmètre global du groupement** (U Enseigne/U Log et Magasins) permettra d'identifier et mesurer les postes les plus contributeurs aux émissions carbone parmi les consommations d'énergies, les transports, les climatisations, les déchets... Cet état des lieux permettra courant 2018 de poser les points structurants et les objectifs de la politique U Enseigne sur ce sujet.

D'ores et déjà, U Log est engagé dans une politique de réduction du nombre de kilomètres à vide réalisés par ses transporteurs sous contrat. L'objectif est de limiter les kilomètres à vide sur les trajets retours des camions une fois les magasins U livrés. Déjà opérationnelle en 2016 sur les zones Ouest et Nord-Ouest et partiellement sur Est, l'offre de transport "amont" a été déployée sur la zone Sud et la totalité de la zone Est, avec un planning de montée en charge par site.

De même, l'optimisation du remplissage des camions (1/2 palettes, remorques semi à barres) et le développement de véhicules GNV (de 4 véhicules en 2016 à 13 véhicules fin 2018) contribuent à l'effort énergétique de U Log.

- **Dans son rôle d'accompagnement des Associés vers les meilleures pratiques, U Enseigne met à disposition des Associés U différents instruments :**

A. Le portail interne « Bâtinerie », déployé opérationnellement sur l'intranet du groupement en avril 2017, est une source d'information et un outil d'aide à la décision en matière de développement durable du point de vente sur son territoire.

Il aborde 3 thématiques :

- L'Urbanisme pour un magasin pensé et conçu pour s'intégrer dans son environnement local (Intégration à la ville, Accès, flux et modes de transports, Aménagement à l'intérieur de la parcelle et gestion des places, Espaces verts, gestion des eaux pluviales)
- Le Bâtiment (gros œuvre et structure, façades et toitures, éclairage naturel, cloisonnement, revêtement des sols)



- La performance énergétique (froid commercial, éclairage, chauffage, ventilation, climatisation, énergies renouvelables)

Base documentaire actualisée (réglementation, exemples de projets magasins de référence, fiches solutions) et outil de simulation, le portail Bâtinerie s'adresse à tous les Associés et aux équipes U Enseigne qui accompagnent ou pilotent les projets de construction, d'agrandissement ou de réaménagement des magasins.

B. Lancement d'un audit énergétique

Le Conseil d'Administration d'octobre 2016 a entériné l'engagement de l'Enseigne de réduire ses consommations énergétiques avec un objectif de 30% d'économies d'énergie à horizon 2020 vs 2014.

La 1^{ère} étape de mise en œuvre de cette décision prévoit en 2018 de réaliser un bilan énergétique de l'ensemble des points de vente HyperU/SuperU sur l'ensemble du territoire (hors DOM-TOM).

En second temps, de réaliser en point de vente un audit qui permettra de proposer à chaque Associé volontaire un plan d'actions personnalisé à court, moyen et long terme, et de programmer les actions et travaux recommandés. L'extension du dispositif est aussi envisagée pour le réseau Proximité.

C. Un financement incitatif au développement de nouveaux points de vente

Pour soutenir les Associés dans leur effort en faveur d'une meilleure maîtrise des impacts environnementaux de leur point de vente, U Enseigne apporte un soutien financier aux Associés dont le projet de création satisfait à un ensemble de critères "Incontournables" et "Recommandés" en matière de construction et de maîtrise énergétique.

3.3. ACCOMPAGNER LES TALENTS

« Etre un Nouveau Commerçant, c'est mettre naturellement les Hommes au premier plan »

Serge PAPIN Président Directeur Général

Convaincus que la première richesse d'une entreprise est son capital humain, les Associés portent une attention toute particulière aux besoins d'accompagnement des équipes, tant en magasins qu'en ce qui concerne les collaborateurs U Enseigne. Professionnaliser les salariés, leur ouvrir des perspectives d'évolution et les impliquer dans leur poste sont les piliers incontournables pour fidéliser les salariés et délivrer in fine un meilleur service aux clients.

Les valeurs qui animent les collaborateurs de U Enseigne

Proximité Responsabilité

Efficacité Initiative

3.3.1 Gérer les transformations auprès des collaborateurs

Convaincue que la performance sociale permet une performance économique durable, U Enseigne mène auprès de ses collaborateurs une politique sociale qui recherche l'équilibre entre impératifs économiques et attentes des salariés.

Dans un contexte d'activité du secteur de la distribution en mouvement constant sous l'effet des évolutions tant conjoncturelles que structurelles de la consommation et des recompositions de l'environnement concurrentiel, et pour faire face durablement aux changements nécessaires au maintien de la compétitivité de l'entreprise, les Associés administrateurs U ont progressivement amené le groupement sur la voie de la transformation et accompagné la transformation des structures et métiers auprès des collaborateurs.

La création de U Logistique en 2016 et celle de la coopérative U Enseigne en 2017 ont à ce titre justifié des plans d'action spécifiques auprès des collaborateurs.

↳ L'accompagnement des collaborateurs U LOGISTIQUE

2017 : Année de finalisation du contrat social U LOG

Après une année 2016 marquée par la création de U LOG, 2017 s'inscrivait naturellement dans la continuité avec la finalisation du processus de négociation du socle social de l'entreprise constituée par l'Accord Collectif de substitution.

Cet accord, signé par 3 des 4 organisations syndicales représentatives, en date du 13 février 2017, traduit toute la force et la confiance accordée à la négociation sociale avec plus de 30 journées d'échanges et de propositions autour des composantes clés de notre contrat social articulées sur les thématiques suivantes :

- Convention Collective
- Harmonisation des emplois et des classifications
- Durée et Aménagement du temps de travail
- Rémunération

Au-delà des éléments de ce socle, les discussions ont également porté sur un ensemble très large de sujets essentiels de la vie courante, notamment pour apporter aux salariés un bon niveau de protection sociale (Accords Frais de Santé, Prévoyance, Retraite ...).

Au global, 16 accords ont été signés sur cette année 2017.

Cette étape de transformation du groupement U se traduit pour la logistique par une feuille de route basée sur une meilleure efficacité opérationnelle et économique au service de nos magasins.

Pour servir cette ambition, des plans d'investissement conséquents ont été présentés et validés par le conseil d'administration pour accompagner notre transformation.

Dire ce que l'on fait Et faire ce que l'on dit

Cette ambition a été partagée avec l'ensemble des composantes sociales de U LOG, membres de l'encadrement, représentation du personnel. Le même dossier a ensuite été relayé à l'ensemble du personnel sur chaque site avec l'intégration des projets propres à l'établissement.

Ce partage traduit l'une des valeurs fortes de U LOG, "donner le sens" et favoriser ainsi l'adhésion, sans distinction hiérarchique et en toute transparence.

↳ L'accompagnement des collaborateurs des établissements lors de la création de la Coopérative U Enseigne

Avec la création de U Enseigne, l'année 2017 marque ainsi une étape structurante dans l'unification des moyens au service des points de vente. La mise en convergence des missions, métiers, process et organisations de la nouvelle structure U Enseigne a été au centre de l'action du comité de direction en 2017 avec la volonté de capitaliser sur les meilleures pratiques. Grâce aux relations durables construites avec les Instances Représentatives du Personnel des établissements depuis de nombreuses années, basées sur la transparence et le dialogue permanent, la mise en œuvre de U Enseigne s'est déroulée dans des conditions d'attention et de respect des collaborateurs.

Des engagements concrets ont été pris concernant notamment les conséquences sur l'emploi :

- Trois engagements ont été pris pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} Janvier 2017
 - ne procéder à aucun licenciement économique dont la cause serait liée à la mise en œuvre du Projet d'unification. En cas de suppression de poste liée à ce projet, un reclassement en interne serait proposé aux salariés concernés avec la mise en œuvre, si nécessaire, d'un accompagnement.
 - ne pas procéder à la mise en œuvre de mobilités géographiques subies à l'occasion de la mise en œuvre du Projet d'unification.
 - maintenir la « rémunération globale annuelle actuelle » des salariés impactés par le Projet d'Unification
- Le dispositif d'accompagnement des collaborateurs dans le cadre de la création de U Enseigne

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets d'unification et de mise en place d'une nouvelle organisation au sein de la coopérative U Enseigne, diverses mesures d'accompagnement individualisé ont été mises en place.
- La formation des équipes :
 - Les ex-centrales et établissements U Enseigne, en fonction de leurs besoins propres, ont activé des programmes de formation d'accompagnement au changement auprès de tout ou partie de leurs collaborateurs
 - Plus spécifiquement, des dispositifs de formation ont été conçus pour aider les collaborateurs et managers concernés à s'adapter aux nouvelles relations managériales induites par la nouvelle dimension nationale de U Enseigne - management fonctionnel et management à distance. Ce programme de formation a été déployé à partir de novembre 2017 et se poursuivra en 2018.



3.3.2 Accompagner les talents de l'entreprise dans les changements et dans un esprit d'engagement durable est un axe prioritaire de la stratégie des établissements de la coopérative U Enseigne vis-à-vis de ses collaborateurs.

Cette stratégie volontariste s'incarne via 3 démarches fortes :

- Promotion de la diversité
- Faciliter les parcours professionnels
- Qualité de vie au travail

↳ Promotion de la diversité

a. La vigilance pour lutter contre toute forme de discrimination

La promotion de l'égalité de traitement et la lutte contre toute forme de discrimination sont un engagement fort de U Enseigne auprès de ses collaborateurs et futurs collaborateurs.

Une formation spécifique a été dispensée aux collaborateurs chargés du recrutement afin d'assurer l'égalité de traitement des candidats dans le processus de recrutement ; cette formation se poursuivra en 2018.

En 2017, U Enseigne s'est engagée dans la préparation d'un plan d'action qui se déploiera en 2018 auprès des collaborateurs U Enseigne et en magasins, avec deux objectifs :

- Engager le groupement U y compris la coopérative en faveur la signature de la « charte de la Diversité en Entreprise »
- Accompagner cet engagement de la signature de la « charte de la Diversité en Entreprise » en préconisant un dispositif formation à l'ensemble des collaborateurs du groupement

b. L'insertion des Jeunes et l'emploi des Seniors

U Enseigne considère que les jeunes, comme les seniors, sont une chance et un investissement pour l'entreprise, et que tous les salariés, quel que soit leur âge ou leur carrière, présentent un intérêt particulier pour l'organisation des processus de transmission des compétences. Initialement par la voix de Système U Centrale Nationale, U Enseigne est donc engagée dans une politique de gestion des âges. En application des articles L.5121-6 et suivants du code du travail, un **accord Contrat de génération** a été engagé au 1er janvier 2017 pour une période de trois ans. Cet accord, signé entre Système U Centrale Nationale et ses organisations syndicales, est applicable dans l'ensemble des établissements de l'entreprise.

Par cet accord, U Enseigne s'engage sur l'accueil, la formation, l'embauche et le suivi des jeunes de moins de 30 ans, notamment via l'alternance, en y associant ses salariés expérimentés pour les encadrer (mentorat).

Dans le cadre de cet accord, U Enseigne a également pris des engagements en faveur de l'emploi des salariés de plus de 55 ans, qu'il s'agisse de recrutement en CDI, de maintien dans l'emploi, de développement des compétences et qualifications et d'accès à la formation professionnelle, mais également via des actions d'accompagnement et de préparation à la fin de carrière et de transmission des savoirs et compétences.

c. L'égalité Femmes/Hommes

U Enseigne hors U Log compte à fin 2017 : 59,8 % de collaborateurs Femmes et 40,2 % de collaborateurs Hommes.

En 2017, une Commission Egalité professionnelle a été mise en place dans les différents établissements. Pour sa 1^{ère} année de mise en place, la commission s'est fixé l'objectif d'établir un diagnostic global de l'égalité professionnelle pour proposer des pistes de réflexion et de premières préconisations. Les thèmes suivants ont été abordés :

- Rémunération effective
- Embauche
- Formation
- Promotion / Evolution
- Qualification / Classification
- Conditions de travail
- Articulation vie privée - vie professionnelle

Ces rapports d'expertise de la politique sociale ont fait l'objet de présentations au CE de chaque établissement dans l'année 2017.

Du point de vue de l'égalité Femmes/Hommes, sur la base des chiffres 2014/2016, ces rapports ont émis des recommandations qui contribueront à l'élaboration d'une politique globale U Enseigne en 2018.

d. Handicap

Au-delà de l'emploi direct de salariés en situation de handicap, U Enseigne recourt à des Etablissements et Services d'Aide par le Travail ou à des Entreprises Adaptées dans le cadre d'actions ponctuelles ou récurrentes.

En 2017, une action de sensibilisation au handicap Surdité a été menée sur le site de Rungis. Sur le site de Haute-Forêt, une action de sensibilisation au handicap a également été menée, un poste de travail a été adapté et une entreprise adaptée est sollicitée pour l'entretien des espaces verts.

Le rapprochement des établissements dans le cadre de U Enseigne va permettre à l'avenir de recenser et partager les bonnes pratiques sur ce thème, et de construire une approche convergente.

Faciliter les parcours professionnels

Grâce à la diversité de ses métiers, tant en magasin qu'au sein de sa centrale d'enseigne et de ses branches logistique et informatique, le groupement U est à même de proposer des parcours professionnels adaptés aux ambitions de ses collaborateurs, jusqu'à l'opportunité de s'engager comme Associé entrepreneur U.

a. Ouverture d'une phase de concertation en vue de la mise en place d'un accord GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) au sein des établissements de la coopérative U Enseigne

Avec la création de la Coopérative U Enseigne, une politique de GPEC de la coopérative U Enseigne adaptée à son nouveau périmètre sera définie en 2018 en concertation avec les organisations syndicales représentatives et les instances représentatives du personnel concernées et ce, en tenant compte des dispositifs de GPEC existants au sein des anciennes Centrales Régionales et de la Centrale Nationale. Cette concertation visera à définir les objectifs de la GPEC, les principes structurants de cette GPEC, les dispositifs et outils de GPEC.

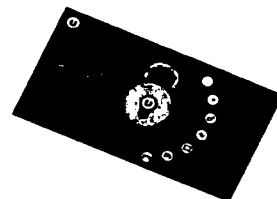
b. Faciliter l'accès à la formation via le @learning

Pour faciliter l'accès des collaborateurs à la formation, tant en magasins qu'au niveau des établissements, U Enseigne poursuit le développement de ses outils de @learning, notamment via son portail intranet.

A titre d'exemple :

Le nouveau Règlement Général de Protection des Données entrera en application le 25 mai 2018; il va impacter chacun des métiers de U Enseigne.

Soucieuse de protéger les personnes et leur vie privée dans chacune de ses actions, U Enseigne déploie depuis l'été 2017 un dispositif de formation à destination de l'ensemble des collaborateurs, sous un format @learning composé d'un module commun et de modules spécifiques à chaque grand métier opérationnel : Marketing / Communication, RH, Services généraux, Qualité / Réclamations, Informatique, métiers de la Logistique, Points de vente.



Qualité de vie au travail

- U Enseigne a créé en septembre 2017 la direction de l'Environnement et de la Qualité de Vie au Travail au sein de sa direction des Ressources Humaines, attestant ainsi de sa volonté de prendre en compte ces dimensions auprès des collaborateurs des différents établissements. L'année 2017, eu égard à la création de U Enseigne en milieu d'année, a permis d'amorcer l'harmonisation des politiques menées dans les différents établissements dans la perspective de construire des politiques communes à partir de 2018.
- Pour sa part, U Log poursuit le déploiement de la mécanisation en entrepôt pour diminuer la pénibilité au travail : mise en service de Nantes Atlantique et lancement des mécanisations sur les entrepôts de Ifs et Trélazé.

3.3.3 Focus sur la politique sociale U LOGISTIQUE

Eu égard au cadre particulier du reporting RSE U Enseigne en 2017 et aux spécificités du contexte U LOGISTIQUE, cette partie décrit les actions particulières menées par U Log en son sein.

L'Emploi : Attirer et Fidéliser

Une composante fondamentale de tout contrat social relève de notre capacité à maintenir ou développer l'emploi en lien avec une revendication exprimée par l'ensemble des organisations syndicales.

De ce point de vue, dans le respect des engagements pris dans l'accord de substitution, 478 nouveaux collaborateurs ont rejoint l'entreprise en CDI sur l'année 2017.



En complément, afin de prendre en compte les effets liés à la saisonnalité de son activité, U LOG entend également donner de la perspective aux jeunes, et plus particulièrement aux étudiants en prenant en compte les exigences du calendrier scolaire pour définir leur planning d'activité.

Un accord spécifique est venu concrétiser cette mesure innovante "CDI Etudiants Temps Partiels" pour fidéliser cette population sur un temps plus long généralement adossé à la durée des études.

Plus de 100 jeunes ont ainsi intégrés U LOG en 2017 sous ce format.



Organisation et Excellence opérationnelle : les outils de la modernité au service des hommes

En matière d'emploi, U LOG se démarque de la très grande majorité des opérateurs présents sur son secteur avec une vraie trajectoire de "modernité" au profit de sa performance et par extension de sa pérennité économique et sociale.

Au-delà des bâtiments rénovés à chaque fois que nécessaire pour offrir un cadre de travail amélioré, l'entreprise se dote ainsi des dernières technologies en matière d'installations mécanisées. Dans les secteurs Frais et Ambiant, ces technologies sont pensées afin de permettre une limitation de la pénibilité associée au port de charges, via la mécanisation des colis les plus lourds.

Avec cette même préoccupation, l'organisation du travail est appuyée sur le principe de la polyvalence et contribue également à limiter cette exposition en proposant de développer l'intérêt au travail et l'employabilité. Les nouvelles grilles et parcours de qualification ont été repensés à partir de ces principes.

3.4. CONTRIBUER A LA TRANSFORMATION DURABLE DU MONDE AGRICOLE

Par l'ancrage de son modèle d'affaires dans l'économie des territoires, son rôle majeur dans la commercialisation des produits alimentaires auprès des consommateurs français et son choix sociétal de promouvoir l'accès à une meilleure alimentation, le groupement U est activement engagé dans le soutien des producteurs agricoles français.

En tant que distributeur, nous avons conscience de notre responsabilité envers nos fournisseurs du monde agricole. En s'impliquant dans l'animation des **Etats Généraux de l'Alimentation en 2017**, l'enseigne, par la voix de son PDG Serge Papin, a affirmé sa volonté de construire collectivement des prix responsables et s'est engagée en faveur d'une redistribution juste de la valeur à tous les maillons de la chaîne via plus de transparence et des accords pluriannuels avec nos fournisseurs.

Le groupement entend contribuer ainsi à la transformation durable du monde agricole et porte des convictions fortes :

- juste répartition de la valeur
- relation commerciale équilibrée et durable
- soutien aux actions des filières de production
- accompagnement dans la transformation du monde agricole vers la pérennité

Ces convictions se concrétisent dans des politiques spécifiques :

1. Origine France
2. Politiques Filières
3. Relations avec le monde agricole
4. Engagement en faveur des produits Bio

3.1 Origine France privilégiée



Notre implantation, quasi-exclusivement française, couvre l'ensemble du territoire national. C'est donc naturellement que nous avons souhaité contribuer à l'économie nationale avec une double ambition : celle de pouvoir avoir recours à un maximum de matières premières françaises et celle de promouvoir le développement des entreprises de production, fabrication, transformation françaises. Le soutien de l'économie et des produits français est le deuxième axe d'exigence incontournable de nos produits à marque U. A fin 2017, notre référencement compte 3 534 produits U issus de matières premières agricoles françaises.

3.2 Politiques Filières

Pour les produits possédant une matière première majoritaire et/ou caractéristique, des enjeux environnementaux sont déclinés. Ces enjeux sont portés par l'ingrédient présent à plus de 50% dans la composition du produit dans le cadre d'un développement de démarches filières.

A ce jour, **5 démarches filières** sont structurées ; ces démarches filières ingrédients ne sont pas exhaustives, d'autres sont en cours de construction.

3.2.1 La démarche Filière végétale / Fruits et Légumes

Elle s'appuie sur les bonnes pratiques agricoles, la diminution des résidus de pesticides etc.

Cette démarche fruits et légumes s'applique de façon différenciée aux différentes catégories de produits composant la filière, avec un niveau d'exigences différent sur le périmètre des fruits et légumes 1^{ère} gamme (produits bruts) par rapport à celui des produits transformés (contenant plus de 50% de fruits et légumes) comme les conserves, compotes, jus, surgelés et soupes.

Les exigences s'appliquant à la 1^{ère} gamme ont permis de servir de base de travail pour la définition de celles portant sur les produits transformés, pour une véritable évolution à l'échelle de l'ensemble de la filière.

Notre engagement sur la filière Fruits et Légumes

Nos convictions

Fort de notre approche cycle de vie sur toutes nos politiques, nous sommes convaincus de la nécessité de traiter l'ensemble des enjeux de façon exhaustive et systémique. Cependant, nous jugeons certains d'entre eux particulièrement prégnants pour la filière fruits et légumes : la réduction de l'utilisation de pesticides et des traitements de façon générale, l'absence d'OGM et la promotion de la consommation de produits de saisons et produits localement. Ce sont ces sujets qui guident nos convictions.

Notre ambition



1 Préserver la biodiversité en réduisant l'usage des produits phytosanitaires

Nous nous engageons

- A privilégier les productions certifiées ou labellisées pour leurs bonnes pratiques agricoles
- A accompagner nos fournisseurs dans la mise en place de bonnes pratiques agricoles
- A systématiquement encourager nos fournisseurs à supprimer les pesticides les plus dangereux pour l'environnement ou à les substituer par des alternatives.

100% de nos fournisseurs de fruits et légumes 1^{ère} gamme U sont accompagnés dans le cadre de plans de progrès.

80% des producteurs de fruits et légumes 1^{ère} gamme U sont certifiés GLOBALGAP ou équivalent

63% du nombre d'UVC* vendus de notre rayon légumes surgelés sont certifiées Agriconfiance.

*Références mono-légumes, références Bio incluses

Développement de l'offre bio vrac à compter de 2017

* Unité de vente consommateur



Haricots verts extra fins surgelés



Choux-fleurs en fleurettes surgelés



Issus d'une agriculture Durable et collective de producteur en coopérative



2 Exclure les substances controversées de l'ensemble de la chaîne

Nous nous interdisons de commercialiser des fruits et légumes d'origine OGM.

Nous nous engageons:

- A définir des valeurs de résidus de produits phytosanitaires mieux-disantes par rapport à la réglementation
- A imposer à nos fournisseurs une liste noire de résidus, autorisés par la réglementation mais que nous ne souhaitons pas retrouver sur nos fruits et légumes Marque U car jugés « controversés » d'un point de vue santé
- A définir un nombre de résidus de produits phyto maximum dans le produit fini

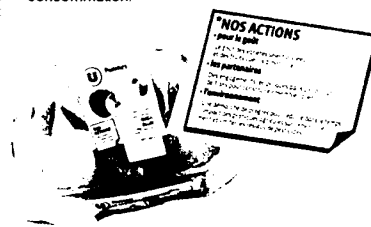
100% de la 1^{ère} gamme U respectent ces exigences, 50% des références de légumes surgelés U

100% de nos produits sont garantis sans OGM



3 Promouvoir des modes de consommation responsable

Nous nous engageons à informer et sensibiliser nos clients aux engagements de la présente politique développement durable sur les fruits et légumes, afin de les aiguiller dans leurs choix de consommation.





3.2.2. La démarche Ingrédient Blé s'appuie sur un socle de bonnes pratiques agricoles, d'exigences sur les résidus de produits phytosanitaires et sur un soutien de l'agriculture française.

Notre engagement sur la filière Ingrédient Blé

Nos convictions

La préoccupation des consommateurs concernant les résidus chimiques de pesticides dans les céréales, ainsi que les initiatives visant à réduire progressivement l'utilisation de produits phytosanitaires comme le Grenelle de l'environnement et le plan Ecophyto, ont motivé notre enseigne à s'engager en 2012 dans une démarche de progrès sur cet enjeu. Notre filière d'approvisionnement en blé s'articule ainsi autour d'une charte de production U spécifique pour nos produits.



Nos ambitions

1 Préserver la biodiversité en réduisant l'usage des produits phytosanitaires

Nous nous engageons

- A privilégier les productions certifiées ou labellisées pour leurs bonnes pratiques agricoles (IRTAC, CRC...)
- A accompagner nos fournisseurs dans la mise en place de bonnes pratiques agricoles
- A systématiquement encourager nos fournisseurs à diminuer les teneurs en résidus de produits phytosanitaires sur le blé

100% de la farine sachet à Marque U ainsi que de la farine utilisée pour la fabrication des pains U vendus au rayon boulangerie est conforme à ces exigences. Des produits d'autres rayons sont également concernés : viennoiserie, biscuiterie, panification, céréales...

2 Exclure les substances controversées de l'ensemble de la chaîne

Nous nous interdisons de commercialiser du blé d'origine OGM.

Nous nous engageons:

- A définir des valeurs de résidus de produits phytosanitaires mieux-disantes par rapport à la réglementation
- A interdire l'utilisation d'insecticides de stockage sur les grains de blé
- A interdire l'épandage de boues d'épuration comme amendements organique

100% de la farine sachet à Marque U ainsi que de la farine utilisée pour la fabrication des pains U vendus au rayon boulangerie est conforme à ces exigences. 100% de nos produits sont sans OGM

3 Contribuer au développement économique des agriculteurs français

Nous nous engageons, par nos achats, à privilégier les producteurs français afin de contribuer à leur développement économique.



3.2.3. La démarche Produits de la mer (pêche et aquaculture) a pour objectif de contribuer à une meilleure gestion des ressources de la pêche et de l'aquaculture via une modulation de l'approvisionnement et de l'animation commerciale des différentes espèces.

Notre engagement sur la filière Ingrédient Produits de la Mer – Pêche et aquaculture

Nos convictions

Conscient que la préservation et l'exploitation durable des ressources marines est un enjeu majeur, Système U a pris le parti dès 2012 de ne plus commercialiser des espèces dont le stock est considéré en danger et de s'interdire de promouvoir toutes espèces dont le stock nécessite d'être maîtrisé et renouvelé.



Nos ambitions

1 Préserver la biodiversité en limitant les impacts de la pêche et de l'aquaculture

Nous nous engageons :

- à poursuivre l'arrêt de promotion des espèces de poisson « à maîtrise nécessaire » et l'interdiction de commercialisation de toutes les espèces « menacées ou à proscrire »
- à promouvoir la diversité des espèces en proposant des espèces dont les stocks sont reconnus comme « abondants »
- à privilégier les techniques de pêche les plus respectueuses des stocks d'espèces et de l'environnement, et à proscrire les techniques de pêche destructrices
- À privilégier les producteurs certifiés pour leurs pratiques aquacoles (Global GAP, ASC ou équivalent).

100% du rayon marée respecte ces exigences.

100% des produits U contenant au moins 50% de produits de la mer respectent ces exigences.

2 Exclure les substances controversées de notre filière pêche

Nous nous engageons à :

- interdire les OGM, les hormones de croissance et les Protéines Animales Terrestres (PAT) dans l'alimentation des poissons issus de la filière aquacole.
- selon les filières, à limiter ou supprimer les traitements antibiotiques.

100% du saumon U des Fjords vendus au rayon marée respecte ces exigences.

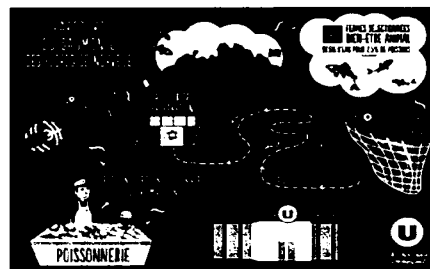
3 Contribuer au développement économique des pêcheurs français

Nous nous engageons, par nos achats, à privilégier les producteurs français afin de contribuer à leur développement économique.



U LANCE SA GAMME DE THON PÊCHÉ À LA CANNE POUR UNE MEILLEURE GESTION DES RESSOURCES DE LA MER

Avec la démarche d'engagement ressources pêche et aquaculture, les marques Système U ont pris le parti d'une meilleure gestion des ressources de la mer. Désormais, la commercialisation des poissons que l'on trouve en abondance est privilégiée. Cette démarche qui a déjà permis d'interdire les poissons venant du rayonnement nucléaire, s'étend désormais à d'autres produits comme le thon en conserve. Afin de basculer la technique de pêche à la canne, U sélectionne des thons péchés à l'aide de lignes à main, sans recours à des engins de pêche destructifs.





3.2.4. Les démarches entreprise sur les Filières animales visent à s'engager pour des modes d'élevage et d'alimentation favorisant la biodiversité et le bien-être animal, ainsi qu'à favoriser l'origine France.

En collaboration avec les différentes parties prenantes du sujet (producteurs, associations, experts vétérinaires, éthologue), nous nous engageons à mettre en œuvre un plan d'action bien-être animal pour chacune des espèces.

Les premiers plans d'action porteront sur les filières avec les enjeux les plus prioritaires – porcine et volaille – ainsi que sur les pratiques liées à l'abattage.

Nous nous engageons à vérifier l'application de ces bonnes pratiques, soit grâce à des certifications pertinentes, soit par des audits de contrôle.

Notre engagement sur les filières Animales

Nos convictions

En phase avec les attentes des consommateurs, nous sommes convaincus que les bonnes pratiques d'élevage sont un incontournable pour les générations de demain. Ainsi, sans pour autant substituer nous aux professionnels de la production, nous avons fait le choix d'être proactifs sur les sujets liés :

- aux conditions d'élevage
- à l'alimentation animale
- aux traitements pharmaceutiques.



Nos ambitions

1 Préserver la biodiversité en limitant les impacts environnementaux liés à l'élevage

Nous nous engageons à maîtriser l'alimentation animale dans les différentes filières

- en privilégiant l'alimentation animale produite localement
- en réduisant la part de soja dans l'alimentation animale, notamment à travers la démarche Bleu-Blanc-Cœur.
- en nous engageant au sein de la charte DURALIM pour une alimentation animale durable

Nous nous engageons également à accompagner nos fournisseurs dans la mise en place de bonnes pratiques d'élevage

100% des œufs U, du lait de consommation en bouteille U et des UVC1 Porc, Poulet & Lapin à marque U sont certifiés Bleu-Blanc-Cœur

28% des volumes de lait (toute marque confondue) vendue dans nos magasins sont du lait U Bleu-Blanc-Cœur

* Unité de vente consommateur



Alimentation garantie sans OGM (<0,9%)



Elevé sans traitement antibiotique



2 Réduire les substances controversées dans nos filières d'élevage

Nous nous engageons :

- selon les filières, à limiter ou supprimer les traitements antibiotiques.
- à exclure progressivement les OGM de l'alimentation animale

100% du poulet et lapin U est sans traitement antibiotique durant toute la vie de l'animal

100% des produits U/Nouvelle Agriculture (poulet, lapin, porc) sont issus d'animaux nourris sans OGM.

3 S'assurer du respect du bien-être des animaux d'élevage

Nous nous engageons à mettre en œuvre un plan d'action bien-être animal pour chacune des espèces en partenariat avec l'association CIWF et une éthologue indépendante.

Pour la marque U, nous nous engageons à commercialiser uniquement des œufs issus de poules élevées en plein air à horizon 2020.

Animaux nourris avec céréales et graines de lin



Système U s'engage à ne plus commercialiser d'œufs de poules élevées en cage d'ici 2020



3.3 Relations avec le monde agricole

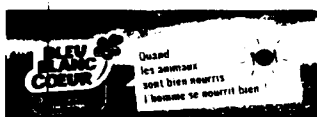
Dans ses relations avec le monde agricole, le groupement U est guidé par ses convictions affirmées sur les thèmes suivants:

- juste répartition de la valeur
- relation commerciale équilibrée et durable
- soutien aux actions des filières de production
- accompagnement dans la transformation du monde agricole vers la pérennité

Privilégier l'origine France, développer des partenariats durables au sein des filières pour une production et un élevage plus responsables, développer notre offre Bio, valoriser les produits de saison sont parmi les engagements significatifs de l'enseigne.

L'enseigne U est présente et active de longue date auprès du monde agricole, qu'il s'agisse des choix de valorisation de filières de production locales réalisés par les Associés dans leur territoire ou via des partenariats noués par U Enseigne avec des acteurs référents du monde agricole, et avec des structures coopératives.

Parmi ceux-ci,



2007 – Engagés auprès de l'association Bleu-Blanc-Cœur

BBC est reconnue démarche d'intérêt nutritionnel et environnemental par les ministères de la santé et de l'agriculture. 133 références de produits U labellisés BBB : œufs, viande, volaille, produits laitiers



2012 - Engagés auprès de la filière Fruits et légumes

Pour les fruits et légumes 1^{ère} gamme à la marque U, l'un des objectifs des Magasins U est de donner de la visibilité aux producteurs grâce à un contrat minimum de 3 ans afin qu'ils puissent investir dans la recherche et les essais de nouveaux modes de production et de nouvelles variétés



Mars 2014 – Engagés auprès de « La Nouvelle Agriculture »

Signature d'un partenariat avec la coopérative Terrena à l'origine de notre gamme U porc Nouvelle Agriculture® labélisée Bleu Blanc Cœur, respectant un cahier des charges précis en matière d'origine (100% France) et de bien-être animal et garantissant un contrat de vente de trois ans avec une revalorisation du prix/kg.



Juin 2016 – Engagés auprès des éleveurs bovins

Signature d'une charte avec la Fédération Nationale Bovine (FNB) portant sur le développement d'un « cœur de gamme » et la revalorisation des prix d'achat aux producteurs pour la viande de races allaitantes (Charolaise, Limousine, Blonde d'Aquitaine...).



Juillet 2016 – Engagés auprès des producteurs de lait

Signature d'un accord avec SOODIAL, 1^{ère} coopérative laitière française, pour soutenir la filière lait en France : juste rémunération des producteurs et contrats à moyen terme. Puis signature d'autres accords similaires pour garantir que 100% des volumes de lait UHT en bouteille à la marque U soient dans une démarche de soutien à la production.



Octobre 2016 - Engagés auprès des fournisseurs d'œufs coquille

Pour la Marque U, engagement à s'approvisionner exclusivement en œufs issus de poules élevées en plein air d'ici à 2020 au plus tard. D'ici là, U s'est engagé à ne plus faire de promotion sur les œufs de Marque U issus des autres catégories (cages et au sol). U accompagne également financièrement la filière dans sa transformation. Enfin, depuis septembre 2017, le mode d'élevage est indiqué sur les packs des œufs à Marque U.



3.4 Engagement en faveur des produits BIO



A travers sa marque U bio et ses 495 références à fin 2017, l'enseigne propose à ses clients une offre alternative aux produits conventionnels dans tous les rayons : produits bruts (œufs, lait, miel), prêts à consommer (biscuits, mayonnaise, pâtes), « plaisir » (chocolat, jus de fruits), innovants, gourmands, issus du commerce équitable.

Répondant aux attentes de ses clients, U Enseigne poursuit l'élargissement de son offre Bio : + 33% de références en 2017 et, pour 2018, pas moins de 100 références sont prévues en développement sur les produits Parfumerie Hygiène.

La création d'une offre de fruits et légumes U BIO en 1^{ère} gamme a également été engagée en 2017.

Afin de contribuer aux reconversions de producteurs et à l'augmentation des volumes de produit bio disponibles, nous nous sommes engagés sur des **partenariats à long terme** dans ces filières et particulièrement avec **Biolait**, depuis 2011, dans la filière lait Bio. Nous sommes, grâce à notre contrat de partenariat, prioritaires dans les approvisionnements. Nous avons atteint en lait à Marque U bio plus de 20% de part de marché grâce à cette collaboration. Il en est de même pour la filière Porc Bio, notre collaboration avec les producteurs « **les Porcs Bio de France** » nous permettent d'atteindre 30% de PDM en marque U Bio.



Des produits U nature sont également disponibles en non alimentaire :
filtres à café, essuie-tout, lessive...soit plus de 20 références.



3.5. CONCOURIR A LA DYNAMIQUE DES TERRITOIRES

Attentif à son rôle sociétal dans les territoires où son activité est implantée, le groupement s'inscrit comme partenaire de la transformation de territoires en recherche d'une croissance raisonnée, équilibrée, génératrice de bien-être et de progrès pour leurs parties-prenantes.

Pour concourir à la dynamique des territoires, le groupement, via U Enseigne, agit sur plusieurs axes :

1. Entreprise de France
2. Démarche « U de nos régions »
3. Relations avec les PME
4. Eco-construction des bâtiments

3.5.1. Entreprise de France



Par leur implantation sur le territoire national, avec plus de 65 000 collaborateurs, les Magasins U contribuent à l'emploi en France.

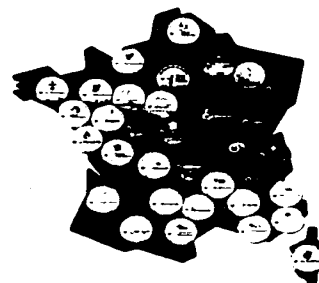
Le soutien de l'économie et des produits français s'inscrit donc naturellement que comme axe d'exigence incontournable de nos produits à marque U. En faisant appel, pour le sourcing des produits à la marque U, à des entreprises qui génèrent de l'emploi en France, U Enseigne participe à soutenir l'emploi en France. Ainsi, plus de 80 % de nos produits U alimentaires sont réalisés en partenariat avec des entreprises de France.

A fin 2017, nous comptons 9 509 produits U provenant d'entreprises de France et 2 160 de nos fournisseurs sont des PME françaises.

3.5.2. La démarche « U de nos régions »

Depuis 2009, l'Enseigne valorise ses fournisseurs régionaux et a lancé la démarche « sélectionné par vos Magasins U de... » pour mettre en avant des produits locaux ou régionaux réalisés dans le cadre de coopérations avec des producteurs de proximité, et afin de réduire les transports et de soutenir l'économie locale. On compte à fin 2017, 34 bassins « U de région » et 8 572 produits « U de région ».

Via ses communications grands media et en points de vente, par des regroupements permanents et des animations de cette offre dans les magasins, l'Enseigne facilite l'exposition des entreprises locales sur leur territoire et renforce le lien de celles-ci avec les consommateurs.



3.5.3. Relations avec les PME

U Enseigne a la volonté de construire des relations d'affaires équilibrées avec ses fournisseurs. Conscient que la taille de son organisation peut rendre complexe ses relations avec l'univers des PME, U Enseigne s'efforce de faciliter les relations avec ces dernières.

Ainsi, parce qu'ils partagent un esprit entrepreneurial commun et sont mobilisés sur l'instauration de relations d'affaires durables, le groupement U, par la signature de son PDG S. Papin, et la FEEF - Fédération des Entreprises et Entrepreneurs de France (créée en 1995 et rassemblant plus de 700 entreprises indépendantes, fournisseurs du grand commerce) - se sont plus particulièrement engagés dans une coopération approfondie. Les engagements réciproques des deux parties ont été contractualisés dans une **charte d'engagement FEEF / U pour les années 2016 à 2018** et dont le bilan sera conjointement établi à l'issue de la période.

Cette charte porte des objectifs de concertation en amont et en aval de la négociation commerciale, instaure une relation collaborative qui s'inscrit dans la durée et prévoit les moyens qui permettent d'apporter un soutien au développement des PME dans l'enseigne et la fluidification de leur relation avec l'enseigne, notamment celles porteuses du label « Entrepreneurs plus engagés ». Un Associé administrateur du groupement U est missionné pour assurer les éventuels besoins de médiation dans la mise en œuvre de ces principes.



3.5.4. Eco construction des bâtiments

La responsabilité de U Enseigne concernant l'intégration d'enjeux environnementaux, comme l'énergie et les déchets, ou sociétaux comme le développement économique local et l'intégration paysagère s'articule autour de trois piliers :

- Une intégration adaptée de nos magasins à leurs environnements humain, urbanistique et économique
- Une vision à long terme de nos constructions et une gestion durable des ressources
- Un plan d'actions pour les magasins existants en termes d'exploitation et de rénovation/réaménagement visant à réduire leurs impacts sur l'environnement

A l'intention des Associés du réseau U, cette ambition se traduit par un ensemble de recommandations et de bonnes pratiques d'éco-construction des magasins telles qu'évoquées dans le volet climat du pilier RSE « Promouvoir et faciliter une consommation responsable pour tous » (cf page 16)

Pour sa part, U Log applique à ses projets de construction la même ambition de bâtiments sains et respectueux de l'environnement.

L'agrandissement du site de Nanteuil (création d'une nouvelle cellule de 6 000 m² à température dirigée de 2°C) a ainsi été l'opportunité d'optimiser la performance énergétique du bâtiment existant : installation d'un groupe électrogène, modernisation du système de production froid, éclairages 100 % en LED...

De même, le projet d'entrepôt d'Agen, qui sera réalisé en 2018, intègre des dispositifs :

- économes en énergie (exemple : production de froid avec les technologies ayant les meilleurs rendements, les moins énergivores (variateurs de vitesse, régulation...) et avec fluide frigorigène respectant la couche d'ozone (ammoniac))
- favorisant le bien-être au travail (exemple : puits et baies de lumière dans les locaux sociaux, bureaux et surfaces d'exploitation)
- d'intégration du bâtiment dans son environnement (couleurs, matériaux, végétation...),
- de gestion et valorisation des déchets (tri sélectif des déchets entrepôts/bureaux, regroupement/transit des produits valorisables provenant des points de vente)

4. LES INDICATEURS

4.1. LES INDICATEURS CONCERNANT LES 5 ETABLISSEMENTS U ENSEIGNE, UEP ET INFO.U

U ENSEIGNE - INFORMATIONS SOCIALES

U ENSEIGNE	Indicateurs	Année 2017 U Enseigne
Informations sociales		
Évolution des effectifs		
Effectif total et répartition des salariés par sexe et âge et par zone géographique	Nombre de collaborateurs total au 31/12 (l'ensemble des effectifs est sur le territoire français)	2254
	Effectif en CDI au 31/12	2077
	Nombre de collaborateurs de sexe féminin au 31/12	1348
	Nombre de collaborateurs de sexe masculin au 31/12	906
	Effectif par âge au 31/12 : < 26 ans	158
	Effectif par âge au 31/12 : de 26 à 34 ans	403
	Effectif par âge au 31/12 : de 35 à 44 ans	727
	Effectif par âge au 31/12 : de 45 à 54 ans	742
	Effectif par âge au 31/12 : >=55 ans	219
Les embauches et les départs	Nombre d'embauches CDI au 31/12	166
	Nombre de sorties CDI au 31/12	151
Création de poste	Création nette d'emploi CDI	Donnée non disponible pour 2017
	Nombre d'embauches CDD (alternants et saisonniers compris)	271
	Nombres d'Intérimaires / Nombre Jours	Effectif intérimaire : 365 Nombre de jours travaillés en intérim : 10 402
	Nombre de licenciements économiques	1
	Nombre de licenciements pour autres causes	24
	Turn over des salariés en CDI	7,60%
Informations sociales		
Organisation du travail		
Organisation du temps de travail	Effectif CDI à temps partiel au 31/12	172
Absentéisme	Taux d'absentéisme total	5,02%
	Part de l'absentéisme pour maladie	Donnée non disponible pour 2017
	Part de l'absentéisme pour Accident du travail, trajet	Donnée non disponible pour 2017
Évolution des rémunérations		
Les rémunérations et leurs évolutions *	Rémunération moyenne mensuelle brute – Collège Cadres (Hors rémunération variable individuelle ou collective)	3 649,04 euros
	Rémunération moyenne mensuelle brute – Collège Agents de Maîtrise (Hors rémunération variable individuelle ou collective)	2239,24 euros
	Rémunération moyenne mensuelle brute – Collège employés (Hors rémunération variable individuelle ou collective)	1778,25 euros

* la création de U Enseigne mi 2017 ne permet pas d'apprécier les évolutions de façon pertinente, ce qui sera par contre le cas en 2018 vs 2017



U ENSEIGNE	Indicateurs	Année 2017 U Enseigne
Relations sociales		<u>Etablissement Rungis/HF :</u> > Ante U Enseigne : - DP : 6 - CE "Rungis - Haute-Forêt" : 17 - CHSCT "Rungis" : 11 > Post U Enseigne : - DP : 6 - CE "Rungis - Haute-Forêt" : 14 - CHSCT "Rungis" : 13 <u>Etablissement Haute-Forêt :</u> DP : 12 CHSCT : 12 réunions extraordinaires + 4 réunions ordinaires UEP : 0 <u>Etablissement NORD-OUEST :</u> DP : 12 CE : 20 CHSCT : 10 <u>Etablissement SUD :</u> DP : 13 CE : 21 CHSCT : 13 <u>Etablissement EST :</u> DP : 11 (2 carences) CE : 24 CHSCT : 12 <u>Etablissement OUEST :</u> DP : 1 CE : 22 CHSCT : 14 Info.U 12
L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci	Nombre de réunions DP, CE et CHSCT	
Bilan des accords collectifs	Nombre d'accords collectifs signés ou renouvelés dans l'année	<u>Etablissement Rungis/HF :</u> > Ante U Enseigne : - Indemnités préjudicielles - Contrat de génération - Avenant 1 à l'accord d'intéressement - Avenant Droit syndical et dialogue social = x4 > Post U Enseigne : - Résiliation Extension "Article 36" - Vote électronique - Mise en place du CCE - Frais de santé - Incapacité, indalivité, décès - Retraite supplémentaire Cadre - Retraite supplémentaire Non-Cadre = x7 <u>UEP : 0</u> <u>Etablissement Nord-Ouest : 0</u> <u>Etablissement Sud : 2</u> _ NAO 2017 _ Avenant Accord Intéressement <u>Etablissement Est : 2</u> _ NAO 2017 _ Avenant Accord Intéressement <u>Etablissement Ouest : 2</u> 1 accord NAO, 1 accord Intéressement collectif Info.U : 2

U ENSEIGNE	Indicateurs	Année 2017 U Enseigne
Informations sociales		
Santé et sécurité		
Les conditions de santé et de sécurité au travail	Effectif formé à l'incendie dans l'année	158
	Effectif formé au secourisme dans l'année	134
	Effectif formé à la prévention des "Rachialgies"	0
Le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail	Accord signé relatif à la santé et sécurité	0
Les accidents du travail notamment leur fréquence et leur gravité ainsi que les maladies professionnelles	Taux de gravité (pour 1000h travaillées)	Etablissement Rungis/Haute-Forêt : 0,037 UEP : nc Etablissement Nord-Ouest : 0,36 Etablissement Sud : 0,322 Etablissement Est : 0 Etablissement Ouest : 0,139 Info.U : 0
	Taux de fréquence (pour 1 000 000h travaillées)	Etablissement Rungis/Haute-Forêt : 10,842 UEP : inclus dans données Rungis/Haute-Forêt Etablissement Nord-Ouest : 2,58 Etablissement Sud : 13,52 Etablissement Est : 2,04 Etablissement Ouest : 0 Info.U : 0
	Nombre d'Accidents du Travail et trajets	77
	Nombre d'Accidents du Travail et trajets avec arrêt	31
	Nombre de jours perdus pour Accident du travail (inclus rechutes)	433
	Nombre de déclarations de Maladies Professionnelles prises en charge	1
Formation		
Les politiques mises en œuvre en matière de formation	Nombre total (plan et CPF) de départs en formation	2797
	Nombre de départs dans le cadre du CPF pendant le temps de travail	21
	Contrats en alternance conclus dans l'année (apprentissage et professionnalisation)	74
Le nombre total d'heures de formation (Incluant CPF temps de travail)		30 770



U ENSEIGNE	Indicateurs	Année 2017 U Enseigne
Informations sociales		
Égalité de traitement		
Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	Accord signé relatif à l'égalité entre les hommes et les femmes	3 établissements ont signé en 2015 des accords relatifs à l'égalité Hommes/Femmes pour une durée de 3 ans (Sud, Est, Ouest). La négociation de ce type d'accord est prévue en 2018 pour l'établissement Rungis/Haute Forêt.
	Femmes promues par rapport à la population féminine	48
	Hommes promus par rapport à la population masculine	31
	Prise des congés paternité	30
Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	Taux d'emploi de personnes handicapées	Etablissement Rungis/Haute-Forêt : 2,64% UEP : non concerné Etablissement Nord-Ouest : 2,93% Etablissement Sud : 9,01% Etablissement Est : 5,20% Etablissement Ouest : 6,99% Info.U : 7,89%
	Nombre de travailleurs handicapés (en ETP)	62,14
La politique de lutte contre les discriminations	Plan d'action visant à maintenir les seniors dans l'emploi et à recruter des jeunes	Signature d'un accord "contrat de génération" pour 3 ans à compter du 01/01/2017
Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail relative		
Au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	Respect du dialogue social	<u>Etablissement Rungis/Haute-Forêt</u> : - Elections partielles CHSCT "Rungis" - Conclusion d'accords UEP : non concerné <u>Etablissement Nord-Ouest</u> : Accords de participation et d'intéressement signés le 21/04/2017 NAO : signature d'un PV de désaccord le 22/02/2017 <u>Etablissement Sud</u> : Elections partielles du CE Conclusions d'accords collectifs <u>Etablissement Est</u> : Election Membre CHSCT Conclusion d'accords collectifs <u>Etablissement Ouest</u> : - Elections partielles CE Carquefou - Conclusions d'accords Info.U : RAS



U ENSEIGNE		Indicateurs	Année 2017 U Enseigne
Informations sociales			
Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail relative			
A l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	Vigilance pour lutter contre toute forme de discrimination	Signature d'un accord "contrat de génération" pour 3 ans à compter du 01/01/2017 Formation sur la diversité et la non discrimination déployée auprès des collaborateurs chargés du recrutement à partir de 2017 (3 établissements concernés en 2017, poursuite de l'action en 2018)	
A l'élimination du travail forcé ou obligatoire	Sans objet, application du droit du travail français pour les salariés	Sans objet, application du droit du travail français pour les salariés	
A l'abolition effective du travail des enfants	Sans objet, application du droit du travail français pour les salariés	Sans objet, application du droit du travail français pour les salariés	



U ENSEIGNE - INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

U ENSEIGNE	Indicateurs	Année 2017 U Enseigne
Informations environnementales		
Politique générale en matière environnementale		
L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	Bâtiments HQE	2 sites HQE
Les actions de formation et d'informations des salariés menées en matière de protection de l'environnement	Actions de sensibilisation	Un recensement des actions menées dans l'ensemble de U Enseigne sera réalisé en 2018
Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	Dépenses et investissements réalisés en matière de protection de l'environnement et d'efficacité énergétique	Non pertinent au regard de l'activité tertiaire de l'entreprise
Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours		Non pertinent au regard de l'activité tertiaire de l'entreprise
Economie Circulaire		
Prévention et Gestion des déchets		
Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets	Cartons et papiers	49,22 T
	Piles	50 KG
	Bouteilles plastiques	13,75 T
	D3E	1,77 T
	Ampoules	0,14 T
	Ferraille	18,83 T
	Toners	0,46 T
	Quantité de DEEE ménager collecté en magasin	1 514,00 T
	Quantité d'ampoules ménager usagées collectées en magasin	67,84 T
	Quantité de piles ménager usagées collectées en magasin	523,09 T
	Quantité de cartouches d'impression ménager usagées collectées en magasin	570 802 unités
	Quantité de bouteilles plastiques PET usagées collectées en magasin	433,23 T
	Quantité de cartables usagés collectés en magasin lors d'opérations commerciales	9,411 T
Les actions de lutte contre le gaspillage	Montant des dons aux œuvres caritatives	3 410 975 euros
Les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire	Nombre de produits U alimentaires dont la DLC ou la DLUO a été prolongée ces 3 dernières années	211 références
		Les autres actions de lutte contre le gaspillage alimentaire reposent sur les actions des magasins U.
Les actions sur la durée de vie des produits	Nombre de produits U non alimentaires dont la garantie est supérieure à la garantie légale	72 références
Pollution et gestion des déchets		
Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejet dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement		Non pertinent au regard de l'activité tertiaire de l'entreprise
La prise en compte des nuisances sonores et de toutes autres formes de toute forme de pollution spécifique à une activité, notamment les nuisances sonores		Non pertinent au regard de l'activité tertiaire de l'entreprise



U ENSEIGNE		Indicateurs	Année 2017 U Enseigne
Economie Circulaire			
Utilisation durable des ressources			
La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	Relevés des compteurs d'eau	10 776 m3	
	Récupération des eaux de pluie	574 m3	
L'utilisation des sols	U Enseigne est propriétaire de 3 locaux administratifs exclusivement consacrés à son activité tertiaire : - pour l'établissement Nord-Ouest : site de "Caen Péricentre" - pour l'établissement Est : bâtiments "Siège" et "Ségaud" (commune de Saint Just) Ces bâtiments, eu égard à leur nature et leur usage, n'ont pas d'impact environnemental significatif.		
La consommation des matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	Nombre de produits U (EAN) conditionnés avec des emballages plastiques qui intègrent au moins 25% de plastique recyclé	336	
	Nombre de produits U (EAN) conditionnés avec des emballages carton issus de forêts gérées durablement	553	
	Poids d'emballage "économisé" via les éco-recharges	104,45 T	
La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	Consommation électricité en MWh	5 943,68	
	Consommation de gaz naturel en kWh	931 252	
	Consommation fioul domestique en L	1 858	
Les actions mises en œuvre pour lutter contre la déforestation	Le pourcentage de produits U (EAN) Droguerie Parfumerie Hygiène contenant du bois & des dérivés de bois issus de forêts gérées durablement	39%	
	Le pourcentage de produits U (EAN) Bazar contenant du bois & des dérivés de bois issus de forêts gérées durablement	57%	
	Le taux d'huile de palme compensée mis sur le marché pour les produits U de l'activité alimentaire	66%	
	Le taux d'huile de palme tracée mis sur le marché pour les produits U de l'activité alimentaire	34%	
Changement climatique			
Les rejets de gaz à effets de serre	Emission globale en tonnes équivalent carbone (méthode Ademe), concerne les émissions directes de gaz à effet de serre et les émissions indirectes associées à l'énergie (scopes 1 et 2)	4 588,62 T CO2éq	
	Emissions liées à la consommation énergétique	722,79 T CO2éq	
	Emissions liées au transport professionnel des collaborateurs	3 865,83 T CO2éq	
L'adaptation aux conséquences du changement climatique		Lancement en 2018 d'un premier bilan carbone global U Enseigne pour définir une politique adaptée.	
Protection de la biodiversité			
Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité		Non pertinent au regard de l'activité tertiaire de l'entreprise	



U ENSEIGNE - INFORMATIONS SOCIETALES

U ENSEIGNE	Indicateurs	Année 2017 U Enseigne
Informations sociétales		
Impact territorial, économique et social de l'activité de la société		
En matière d'emploi et de développement régional (sur les populations riveraines ou locales)	Part des produits PGC U ayant un impact positif sur l'emploi en France	80,5%
	Part des produits PGC U dont les ingrédients entrant dans la composition soutiennent les filières agricoles françaises	30%
	Nombre de références « U de nos régions »	8542
	Nombre de démarches « U de nos régions »	34
En matière de consommation Responsable	Part des produits PGC U qui agissent pour un meilleur respect des ressources aquatiques et terrestres par des démarches visant à limiter la surexploitation des ressources naturelles	44%
	Nombre de références U labélisées Bio	495
En matière de consommation Responsable : Filière Bien Etre Animal – La nouvelle agriculture lapin / poulet / porc (NA)	Nombre de références issues de la Nouvelle Agriculture (NA)	49 références
	Part des références NA dans les ventes volumes LS du rayon Boucherie Volaille	4,8 % du rayon
En matière de consommation Responsable : Filière Bien Etre Animal – lait et œufs U Bleu Blanc Cœur	Part des ventes volumes de lait BBC dans les ventes de lait toutes marques	28%
	Part des ventes volumes d'œufs BBC dans les ventes d'œufs toutes marques	11,00%
En matière de consommation Responsable : Filière Bien Etre Animal – lait et œufs U bio	Part des ventes volumes de lait U bio dans les ventes de lait toutes marques	9%
	Part des ventes volumes d'œufs U bio dans les ventes de lait toutes marques	14,30%
En matière de consommation Responsable : Filière végétal - Surgelés	Nombre de références Fruits et légumes surgelés U Agri Confiance*	13 références
	Part des ventes volumes de F&L surgelés U Agri Confiance* dans les ventes de F&L surgelés toutes marques	47%
En matière de consommation Responsable : Filière végétal - Partenariat GLOBAL GAP	Part des approvisionnements (en volumes) certifiés Globalgap sur l'ensemble de l'approvisionnement Fruits et Légumes 1er gamme U	78%
En matière de consommation Responsable : Filière végétal - BLE CRC « Le blé de nos campagnes »	Nombre de références U engagées sous la démarche blé CRC	24 références
	Part des références U sous la démarche blé CRC dans l'ensemble des références LS U du rayon Boulangerie Vienoiserie Pâtisserie (BVP)	55%
En matière de consommation Responsable : Partenariats U ENSEIGNE	Nombre d'accords de partenariats actifs avec des coopératives ou des fournisseurs	5 partenariats



U ENSEIGNE	Indicateurs	Année 2017 U Enseigne
Informations sociétales		
Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertions, les établissements d'enseignements, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines		
Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations	Opérations en faveur du handicap	<u>Etablissement Rungis et UEP</u> : Action de sensibilisation au handicap Surdit�. Sur le site de Haute-For�t : action de sensibilisation au handicap, 1 poste de travail adapt� et recours � une entreprise adapt�e pour l'entretien des espaces verts <u>Autres �tablissements</u> : recours � des fournisseurs ou prestataires ESAT, EA
	Relations �coles : Montant de la taxe d'apprentissage	450 107 euros
	Relations avec des Organisations Non Gouvernementales ou association de d�fense d'int�r�ts collectifs	En 2017, U Enseigne a contribu� aux 3 �tudes mandat�es par les 2 ONG de protection de l'environnement ayant la plus forte notori�t� aupr�s des consommateurs : > Greenpeace lors de son �tude de classement du thon en conserve portant sur l'�valuation des m�thodes de p�che durable et sur la capacit� du distributeur � ma�triser sa cha�ne d'approvisionnement, ainsi que lors de la "course aux pesticides" qui consiste � noter les distributeurs sur leur engagement � �liminer les pesticides les plus dangereux des productions de pommes et de pommes de terre tout en accompagnant les agriculteurs favorables � l'�volution de leur mode de production. > WWF qui a sollicit� plusieurs profils d'entreprises pour cartographier les politiques d'approvisionnement des mati�res premi�res renouvelable afin de d�finir avec les diff�rentes parties prenantes des solutions concr�tes pour acc�l�rer la transformation des march�s vers des pratiques durables et responsables.
Les actions de partenariat ou m�c�nat		Les actions de m�c�nat reposent sur des actions collectives des magasins U.



U ENSEIGNE	Indicateurs	Année 2017 U Enseigne
Informations sociétales		
Sous-traitance fournisseurs		
La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux	Audit Sociaux Fournisseurs MDD et import Hors Europe	67 audits
	Nombre de plans d'amélioration signés dans l'année et clôturés	31 plans
	Arrêt des relations commerciales (Nombre Sites)	3 sites
L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale	Types d'actions menées et engagements	U Enseigne adhère depuis juin 2017 à la démarche Valorise, plateforme d'auto-évaluation RSE référente pour les fournisseurs et les distributeurs, basée sur un référentiel unique fondé sur les grands principes de la norme ISO 26000. Ce portail permet notamment de simplifier le recueil des informations RSE pour les PME et une meilleure prise en compte de leurs pratiques RSE dans la relation commerciale. Via des mises en avant dans ses prospectus, U Enseigne soutient le label d'entreprise eco-responsable ENTREPRENEURS + ENGAGÉS initié par la FEEF Dans ses relations avec le monde agricole, U Enseigne s'engage depuis longtemps auprès de producteurs attentifs au développement durable.
Loyauté des pratiques		
Les actions engagées pour prévenir la corruption	Nombre de condamnations pour le non-respect des lois et des réglementations pour des comportements anticoncurrentiel, pratiques anti-trust et situation de monopole	Les collaborateurs respectent les valeurs de l'entreprise. Aucune condamnation pour le non-respect des lois et des réglementations pour des comportements anticoncurrentiel, pratiques anti-trust et situation de monopole
Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	Existence d'un dispositif d'alerte des consommateurs	Existence d'un dispositif d'alerte des consommateurs
	Nombre de blocages, retraits ou rappels de produits	275 alertes
Les autres actions engagées au titre du présent 3°, en faveur des droits de l'homme		Il n'y a pas d'autres actions engagées

Informations diverses – Loyauté des pratiques

Le 29 juin 2016, la Cours d'Appel de Paris a confirmé la décision rendue par le Tribunal de Commerce de Créteil du 6 Octobre 2006 et condamné Système U Centrale Nationale à rembourser les sommes qu'elle estime indûment perçues auprès de fournisseurs dans le cadre des relations commerciales. Cette décision a fait l'objet d'un pourvoi en Cassation.

4.2. LES INDICATEURS CONCERNANT U LOGISTIQUE

U LOG - INFORMATIONS SOCIALES

U LOG	Indicateurs	2016	2017
Évolution des effectifs			
Effectif total et répartition des salariés par sexe, âge et zone géographique	Nombre de collaborateurs total au 31/12 (l'ensemble des effectifs est sur le territoire français)	4050	4382
	Effectif en CDI au 31/12	3958	4260
	Nombre de collaborateurs de sexe féminin au 31/12	516	606
	Nombre de collaborateurs de sexe masculin au 31/12	3534	3776
	Effectif par âge au 31/12 : <=25 ans	147	338
	Effectif par âge au 31/12 : de 26 à 35 ans	969	995
	Effectif par âge au 31/12 : de 36 à 45 ans	1370	1367
	Effectif par âge au 31/12 : de 46 à 55 ans	1299	1383
	Effectif par âge au 31/12 : >=56 ans	265	299
	Nombre d'embauches CDI au 31/12	50	478
Les embauches et les licenciements	Nombre de sorties CDI au 31/12	110	176
	Création nette d'emploi CDI	-60	302
	Nombre d'embauches CDD (alternants et saisonniers compris)	81	147
	Nombre de licenciements économiques	0	0
	Nombre de licenciements pour autres causes	33	52
	Turn over des salariés en CDI	2,02%	3,12%
Organisation du travail			
Organisation du temps de travail	Effectif CDI à temps partiel au 31/12	79	188
	Effectif CDD et CDI en horaire de nuit (en permanence) au 31/12	605	593
	Effectif CDD et CDI en équipes successives alternantes (en permanence) au 31/12	2483	2068
	Taux d'absentéisme total	7,5%	7,48%
Absentéisme	Part de l'absentéisme pour maladie	6,1%	6,00%
	Part de l'absentéisme pour Accident du travail, trajet	1,4%	1,48%
Évolution des rémunérations			
Les rémunérations et leurs évolutions	Rémunération moyenne mensuelle brute cadre	4 712	4 770
	Rémunération moyenne mensuelle brute AM	3 104	3 136
	Rémunération moyenne mensuelle brute employé	2 345	2 392



U LOG	Indicateurs	2016	2017
Relations sociales			
L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci	Nombre de réunions CE, CCE, CHSCT, DP	436	695
Bilan des accords collectifs	Nombre d'accords collectifs signés ou renouvelés dans l'année	3 accords de signés le 28/6/2016 : - accord d'intéressement - accord droit syndical - accord relatif à la composition du comité central d'entreprise de la société U-LOGISTIQUE	16 accords d'entreprise, 1 avenant à l'accord d'intéressement collectif et 2 accords d'établissement signés en 2017
Santé et sécurité			
Les conditions de santé et de sécurité au travail	Les principaux risques dans nos métiers sont les risques liés à la manutention manuelle et les risques liés à la circulation des engins de manutention.		
	Effectif formé à l'incendie dans l'année.	881	909
	Effectif formé au secourisme dans l'année	331	254
	Effectif formé à la prévention des "Rachialgies"	498	575
Le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail	Accord signé relatif à la santé et sécurité	0	néant
	Taux de gravité (pour 1000h travaillées)	1,65	2,32
	Taux de fréquence (pour 1 000 000h travaillées). Ce taux intègre uniquement les accidents du travail avec arrêt	37,83	44,32
Les accidents du travail notamment leur fréquence et leur gravité ainsi que les maladies professionnelles	Nombre d'Accidents du Travail (hors accidents de trajet)	232	368
	Nombre d'Accidents du Travail avec arrêt	204	320
	Nombre de jours perdus pour Accident du travail	8910	16729
	Nombre de déclarations de Maladies Professionnelles prises en charge	16	24
FORMATION* :			
Les politiques mises en œuvre en matière de formation	Nombre total (plan) de départs en formation	4 198	4 248
	Contrats en alternance conclus dans l'année (apprentissage et professionnalisation)	63	120
Le nombre total d'heures de formation		27 350	29 969

*Les données de formation intègrent la formation à la sécurité.



U LOG	Indicateurs	2016	2017
Égalité de traitement			
Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	Accord signé relatif à l'égalité entre les hommes et les femmes	Le calendrier des négociations sur cette thématique portera en deux étapes à partir de mai 2017 - une première phase de présentation d'indicateurs, - une deuxième phase de propositions de plans d'actions selon le diagnostic partagé.	la négociation menée en 2017 sur ce thème aboutit à la signature d'un accord d'entreprise applicable sur la période 2018-2020
	Femmes promues ou augmentées par rapport à la population féminine	4,46%	10,07%
	Hommes promus ou augmentés par rapport à la population masculine	1,36%	4,40%
	Prise des congés paternité	100%	100%
Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	Couverture du taux d'emploi PSH global U LOGISTIQUE	5,66%	5,49%
	Nombre de travailleurs handicapés au 31/12	189	168
La politique de lutte contre les discriminations	Plan d'action visant à maintenir les seniors dans l'emploi et à recruter des jeunes	Le calendrier des négociations sur cette thématique portera en deux étapes à partir de mai 2017 - une première phase de présentation d'indicateurs, - une deuxième phase de propositions de plans d'actions selon le diagnostic partagé.	Un accord relatif à la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences a été signé le 20 novembre 2017. Les engagements pris font l'objet d'un suivi par le Comité Central d'Entreprise.
Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail relatives ...			
Au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	Respect du dialogue social	U LOG entretient un dialogue social permanent avec ses partenaires aboutissant à la signature d'accord	U LOG entretient un dialogue social permanent avec ses partenaires aboutissant à la signature d'accord
A l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	Vigilance pour lutter contre toute forme de discrimination	U LOG veille dans l'ensemble de ses processus RH - en particulier le recrutement - à éviter toute discrimination liée à l'âge, au sexe, à la religion, ou aux origines	U LOG veille dans l'ensemble de ses processus RH - en particulier le recrutement - à éviter toute discrimination liée à l'âge, au sexe, à la religion, ou aux origines. Une formation "recruter sans discriminer" est dispensée à partir de 2017 pour les collaborateurs de la fonction RH amenés à recruter
A l'élimination du travail forcé ou obligatoire	Sans objet, application du droit du travail français		
A l'abolition effective du travail des enfants	Sans objet, application du droit du travail français		



U LOG- INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

U LOG	Indicateurs	2016	2017
Politique générale en matière environnementale			
L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	Nombre d'audits de conformité ICPE	3	1
	% de suivi rubriques ICPE hebdomadaires	100%	100%
Les actions de formation et d'informations des salariés menées en matière de protection de l'environnement	Nombre de sessions de formation sur la gestion des produits dangereux	8	8
Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	Dépenses et investissements réalisés en matière de protection de l'environnement et d'efficacité énergétique (en M€)	0,92	0,94
Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours		0	0
Economie circulaire : Prévention et gestion des déchets			
Les mesures de préventions, de réduction ou de réparation de rejet dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	% de conformité des analyses de rejets atmosphériques	90%	100%
Les mesures de préventions, de recyclage et d'élimination des déchets	Tonnage de matières recyclées par la filière U Eco Raison	94 213	96 870
La prise en compte des nuisances sonores et de toutes autres formes de pollution spécifique à une activité	Étude de bruit (ICPE) réalisée sur nos entrepôts	10	7
Les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire		U LOGISTIQUE est un prestataire logistique, à ce titre elle est peu ou pas concernée par cet item.	

U LOG	Indicateurs	2 016	2 017
Economie circulaire : Utilisation durable des ressources			
La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	Relevés des compteurs d'eau réseau en m3	82 710	88 385
	Consommation d'eau prélevée dans les nappes phréatiques "et eaux maraichères"	59 125	58 165
	Emprise au sol des surfaces imperméabilisées	2 013 202	2 013 202
L'utilisation des sols	Nombre d'emplacements de parking PL et VL	6 530	6 530
La consommation des matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	U LOG est un prestataire logistique; à ce titre elle est peu ou pas concernée par cet item		
La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	Consommation électricité en GWh	98,23	98,7
	Consommation des fluides frigorigènes des entrepôts frais (en kg)	1 172	1 983
	Consommation fioul lourd (en litres)	129 912	91 525
Changement climatique			
Les rejets de gaz à effets de serre	Bilan carbone en tonne (méthode Ademe), concerne émissions directes de gaz à effet de serre et les émissions indirectes associées à l'énergie (scopes 1 et 2)	Fluides frigorigènes = 5 882 t CO2	3 394 t CO2
		Energies = 11 623 t CO2	11 578 t co2
		Transport : 137 556 t CO2	Transport * : 137 242 t CO2
L'adaptation aux conséquences du changement climatique	Kilomètres parcourus par nos prestataires transport	128 834 585 km	128 511 829 km *
	U Logistique a une activité de prestation logistique ; à ce titre elle est peu ou pas concernée par cet item		
Protection de la biodiversité			
Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	U Logistique a une activité de prestation logistique ; à ce titre elle est peu ou pas concernée par cet item		

* Estimation



U LOG - INFORMATIONS SOCIETALES

U LOG	Indicateurs	2016	2017
Impact territorial, économique et social de l'activité de la société :			
En matière d'emploi et de développement régional	Embauche locale régionale et/ou sur le territoire français	100%	100%
	Subvention et aides publiques reçues	0	0
Sur les populations riveraines ou locales	% du CA réalisé sur le territoire français	100%	100%
Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines			
Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations	Opérations en faveur du handicap	La gestion de U Eco Raison (recyclage des emballages) a été confié à une entreprise adaptée U LOG a versé la taxe d'apprentissage 2017 sur les salaires 2016 à 99 écoles ou organismes à proximité des sites avec lesquels U LOG travaille, pour un montant total de 449 K€	La gestion de U Eco Raison (recyclage des emballages) a été confié à une entreprise adaptée U LOG a versé la taxe d'apprentissage 2018 sur les salaires 2017 à 111 écoles ou organismes à proximité des sites avec lesquels U LOG travaille, pour un montant total de 599 K€
	Relations écoles		
	Participation à l'insertion des populations des quartiers défavorisés	Pas d'action particulière	Pas d'action particulière
Les actions de partenariat ou mécénat	Dons aux œuvres	U Logistique a une activité de prestation logistique ; à ce titre elle est peu ou pas concernée par cet item	
Sous-traitance fournisseurs			
La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux	U Logistique a une activité de prestation logistique ; à ce titre elle est peu ou pas concernée par cet item		
L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale	Montant de la sous-traitance	70 074 k€	73 460 k€
	Montant du transport	138 684 K€	189 931 k€
	Nombre entrepôts appartenant à U LOG et sous-traités	3	3
Loyauté des pratiques			
Les actions engagées pour prévenir la corruption	Les collaborateurs respectent les valeurs de l'entreprise		
	Aucune condamnation pour le non-respect des lois et des réglementations pour des comportements anticoncurrentiel, pratiques anti-trust et situation de monopole		
Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	U Logistique a une activité de prestation logistique ; à ce titre elle est peu ou pas concernée par cet item		
Les autres actions engagées au titre du présent 3°, en faveur des droits de l'homme	Il n'y a pas d'autres actions engagées		

NOTE METHODOLOGIQUE

Périmètre du reporting

Cf préambule

Gouvernance de la responsabilité sociétale d'entreprise

La gouvernance de la responsabilité sociétale de U Enseigne est assurée par le Comité de Direction, sous l'égide du Directeur Général Délégué. La Direction Qualité Sécurité Sociétal Environnement (QSSE) assure la coordination des chantiers afférents. Chaque direction collecte les indicateurs définis en lien avec la responsabilité de l'entreprise au regard de ses activités principales. L'ensemble des indicateurs de la filiale U Logistique ont été collectés par le pôle QSE U Log en lien avec les autres directions de cette structure. Un contrôle de cohérence aléatoire est réalisé par la Direction QSSE U Enseigne.

Période de reporting

Les données collectées couvrent l'activité de U Enseigne et U Log sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2017.

Modalités de collecte des données

Afin de garantir le respect des exigences du décret d'application relatif à l'article 225 sur les obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale, les procédures de collecte, de calcul et de consolidation des indicateurs du rapport RSE ont été formalisées sur deux fichiers Excel relatifs d'une part aux informations du périmètre U Enseigne hors activité logistique et, d'autre part, aux informations du périmètre U Logistique.

Pour chacune de ces entités, un référentiel mentionne par indicateur :

- La thématique de référence de l'indicateur
- le nom de l'indicateur
- le mode de calcul de l'indicateur
- la source de la donnée
- la date de disponibilité de la donnée
- le service à l'origine de la communication de la donnée
- un éventuel commentaire

Ils sont diffusés à l'ensemble des personnes impliquées dans le processus de reporting RSE.

Modalités de contrôle des données

L'ensemble des données hors Logistique est collecté par la direction QSSE qui effectue une série de contrôles pour vérifier leur cohérence et organise des entretiens avec les différents interlocuteurs afin d'établir la partie qualitative du rapport. L'ensemble des indicateurs de la filiale U Logistique ont été collectés par le pôle QSE U LOGISTIQUE puis réunis par la D.QSSE U Enseigne dans le reporting RSE global U Enseigne

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux sociétaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société U Enseigne désigné organisme tiers indépendant et accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1060 (portée disponible sur le site www.cofrac.fr), nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2017, présentées dans le rapport de gestion (ci-après les « Informations RSE »), en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du code de commerce, préparées conformément au Guide méthodologique utilisé par la société (ci-après le « Référentiel ») et disponible sur demande au siège de la société.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L.822-11-3 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R.225-105 du code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur la conformité aux autres dispositions légales applicables le cas échéant, en particulier celles prévues par la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 dite Sapin II (lutte contre la corruption).

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 4 personnes et se sont déroulés entre Décembre 2017 et juin 2018 sur une durée totale d'intervention d'environ 6 semaines. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en matière de RSE.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission ainsi qu'à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention et, concernant l'avis motivé de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000 (Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information).

1. Attestation de présence des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du code de commerce.

 **U Enseigne**
Coopérative

Conclusion

Sur la base de ces travaux, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené seize entretiens avec seize personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité, son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes et dont la liste est présentée en annexe :

- au niveau de l'entité consolidante: nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- au niveau d'un échantillon représentatif de filiales, U Enseigne et U Logistique, que nous avons sélectionnées en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente 100% des effectifs considérés comme grandeur caractéristique du volet social, et en moyenne 28 à 100% des données environnementales considérées comme grandeurs caractéristiques du volet environnemental.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations en prenant en considération les bonnes pratiques professionnelles formalisées dans le Référentiel.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.



Conclusion

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées de manière sincère conformément au Référentiel.

Neuilly sur Seine, le 12 juin 2018

L'un des commissaires aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Xavier Belet
Associé

Pascal Baranger
Directeur, Département Développement Durable

Annexe : Liste des informations que nous avons considérées comme les plus importantes

Informations sociales :

- L'effectif total et la répartition des salariés dont nombre de collaborateurs, effectifs en CDI, nombre de collaborateur par sexe, répartition par âge
- Les politiques mises en œuvre en matière de formation dont nombre de départs en formation, nombre de départ dans le cadre du CPF, contrat en alternance conclus dans l'année.
- Les nombre total d'heure de formation dont nombre total d'heures de formation
- Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées dont taux d'emploi de personnes handicapées, nombre de travailleurs handicapés

Informations environnementales :

- Les mesures de prévention, de recyclage, de réutilisation, d'autres formes de valorisation et d'élimination des déchets dont quantité de carton/papier blanc, piles, bouteilles plastiques, DEEE, Verres, Ampoules, Ferrailles, Toners ; quantité collectées en magasin de DEEE ménager, ampoules, piles, cartouche d'impression, bouteilles plastiques, cartables, tonnage des matières recyclées par la filière U Eco raison
- Les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire dont montant des dons aux œuvres caritatives, nombre de produits U alimentaires dont la DLC ou la DLUO a été prolongée ces 3 dernières années, nombre de produit U non alimentaire dont la garantie est supérieure à la garantie légale
- Utilisation des sols dont emprise au sol des surfaces imperméables, nombre d'emplacement de parking PL et VL
- Les consommations d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables dont consommation d'électricité, consommation de gaz naturel, consommation de fuel domestique, consommation de gaz réfrigérant dans les entrepôts frais, consommation de fioul lourd.
- Les postes significatifs d'émission de gaz à effet de serre générés du fait de l'activité de la société. dont émissions globale, émissions liées à la consommation énergétique, émissions liées au transport de collaborateurs, émissions de fluides frigorigènes, émission liés au transport des prestataires

Informations sociétales :

- Les conditions de dialogue avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société dont montant de la taxe d'apprentissage
- L'importance de la sous-traitance et prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale dont montant de la sous-traitance, montant du transport
- Loyauté des pratiques / mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs dont nombre de blocages, retraits ou rappels de produits



Projet de résolutions





De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

PREMIERE RESOLUTION

(Approbation des comptes de l'exercice 2017)

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture :

- du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité et la situation de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et sur les comptes dudit exercice;
- du rapport de gestion du Conseil d'administration sur l'activité et la situation de la société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et sur les comptes dudit exercice ;
- du rapport de gestion du Groupe et les comptes consolidés de l'exercice écoulé,
- des rapports des Commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission au cours de cet exercice et sur les comptes consolidés ;

Déclare approuver :

- les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports ;
- les comptes consolidés tels qu'ils sont présentés.

L'Assemblée Générale donne quitus aux administrateurs de leur gestion.

DEUXIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat)

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration du 25 avril 2018, décide d'affecter le résultat de l'exercice de 782 948 € aux fonds propres.

TROISIEME RESOLUTION

(Conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce)

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L-227-10 du code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIEME RESOLUTION

(Ratification de la cooptation de Monsieur Thierry BOLTZ)

L'Assemblée Générale ratifie la nomination de Monsieur Thierry BOLTZ, comme administrateur, faite à titre provisoire par le Conseil d'Administration en date du 16 mai 2018 en remplacement de Monsieur David GAGNEPAIN démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et devant se tenir en 2021.



CINQUIEME RESOLUTION

(Ratification de la cooptation de Monsieur Maxime SAGEAU)

L'Assemblée Générale ratifie la nomination de Monsieur Maxime SAGEAU, comme administrateur, faite à titre provisoire par le Conseil d'Administration en date du 16 mai 2018 en remplacement de Monsieur Benoit BOURASSIN démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et devant se tenir en 2021.

SIXIEME RESOLUTION

(Non renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Daniel GOURNAY)

L'Assemblée Générale décide de ne pas renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Daniel GOURNAY qui arrive à échéance lors de la présente assemblée.

SEPTIEME RESOLUTION

(Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Nicolas BRINGER)

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'administrateur de Nicolas BRINGER pour une période de six années, soit jusqu'à l'assemblée générale 2024 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023.

HUITIEME RESOLUTION

(Nomination d'un réviseur coopérative)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires, et après avoir pris connaissance du rapport annuel du Conseil d'administration, décide de nommer pour accomplir la mission de révision, conformément aux dispositions de l'article 10 du décret du 22 juin 2015, la société AUDIT LEGAL DES HAUTS DE SEINE, domiciliée 61 avenue de la république, 92500 RUEIL-MALMAISON et en qualité de :

- Réviseur titulaire, Monsieur Jérôme JOUBERT, son gérant
- Réviseur suppléant, Madame Geneviève MANSARD-COLLIN.

NEUVIEME RESOLUTION

(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ces délibérations, à l'effet d'accomplir tous dépôts et publications ainsi que toutes formalités prescrites par la loi.



*les nouveaux
commerçants*

RESULTATS % MAGASINS



Ensigne
Coopérative

Société Anonyme Coopérative à capital variable
Parc Tertiaire Silic
20 Avenue d'Arcueil
94533 RUNGIS CEDEX



[Signature]

COOPERATIVE U ENSEIGNE

Société anonyme coopérative

20, rue d'Arcueil
94150 Rungis

**Rapport des commissaires
aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2017



PricewaterhouseCoopers AUDIT
63 rue de Villiers
92200 Neuilly sur Seine

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-la-Défense Cedex

COOPERATIVE U ENSEIGNE

Société anonyme coopérative

20, rue d'Arcueil

94150 Rungis

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale de la société COOPERATIVE U ENSEIGNE,

Opinion avec réserve

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société COOPERATIVE U ENSEIGNE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous précisons que votre société n'étant pas tenue précédemment d'établir de comptes consolidés, les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016 présentés à titre de comparatif n'ont pas fait l'objet d'une certification.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.



Fondement de l'opinion avec réserve

Motivation de la réserve

Comme indiqué en annexe dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice – Première consolidation », l'exercice clos le 31 décembre 2017 correspond au premier exercice de présentation des comptes consolidés de la société COOPERATIVE U Enseigne suite à l'opération d'apports partiels d'actifs intervenue au cours de l'exercice 2017 entre cette dernière et quatre de ses centrales régionales. Cette opération a eu pour conséquence l'entrée dans le périmètre de consolidation des activités opérationnelles des centrales. Le règlement CRC 99-02 prévoit que les filiales nouvellement intégrées dans les comptes consolidés le sont à compter de la date de prise de contrôle par le groupe. Contrairement à ces dispositions, la société a comptabilisé en compte de résultat consolidé la totalité des opérations de l'exercice réalisées par les centrales. Ceci n'a toutefois pas d'incidence sur le montant des capitaux propres au 31 décembre 2017.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "*Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés*" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les deux éléments suivants :

- La non-comparabilité des comptes 2016 et 2017 compte-tenu d'une part des opérations juridiques intervenues au cours de l'exercice 2017, et d'autre part des modalités retenues pour l'établissement des comptes consolidés 2016, telle qu'exposée dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice – Première consolidation » de l'annexe aux comptes consolidés ;
- La première application, à partir du 1er janvier 2017, du règlement relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture (règlement 2015-05 de l'autorité des Normes Comptables), comme exposé dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes consolidés.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- Les écarts d'acquisition, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2017, s'établit à 124 M€, ont fait l'objet de tests de dépréciation selon les modalités décrites dans la note « Ecart d'acquisition » de l'annexe.
Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les mentions figurant dans l'annexe des comptes consolidés donnent une information appropriée.
- Le savoir-faire de COOPERATIVE U ENSEIGNE, dont le montant net figurant à l'actif du bilan au 31 décembre 2017 s'élève à 230M€, a été estimé dans le cadre des opérations d'apport partiel d'actifs des quatre centrales régionales selon les modalités décrites dans la note « Immobilisations incorporelles » de l'annexe.
Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de cette estimation. Nous avons examiné la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les

COOPERATIVE U ENSEIGNE

mentions figurant dans l'annexe des comptes consolidés donnent une information appropriée.

- Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons apprécié la conformité à la réglementation CRC 99-02, de l'exclusion du périmètre de consolidation, des filiales qui ne sont pas détenues durablement même si elles sont détenues majoritairement. Nous avons vérifié le caractère approprié des informations présentées dans la note « Règles et Méthodes Comptables - Périmètre et méthodes de consolidation » de l'annexe des comptes consolidés.

Vérification du rapport sur la gestion du groupe

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations, données dans le rapport sur la gestion du groupe.

A l'exception de l'incidence du point décrit dans la partie "*Fondement de l'opinion avec réserve*", nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit



COOPERATIVE U ENSEIGNE

réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne

5 / 6



[Signature]

COOPERATIVE U ENSEIGNE

sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

En application de la loi, nous vous signalons que le présent rapport n'a pu être émis dans les délais légaux compte tenu de la réception tardive de certains documents.

Neuilly Sur Seine et Paris-la-Défense, le 26 juin 2018
Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Xavier BELET

Deloitte & Associés



Bénédicte SABADIE

6 / 6



Jusqu'en 2016, la Coopérative U-Enseigne ne produisait pas de comptes consolidés compte tenu de l'intérêt négligeable que cela représentait par rapport à l'objectif d'image fidèle.

Il s'agit donc du premier exercice de présentation des comptes consolidés.

2016 : Les comptes consolidés N-1 présentés dans ces états financiers sont constitués de la Coopérative U-Enseigne prenant en compte les retraitements de consolidation.

2017 : L'opération d'apport partiel a été validée par les différentes assemblées générales extraordinaires des centrales régionales et de la Centrale Nationale du Groupement Système U. La date retenue est celle de la dernière assemblée générale soit le 29 juin 2017.

Mais en raison d'une clause insérée dans les conventions d'apports partiels d'actif, l'opération est réalisée de manière rétro active au 1 janvier 2017 d'un point de vue juridique, comptable et fiscal. Ainsi l'ensemble des opérations réalisées par les centrales régionales durant la période du 1 janvier au 29 juin 2017 sont repris dans intégralement dans les comptes de la Coopérative U Enseigne.

Pour permettre de rendre compte de la véracité des opérations financières de 2017, il a été choisi de positionner la date de première consolidation au 1 janvier 2017. L'ensemble de la consolidation est donc établi en se basant sur cette date.

Le périmètre de consolidation est constitué des filiales outils dont l'activité est d'apporter les services et soutiens financiers nécessaires à assurer la pérennité et le développement du réseau des magasins U. La liste de ces sociétés figure dans la Note 1 de l'annexe des comptes consolidés intégrée dans le présent rapport.

Préalablement, il convient de préciser que la comparabilité de l'exercice 2017 par rapport à l'exercice 2016 est rendue difficile compte tenu de :

L'opération d'apport de l'activité des centrales régionales en 2017 dans les comptes sociaux de U-Enseigne
L'entrée dans le périmètre de consolidation au 1er janvier 2017 de toutes les filiales du groupe.

Au plan commercial, le chiffre d'affaires magasin désormais réalisé par Coopérative U Enseigne en lieu et place des Centrales Régionales a connu une évolution positive, se traduisant par un gain de part de marché en plan national qui a atteint 10,6 % en 2017 (+0,1 point).

Les surfaces de vente ont progressé de 28 037 m².

Au plan Logistique, la filiale U-Logistique a poursuivi les travaux d'harmonisation des services aux magasins et engagé des investissements de productivité qui vont contribuer à l'amélioration de la performance financière des magasins.



Comptes consolidés

Au Plan informatique, l'année 2017 a été consacrée :

Au développement de la nouvelle plateforme de e-Commerce qui sera opérationnelle en 2018,
à la refonte des outils d'animation clients,
à la poursuite des travaux relatifs à l'unification des UGC.

Au plan du Développement, les différentes structures (les Expan; Dorninvest, ...) ont poursuivi leurs rôles en contribuant au soutien financier du réseau et à l'apport de m² nouveaux. Le montant des investissements nets s'est ainsi élevé à 57 M€.

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2017 s'élève à 10 872 427 K€ se décomposant en :

- ventes de marchandises aux associés : 9 868 737 K€
- Prestations de services aux associés, aux tiers (prestations de transport) : 1 003 690 K€

Le Résultat d'exploitation ressort à + 31 602 K€.

Après prise en compte du résultat financier (+ 9 462 K€), du résultat exceptionnel (-11 449 K€), de l'impôt sur les bénéfices (7 573 K€), le résultat net global ressort à 5 428 K€.

Le résultat consolidé se décompose ainsi : (onglet "résultat net" du fichier bilan et compte de résultat...)

En K€	2017	2016
Résultat des sociétés consolidées	5 457	-7 746
Résultat des sociétés mises en équivalence	7	0
Amortissement des écarts d'acquisition	-36	0
	5 428	-7 746

En K€	2017	2016
Résultat Groupe	5 608	-7 746
Résultat Hors Groupe	-180	0
	5 428	-7 746



Le Total du Bilan consolidé s'élève à 3,7 Milliards d'Euros.

A l'actif, les principaux postes concernent en valeur nette :

- les actifs incorporels : 360 M€ représentant la valorisation du savoir-faire des centrales régionales,
- les actifs corporels : 605 M€ représentant les outils logistiques et informatiques du groupe,
- les actifs financiers : 355 M€ représentant les investissements réalisés pour le soutien financier du réseau,
- Les stocks de marchandises : 492 M€ représentant 18 jours d'activité,
- Les créances associés : 1 416 M€ représentant 42 jours d'activité,
- Les autres créances : 368 M€ représentant les ristournes à recevoir et les créances d'impôt,
- La trésorerie active: 146 M€.

Au passif, les principaux postes concernent :

- Les capitaux propres du groupe : 789 M€
- Les intérêts minoritaires : 67 M€ représentant principalement la participation des associés dans les Expan Régionales
- Les provisions pour risques et charges : 183 M€
- Les provisions pour impôts différés : 26 M€
- Les emprunts bancaires : 325 M€ y compris les dettes liées aux contrats de crédit-bail de U-Logistique et aux contrats de locations longue durée de Info.U
- Les concours bancaires : 328 M€
- Les dettes fournisseurs : 1 586 M€ représentant 53 jours d'activité.



Comptes consolidés

La prises de participation et cessions réalisées par le groupe au cours de l'exercice 2017 sont les suivantes :

Sociétés	Acquisitions	Cessions	Variation
ULOG FONTENAY	100%		
LE MODANAIS DISTRIBUTION SAS		100%	
CRONENBOURG DISTRIBUTION		100%	
NEVERS DISTRIBUTION SAS		100%	
CHABL'E-CO SCI		100%	
GERBER DEVELOPPEMENT SAS		100%	
IMMOMENILS SCI	100%		
SAS EXPAN FERTE	100%		
SAS LUSIC	30%		
SARL FABESS	100%		
SAS GAIA		100%	
SAS LAMPRIDIS		100%	
SARL NOBELLE		100%	
SAS EXPAN FERTE		100%	
SCI VASY	100%		
SAS JEANATH	99%		
V.BA SAS		100%	
H3DIS SAS		100%	
CHELOUMEX SAS	31%		
5442 SAS		100%	
SAINT BODIS SAS		100%	
FLIXIDIS	5%		
PAVEX	100%		
PRO ISTRES	100%		
SAS LES 4 RIVIERES	20%		
AGLAE	49%		
LES 3 JUMEAUX		100%	
SAS MONTRABE		100%	
BARCACYP		100%	
ROUCH INVEST		100%	
PROTHUIR		100%	
CHRISDAN		100%	
LVCN		100%	
ALLIANCE	45%		
TEA	9,12%		
SREP SA	2,77%		
SAS MAROMMEDIS	100%		
SCI ALEC	90%		
SAS BRUDISCAUT	100%		
SARL GP COQUELICOT	95%		
SCI GASCOGNE		100%	
SCI DES 3 MUIDS		99%	
SA E2 DEVELOPPEMENT		94%	



Un nouveau Président à la tête du Groupement U

Le 16 mai 2018, Dominique Schelcher a été élu à l'unanimité à la Présidence du Groupement U par le Conseil d'Administration National. Il succède à Serge Papin, Président du Groupement U depuis 2006.

Création de la structure Alli&nice avec Auchan France et Schiever, fin du partenariat et dissolution d'Alli&nice

Le mandat de négociation confié par SYSTEME U à Eurauchan avait évolué durant l'exercice 2017. Le Groupement Système U et Auchan avaient décidé la création d'une structure commune intitulée Alli&nice.

Le but de cette société commune (détenue à hauteur de 45% par la Coopérative U Ensigne) était d'assurer, pour le compte de ses mandants le référencement des fournisseurs français et internationaux et la négociation des conditions d'achats pour la France que ce soit directement ou indirectement par le biais de mandataires ou de prestataires et toutes prestations de services s'y rapportant ; et ou, l'extension et/ou le développement.

Les négociations tarifaires pour l'année 2018 ont donc été réalisées, comme prévu, au travers cette nouvelle structure.

Peu après la fin des négociations commerciales, les sociétés EURAUCHAN et SCHIEVER, le 18 mai 2018, ont notifié à U Ensigne, la résiliation du contrat de mandat à la négociation des conditions commerciales les liant à ALLI&NICE, ayant annoncé la signature d'un nouveau partenariat à l'achat avec le groupe CASINO.

Le 29 mai 2018, la société U Ensigne a pris acte de la résiliation de ce mandat et du partenariat à l'achat avec EUROCHAN et SCHIEVER. La date d'effet de la résiliation de ce mandat a été fixée par les Parties au 30 juin 2018. L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société ALLI&NICE du 4 juin 2018, a décidé de la dissolution anticipée de la société ALLI&NICE à compter de cette date ainsi que sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires et aux articles L. 237-1 à L. 237-1 » du Code de commerce.

Accord de partenariat avec le groupe Carrefour

Le groupement Système U et Carrefour ont annoncé en date du 25 avril 2018 le début de négociations exclusives pour mettre en œuvre une coopération à l'achat concernant les grands industriels de l'agroalimentaire et permettant de prendre, ensemble, des engagements renforcés en faveur des producteurs agricoles.

Cette décision a été prise à l'unanimité du Conseil d'Administration National et a pour conséquence l'arrêt des discussions entre Auchan, Casino et Système U dans le projet d'une alliance entre les trois enseignes.

A la suite de l'annonce de leur entrée en négociations exclusives du 25 avril 2018, Carrefour et Système U ont annoncé, le 8 juin 2018, la signature de leur accord de partenariat portant sur une coopération de cinq années à l'achat des plus grandes marques nationales et internationales en France et à l'étranger, et prévoyant des engagements renforcés en faveur des producteurs agricoles français. Ce partenariat devrait être effectif pour les négociations fournisseurs de 2019. Carrefour et Système U maintiendront leurs politiques commerciales et promotionnelles propres. Cet accord de partenariat est soumis à l'information préalable de l'Autorité de la Concurrence.



Comptes consolidés

Le groupe n'a pas pour objet social d'effectuer de la recherche et du développement.



[Handwritten signature]



Comptes consolidés

Bilan

Bilan au 31 décembre 2017 (en K€)

ACTIF (en K€)	Brut au 31/12/2017	Amortissements, Provisions	Net au 31/12/2017	Net au 31/12/2016
Capital souscrit non appelé	73		73	1
ECARTS D'ACQUISITION	124 083	36	124 047	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	10 539	4 913	5 626	3 027
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	231 732	948	230 784	2 206
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	77 666	1 486	76 180	625
Constructions	394 489	24 372	370 117	5 477
Installations techniques, matériel, outillage	120 827	15 970	104 857	
Autres immobilisations corporelles	42 851	9 072	33 779	5 697
Immobilisations en cours	19 940		19 940	
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	498		498	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence	1 571		1 571	
Autres participations	4 813	919	3 894	3 807
Créances rattachées à des participations	19 536		19 536	826
Autres titres immobilisés	74 812	3 283	71 528	30
Prêts	13 758		13 758	
Autres immobilisations financières	258 993	13 778	245 214	78 521
ACTIF IMMOBILISE	1 396 109	74 778	1 321 331	100 214
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	3 284		3 284	
En-cours de production de biens	35		35	
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	494 372	5 167	489 205	99 258
Avances et acomptes versés sur commandes	3 114		3 114	
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 423 739	7 950	1 415 789	184 082
Autres créances	368 040	263	367 777	446 767
Impôts différés actif				2 086
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	146 388		146 388	57 994
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	8 810		8 810	5 111
ACTIF CIRCULANT	2 447 782	13 380	2 434 402	795 298
Frais d'émission d'emprunts	120		120	
TOTAL GENERAL	3 844 083	88 158	3 755 926	895 514



Comptes consolidés

Bilan

PASSIF (en K€)	31/12/2017	31/12/2016
Capital social ou individuel	113	87
Primes d'émission, de fusion, d'apport	769 142	
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	11	11
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	4 844	4 844
Réserves groupe	12 643	2 751
Ecart de conversion groupe		
Report à nouveau	(2 959)	4 523
Résultat Groupe	5 608	(7 746)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Titres en autocontrôle		
CAPITAUX PROPRES	789 401	4 469
Intérêts hors groupe	67 663	
Résultat hors groupe	(180)	
INTERETS MINORITAIRES	67 484	
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions acquisition titres (écart négatif)		
Provisions pour risques	128 660	81 942
Provisions pour charges	54 617	5 810
Provisions pour impôts différés	26 027	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	209 304	87 752
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit *	653 523	90 181
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs) **	25 418	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 586 297	429 001
Dettes fiscales et sociales	249 617	49 878
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 240	324
Autres dettes	149 499	231 650
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	22 143	2 259
DETTES	2 689 737	803 293
TOTAL GENERAL	3 755 926	895 514
* Dont concours bancaires, soldes créditeurs de banque	328 059	181
** Dont fonds de garantie Associés	25 088	

U Enseigne
Coopérative



Handwritten signature



Comptes consolidés

Compte de Résultat

Compte de Résultat de l'exercice 2017 (en K€)

(en K€)	2017	2016
Ventes de marchandises	9 868 737	573 460
Production vendue de biens		39 154
Production vendue de services	1 003 690	217 306
CHIFFRE D'AFFAIRES NETS	10 872 427	829 920
Production stockée	(285)	
Production immobilisée	14	
Subventions d'exploitation	41	4
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges	27 506	6 295
Autres produits	52 874	20 340
PRODUITS D'EXPLOITATION	10 952 577	856 558
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	9 665 487	596 717
Variation de stock (marchandises)	3 703	(8 800)
Achats de matières premières et autres approvisionnements	3 444	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	172	
Autres achats et charges externes	727 066	184 289
Impôts, taxes et versements assimilés	48 282	5 788
Salaires et traitements (y compris participation des salariés)	239 803	41 120
Charges sociales	127 890	21 879
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	45 136	2 469
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	10 259	3 260
Pour risques et charges : dotations aux provisions	20 271	3 491
Autres charges	29 464	6 313
CHARGES D'EXPLOITATION	10 920 975	856 526
RESULTAT D'EXPLOITATION	31 602	31
Produits financiers de participation	163	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 379	1 307
Autres intérêts et produits assimilés	7 743	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	1	
Différences positives de change	174	186
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		9
PRODUITS FINANCIERS	9 462	1 502
Dotations financières aux dépréciations et provisions	11 176	6
Intérêts et charges assimilées	5 318	954
Différences négatives de change	91	164
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	16 585	1 124
RESULTAT FINANCIER	(7 123)	378
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	24 479	409



Comptes consolidés

Compte de Résultat

(en K€)	2017	2016
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	209	76 898
Produits exceptionnels sur opérations en capital	61 514	
Reprises sur provisions et transferts de charges	229	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	61 952	76 898
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 959	75
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	66 882	5
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	3 559	83 671
CHARGES EXCEPTIONNELLES	73 401	83 751
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(11 449)	(6 853)
Impôts sur les bénéfices	2 644	770
Impôts différés sur les bénéfices	4 929	533
TOTAL DES PRODUITS	11 023 991	934 958
TOTAL DES CHARGES	11 018 534	942 704
Résultat des sociétés intégrées	5 457	(7 746)
Résultat des sociétés mises en équivalence	7	
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	36	
RESULTAT GROUPE	5 608	(7 746)
RESULTAT HORS GROUPE	(180)	



Comptes consolidés

Variation de trésorerie

Variation de trésorerie (en K€)

	2 017	2 016
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat Net part du groupe	5 608	-7 746
Part des minoritaires dans le résultat des sociétés intégrées	-180	
Quote part dans le résultat des sociétés en équivalence	-7	
Dividendes reçus des sociétés en équivalence	36	
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisitions	80 142	89 637
Dotations aux Amortissements et provisions	-26 544	-820
Reprises des Amortissements et provisions	5 369	5
Plus et moins values de cession	4 929	533
impôts différés		
Subventions virées au résultat		
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	69 353	81 608
Variation des frais financiers	-9	
Variation nette exploitation	-14 628	-95 629
Variation des stocks	6 318	-8 311
Variation des Créances d'exploitation	156 301	-123 633
Variation des Dettes d'exploitation	-177 247	36 315
Variation nette hors exploitation	16 034	27 667
Variation des Créances hors exploitation	21 667	-1 834
Variation des Dettes hors exploitation	-5 634	29 501
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	1 397	-67 962
Flux net de trésorerie généré par l'activité	70 749	13 645
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décaissements / acquisition immobilisations corporelles et incorporelles	-91 767	-1 919
Encaissements / cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	28 063	
Subventions d'investissement encaissées		
Décaissements / acquisition immobilisations financières	-141 117	-7
Encaissements / cession immobilisations financières	81 596	6
Trésorerie nette /acquisitions & cessions de filiales	-2 476	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-125 701	-1 920
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital ou apports	152	1
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		
Dividendes versés aux minoritaires		
Variation des autres fonds propres		
Encaissements provenant d'emprunts	55 933	
Remboursement d'emprunts	-51 368	
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	4 717	1
VARIATION D'E TRESORERIE	-50 235	11 726
TRESORERIE A L'OUVERTURE	57 814	46 088
Impact des variations de périmètre, opérations d'apports et fusions	-189 250	
TRESORERIE A LA CLOTURE	-181 672	57 814



Annexe aux comptes consolidés

Faits caractéristiques de l'exercice

U-Ensigne (APA et changement de dénomination sociale)

Les Centrales U ont souhaité réunir leurs différentes branches d'activité complète et autonome de support du développement commercial au bénéfice des magasins associés dans la société Système U Centrale Nationale.

Les différentes assemblées générales extra-ordinaires du mois de Juin 2017 des cinq centrales du Groupement Système U ont approuvé cette opération qui a pris effet comptablement (dans les comptes sociaux) et fiscalement au 1er janvier 2017.

Simultanément, la Centrale Nationale a été renommée Coopérative U Ensigne.

Système U Centrale Régionale Ouest, Système U Centrale Régionale Nord-Ouest, Système U Centrale Régionale Sud et Système U Centrale Régionale Est ont donc apporté à la Coopérative U Ensigne l'ensemble des biens mobiliers et immobiliers, droits et obligations liés aux activités de services qu'elles exerçaient en support du développement commercial au bénéfice des magasins associés, moyennant la prise en charge par cette dernière, du passif correspondant et des frais de l'opération à l'exclusion de certains éléments résiduels non essentiels.

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une réorganisation interne des activités du Groupement U en vue de l'optimisation de ses coûts et de ses performances. L'opération d'apport partiel d'actifs a été réalisée à la valeur réelle sur le plan comptable, placée sous le régime de faveur des fusions et opérations assimilées prévu par les dispositions des articles 210 A et 210 B du Code général des impôts (CGI) et a consisté en un apport de branche complète et autonome d'activité placée sous le régime juridique des scissions, conformément aux dispositions de l'article L 236-22 du Code de commerce.

Dans le cadre de cet apport, l'ensemble des éléments constituant les apports d'actif et de passif, figurant dans les comptes sociaux des centrales régionales avant l'opération ("valeur nette globale") ont fait l'objet d'une réévaluation pour permettre de déterminer leurs valeurs réelles. La valeur réelle apportée est de 770 748 144 euros, décomposée de la manière suivante :

BILAN - ACTIF en euros	VALEUR NETTE GLOBALE	REEVALUTATIONS VALEUR REELLE	Valeurs d'apport REELLE au 01/01/2017
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	76	230 436 670	230 436 746
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 149 789	4 948 369	18 098 158
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	359 919 125	261 711 884	621 631 009
TOTAL IMMOBILISES	373 068 990	497 096 923	870 165 912
STOCKS ET EN-COURS	399 530 866		399 530 866
CREANCES	1 538 087 327	3 863 370	1 541 950 697
DISPONIBILITES	57 915 288		57 915 288
ACTIF CIRCULANT ET DISPONIBILITES	1 995 533 480	3 863 370	1 999 396 850
TOTAL ACTIF	2 368 602 470	500 960 293	2 869 562 762

BILAN - PASSIF en euros	VALEUR NETTE GLOBALE	REEVALUTATIONS VALEUR REELLE	Valeurs d'apport REELLE au 31/12/2016
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	121 312 235	3 968 349	125 280 584
DETTES FINANCIERES	364 476 854		364 476 854
DETTES CIRCULANTES	1 609 057 180		1 609 057 180
TOTAL PASSIF	2 094 846 269	3 968 349	2 098 814 618

TOTAL ACTIF APORTE	273 756 200	496 991 944	770 748 144
---------------------------	--------------------	--------------------	--------------------



Comptes consolidés

Pour permettre la rémunération de l'apport, l'assemblée générale extraordinaire de la Centrale Nationale du 28 juin 2017 a acté de rapporter la valeur de nominale des parts de la Société de 153 euros à 0,153 euros. Cette division par 1000 de la valeur nominale des parts s'accompagnerait de l'augmenter du nombre des parts de la Société en le multipliant par 1000.

A l'issu de cette opération de modification de valeur nominale de la part, les centrales régionales détiennent 69 309 euros de capital soit :

- Système U Nord Ouest => 60 000 parts soit 9 180 euros
- Système U Ouest => 208 000 parts soit 31 824 euros
- Système U Sud => 88 000 parts pour 13 464 euros
- Système U Est => 97 000 parts soit 14 841 euros

Chaque centrale régionale a reçu en rémunération de cet apport des parts de Coopérative U Enseigne, dont le nombre et le montant valorisé à la valeur nominale sont les suivants :

Centrale régionale	Valeur de l'apport dans la convention	Nombre de titres émis	Valeur des titre émis	Prime d'apport
Système U Nord Ouest	93 500 000	34 338	5 253,71	93 494 746,29
Système U Ouest	344 000 000	126 333	19 328,95	343 980 671,05
Système U Est	198 900 000	73 046	11 176,04	198 888 823,96
Système U Sud	134 400 000	49 358	7 551,77	134 392 448,23
	770 800 000	283 075	43 310,48	770 756 689,53

La prime d'apport, comptabilisée dans les capitaux propres de Coopérative U Enseigne, correspond à la différence entre l'augmentation de capital social résultant de l'émission des parts et la valeur réelle des actifs et passifs apportés.

Après l'opération, le montant du capital social de la Coopérative U-Enseigne s'élève à 112 619,48 euros et est réparti ainsi :

	Montant au capital avant apport	% détention de UE avant apport	Montant au capital après apport	% détention de UE après apport
Système U Nord Ouest	9 180,00	10,58%	14 433,71	12,82%
Système U Ouest	31 824,00	36,68%	51 152,95	45,42%
Système U Est	14 841,00	17,11%	26 017,04	23,10%
Système U Sud	13 464,00	15,52%	21 015,78	18,66%
Personnes physiques	17 442,00	20,11%	0,00	0
	86 751,00	100,00%	112 619,48	100,00%

La prime d'apport comptabilisée dans les comptes s'élève à 770 756 689,53 euros, le montant des honoraires concernant l'opération ayant été imputé sur cette dernière.

Création de la structure Alli&nice avec Auchan France et Schiever, fin du partenariat et dissolution d'Alli&nice

Le mandat de négociation confié par SYSTEME U à Eurauchan avait évolué durant l'exercice 2017. Le Groupement Système U et Auchan avaient décidé la création d'une structure commune intitulée Alli&nice.

Le but de cette société commune (détention à hauteur de 45% par la Coopérative U Enseigne) était d'assurer, pour le compte de ses mandants le référencement des fournisseurs français et internationaux et la négociation des conditions d'achats pour la France que ce soit directement ou indirectement par le biais de mandataires ou de prestataires et toutes prestations de services s'y rapportant ; et ou, l'extension et/ou le développement.

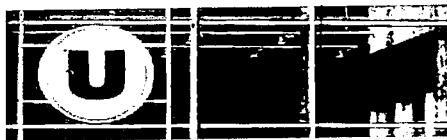
Les négociations tarifaires pour l'année 2018 ont donc été réalisées, comme prévu, au travers cette nouvelle structure.

Peu après la fin des négociations commerciales, les sociétés EURAUCHAN et SCHIEVER, le 18 mai 2018, ont notifié à U Enseigne, la résiliation du contrat de mandat à la négociation des conditions commerciales les liant à ALLI&NICE, ayant annoncé la signature d'un nouveau partenariat à l'achat avec le groupe CASINO.

Le 29 mai 2018, la société U Enseigne a pris acte de la résiliation de ce mandat et du partenariat à l'achat avec EUROCHAN et SCHIEVER. La date d'effet de la résiliation de ce mandat a été fixée par les Parties au 30 juin 2018.



[Signature]



L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société ALLI&NCE du 4 juin 2018, a décidé de la dissolution anticipée de la société ALLI&NCE à compter de cette date ainsi que sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires et aux articles L. 237-1 à L. 237-1 » du Code de commerce.

En conséquence, la société ALLI&NCE ne fait pas partie du périmètre de consolidation 2017.

Première consolidation

Jusqu'en 2016, la Coopérative U-Enseigne ne produisait pas de comptes consolidés compte tenu de l'intérêt négligeable que cela représentait par rapport à l'objectif d'image fidèle.

L'exercice 2017 est donc le premier exercice de présentation des comptes consolidés.

L'opération d'apport partiel a été validée par les différentes assemblées générales extraordinaires des centrales régionales et de la Centrale Nationale du Groupement Système U. La date retenue est celle de la dernière assemblée générale soit le 29 juin 2017.

Mais en raison d'une clause insérée dans les conventions d'apports partiels d'actif, l'opération est réalisée de manière rétroactive au 1^{er} janvier 2017 d'un point de vue comptable et fiscal. Ainsi l'ensemble des opérations réalisées par les centrales régionales durant la période du 1^{er} janvier au 29 juin 2017 sont repris dans intégralement dans les comptes sociaux de la Coopérative U Enseigne.

Pour permettre de rendre compte de la véracité des opérations financières de 2017, il a été choisi d'intégrer également dès le 1^{er} janvier 2017 les activités apportées dans les comptes consolidés établis par Coopérative U Enseigne. Il en résulte que les comptes consolidés reprennent l'intégralité des opérations réalisées pendant l'exercice 2017 par les activités apportées par les centrales régionales.

Les comptes consolidés N-1 présentés dans ces états financiers sont constitué de la Coopérative U-Enseigne prenant en compte les retraitements de consolidation, à savoir :

- Comptabilisation des impôts différés
- Constatation des écarts de change en résultat.

Comparaison des comptes consolidés 2017 par rapport à 2016 :

Il convient de préciser que la comparabilité de l'exercice 2017 par rapport à l'exercice 2016 est rendue difficile compte tenu de :

- L'opération d'apport de l'activité des centrales régionales en 2017 dans les comptes sociaux de Coopérative U-Enseigne,
- L'entrée dans le périmètre de consolidation au 1^{er} janvier 2017 de toutes les filiales du groupe.



Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes

Les comptes du Groupe au 31 décembre 2017 sont consolidés dans le respect des principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du règlement CRC N°99-02 relatif aux comptes consolidés des entreprises industrielles et commerciales.

Le groupe a adopté le règlement ANC n°2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture. Cette modification constitue un changement de méthodes comptables.

L'adoption de ces nouvelles règles a eu pour conséquence de comptabiliser les opérations de change en résultat d'exploitation.

Toutefois, l'adoption de ces nouvelles règles n'a pas eu d'impact sur la comptabilisation des opérations de couverture réalisées par le Groupe.

Périmètre et méthodes de consolidation

Les sociétés du Groupe dans lesquelles la société mère exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

En particulier, les sociétés coopératives :

EXPAN U Ouest,

EXPAN U Nord-Ouest

EXPANU Est

EXPAN U Sud

détenues majoritairement par les exploitants de magasins à l'Enseigne U sont des entités intégrées globalement car la Coopérative U-Enseigne exerce un contrôle de fait.

Il en est de même pour la coopérative EXPAN U Nationale détenue par les EXPAN U Régionales.

Les participations non contrôlées par le groupe mais sur lesquelles le groupe exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les opérations et les soldes intragroupe significatifs sont éliminés. Le périmètre de consolidation est présenté dans la note 1.

Exclusions :

Sont exclues du périmètre de consolidation les filiales, même détenues majoritairement, dont les titres sont détenus par le Groupe en vue de leur cession ultérieure. Les titres correspondants sont classés en autres titres immobilisés.

Date de clôture

Toutes les sociétés comprises dans le périmètre clôturent leur exercice au 31 décembre.

Information sectorielle

Pour les besoins de l'information sectorielle, un secteur d'activité ou une zone géographique est défini comme un ensemble de produits, services, métiers ou pays qui est individualisé au sein de l'entreprise, de ses filiales ou de ses divisions opérationnelles. La segmentation pour l'analyse sectorielle est issue de celle qui prévaut en matière d'organisation interne du groupe.

Au 31 décembre 2017, le Groupe Coopérative U Enseigne est principalement structuré autour d'un seul secteur d'activité, la fourniture de biens et de services au bénéfice des magasins associés et dans un seul secteur géographique, la France.



Comptes consolidés

Ecarts d'acquisition

Lors de l'acquisition d'une entreprise, le coût d'acquisition des titres est affecté, sur la base de leur juste valeur, aux actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise. La juste valeur des éléments incorporels identifiables de l'actif est déterminée par référence aux méthodes généralement admises en la matière, telles que celles fondées sur les revenus, les coûts ou la valeur de marché.

La différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise est enregistrée à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique "écarts d'acquisition" lorsqu'il est positif, au passif du bilan dans un poste spécifique lorsqu'il est négatif.

L'écart d'acquisition négatif est rapporté au résultat sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les conditions déterminées lors de l'acquisition.

L'écart d'acquisition positif est amorti ou non selon sa durée d'utilisation. Ainsi l'écart d'acquisition :

- dont la durée d'utilisation est limitée est amorti linéairement sur cette durée ; en cas d'indice de perte de valeur un test de dépréciation est effectué.
- dont la durée d'utilisation est non limitée est non amortie ; en contrepartie il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

Dépréciation : lorsque la valeur recouvrable actuelle de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée est définitive ; elle ne peut pas être reprise, même en cas de retour à une situation plus favorable.

Au 31 décembre 2017, le poste "écarts d'acquisition" est décomposé comme suit :

	Valeur brute	durée d'amortissement	Dotations 2017	valeur nette au 31/12/17
UCOM	97 123 040			97 123 040
ULOG	26 816 196			26 816 196
INFO.U	143 598	4	35 900	107 699
	124 082 834		35 900	124 046 935

Sont considérés comme ayant une durée de vie non limitée et sont donc amortis :

- l'écart d'acquisition constaté lors de l'acquisition de la société U Coopérative Outre Mer (UCOM)
- l'écart d'acquisition constaté lors de l'acquisition de la société U-Log.

En effet, ils sont représentatifs du fonds commercial du Groupe Coopérative U-Enseigne.

Ces écarts d'acquisition ont fait l'objet d'un test de dépréciation au 31 décembre 2017 ; leur valeur actuelle étant supérieure à la valeur comptable, aucune dépréciation n'a été constatée.

L'écart d'acquisition constaté lors de l'acquisition de Info.U a en revanche une durée limitée de 4ans correspondant à la durée résiduelle des engagements de location portés par la société. Il est donc amorti sur cette durée.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles constituées essentiellement de la valorisation des marques et savoir-faire des Centrales régionales lors de l'apport de leur branche commerciale à la Coopérative U-Enseigne.

La juste valeur des marques et savoir-faire des Centrales régionales a été déterminée par l'application d'une méthode relevant de l'approche intrinsèque et à titre secondaire une méthode relevant de l'approche analogique :

- Méthode des superprofits (méthode intrinsèque privilégiée) : la valeur de la marque correspond à une fraction de la valeur actuelle des superprofits générés par les actifs incorporels ne figurant pas au bilan agrégé du groupement U. La valeur des superprofits annuels est déterminée par différence entre le résultat effectivement attendu de l'activité et le résultat théorique qui serait obtenu en considérant une rentabilité des capitaux propres égale au coût du capital.
- Méthode des redevances de marché (méthode analogique, à titre de test de cohérence) : comparaison entre le taux de redevance implicite induit par la valeur estimée par la méthode des superprofits et des taux de redevance de marché observés pour des activités comparables.

Ces actifs ne sont pas amortis ; ils feront l'objet de tests de dépréciation sur les prochains exercices.



Immobilisations corporelles

Les terrains et constructions comprennent pour l'essentiel des entrepôts et des bureaux.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés et, le cas échéant, les coûts de démantèlement, d'enlèvement et de remise en état du site sur lequel est située l'immobilisation.

En application de l'approche par composants, le Groupe utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ces composants a une durée d'utilité différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte.

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. A ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

Constructions et aménagements	20 à 40 ans
Aménagements court terme	15 ans
Aménagements	15 ans
Equipements entrepôts long terme	20 ans
Equipements entrepôts court terme	10 ans
Matériel de manutention	9 ans
Matériel et outillage	5 à 20 ans
Matériel de transport	5 à 6 ans
Matériel de bureau	4 à 15 ans
Matériel informatique	30 mois à 10 ans
Mobilier de bureau	7 à 10 ans
Emballages récupérables	2 à 5 ans

Ces amortissements ainsi calculés représentent les amortissements économiques.

Conformément à la méthode préférentielle prévue par le règlement CRC n° 99-02, les immobilisations financées par un contrat de crédit-bail ou de location longue durée sont comptabilisées à l'actif pour leur prix de revient au moment de l'acquisition et amorties selon des durées ci-dessus. La dette résultant de l'acquisition est inscrite au passif.

En compte de résultat, les loyers sont remplacés par les intérêts d'emprunts et l'amortissement du bien.

La valeur nette comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur actuelle lorsque la valeur nette comptable de l'actif est significativement supérieure à sa valeur actuelle estimée, qui correspond à la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'usage, appréciée en fonction de l'évaluation du patrimoine de la société et de sa rentabilité estimée, est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence. Cette dépréciation est ajustée à la fin de chaque exercice en prenant en compte les nouvelles données.

Cette valeur est déterminée à l'issue du processus suivant :

- Recherche d'indicateurs de perte de valeur par comparaison de la valeur nette comptable des titres avec la quote-part de situation nette revenant à l'associé,
- En cas d'indicateur de perte de valeur, mise en œuvre d'un test de dépréciation fondée sur une approche mixte combinant :
 - . une évaluation des actifs immobiliers des participations en fonction de leur valeur locative tenant compte notamment du niveau d'activité du point de vente, capitalisée au taux de 8%, déduction faite des droits de mutation et frais d'actes estimés à 7%
 - . une évaluation des autres actifs économiques des participations et notamment du fond commercial selon l'approche par les flux de trésorerie actualisés (DCF).

Les titres de sociétés ayant pour objet direct ou indirect l'exploitation d'un supermarché associé de la Coopérative sont comptabilisés en "Autres titres immobilisés"

Les avances financières effectuées à ces mêmes sociétés sont comptabilisées en "Autres immobilisations financières".





Comptes consolidés

Stocks

Les stocks sont valorisés au prix moyen d'achat pondéré net de ristournes inconditionnelles et après déduction de l'escompte de règlement éventuel.

Les stocks de marchandises acquis en monnaies étrangères (principalement USD) sont valorisés au cours de conversion. L'acquisition de ces stocks est systématiquement couverte.

Une dépréciation est éventuellement constituée en considération de la valeur vénale à la clôture, lorsque cette dernière est inférieure à la valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances sont inscrites au bilan à la valeur nominale. Ce poste comprend notamment le montant des ristournes à recevoir des fournisseurs. Les créances sont dépréciées dès qu'apparaît une perte probable et après étude, cas par cas, du risque présenté par chaque débiteur et examen des difficultés susceptibles d'affecter le recouvrement des créances contentieuses.

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont valorisées au taux de la devise à la clôture de l'exercice. Les pertes et gains de change latents sont inscrits dans le résultat consolidé (méthode préférentielle selon le règlement CRC n° 99-02). Afin de respecter le principe de symétrie qu'impose la comptabilité de couverture, le résultat latent sur les instruments financiers dérivés de couverture est également inscrit dans le résultat consolidé, en contrepartie d'un compte de bilan.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Elles font, si nécessaire l'objet d'une dépréciation, calculée pour chaque titre de même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à la valeur probable de négociation pour les titres non cotés.

Disponibilités

La rubrique "Disponibilités" comprend les liquidités et les dépôts bancaires.

Les disponibilités libellées en devises étrangères sont valorisées au cours de la devise à la clôture de l'exercice et l'écart de change est inscrit dans le résultat consolidé.

Les découverts bancaires figurant au bilan dans les "Emprunts et dettes financières" sont inclus dans le total de la trésorerie présenté dans le tableau de flux de trésorerie.

Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Le Groupe gère les risques de marché liés aux variations des taux d'intérêt et des cours de change (principalement USD), en utilisant des instruments financiers dérivés, notamment des swaps de taux d'intérêt, des contrats d'achats à terme de devises et des achats de call européens (options).

Tous ces instruments sont utilisés à des fins de couverture.

Le risque de change de la Coopérative U Ensigne porte sur les importations en devises étrangères (principalement en USD), de marchandises pour les activités Textile, Bazar, Achats non marchands et Alimentaire.

La stratégie de couverture de change suit un double principe :

- Garantir un taux de change au service Import sur la base des projections d'achat de marchandises en devises
- Ne pas être en position spéculative.

Les achats de marchandises en devises sont couverts à 90 % sur la base de l'estimation des besoins prévisionnels établis semestriellement par le service Import et communiquée à la Trésorerie.

Un tableau de suivi mensuel des écarts entre les prévisions et les réalisations des achats en devises permet de s'assurer que les besoins sont couverts. Ce suivi fait l'objet d'une analyse entre le service Import et la Trésorerie.

Ces opérations de couverture sont comptabilisées à échéance pour leur montant négocié.

Les effets des instruments financiers utilisés par le Groupe pour couvrir et gérer ses risques de change et de taux sont reconnus dans le compte de résultat de manière symétrique à ceux de l'élément couvert. Ainsi :





Comptes consolidés

- le résultat des swaps de taux est reconnu au rythme des intérêts d'emprunt couverts et classé en résultat financier (en " Charges d'intérêts ") ;
 - le résultat des contrats d'achats à terme de devises est reconnu dans le même compte que les achats de marchandises qu'ils permettent de couvrir.
- Le report/déport sur les dérivés de change est comptabilisé en résultat lorsque les achats couverts correspondants sont comptabilisés.

Les variations de valeur des dérivés ne sont pas comptabilisées au bilan (sauf pour permettre d'appliquer le principe de symétrie du résultat).

Frais d'augmentation du capital

Conformément à l'avis n° 2000-D du Comité d'Urgence du CNC, les frais externes directement liés à l'augmentation de capital sont imputés sur la prime d'émission nets d'impôts lorsqu'une économie d'impôt est générée. Les autres coûts sont comptabilisés en charges de l'exercice.

Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporaires entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les comptes consolidés, ainsi que pour les reports déficitaires. Les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporaires.

Aucun impôt différé actif n'a été comptabilisé au titre des reports déficitaires, en l'absence de bénéfice imposable suffisant au cours des cinq prochains exercices, la société Coopérative U Enseigne n'ayant en effet pas vocation à dégager de résultat.

Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été votés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé. L'effet des variations de taux liés aux changements de taux d'impôt ou de législation fiscale est comptabilisé en résultat.

Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées pour des risques ou charges dont il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation et dont le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

Les passifs éventuels correspondant à une obligation qui n'est ni probable ni certaine à la date d'arrêté des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle la sortie de ressources ne l'est pas, ne sont pas comptabilisés. Ils font l'objet d'une information en annexe.

- Litige TAC

La cour d'Appel de Paris du 29 juin 2016 a confirmé le jugement rendu par le tribunal de Commerce de Paris en date du 24 octobre 2006 et condamné Système U Centrale Nationale au remboursement de la somme de 76 871 390,28 €, pour services de coopération commerciale (service « Tronc d'Assortiment Commun » dit « TAC ») jugés sans contreparties réelles. Un pourvoi en cassation a été formé par Système U Centrale Nationale en date du 5 janvier 2017. La décision de la Cour de cassation est attendue au second semestre 2018.

- Assignation du Ministre

Système U Centrale Nationale a fait l'objet le 30 octobre 2009, comme l'ensemble des acteurs de la grande distribution, d'une assignation pour voir prononcer à son encontre une amende de deux millions d'euros pour non respect des dispositions de l'article L442-61-2 du Code de commerce, certaines dispositions figurant dans ses contrats étant considérées comme créant un déséquilibre significatif au détriment des fournisseurs.

Le Tribunal de commerce de Créteil a débouté le Ministre de l'économie de ses demandes. Le Ministre a déposé deux déclarations d'appel les 4 et 16 janvier 2012. La déclaration d'appel du 16 janvier 2012 a été déclarée caduque. Par ordonnance du 4 novembre 2014, le conseiller de la mise en état, a constaté la caducité de l'appel du Ministre du 4 janvier 2012.

Par requête reçue le 17 novembre 2014, le Ministre a déféré cette ordonnance à la Cour d'appel de Paris qui par décision du 5 décembre 2014, a rejeté cette requête. Le Ministre a déposé un pourvoi à l'encontre de cette décision le 21 janvier 2015. Son examen est en cours. Les éventuelles conséquences financières de cette procédure ne sont pas, à ce jour, déterminables et la probabilité de survenance étant très faible aucune provision n'a été constituée.



Comptes consolidés

Le Groupe comptabilise notamment :

- les engagements de retraite,
- les engagements de médailles du travail.

Indemnités de départ à la retraite

Le principal engagement de retraite supporté par le Groupe est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel des entités françaises, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Le Groupe a adopté la méthode 1 de la recommandation ANC n° 2013-02 pour l'évaluation et la comptabilisation de ses engagements de retraite et avantages similaires.

Pour la valorisation des engagements, il a été appliqué la méthode par répartition des coûts au prorata de l'ancienneté recommandée par la compagnie des commissaires aux comptes et par les différentes normes comptables. Les paramètres suivants ont été retenus :

	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
Age de départ en retraite	Employés : de 62 à 63 ans AM : de 63 à 65 ans Cadres : 65 ans	Employés : 62 ans AM : 63 ans Cadres : 65 ans
Taux d'actualisation	1,30 %	1,31 %
Taux de revalorisation des salaires	Approche différenciée entre cadres et non cadres en fonction des réalités constatées	Non cadres : 2,25% ; Cadres : 2,75%
Inflation	1 %	1,5 %
Turnover (démissions)	Approche différenciée selon les collèges et régions d'origine	Employés : 3,49% ; AM : 2,73% ; Cadres : 2,43 %
Table de mortalité	TVTD 2004-2006	TVTD 2004-2006
Taux de charges sociales	Taux réel par collège	Non cadres 46 % ; Cadres : 50 %
Périmètre	CDI uniquement, exclusion des mandataires, sauf cas spécifiques	CDI uniquement, exclusion des mandataires, sauf cas spécifiques
Modalités	Départs volontaires pour tous les collèges	Départs volontaires pour tous les collèges

Méthode du Corridor :

Les écarts actuariels des avantages postérieurs à l'emploi constituent des actifs ou des passifs à amortir. Ils sont générés par les changements d'hypothèse ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements du régime. L'importante volatilité des taux d'intérêts a pour conséquence de faire varier de manière importante ces écarts actuariels.

Ces écarts sont comptabilisés en appliquant la méthode du corridor : les écarts actuariels (gains ou pertes) sont comptabilisés en produits ou en charges lorsque les gains et pertes actuariels cumulés non reconnus excèdent 10% de la valeur la plus élevée de l'obligation et de la juste valeur des actifs du régime. Cet excédent est amorti sur la durée d'activité moyenne résiduelle du personnel bénéficiant du régime.

Cet excédent est amorti sur la durée d'activité moyenne résiduelle du personnel bénéficiant du régime. Avec la méthode du corridor, les éléments ainsi comptabilisés ont été les suivants :

En K€	2 017	2 016
Montant de l'engagement à la clôture	49 266	6 879
Charge comptabilisée dans le compte de résultat	-17 595	5 651
Ecart actuariels non comptabilisés	5 063	1 228



Médailles du travail

Une provision pour médailles du travail est comptabilisée. Son évaluation est effectuée avec les mêmes paramètres que les engagements de retraites à l'exception du taux d'actualisation pour lequel un taux de 0,88% a été retenu.

Effets à payer

Les effets à payer sont présentés dans les dettes fournisseurs et comptes rattachés. Leur montant s'élève à 47 712 K€ à la clôture dont 23 627 € d'effets à payer non échus et non présentés par les fournisseurs.

Chiffre d'affaires

Ventes de marchandises

Les ventes de marchandises sont déterminées après exclusion des droits de circulation et de consommation sur les alcools.

Elles sont comptabilisées lorsque les produits ont été expédiés aux magasins associés.

Production vendue de services

La production vendue de services comprend :

- les cotisations et prestations facturées aux Associés ; les cotisations sont facturées et comptabilisées périodiquement, les prestations sont comptabilisées lorsqu'elles sont réalisées ;
- ainsi que les prestations de transport réalisées par U-logistique à des tiers, qui sont comptabilisées en chiffre d'affaires lorsqu'elles sont achevées.

Ristournes

La Société comptabilise le montant des ristournes obtenues des fournisseurs en diminution des achats de marchandises.

Impôts et taxes

En ce qui concerne la CET (Contribution Économique Territoriale), le Groupe a opté pour la comptabilisation de cet impôt sur la ligne « Impôts et taxes » du résultat d'exploitation.

Crédit d'impôt pour la Compétitivité et l'emploi

Le CICE est comptabilisé sur la ligne "charges sociales" du compte de résultat.



Comptes consolidés

Informations complémentaires relatives aux comptes consolidés

NOTE 1

Etat des mouvements de l'actif immobilisé (en K€)

VALEURS BRUTES	VALEURS BRUTES AU 31/12/2016	ENTREE DE PERIMETRE	ACQUISITIONS	SORTIES	VALEURS BRUTES AU 31/12/2017
Ecarts d'acquisition		124 083			124 083
Immobilisations Incorporelles	10 070	230 986	2 260	-1 045	242 271
Immobilisations Corporelles	20 399	578 932	86 607	-29 667	656 271
Immobilisations Financières	89 989	225 964	144 356	-86 826	373 483
TOTAL	120 458	1 159 964	233 223	-117 537	1 396 109

AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	VALEURS CUMULEES	ENTREE DE PERIMETRE	DOTATIONS	REPRISES	VALEURS CUMULEES
Ecarts d'acquisition			36		36
Immobilisations Incorporelles	4 838		1 592	-569	5 861
Immobilisations Corporelles	8 600	0	43 535	-1 235	50 900
Immobilisations Financières	6 806	0	11 176	-1	17 981
TOTAL	20 244	0	56 339	-1 805	74 778

NOTE 2

Variation des provisions (en K€)

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	MONTANTS AU 31/12/2016	ENTREE DE PERIMETRE	DOTATIONS	REPRISES UTILISEES	SANS OBJET	MONTANTS AU 31/12/2017
Engagements de retraite	5 651	56 148	3 506	-21 100		44 204
Médailles du travail	160	7 310	569	-74		7 964
Risques et Litiges	81 942	122 531	19 756	-5 368		218 861
TOTAL	87 752	185 989	23 830	-26 542		183 277

AUTRES PROVISIONS	MONTANTS AU 31/12/2016	ENTREE DE PERIMETRE	DOTATIONS	REPRISES	MONTANTS AU 31/12/2017
Dépréciation des immobilisations corporelles					
Dépréciation des immobilisations financières	6 806		11 176	-1	17 981
Dépréciation des créances des Clients et Associés	251		7 721	-22	7 950
Dépréciation des autres créances d'exploitation			263		263
Dépréciation des stocks	3 009		2 276	-117	5 167
TOTAL	10 066		21 435	-141	31 361



Comptes consolidés

NOTE 3

Biens financés par crédit-bail (en K€)

VALEURS BRUTES	AU 31/12/2016	ENTREE DE PERIMETRE	ACQUISITIONS	SORTIES	AU 31/12/2017
IMMOBILISATIONS					
Terrains		1 280			1 280
Constructions		8 682			8 682
Installations techniques, matériel, Outillage		46 791	31 611	-802	77 601
Autres immobilisations corporelles		763			763
TOTAL	42 275		31 611	-802	88 326

AMORTISSEMENTS	AU 31/12/2016	DOTATIONS	REPRISES	AU 31/12/2017
IMMOBILISATIONS				
Terrains		41		41
Constructions		680		680
Installations techniques, matériel, Outillage		11 655	-802	10 853
Autres immobilisations corporelles		42		42
TOTAL		12 419	-802	11 617

NOTE 4

Etat des créances (en K€)

CREANCES	MONTANTS BRUTS AU 31/12/2017	DONT A UN AN AU PLUS	DONT A PLUS D' UN AN
Créances rattachées à des participations	19 536	19 536	
Prêts et autres immobilisations financières	272 750	189 904	82 846
Clients et comptes rattachés	1 423 739	1 423 373	366
Autres créances	368 040	335 341	32 699
Impôts différés actif	8 810	8 810	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	2 092 876	1 976 965	115 911

NOTE 5

Etat des dettes (en K€)

DETTES	MONTANTS BRUTS AU 31/12/2017	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN ET CINQ ANS AU PLUS	A PLUS DE CINQ ANS
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit *	576 088	357 415	168 204	50 469
Emprunts sur biens financés par crédit bail	77 435	14 869	52 412	10 154
Emprunts et dettes financières autres	25 418	15 985	9 405	28
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 586 297	1 586 297		
Dettes fiscales et sociales	249 617	230 938	18 679	
Autres dettes	152 739	152 702	15	22
Produits constatés d'avance	22 143	21 349	673	121
TOTAL	2 689 737	2 379 555	249 387	60 794
Emprunts souscrits dans l'exercice	35 634			
Emprunts remboursés dans l'exercice	48 162			
* dont concours bancaires courants	328 059			



Comptes consolidés

NOTE 6

Juste valeur des instruments financiers (en K€)

	VALEUR BRUTE	VALEUR NETTE	VALEUR BOURSIERE
Certificats de dépôt négociables			
SPPICAV	7 371	7 371	7 534
SICAV			
Obligations			
TOTAL	7 371	7 371	

NOTE 7

Impôts différés (en K€)

A. Charges d'impôt exigibles et différés au compte de résultat

	2017	2016
Charges d'impôts exigibles	-2 644	-770
. Produits / (charges) d'impôts différés	-4 928	-533
. Variation des provisions pour dépréciation des impôts différés actifs		
Produits/(charges) net(tes) d'impôts différés	4 928	533
Impôts exigibles et différés	-7 572	-1 303

B. Ventilation du solde net des impôts différés au bilan

	2017	2016	VARIATION	dont impact variation de périmètre
Créances				
. Charges non déductibles temporairement	18 049	2 086	15 963	22 959
. Déficits fiscaux				
. Retraitements	558		558	522
. Autres				
Dettes				
. Produits non Imposables temporairement				
. Retraitements	44 634		44 634	46 666
Sous total Montant Net (Dette)	-26 027	2 086	-28 113	-23 185
. Changements de méthodes comptables, impact sur le bilan				
. Impôts sur les sociétés / réforme des actifs et activation crédit-bail				
Montant Net (Créance)	-26 027	2 086	-28 113	-23 185



NOTE 8

Preuve de l'impôt (en K€)

(en K€)	2017
Résultat groupe	5 608
Résultat hors groupe	-180
Total Résultat net des sociétés consolidées	5 428
Impôt société	2 644
Impôt différé	4 929
Charge fiscale réelle	7 573
Résultat des sociétés mises en équivalence	-7
Résultat consolidé avant impôt	12 994
Taux théorique	34,43%
Impôt théorique	4 474
Passage impôt théorique - charge fiscale réelle	
Rappel - impôt théorique	4 474
effet des :	
- variation de taux	-450
- pertes et reports déficitaires	-2 515
- crédits d'impôt	-242
- réintégrations et déductions diverses (1)	6 718
- retraitements de consolidation	-412
Charge fiscale réelle	7 573
Taux effectif d'impôt	58,28%

(1) Dont 1 737 K€ liés aux opérations d'apports

NOTE 9

Variation des capitaux propres consolidés (en K€)

	2 017	2 016
Capitaux Propres Consolidés au 1er janvier	4 469	12 215
Mouvements sur le capital	-257	
Distributions versées		
Résultat consolidé N	5 608	-7 746
Variation Périmètre	779 582	
Capitaux Propres Consolidés au 31 décembre	789 401	4 469



Comptes consolidés

NOTE 10

Passage du résultat social au résultat consolidé (en K€)

	2017	2016
Résultat social	3 809	-7 483
Dividendes - Résultat distribué		
Plus-values cession intragroupe		
Provisions intragroupe	1 833	
Provisions réglementées	1 047	
Amortissements écarts d'acquisition	-140	
Retraitements impôts différés	-4 929	-533
Retraitement Crédit-bail	1 139	
Retraitement des dotations aux amortissements/immobilisations réévaluées	4 301	
Retraitement des plus ou moins values de cessions d'immobilisations réévaluées	-956	
comptabilisation des gains et pertes de change latents	-457	269
Retraitement du corridor sur les engagements de retraites	154	
Ecarts d'acquisition constatés en résultat	-380	
Quote-part résultats des mises en équivalence	7	
Résultat consolidé	5 428	-7 747
Part du groupe	5 608	
Intérêts minoritaires	-180	

NOTE 11

Liste des sociétés consolidées

DESIGNATION	ADRESSE	ACTIVITE	% PARTICIPATION	METHODE DE CONSOLIDATION
Coopérative U-ENSEIGNE	20, rue d'Arcueil 94150 Rungis	Centrale d'achats		Consolidante
Coopérative INFO.U	Route de Jacou 34740 Vendargues	Informatique	99,95%	intégration globale
U-Gie IRIS	Place des Pléiades ZI Antares 44470 Carquefou	Informatique	23,07%	Mise en équivalence
Sas U-LOGISTIQUE	Place des Pléiades ZI Antares 44470 Carquefou	Logistique	100,00%	intégration globale
Sci HAUTE FORET	Place des Pléiades ZI Antares 44470 Carquefou	Immobilier entrepôt	100,00%	intégration globale
Sci GRAND PAS	Place des Pléiades ZI Antares 44470 Carquefou	Immobilier entrepôt	100,00%	intégration globale
Sci FRANQUIMMO	Place des Pléiades ZI Antares 44470 Carquefou	Immobilier entrepôt	100,00%	intégration globale
Sci SAN VITO	Place des Pléiades ZI Antares 44470 Carquefou	Immobilier entrepôt	100,00%	intégration globale
Sci CLERMONT 1	Place des Pléiades ZI Antares 44470 Carquefou	Immobilier entrepôt	100,00%	intégration globale
Sarl SEMM	Place des Pléiades ZI Antares 44470 Carquefou	Immobilier entrepôt	100,00%	intégration globale
Sarl U ECO RAISON SUD	Place des Pléiades ZI Antares 44470 Carquefou	Traitement des déchets	100,00%	intégration globale
Coopérative EXPAN'U NATIONALE	20, rue d'Arcueil 94150 Rungis	Développement du réseau	46,97%	intégration globale
Coopérative EXPAN'U OUEST	Place des Pléiades ZI Antares 44470 Carquefou	Développement du réseau	45,97%	intégration globale
Coopérative EXPAN'U NORD OUEST	14, avenue de la côte de Nacre 14000 CAEN	Développement du réseau	45,87%	intégration globale
Coopérative EXPAN'U EST	43, rue Eugène Ducretet 68200 Mulhouse	Développement du réseau	49,00%	intégration globale
Coopérative EXPAN'U SUD	Route de Jacou 34740 Vendargues	Développement du réseau	49,00%	intégration globale
Snc DORNINVEST	43, rue Eugène Ducretet 68200 Mulhouse	Développement du réseau	100,00%	intégration globale
Sas PORTEX	Route de Jacou 34740 Vendargues	Développement du réseau	94,90%	intégration globale
Sarl PORTIM	Route de Jacou 34740 Vendargues	Développement du réseau	100,00%	intégration globale
Gie U	20, rue d'Arcueil 94150 Rungis	developpement de l'enseigne	100,00%	intégration globale
U ETABLISSEMENT DE PAIEMENT	20, rue d'Arcueil 94150 Rungis	Services financiers	100,00%	intégration globale
Sas SIPANOR	14, avenue de la côte de Nacre 14000 CAEN	Immobilier bureaux	100,00%	intégration globale
Coopérative UCOM	20, rue d'Arcueil 94150 Rungis	Centrale d'achats	66,35%	intégration globale



Comptes consolidés

NOTE 12

Filiales et participations non consolidées(en K€)

Société	Capital social	Capitaux propres autres que le capital social	Quote-part détenue en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis		Chiffre d'affaires du dernier exercice clos	Résultat comptable du dernier exercice clos
				Brut	Net	Brut	Net		
FRAIS U NORD OUEST	44	-14	39,85%	18	18	0	0		-10
SA COOP LE MISTRAL	14 370		6,96%	1 000	1 000	0	0		
SA U PARTNERS			100,00%	75	75	0	0		
SA UPSO	488	919	48,03%	235	235	445	445		
ECO FOLIO				3	3	0	0		
ALLIANCE	3 000	3 000	45,00%	1 350	1 350	0	0		
GENDI				4	4	0	0		
ECO TLC				2	2	0	0		
ECO DDS				2	2	0	0		
TEA	120	1 797	9,50%	1 057	1 057	0	0		
SREP SA				14	14	0	0		
SARL CARMADIS	400	1 813	49,99%	927	927	1 628	1 628	16 472	95
SAS BRIDIS	500	-649	100,00%	500	500	9 571	9 571	57 352	-727
SAS BSBL	3 457	-370	35,57%	1 230	1 230	375	375	19 504	-391
SAS MAROMMEDIS	5	-3 635	100,00%	NS	NS	1 847	347	16 278	-1 896
SAS OISEDIS	114	-13	49,00%	72	72	901	901	25 240	-187
SAS PROCAMY	3 000	-4 229	100,00%	329		649	649	10 054	-482
SARL JDPDR	2	197	99,00%	80	80	0	0		187
MGGU	145		34,00%	45	45	0	0	309	3
SAS GAUJUDIS	408	2 525	100,00%	3 189	3 189	0	0		34
SAS VAL DE SAMBRE	46	-480	100,00%	NS	NS	48	48		-16
SARL EXPAN CHANTONNAY (85)	6 019	1 269	50,00%	3 125	3 125	367	367		379
SARL GP COQUELICOT	1	4	95,00%	200	200	0	0		-6
SAS GILTI	305	-1 391	63,00%	NS	NS	2 123	1 719		-157
SAS LA CARBONNIERE	40	-153	25,20%	10	10	0	0		
SAS YSATIS	250	-728	100,00%	NS	NS	92	0		
EURL DISTRIMAS	728	-1 171	100,00%	NS	NS	21	0		
SCI AGASIS	2	161	100,00%	2	2	2	2		
SCI DE MARGNAC	1	-1 047	100,00%	NS	NS	2 884	2 884	439	-18
SCI DU CEDRE	150	-530	100,00%	3 389	3 389	3 601	3 601	799	-471
SCI FRANCOM EXPANSION	27	1 242	99,94%	1 262	1 262	2 557	2 557	646	41
SCI GAUDIN PIERRE	2	-182	100,00%	NS	NS	636	436	100	24
SCI L'ARCHANGE	1	-1 890	99,90%	NS	NS	1 948	1 948	200	-39
SCI OISIMMO	1	-450	100,00%	128	128	2 040	2 040	547	-246
SCI ST ROCH	2	-64	100,00%	NS	NS	82	82		
SCI VISTAN	0	267	99,00%	900	900	0	0	63	13
SAS BRUDISCAUT	40	-861	100,00%	NS	NS	0	0	10 678	-590
SAS DE LA VALLEE	76	714	100,00%	4 019	2 019	0	0	585	-54
SAS LYS DISTRI	5	67	100,00%	NS	NS	804	804	650	51
ABDIS			100,00%	2	0	23 839	20 739		
ABDM			100,00%	2	0	34 841	32 041		
LGQDIS			100,00%	2	0	25 197	22 597		
SCI L'AVENIR	46	-15	100,00%	46	46	75	75		-8
SCI MEZIMMO	2	-52	99,00%	2	2	391	391	1	-48
SYNERGIE				50	50	0	0		
U LOG FONTENAY	10	-228	100,00%	929	10			13 830	-239
CAP SUD PARTICIPATIONS				40	0	30 705	30 705		
PORTASUD	1 507	-853	100,00%	0	0	987	408	203	-575
SAS CONDILIS	40	-47	1,00%	0	0	0	0	7 754	-20
SARL FISTO	728	3 517	5,00%	37	37	0	0	20 207	402
SARL ANNAY	8	215	5,00%	0	0	0	0	13 972	103
SAS CESLOU	90	113	5,00%	5	5	30	30	4 742	-94
SAS BRIANDIS	40	578	1,00%	0	0	0	0	5 980	182
SAS MATHYCHA	37	64	5,00%	2	2	252	252	13 417	-29
SARL SOBRODIS	40	369	5,00%	248	248	0	0	435	94
SAS THIAU DISTRIBUTION	100	176	5,00%	1	1	0	0	4 799	70
SA FRAIS U NORD OUEST	44	30	1,00%	0	0	0	0	0	-4
SAS JL DISTRIBUTION	50	62	5,00%	3	3	48	48	2 988	67
SAS FLIXIDIS	40	97	5,00%	1 239	1 239	401	401	13 494	-40
SAS AWEDIS	20			1	1	319	319		
FILOR SAS	150	2 890	41,93%	63	63	763	763		473
GALP SAS	60	-35	80,00%	72	72	100	100		-21
LORDIS SAS	2 388	-2 245	45,45% NS	NS	NS	500	500		-185
SOGAFRE SAS	343	-12	51,00%	178	178	122	122		-6
PONT DU CHATEAU DISTRIBUTION SAS	2 599	-963	99,98%	2 200	2 200	1 873	1 873	189	-463
THISAGA SAS	1 100	596	75,00%	150	150	240	240	239	243
SAS 5457	8	-1 415	91,25%	13	13	1 500	1 500		-1 481
TARANIS SAS	150	-129	87,00%	97	97	1 604	1 604		6
ARLOMI SAS	78	2 876	45,39%	1 419	1 419				67
KABE SAS			32,00%	24	24	276	276	NC	



Comptes consolidés

Société	Capital social	Capitaux propres autres que le capital social	Quote-part détenue en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis		Chiffre d'affaires du dernier exercice clos	Résultat comptable du dernier exercice clos
				Brut	Net	Brut	Net		
MONTLUDIS SAS	150	1 664	50,07%	75	75	1 025	1 025	20 596	47
MARIDIS SAS	2 124	217	79,75% NS	NS	NS			21 863	860
BOMBIDIS SAS	585	426	49,86% NS	NS	NS	200	200	16 885	33
FAULQUEDIS SAS	1 470	-1 250	67,58%	1 000	1 000			20 060	100
SOGERDIS SAS	266	-700	24,90%	67	67	173	173	15 021	-217
CHELOUMEX SAS	520	-48	31,24%	600	600			12 307	-380
OETING DISTRIBUTION SAS	250	-1 976	19,96%	NS	NS	1 355	1 355	24 745	-316
MARELI SAS	150	-1 387	44,87%	0	0				-1 306
CHICHERYDIS SNC (Projet)	40	-64	0,25%	NS	NS				-4
PARONDIS SNC (Projet)	40	-96	0,25%	NS	NS				-14
VEZERONCE D. SNC (Projet)	40	-102	0,25%	NS	NS				-14
ALLONZIERDIS SNC (Projet)	40	-114	0,25%	NS	NS				-9
KOENIGS D. SNC (Projet)	40	-88	0,25%	NS	NS				-44
TILL CHATEL D. SNC (Projet)	40	-22	0,25%	NS	NS				-13
TOULDIS SNC (Projet)	40	-78	0,25%	NS	NS				-51
SAS 2094	100	-1 055	100,00% NS	NS	NS	379	379		-9
SAS FILOR	150	2 890	33,40%	50	50	1 015	1 015		473
SAS BUCHER	330	-2 760	100,00% NS	NS	NS	2 033	2 033		-52
SAS ELOMAS	150	299	100,00%	78	78	645	645	300	-19
SARL BOULIMMO	350	-66	100,00%	1 008	1 008	1 411	1 411	263	-5
SCI AUERLAND	2	87	100,00%	52	52			27	17
SCI OBERLAND	315	-80	99,00%	622	622	280	280	222 NS	
SCI IMMOBILIEN	1	-2	100,00%	23	23	1 603	1 603		-6
SCI DU BELVEDIS	76	663	100,00%	2 581	2 581			209	33
SA MANDEURE DISTRIBUTION	525	-1 038	100,00%	6 017	6 017	3 085	3 085	12 363	-792
SAS BODIADIS (ex GUNDERDIS)	400	1 266	65,80%	3 210	3 210	0	0	22 199	641
SAS BUCHERE DISTRIBUTION	48	-34	100,00%	245	245				-4
SAS GERGYDIS	38	-233	100,00%	38	38	440	440		-38
SNC ALLONZIERDIS	40	-114	99,75%	40	40	164	164		-9
SNC KOENIGS DISTRIBUTION	40	-145	99,75%	40	40	213	213		-57
SNC TOULDIS EX ARCHAMPS DISTRIBUTION	40	-77	99,75%	56	56	1 073	1 073		-51
EURL CHEVREULDIS EX EURL ECRINOIS	40	-6	100,00%	337	337	63	63		-18
SNC TILL CHATEL EX SAINT NICODIS	40	-22	99,75%	88	88				-13
SNC VEZERONCE DISTRIBUTION	40	-102	99,75%	40	40	95	95		-14
SAS UNIVERDIS	38	-59	100,00%	38	38	19	19		-5
SNC CHICHERYDIS	40	-64	99,75%	40	40	37	37		-4
SCI MITTELAND	25	-115	100,00% NS	NS	NS	111	111		-4
SAS MARINDIS	38	-81	100,00%	38	38	66	66		-5
SAS VICTORDIS	NC	NC	100,00%	38	38	171	171	NC	
SCI PHILIPPO	1	31	100,00%	1	1	1 198	1 198		-4
SAS SEYSSINET DISTRIBUTION	NC	NC	100,00%	238	238	121	121	NC	
SAS WARDIS	38	-59	100,00%	38	38	28	28		-4
SNC PARONDIS	40	-96	99,75%	40	40	216	216		-14
SAS DISTRIWALD	40	-12	100,00%	40	40				-4
SAS BABARIS	40	18	100,00%	89	89				-34
SAS Expan Le Châtelet - Le Châtelet en Berry (18)	152	256	100,00%	155	155	310	310		18
SAS Majolu - Argent sur Saupdre (18)	100	103	24,00%	24	24	430	430		125
SAS Almatmax - St Nicolas du Pelem (22)	100	241	25,00%	26	26	174	174		146
SAS Leodis - Plabennec (29)	40	108	0,00%	0	0	515	515		513
SAS ALG Finances - Plabennec (29)	650	-222	46,15%	0	0	0	0		-76
SAS Steflo - St Pol de Léon (29)	108	3 000	7,06%	0	0	2 074	2 074		1 016
SARL Expan Lesneven - Lesneven (29)	5	-30	100,00%	5	5	269	269		-30
SAS BV Finances - Louvigné du Désert (35)	58	213	17,39%	10	10	190	190		112
SNC Chancimmo - Chancéaux sur Choislille (37)	600	49	0,02%	0	0	0	0		0
SAS Chancéaux dis - Chancéaux sur Choislille (37)	178	1 535	0,06%	0	0	0	0		0
SAS Lafayette Distribution - Nantes Lafayette (44)	301	482	0,00%	0	0	0	0		0
SAS Xavir - Ancenis (44)	116	924	9,91%	451	451	859	859		353
SARL Expan Brière - La Chapelle des Marais (44)	5	-17	100,00%	5	5	1 096	1 096		-17
SAS Expan Montargis - Montargis (45)	40	-307	78,00%	0	0	2 146	2 146		-25
SAS Colidis - Chatillon Coligny (45)	140	921	5,00%	10	10	0	0		129
SA Etac - Chatillon Coligny (45)	67	31	51,88%	1 891	1 891	0	0		144
U GIE IRIIS	5 214		23,07%	1 571	1 571	500	500	98 790	0
Immo U	29 113	30 173	24,97%	7 371	7 371			1 924	1 694
SAS Expan Chalette - Chalette Sur Loing (45)	310	197	44,84%	139	139	371	371		177
SCI Castel Fox - Château Renard (45)	2	-49	99,33%	1	1	784	784		-49
SAS des Quinze Pierres - St Privé St Mesmin (45)	500	-327	100,00%	461	461	5 554	5 554		-50
SAS Jumadis - St Privé St Mesmin (45)	400	-26	5,00%	20	20	0	0		-26
SARL Expan Maine - Angers (49)	27	-285	100,00%	27	27	1 499	1 499		-39



Comptes consolidés

Société	Capital social	Capitaux propres autres que le capital social	Quote-part détenue en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis		Chiffre d'affaires du dernier exercice clos	Résultat comptable du dernier exercice clos
				Brut	Net	Brut	Net		
SCI de la Serpe - Carnac (56)	15	-611	99,33%	0	0	370	346		-20
SAS Au Marché des Druides - Carnac (56)	200	1 829	0,01%	0	0	0	0		
SAS Lisak - Josselin (56)	750	-61	30,00%	225	225	1 000	1 000		-31
SAS Luna - Vannes (56)	150	-192	34,70%	0	0	428	428		-14
SAS Deux Lays Distribution - Chantonay (85)	400	2 209	1,00%	4	4	0	0		384
SCI du 8 mai - Poitiers (86)	1	-71	99,00%	1	1	240	240		-12
SARL Distri Palais - Le Palais sur Vienne (87)	101	-195	5,07%	5	5	200	200		-151
SAS Lusac - St Meen Le Grand (35)	1 000	-131	30,00%	300	300	700	700		-131
SAS Expan La Guerche - La Guerche sur l'Aubois (18)	110	-83	100,00%	31	31	18	14		-2
SARL Expan Maudis - Ste Maure de Touraine (37)	15	-166	100,00%	0	0	162	52		-108
SARL Expan Vendôme - Vendôme (41)	5	-27	100,00%	5	5	1 661	1 661		-27
SARL Expan Chênaie - Nantes Chênaie (44)	20	-34	100,00%	20	20	399	399		-34
SARL Expan St Aubin - La Ferté St Aubin (45)	5	-33	100,00%	5	0	158	47		-8
SAS Expan Le Rheu - Le Rheu (85)	80	-52	100,00%	80	10	74	74		-14
SARL Expan Laval - Laval (53)	5	-109	100,00%	0	0	30	20		-4
SAS Expandev - St Pavace (72)	160	503	100,00%	110	110	4 316	4 316		571
SARL Expan Sainte Anne - Sainte Anne (971)	5	-2	100,00%	5	5	10	10		-2
SARL Fabess - Bessines (79)	5	-2	100,00%	0	0	351	351		-2
SCI Castel'o - Château d'Oléron (17)	2	-112	99,33%	0	0	478	472		-3
SARL Hellen Immo - Plonéfour lanvern (29)	2	-547	99,93%	0	0	247	247		498
SAS Sodelmer - Telgruc sur Mer (29)	1	-136	80,00%	0	0	137	49		-15
SCI Les Quatre L - Redon (35)	1	-8	100,00%	205	197	266	266		-5
SAS Expan Malesroit - Saint Marcel (56)	40	1 290	0,25%	0	0	0	0		1 330
SARL Fertedis - La Ferté Bernard (72)	2	-56	100,00%	0	0	357	355		-4
SARL Expan Bessines - Bessines sur Gartempe (87)	15	-299	100,00%	0	0	116	109		-4
SAS Rochefordis - Rochefort (17)	240	-381	100,00%	240	240	189	189		-78
SAS Immoligne - Pruniers en Sologne (41)	3 995	-1 119	100,00%	2 848	2 848	0	0		-5
SCI Gillaclair - Pruniers en Sologne (41)	1	-12	0,20%	1	1	95	95		88
SAS Jerde - Pruniers en Sologne (41)	59	1 043	0,03%	0	0	0	0		193
SAS Majolia - Pruniers en Sologne (41)	100	-14	40,00%	40	40	600	600		-14
SCI Desnoyers - Alençon (51)	2	-484	100,00%	0	0	912	912		-241
SARL Expan ATF - Fougères (35)	5	-383	100,00%	5	0	928	0		-383
SAS Expan Ferté - La Ferté Gaucher (77)	100	-30	100,00%	100	0	2 225	1 167		-30
SAS GAIA	800	871	0,002%	0	0	0	0	21	398
SAS DISTRIVEDAS	201		0,005%	0	0	0	0	0	0
SAS DISTAFF	50		0,04%	0	0	0	0	0	0
SAS DISTRIBUTION VIGANAISE	51	720	3,45%	108	108	392	392	18	134
SAS BVR DISTRIBUTION (Super U - Exploitation + Immo)	541	-382	4,62%	0	0	401	401	8	-71
SAS MADISSO	416	-213	15,00%	585	585	1 541	1 541	30	-134
SAS LES 4 RIVIERES	650		20,00%	130	130	320	320	1er Exercice non clos	
SARL YDES DISTRIBUTION	190	459	25,98%	107	107	0	0	13	-91
SAS LIMOUDES	664	2 098	27,90%	445	445	0	0	13	112
SAS PROMONT	674	501	29,67%	199	199	93	93	0	-165
SAS LACHAUD SERVICE	248	-905	31,61%	0	0	0	0	10	-409
SAS PRODON	800	486	37,50%	301	301	87	87	14	-39
SAS LAURALEX	1 080	-730	48,98%	290	290	0	0	18	-153
SARL PROPARDIS	1	-34	100,00%	0	0	5	0	0	-5
SARL ESTEDIS	1	-9	100,00%	1	1	8	8	0	-3
SAS PRO ISTRES	1	-1	100,00%	1	1	2	2	0	-2
SAS PROCALM	1	-2	100,00%	1	1	2	2	0	-3
SAS PAVEX	500		100,00%	250	250	1 214	1 214	0	0
SAS D & M	1 103	1 083	2,86%	30	30	0	0	0	-7
SAS SCAP	250	244	4,00%	10	10	40	40	0	-6
SAS AZSRT	80	8	12,50%	10	10	210	210	0	-53
SAS MYLORD	269	257	13,97%	38	38	413	413	26	15
SAS HOLDING RAMOS	230	1 453	15,10%	271	271	625	625	17	79
SAS THIPAT	710	596	15,49%	110	110	90	90	0	-48
SAS MUSSIDOR	250	51	20,00%	0	0	0	0	0	-10
SAS SOPHALDIS	146	-526	24,66%	0	0	1 275	525	0	-47
SAS WERNERT FINANCE	150	373	26,67%	40	40	100	100	0	121
SAS VERRIER	400	613	36,25%	145	145	215	215	0	71
SAS AGLAE	60		49,00%	29	29	500	500	1er Exercice non clos	
SCI BISCARIMO	1	38	0,10%	0	0	0	0	1	-10
SCI IMMOBOMP (promesse BAC)	1	-13	0,10%	0	0	0	0	0	-5
SCI SERAFIN	1	26	0,10%	0	0	0	0	0	53
SCI EGAT FONCIERE	1	-1	0,10%	0	0	0	0	0	14



Comptes consolidés

Société	Capital social	Capitaux propres autres que le capital social	Quote-part détenue en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis		Chiffre d'affaires du dernier exercice clos	Résultat comptable du dernier exercice clos
				Brut	Net	Brut	Net		
SCI IMMODRON	1	-6	0,10%	0	0	0	0	0	1
SCI MARSO	1	90	0,10%	0	0	0	0	0	23
SCI L'ARCHANGE	1	-1 889	0,10%	0	0	0	0	0	-39
EURL PROVER	201	-135	0,10%	0	0	0	0	0	-43
SCI MARCIACIMMO	1		1,00%	0	0	0	0	0	0
SCI PROBAZ	0	430	90,00%	1 328	1 328	0	0	0	80
SAS JMACEANE	100	252	100,00%	0	0	2 255	2 255	-14	0
SARL PROPAV	1	-266	100,00%	1	1	4 809	4 809	0	-19
SCI IMMOBIZE	1	-9	0,10%	0	0	0	0	0	-3
SCI IMMO ISTRES	1	-13	0,10%	0	0	0	0	0	-14
SCI IMMOCALM	1	-2	0,10%	0	0	0	0	0	-3
SCI IMMOPERP	1	-4	0,10%	0	0	0	0	0	-5
SCI LES PEUPUIERS	1	-149	99,90%	1	1	1 018	1 018	0	-21
SCI ROSI	10	-510	99,90%	10	10	1 592	1 592	0	-18
SAS PROLATZ	1	-9	100,00%	1	1	108	108	0	-6
SARL PROLACQ	1	-11	100,00%	1	1	165	165	0	-5
SARL PROBEZIER	1	-11	100,00%	0	0	4	0	0	-4
SARL IMMOGINEST 2	1	-10	100,00%	0	0	4	0	0	-4
SARL IMMOGINEST 3	1	-10	100,00%	0	0	4	0	0	-4
SARL IMMOGINEST 5	1	-10	100,00%	0	0	4	0	0	-4
SARL IMMOGINEST 6	1	-10	100,00%	0	0	4	0	0	-4
SARL IMMOGINEST 8	1	-10	100,00%	0	0	4	0	0	-4
SARL IMMOGINEST 9	1	-10	100,00%	0	0	4	0	0	-4
SARL EXPLOIT BIZE	1	-10	100,00%	0	0	3	0	0	-4
SARL PROBIZE	1	-657	100,00%	0	0	3 132	3 094	0	-38
SARL PROBUIS	1	-927	100,00%	0	0	481	463	0	-17
SAS PROMARTI	37	-74	100,00%	0	0	5	0	0	-5
SARL PROMEST 2	1	-9	100,00%	1	1	3	3	0	-3
SARL PRODEC	1	-19	100,00%	1	1	30	30	0	-4
SCI PROCHAMPS	1	-157	100,00%	1	1	2 377	2 377	0	-35
SARL GONFADIS	1	-41	100,00%	0	0	0	0	0	-4
SARL PRONICE	1	-20	100,00%	1	1	556	556	0	-10
SARL PROPERP	1	-565	100,00%	1	1	5 761	5 761	0	-71
SARL PROCHARLES	1	-19	100,00%	1	1	43	43	0	-4
SARL PROVEND	1	-25	100,00%	1	1	1 764	1 764	0	-14
SAS FRADIS	258	794	0,00%	0	0	161	161	10	951
SCI IMMOPIGNAN			99,99%	1	1	3 091	3 091	0	0
SCI VASY	2	40	100,00%	8 416	8 416	0	0	27	20
EURL PROVER	201	-135	99,99%	201	201	662	662	291	-43
SCI EGAT IMMO	1	-83	99,99%	1	1	33	33	305	10
SCI EGAT FONCIERE	1	-1	99,99%	1	1	190	190	42	14
SCI ROMACHRIS	1	-313	100,00%	1	1	2 813	2 813	250	-46
SCI BISCARIMO	1	38	99,99%	1	1	268	268	542	47
SCI GANADE	1	-314	100,00%	5	5	882	882	135	-23
SCI IMMODRON	1	-6	99,99%	1	1	0	0	223	1
SCI IMMOBOMP	1	-13	99,99%	0	0	0	0	0	-5
SAS JEANATH	0	0	99,00%	10	10	2 916	2 916	0	0
SCI IMMO MONT	1	10	99,99%	1	1	1 506	1 506	150	33
SCI PUJOLS IMMO	0	0	100,00%	3	3	396	396	0	0
SCI IMMOBIZE	1	-9	99,99%	0	0	4	0	0	-3
SCI IMMO PERP	1	-4	99,99%	1	1	64	64	0	-5
SCI IMMO ISTRES	1	-13	99,99%	1	1	1 522	1 522	0	-14
SCI IMMOCALM	1	-2	99,99%	1	1	16	16	0	-3
				76 351	72 868	253 525	239 030		



Comptes consolidés

NOTE 13

Résultat financier (en K€)

	2017	2016
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	163	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 379	0
Autres intérêts et produits assimilés	7 743	1 307
Reprises sur provisions et transferts de charges	1	0
Différences positives de change	174	186
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		9
	9 462	1 502
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	11 176	6
Intérêts et charges assimilées	4 244	954
Frais financiers sur crédit-bail	1 074	0
Différences négatives de change	91	164
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	16 585	1 124
CHARGES FINANCIÈRES		
RESULTAT FINANCIER	-7 123	378

NOTE 14

Détail du résultat exceptionnel (en K€)

Le résultat exceptionnel de l'exercice se décompose comme suit :	
Résultat net sur cession d'immobilisations financières	-4 525
Résultat net sur cession immobilisations incorporelles et corporelles	-844
provisions pour risque exceptionnelles	-3 330
Autres	-2 750
TOTAL	-11 449



Comptes consolidés

NOTE 15

Engagements donnés et reçus (en K€)

	ENGAGEMENTS DONNES	ENGAGEMENTS RECUS
Dettes garanties par des sûretés réelles	56 896	
Cautions délivrées à des tiers	170 835	
Cautions reçues		294 031
Crédits confirmés et autorisations de découverts non utilisés		5 801
TOTAL	227 731	299 832

Par ailleurs La Coopérative U-Ensigne, U-Log et INFO-U en qualité de membre de U GIE IRIS sont solidairement responsables du passif de celui-ci.

Le passif de U GIE IRIS se décompose comme suit :

	AU 31/12/2017
Emprunts bancaires	59 743
Dettes envers les membres du GIE	2 500
Dettes envers les Tiers	33 132
total	95 375

NOTE 16

Dettes garanties par des sûretés réelles (en K€)

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit : 56 896 K€.

NOTE 17

Instruments de gestion du risque de taux (en K€)

Contrats de couverture de taux dont l'échéance au 31 décembre est :	
- inférieure à 1 an	5 074
- comprise entre un et cinq ans	3 794
- au-delà de cinq ans	193
TOTAL	9 061



Comptes consolidés

NOTE 18

Emprunts et dettes financières (en K€)

Analyse de la dette par nature	31/12/2017	31/12/2016
Emprunts bancaires	248 029	90 000
Emprunts crédit bail	77 435	
Emprunts obligataires		
Concours bancaires	328 059	181
Fonds de garantie Associés	25 088	
Autres	329	
TOTAL	678 941	90 181

Analyse de la dette par maturité	31/12/2017	31/12/2016
inférieure à 1 an	388 269	181
de 1 à 5 ans	230 020	90 000
supérieure à 5 ans	60 651	
TOTAL	678 941	90 181

Répartition de la dette taux fixe - taux variable	31/12/2017	31/12/2016
Taux fixe	60 297	
Taux variable	618 644	90 181
TOTAL	678 941	90 181

NOTE 19

Eléments concernant les parties liées

Hors conventions réglementées, il n'existe pas d'opération significative avec les parties liées non conclue à des conditions normales de marché.

NOTE 20

Montant des opérations effectuées pour ordre et pour compte des Associés
Incluses dans les postes de bilan (en K€)

	2017
Créances clients	59 531
Autres Créances	132 956
TOTAL ACTIF	192 487
Dettes Fournisseurs	5 785
Autres dettes	14 122
TOTAL PASSIF	19 907



Comptes consolidés

NOTE 21 Informations diverses

	2017	2016
Surface des entrepôts (en m²)	1 018 880	
Effectif moyen		
Cadres	1 156	262
Agents de maîtrise	1 388	446
Employés	3 738	1812
TOTAL	6 282	2 520
Nombre de magasins		
Hyper U	65	37
Super U	762	329
Marché U	5	1
U Express	341	115
Utile	395	32
TOTAL	1 568	514
Surface de vente (en m²)		
Hyper U	381 813	224 427
Super U	1 899 919	862 096
Marché U	3 515	800
U Express	275 544	110 474
Utile	101 408	13 743
TOTAL	2 662 199	1 211 540

NOTE 22 Honoraires des Commissaires aux Comptes (en K€)

	PWC	DELOITTE	FOLTZER	TSA AUDIT	TOTAL
Audit légal	396	195	33	12	636
Autres	7				7
TOTAL	403	195	33	12	643

NOTE 23 Rémunérations allouées aux organes d'administration et de direction

Cette information n'est pas communiquée car sa publication conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.